

Université de Montréal, Université libre de Bruxelles

Pratiques et usages de l'Europe dans le maintien de la paix :

La coopération franco-irlandaise au Tchad

Par

Antoine Rayroux

Département de science politique, Faculté des arts et des sciences (UdeM)

et

Département de science politique, Faculté des sciences sociales et politiques (ULB)

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures (UdeM) et à la Faculté des sciences sociales et politiques (ULB) en vue de l'obtention du grade de Ph.D. en science politique

Juin 2013

© Antoine Rayroux, 2013

Université de Montréal, Université libre de Bruxelles

Cette thèse intitulée :

Pratiques et usages de l'Europe dans le maintien de la paix :

La coopération franco-irlandaise au Tchad

présentée par

Antoine Rayroux

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Marie-Joëlle Zahar

Présidente-rapporteuse

Barbara Delcourt

Co-directrice de recherche

Frédéric Mérand

Co-directeur de recherche

Christian Olsson

Membre du jury

Brian C. Rathbun

Examineur externe

Samir Saul

Représentant du doyen

Résumé

Cette thèse porte sur les opérations militaires menées par l'Union européenne et s'interroge sur leurs effets dans deux domaines : le processus d'eupéanisation et l'évolution du maintien de la paix. Pour les partisans du choix rationnel, l'eupéanisation reflète les préférences des principales puissances européennes, qui s'imposent aux autres États, surtout dans le domaine des politiques de défense. Pour les constructivistes à l'inverse, la gestion en commun des crises internationales entraîne des adaptations et un certain rapprochement des façons de faire nationales.

Pour solutionner ce débat, cette recherche expose et défend une approche sociologique des opérations militaires de l'UE, qui s'inspire du tournant pratique en relations internationales et des usages de l'Europe en études européennes. Cette approche insiste sur le contexte de l'interaction, les stratégies sociales des acteurs, et le bien-fondé d'une méthode interprétative qui s'appuie sur l'expérience de ces acteurs. La démonstration empirique repose sur une analyse qualitative comparative de deux cas opposés : les acteurs français et irlandais dans le cadre de l'opération militaire EUFOR Tchad/RCA, dont ils eurent la charge.

La recherche conclut que l'eupéanisation n'est pas un phénomène linéaire et homogène, et que sa forme dépend avant tout du contexte et des acteurs observés. Au niveau politique et décisionnel (à Bruxelles), les logiques nationales l'emportent, chaque acteur tentant de mettre à profit ses ressources opportunes (matérielles, idéelles, symboliques) pour faire valoir ses préférences nationales. Cependant, plus on s'éloigne de Bruxelles (vers l'état-major de l'opération militaire et plus encore vers le terrain), plus les militaires, principaux acteurs concernés, développent des pratiques communes qui se superposent à leurs singularités et préférences nationales. Le contexte opérationnel du maintien de la paix génère des dynamiques de socialisation et d'apprentissage qui favorisent l'émergence d'usages communs de l'Europe militaire. Ces usages constituent les fondements d'une approche « européenne » du maintien de la paix, combinaison hybride de pratiques importées d'autres contextes (national, OTAN, ONU), et de pratiques nouvelles, spécifiques à l'UE. Cependant, cette eupéanisation sociologique demeure essentiellement au niveau des militaires. Elle n'entraîne pas de convergence au niveau formel, politique et décisionnel, où les dynamiques nationales restent dominantes.

Mots-clés : Union européenne, sécurité, maintien de la paix, eupéanisation, pratiques, usages, France, Irlande, Tchad.

Abstract

This dissertation is about European Union-led military operations and their effects on two issues: processes of Europeanization and the evolution of peacekeeping. For rational choice scholars, Europeanization reflects the preferences of Europe's main powers, which impose those preferences on other states, especially when it comes to defence policies. On the opposite, constructivists argue that handling international crises collectively results in adaptations and a certain rapprochement of national ways to do things.

To sort out this debate, this research puts forward and defends a sociological approach to EU military operations, which is inspired by the practice turn in international relations and usages of Europe in European studies. This approach emphasizes the context of interaction, actors' social strategies, and the merits of an interpretive method grounded in actors' experiences. The empirical demonstration rests upon a qualitative and comparative analysis of two most different cases: French and Irish actors during the military operation EUFOR Tchad/RCA, in which they got involved.

The research concludes that Europeanization is not a linear and homogenous phenomenon, and that its shape mostly depends on the context and actors under scrutiny. At the political and decisional level (in Brussels), national logics prevail, and each actor tries to take advantage of its opportune resources (material, ideal, symbolic) in order to enforce its national preferences. However, the further one moves away from Brussels (towards the operation's headquarters or the field), the more military actors – the main actors concerned with EU operations – develop common practices that come on top of their national singularities. The operational context of peacekeeping yields dynamics of socialization and learning, which themselves make common usages of military Europe possible. These usages make up the grounds of a “European” approach to peacekeeping, which is a hybrid combination of existing practices imported from other contexts (national, NATO, UN) and new, EU-specific practices. However, this Europeanization tends to remain mostly at the military's level. It does not bring about convergence at the formal, political and decisional level, where national dynamics still prevail.

Keywords: European Union, security, peacekeeping, Europeanization, practices, usages, France, Ireland, Chad.

Table des matières

| | |
|---|------|
| Résumé..... | iii |
| Abstract | v |
| Liste des tableaux et figures..... | xi |
| Liste des sigles et abréviations..... | xii |
| Remerciements..... | xvii |
| Introduction..... | 1 |
| 1. De la Communauté européenne de défense à la Politique de sécurité et de défense commune : histoire et théories de la sécurité européenne..... | 15 |
| Introduction..... | 15 |
| 1.1. L’illusoire dépassement de la souveraineté nationale dans le domaine de la défense..... | 17 |
| <i>Événements historiques</i> | 17 |
| <i>Intergouvernementalisme et néofonctionnalisme</i> | 19 |
| <i>Réalisme et néoréalisme</i> | 21 |
| 1.2. Coopération politique et relations extérieures : les débuts d’une approche européenne commune | 23 |
| <i>Évolutions historiques</i> | 23 |
| <i>Institutionnalisme</i> | 26 |
| <i>Libéralisme</i> | 28 |
| 1.3. Politique de sécurité commune et politisation de l’Union européenne..... | 29 |
| <i>Évolutions historiques</i> | 29 |
| <i>Constructivisme</i> | 32 |
| 1.4. La PSDC aujourd’hui : un système hybride de gouvernance ?..... | 35 |
| <i>La PSDC après le traité de Lisbonne</i> | 35 |
| <i>PSDC et maintien de la paix</i> | 37 |
| <i>Transgouvernementalisme et gouvernance multi-niveaux</i> | 39 |
| Conclusion | 43 |
| 2. Une approche sociologique de l’eupéanisation en France et en Irlande..... | 47 |
| Introduction..... | 47 |

| | |
|---|-----|
| 2.1. L'européanisation et ses limites | 50 |
| <i>Débats théoriques et ambiguïtés</i> | 50 |
| <i>Européanisation et PSDC : l'importance des préférences nationales</i> | 54 |
| <i>Une définition sociologique de l'européanisation de la PSDC</i> | 57 |
| 2.2. Théorie : pratiques et usages de l'Europe | 61 |
| <i>Les usages de l'Europe en études européennes</i> | 61 |
| <i>Le tournant pratique en relations internationales</i> | 64 |
| 2.3. Méthodologie : pragmatisme et abduction | 68 |
| 2.4. Méthode : analyse comparative en France et en Irlande | 73 |
| 2.5. Plan de la thèse | 81 |
| 3. Européanisation et idées : les discours nationaux sur la défense européenne | 85 |
| Introduction | 85 |
| 3.1. Le cas français | 91 |
| <i>Discours substantif : la PSDC comme outil de puissance nationale et européenne</i> | 92 |
| <i>Discours interactif : l'exceptionnalisme français</i> | 94 |
| 3.2. Le cas irlandais | 100 |
| <i>Discours substantif : la PSDC comme instrument du maintien de la paix</i> | 101 |
| <i>Discours interactif : la neutralité irlandaise</i> | 104 |
| Conclusion | 109 |
| 4. Européanisation et capacités : les acteurs nationaux et européens dans le fonctionnement de la PSDC | 115 |
| Introduction | 115 |
| 4.1. Le cas français | 120 |
| <i>La logique d'influence</i> | 121 |
| <i>Dossiers prioritaires et partenaires privilégiés</i> | 127 |
| 4.2. Le cas irlandais | 130 |
| <i>La logique de positionnement</i> | 131 |
| <i>Dossiers prioritaires et partenaires privilégiés</i> | 136 |
| Conclusion | 140 |
| 5. Européanisation et socialisation : le contexte des opérations militaires et le cas d'EUFOR Tchad/RCA | 143 |
| Introduction | 143 |
| 5.1. La France et l'Irlande dans l'EUFOR Tchad/RCA | 150 |

| | |
|---|-----|
| <i>La France, l’Afrique et EUFOR Tchad/RCA : des ressources indispensables</i> | 151 |
| <i>L’Irlande, l’Afrique et EUFOR Tchad/RCA : réputation et expérience</i> | 161 |
| 5.2. Bruxelles : la socialisation au niveau politique et décisionnel..... | 167 |
| <i>Bruxelles ou « l’intergouvernementalisme supranational »</i> | 167 |
| <i>Un exemple : Athena et le financement d’EUFOR</i> | 170 |
| 5.3. L’état-major du Mont-Valérien : la socialisation au niveau opérationnel | 175 |
| <i>L’UE au cœur d’une structure opérationnelle française</i> | 176 |
| <i>Des Irlandais au commandement</i> | 179 |
| <i>Expertise et langue anglaise : les ressources de l’influence irlandaise</i> | 182 |
| <i>Apprentissage et socialisation</i> | 185 |
| 5.4. De N’Djamena à Abéché : la socialisation sur le terrain | 187 |
| <i>L’importance de l’isolement géographique</i> | 188 |
| <i>Les capacités françaises et le rôle d’Épervier</i> | 192 |
| <i>Les défis du multinationalisme : apprentissage socioculturel, communication et stéréotypes nationaux</i> | 194 |
| Conclusion | 202 |
| 6. Européanisation et usages : les pratiques de la PSDC chez les militaires en opération | 207 |
| Introduction..... | 207 |
| 6.1. Usages cognitifs : la PSDC comme « ONU plus » | 215 |
| <i>Différences UE-ONU</i> | 216 |
| <i>Différences UE-OTAN</i> | 221 |
| 6.2. Usages stratégiques : EUFOR Tchad/RCA comme expérience professionnelle | 227 |
| <i>L’apprentissage du terrain</i> | 228 |
| <i>Plaider pour les investissements et financements européens</i> | 236 |
| <i>EUFOR Tchad/RCA et les carrières professionnelles</i> | 240 |
| 6.3. Usages de légitimation : EUFOR Tchad/RCA et la quête de l’impartialité | 244 |
| <i>EUFOR et les acteurs locaux</i> | 246 |
| <i>EUFOR et les acteurs humanitaires</i> | 253 |
| Conclusion | 258 |
| 7. Conclusions..... | 267 |
| 7.1. Les différents visages de l’européanisation | 268 |
| 7.2. L’absence de convergence dans la PSDC | 276 |
| 7.3. Généralisation et pistes de recherches futures | 280 |

| | |
|------------------------------------|-----|
| Bibliographie..... | 287 |
| Annexe : liste des entretiens..... | 315 |

Liste des tableaux et figures

- Tableau 1 : Deux cultures de sécurité idéal-typiques en Europe (p.77)
- Tableau 2 : Les discours français et irlandais sur la PSDC (p.110)
- Tableau 3 : Contributions nationales à EUFOR Tchad/RCA (p.159)

- Figure 1 : Le bar du camp Europa (p.197)

Liste des sigles et abréviations

| | |
|---------|--|
| AED | Agence européenne de défense |
| AMISOM | Mission de l'Union africaine en Somalie |
| CECA | Communauté européenne du charbon et de l'acier |
| CED | Communauté européenne de défense |
| CEE | Communauté économique européenne |
| CESD | Collège européen de sécurité et de défense |
| CIMIC | Coopération civilo-militaire |
| CIVCOM | Comité civil de l'UE |
| CMPD | Direction de planification stratégique de l'UE |
| CMUE | Comité militaire de l'UE |
| COAFR | Groupe de travail « Afrique » du Conseil de l'UE |
| CONOPS | Concept d'opérations |
| COPS | Comité politique et de sécurité de l'UE |
| COREPER | Comité des représentants permanents de l'UE |
| CPCO | Centre de planification et de conduite des opérations militaires françaises |
| CPE | Coopération politique européenne |
| DAS | Délégation aux affaires stratégiques du ministère de la défense français |
| DIS | Détachement intégré de sécurité (force de gendarmerie tchadienne) |
| ECHO | Agence humanitaire de la Commission européenne |
| EMA | État-major des armées françaises |
| EMAT | État-major de l'armée de terre française |
| EMUE | État-major de l'UE |
| EUTM | Mission de formation de l'UE |
| FIAS | Force internationale d'assistance et de sécurité de l'OTAN en Afghanistan |
| FINUL | Force des Nations unies au Liban |
| GTUE | Groupements tactiques de l'UE |
| KFOR | Force de l'OTAN au Kosovo |
| MICOPAX | Mission de consolidation de la paix de la CEEAC en République centrafricaine |
| MINUL | Mission des Nations unies au Libéria |

| | |
|----------|--|
| MINURCAT | Mission des Nations unies en République centrafricaine et au Tchad |
| MINUK | Mission des Nations unies au Kosovo |
| MONUSCO | Mission des Nations unies pour la stabilisation en RD Congo |
| OCHA | Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| ONU | Organisation des Nations unies |
| OMIK | Mission de l'OSCE au Kosovo |
| OPLAN | Plan d'opération militaire |
| OSCE | Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe |
| OTAN | Organisation du traité de l'Atlantique Nord |
| PESC | Politique étrangère et de sécurité commune de l'UE |
| PESD | Politique européenne de sécurité et de défense de l'UE |
| PfP | Partenariat pour la paix de l'OTAN |
| PolMil | Groupe de travail « affaires politiques et militaires » du Conseil de l'UE |
| PSDC | Politique de sécurité et de défense commune de l'UE |
| RCA | République centrafricaine |
| RECAMP | Programme de renforcement des capacités africaines de maintien de la paix |
| RoE | Règles d'engagement |
| RSS | Réforme du secteur de la sécurité |
| SEAE | Service européen pour l'action extérieure |
| SES | Stratégie européenne de sécurité |
| SFOR | Force de stabilisation de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine |
| SitCen | Centre de situation (renseignement) de l'UE |
| UA | Union africaine |
| UE | Union européenne |
| UEO | Union de l'Europe occidentale |
| UNSAS | <i>United Nations Standby Arrangements System</i> |

À Éric.

Remerciements

Rédiger une thèse est souvent vu comme un exercice solitaire. J'ai sans doute été chanceux, mais mes six années de doctorat ne sauraient être plus éloignées de cette réalité. Elles ont été l'occasion d'un grand nombre de rencontres, toutes plus importantes les unes que les autres, qui ont fait de ce doctorat une période de dur travail, parfois, mais surtout de grand bonheur, souvent.

Mon doctorat a débuté par une discussion sur le sujet avec Barbara Delcourt puis avec Éric Remacle à l'Institut d'études européennes de l'Université libre de Bruxelles. J'ai déposé ma thèse quelques semaines seulement après le décès brutal et bien trop prématuré d'Éric. Je n'oublierai jamais que c'est à lui que je dois de m'être lancé dans cette aventure, que c'est lui le premier qui m'a donné l'opportunité de travailler à l'ULB, et qui m'a encouragé durant les premières années. C'est tout naturellement que je lui dédie cette thèse, dont j'aurais aimé qu'il voit l'aboutissement.

M'orienter vers Frédéric Mérand à l'Université de Montréal n'aura pas été le moindre des bons conseils prodigués par Éric. Frédéric m'a accueilli avec plus d'enthousiasme que je n'en aurais jamais espéré, et s'est montré d'une disponibilité sans faille par la suite. Cette thèse lui doit beaucoup d'un point de vue intellectuel, mais surtout, sa réalisation n'aurait pas été aussi facile s'il ne m'avait impliqué dans ses projets de recherche ou ses enseignements, s'il ne m'avait ouvert certaines portes et poussé à en ouvrir d'autres moi-même. Je souhaite à tout étudiant au doctorat de bénéficier d'un directeur de recherche aussi impliqué que Frédéric, et je lui suis d'une très grande reconnaissance.

Le doctorat fut aussi pour moi l'occasion de découvrir le milieu académique et ses exigences. Pour m'avoir donné le goût de la recherche et du débat intellectuel, souvent dans la bonne humeur, je remercie mes collègues de l'ULB et de l'UdeM, du REPI et du CEPSI. Ils sont trop nombreux pour être tous nommés, mais je pense notamment à Barbara Delcourt à l'ULB et à Marie-Joëlle Zahar à l'UdeM. En dépit de leurs multiples occupations, elles ont toujours eu du temps à m'accorder lorsque j'avais besoin d'aide ou de conseils de leur part, et je les en remercie. Je veux aussi avoir un mot de remerciement pour certains professeurs que j'ai côtoyés aux cours de mes nombreuses années d'étude. Par leur passion communicative, ils ont sans le savoir contribué à éveiller ma vocation d'enseignant : parmi eux, Dario Battistella et ses discussions théoriques enflammées sur les relations internationales, Paul Magnette et l'appréciable teneur critique de ses cours sur l'UE, André J. Bélanger et son exigence intellectuelle, source de quelques nuits bien courtes avant ses séminaires. Je pense également aux étudiants que j'ai eu la chance de rencontrer dans mes divers cours et séminaires, eux qui m'ont fait sortir la tête de mes livres et qui ont souvent été la bulle d'air indispensable pour me redonner goût au travail universitaire quand j'en avais besoin.

Si cette thèse est un succès, elle le doit encore aux nombreuses personnes interviewées lors de ma recherche. Je suis redevable du temps qu'ils ont bien voulu m'accorder, et reconnaissant de l'intérêt qu'ils ont souvent manifesté à ma démarche. Je remercie en particulier les généraux

Jean-Philippe Ganascia et Patrick Nash, sans qui cette thèse n'aurait absolument pas la même valeur.

Ces années de doctorat furent aussi l'occasion d'amitiés nouvelles, nées à l'université mais qui se sont solidifiées en dehors et perdureront longtemps. J'ai une pensée particulière pour quelques personnes : à Montréal, Mélanie, fidèle collègue de bureau, fournisseuse de carrés de chocolats et compagne de route de mes premières années au Québec ; à Bruxelles, entre autres, Nina, Julien, Anaïs et Alexis, pour les discussions sans fin sur la musique, le football, le tennis, les séries télé... pour les nombreuses bières partagées et les fous rires chez Theo, pour tous ces moments à parler de tout et de rien, sauf de la thèse.

Bien sûr, nombreuses sont les autres personnes, amis et membres de ma famille, qui aurait mérité quelques lignes de remerciements. Je veux tout de même avoir une attention particulière pour mes parents, qui m'ont plus que soutenu et aidé pendant toutes ces années d'étude, au point de bien vouloir relire une bonne partie de cette thèse pour y dénicher les fautes. Année après année, mon père n'aura cessé de me questionner sur l'avancement de mon doctorat, en me posant cette question qu'aucun doctorant n'aime entendre, mais je lui suis reconnaissant de son soutien permanent.

Mon doctorat fut une histoire de rencontres, et la plus importante de toutes est évidemment celle d'Amélie, et de ma petite famille d'adoption montréalaise. Ces dernières années, Amélie a été une collègue, puis une amie, avant d'être surtout une compagne et bientôt une épouse. Pour un doctorant en rédaction de thèse, il est parfois appréciable de partager sa vie avec quelqu'un qui comprend mieux que quiconque que l'on doive sacrifier un dimanche ou une soirée pour travailler. Surtout, le réconfort et le bonheur que la vie m'apporte à ses côtés vont bien au-delà de la vie académique. Grâce à elle, le doctorat est la fin d'une aventure mais surtout le début d'une autre.

Introduction

Le 15 octobre 2007, le Conseil de l'Union européenne (UE) lance officiellement une opération militaire d'une durée d'un an au Tchad et en République centrafricaine (RCA), en accord avec la résolution 1778 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU)¹. Dans cette résolution est prise la décision de déployer :

« une présence multidimensionnelle destinée à aider à créer les conditions favorables au retour volontaire, sécurisé et durable des réfugiés et des personnes déplacées, y compris en contribuant à la protection des réfugiés, des personnes déplacées et des populations civiles en danger, en facilitant la fourniture de l'assistance humanitaire dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine, et en créant les conditions en faveur d'un effort de reconstruction et de développement économique et social de ces zones »².

L'UE envoie environ 3600 soldats en appui de l'ONU. Parmi eux, plus de la moitié, presque 2000, sont français. L'état-major de l'opération est installé au Mont-Valérien, en bordure de Paris, au sein de structures de l'armée de terre française. Le général qui commande la force sur le terrain, Jean-Philippe Ganascia, est également français. Mais c'est un général irlandais, Patrick Nash, qui est placé à la tête de l'opération à Paris. L'Irlande est le second contributeur à l'opération avec 450 soldats environ, et au total ce sont pas moins de 26 États qui participent

¹ Conseil de l'Union européenne, *Action commune 2007/677/PESC du Conseil du 15 octobre 2007 relative à l'opération militaire de l'Union européenne en République du Tchad et en République centrafricaine*, Bruxelles, Conseil de l'UE, 2007.

² Conseil de sécurité des Nations unies, *Résolution 1778 (2007) adoptée par le Conseil de sécurité à sa 5748e séance, le 25 septembre 2007*, New York, Organisation des Nations unies, 2007.

à EUFOR Tchad/RCA, dont 3 non-membres de l'UE (l'Albanie, la Russie et la Croatie à l'époque), et 20 qui envoient des effectifs sur le terrain³.

Ces éléments interpellent quant à la nature actuelle de la Politique de sécurité et de défense commune de l'UE (PSDC)⁴. EUFOR Tchad/RCA peut en effet être vue à la fois comme la plus « européenne » des opérations de l'UE, mais aussi comme la plus « française » : la plus européenne en raison du nombre d'États participants, mais aussi de leur profil varié, de la France à l'Espagne en passant par l'Irlande, l'Autriche, la Pologne ou la Belgique ; la plus française pour des questions d'effectifs, mais aussi de lieu d'intervention, en plein cœur de ce que les Français aiment à considérer comme leur « pré carré ». De plus, l'Allemagne et le Royaume-Uni, autres puissances européennes importantes, se sont désintéressées de l'opération. EUFOR Tchad/RCA remet sur le devant de la scène plusieurs questionnements qui ont traversé la PSDC depuis ses débuts en 2000 : la PSDC est-elle une manifestation de la volonté affichée par les Européens de faire de l'UE un acteur politique de la gestion des conflits internationaux ? Est-elle un moyen pour la France de promouvoir son agenda politique et sécuritaire en Afrique subsaharienne, en entraînant les autres États membres avec elle ? Les autres États y trouvent-ils également leur compte tout en restant dépendants des capacités et du bon vouloir des principales puissances européennes ? La participation des États neutres comme l'Irlande est-elle au contraire un élément essentiel de ces opérations européennes⁵ ? Voir les Irlandais et les Français mener ensemble une opération militaire d'envergure au cœur

³ Voir la liste des contributions nationales à EUFOR Tchad/RCA tableau 3 (p.159).

⁴ La PSDC s'appelait la PESD (Politique européenne de sécurité et de défense) de 2000 à 2010. Pour des raisons de clarté, j'adopterai le sigle PSDC y compris pour référer à la période antérieure à 2010.

⁵ Pour une introduction aux principaux enjeux de la PSDC voir les chapitres qui y sont consacrés dans Stephan Keukeleire et Jennifer MacNaughtan, *The Foreign Policy of the European Union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2008.

de l'Afrique, sans le soutien de l'OTAN et des Américains, présente à n'en pas douter une situation inédite et qui appelle de nombreux questionnements.

L'action européenne au Tchad et en RCA est inséparable du contexte international du milieu des années 2000, marqué par la guerre du Darfour. La résolution de l'ONU se justifie par un ensemble de menaces pesant sur la stabilité régionale et la sécurité des populations civiles et des organisations humanitaires, en raison de la multiplication des groupes armés transfrontaliers, à l'est du Tchad, au nord-est de la RCA, et à l'ouest du Soudan, c'est-à-dire au Darfour. Mais à cette violence structurelle, présente à divers degrés depuis plusieurs décennies dans la région, s'ajoute la guerre du Darfour qui oppose le gouvernement de Khartoum à divers groupes rebelles et d'opposition depuis le début des années 2000. Ce conflit entraîne la mort d'environ 200 000 personnes et le déplacement de plusieurs centaines de milliers d'autres, 500 000 réfugiés et déplacés internes s'installant alors dans des camps au Tchad et en RCA⁶. Le conflit gagne en visibilité médiatique, alimentant de nombreux débats sur l'inaction internationale à l'encontre ce que certains perçoivent comme un nouveau cas de génocide sur le continent africain, moins d'une décennie après le drame du Rwanda⁷.

Comme en témoigne l'action commune du Conseil de l'UE, l'implication internationale et européenne au Tchad et en RCA a alors pour objectif de remédier en partie aux conséquences néfastes de cette guerre du Darfour sur les pays voisins et d'empêcher une déstabilisation régionale plus poussée. L'UE intervient en appui de l'ONU qui de son côté met en place la

⁶ Alex De Waal, « Darfur and the Failure of the Responsibility to Protect », *International Affairs*, vol. 83, n° 6, 2007, p. 1039-1054. Pour des chiffres à jour, voir le site du UNHCR :

<http://www.unhcr.org/pages/4a02d7fd6.html>

⁷ Sur ce débat voir Scott Straus, « Darfur and the Genocide Debate », *Foreign Affairs*, vol. 84, n° 1, 2005, p. 123-133 ; Eric A. Heinze, « The Rhetoric of Genocide in U.S. Foreign Policy: Rwanda and Darfur Compared », *Political Science Quarterly*, vol. 122, 2007, p. 359-383.

Mission des Nations unies pour le Tchad et la RCA (MINURCAT), dont l'objectif principal est de contribuer à la formation d'une force de police tchadienne, le Détachement intégré de sécurité (DIS), qui doit garantir l'ordre dans les camps de réfugiés et pour la population civile environnante. L'ONU doit également assembler une force de maintien de la paix qui prendra la suite de l'UE à l'échéance de son mandat, au printemps 2009. À ce titre, l'opération EUFOR Tchad/RCA témoigne de la volonté européenne de démontrer sa capacité à contribuer à la gestion des crises internationales en partenariat avec les Nations unies.

Cependant, une opération militaire comme EUFOR Tchad/RCA représente également une intense expérience d'interaction sociale pour les acteurs qui s'y impliquent. Au niveau politique et décisionnel, l'action commune d'octobre 2007 indique qu'à l'instar des autres opérations de la PSDC c'est le Comité politique et de sécurité de l'UE (COPS), comité permanent d'ambassadeurs nationaux à Bruxelles, qui assure le contrôle politique et la direction stratégique d'EUFOR⁸. La décision européenne rappelle également le rôle de coordination que jouent d'autres institutions et comités tels que le Comité militaire de l'UE (CMUE), l'état-major de l'UE (EMUE), ou encore le/la Haut/e représentant/e pour la politique étrangère et de sécurité de l'UE. Une opération de l'UE engage donc une multiplicité d'acteurs « bruxellois », le niveau européen se retrouvant au cœur d'un système complexe de gouvernance et de réseaux dans lequel interviennent les capitales nationales, les acteurs communautaires, l'ONU ou encore les acteurs non gouvernementaux présents sur le terrain. Au niveau stratégique et opérationnel, les militaires nationaux issus de la vingtaine d'États participant à EUFOR Tchad/RCA doivent fixer et mettre en œuvre des objectifs communs pour respecter le mandat et faire de l'opération un succès militaire, sur un terrain éloigné de

⁸ Par la suite, j'utiliserai fréquemment le terme EUFOR ou EUFOR Tchad pour alléger le texte.

plusieurs milliers de kilomètres de l'Europe. Les singularités nationales de ces militaires, qu'elles soient professionnelles ou socioculturelles, sont ainsi amenées à se fondre dans un collectif « européen ».

À la lumière de ces brèves observations, on peut donc s'interroger sur l'influence qu'ont les opérations militaires de la PSDC, à travers les interactions et l'expérience qu'elles génèrent, sur la conception qu'ont les Européens du maintien de la paix internationale et sur les évolutions récentes du processus d'intégration européenne. Ce double questionnement s'adresse essentiellement à deux sous-champs de la science politique dont il sera question dans cette recherche : les études européennes et les études de sécurité en relations internationales. Premièrement, le développement de la politique européenne de défense représente depuis la fin des années 1990 « l'ultime défi » pour les spécialistes de l'intégration européenne, à la fois au niveau politique et au niveau théorique⁹. La défense constitue en effet un des derniers bastions de la souveraineté nationale en Europe, le cœur de ce que Stanley Hoffmann appelait dès les années 1960 la « haute politique », vouée à rester du domaine des États uniquement¹⁰. Nous verrons dans le chapitre suivant, qui fait office de mise en contexte historique et théorique de la PSDC, comment cette dernière a progressivement émergé, et comment elle a été théorisée par les chercheurs spécialistes de l'intégration européenne. Pour quiconque s'intéresse au dépassement de la souveraineté nationale et de l'État à travers le cas de l'UE, l'étude des questions de politique étrangère et de défense est aussi une façon de s'interroger sur la quête identitaire et ontologique de l'UE, et sur l'avenir de l'intégration européenne

⁹ Jolyon Howorth, *L'intégration européenne et la défense: l'ultime défi?*, Paris, Institut d'études de sécurité de l'UE, coll.« Cahiers de Chaillot », n° 43, 2000. Pour plus de détails historiques et théoriques, voir le chapitre 2.

¹⁰ Stanley Hoffmann, « Obsolete or Obsolete? The Fate of the Nation-State and the Case of Western Europe », *Daedalus*, vol. 95, n° 3, 1966, p. 862-915.

depuis que ses ambitions originelles – créer un libre marché et assurer la paix en Europe – ont été accomplies¹¹.

Deuxièmement, l'étude de la PSDC représente un intérêt pour les études de sécurité en relations internationales, plus particulièrement pour l'étude des conflits et du maintien de la paix. En effet, l'article 43 du Traité sur l'UE définit le champ d'application des opérations de la PSDC de la façon suivante :

« Les missions [...] dans lesquelles l'Union peut avoir recours à des moyens civils et militaires, incluent les actions conjointes en matière de désarmement, les missions humanitaires et d'évacuation, les missions de conseil et d'assistance en matière militaire, les missions de prévention des conflits et de maintien de la paix, les missions de forces de combat pour la gestion des crises, y compris les missions de rétablissement de la paix et les opérations de stabilisation à la fin des conflits. Toutes ces missions peuvent contribuer à la lutte contre le terrorisme, y compris par le soutien apporté à des pays tiers pour combattre le terrorisme sur leur territoire ».

Ces missions dites « de Petersberg », du nom du lieu où elles furent définies pour la première fois dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) en 1992, font de l'UE un nouvel acteur du maintien de la paix, plus proche de ce que fait l'ONU que de ce que fait l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)¹². Le terme de « défense commune » est en réalité impropre ou à tout le moins ambigu, dans la mesure où l'UE ne s'occupe pas de la défense du territoire européen, laissant cela à l'OTAN à travers l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord, qui prévoit une clause de défense collective entre pays membres. Certes, les premières interventions de l'UE ont été menées en étroite collaboration avec l'OTAN dans les

¹¹ Christopher J. Bickerton, *European Union Foreign Policy: From Effectiveness to Functionality*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011. Pour une application de la thèse de Bickerton au cas d'EUFOR Tchad/RCA, voir Antoine Rayroux, « Beyond Actorness in EU Crisis Management: Internal Functions of External Peacekeeping », *Journal of European Integration*, vol. 0, n° 0, 2013, p. 1-18. Publié en ligne: <http://dx.doi.org/10.1080/07036337.2012.728212>

¹² Les missions de rétablissement de la paix et les opérations de stabilisation sont un ajout plus récent aux missions de Petersberg telles que définies dans les années 1990.

Balkans¹³ et 22 des 28 membres de l'UE (au 1^{er} juillet 2013) sont également membres de l'OTAN. UE et OTAN sont donc des partenaires proches dans le domaine des politiques de sécurité et de défense. Mais la grande majorité des interventions civiles et militaires de l'UE est menée en soutien ou en complément des actions de l'ONU dans la gestion des crises internationales. EUFOR Tchad/RCA en témoigne d'ailleurs, avec une opération militaire européenne de transition, sur une durée d'un an, intégrée à un mandat plus large de l'ONU. Il est dès lors intéressant de se demander ce que l'UE et la PSDC représentent pour les acteurs européens de la gestion de crises – décideurs politiques, diplomates, fonctionnaires, militaires : l'UE agit-elle en soutien de l'ONU dans la quête d'un « multilatéralisme efficace » pour gérer les crises internationales, comme le proclame la Stratégie européenne de sécurité (SES)¹⁴ ? Est-elle au contraire perçue comme un concurrent ou à tout le moins une organisation dont on considère qu'elle est mieux équipée pour agir efficacement ? Quelle est alors la valeur ajoutée de l'UE et quelles peuvent être les conséquences sur les politiques internationales du maintien de la paix¹⁵ ?

Pour répondre à ces questions, la recherche se focalisera particulièrement sur une catégorie d'acteurs concernés : les militaires déployés en opération, qui sont de par leurs fonctions au cœur de ces problématiques. Ce faisant, cette recherche s'inscrit également dans un troisième champ de la littérature : celui de la sociologie militaire. En effet, de nombreuses études se sont penchées sur la transformation des forces armées européennes ces vingt dernières années, dans

¹³ En particulier l'opération CONCORDIA en Ancienne république yougoslave de Macédoine en 2003 et l'opération EUFOR Althea en Bosnie-Herzégovine à partir de 2004.

¹⁴ Conseil de l'Union européenne, *Une Europe sûre dans un monde meilleur. Stratégie européenne de sécurité*, Bruxelles, Conseil de l'UE, 2003. Publiée le 12.12.2003.

¹⁵ Sur ces débats voir par exemple Thierry Tardy, *Cooperating to Build Peace: The UN-EU Inter-Institutional Complex*, Geneva, GSPC, 2011 ; Joachim Krause et Natalino Ronzitti (dir.), *The EU, the UN and Collective Security: Making Multilateralism Effective*, Abingdon, Routledge, 2012.

le contexte des nouvelles formes de conflits et de l'internationalisation croissante des interventions armées¹⁶. Mais ces recherches n'ont pas jusqu'à présent cherché à déterminer si l'UE jouait un rôle particulier dans ces évolutions. À travers une analyse des pratiques des militaires français et irlandais dans l'opération EUFOR Tchad/RCA, cette thèse tente de déterminer s'il existe pour ces militaires des usages spécifiques et communs de l'UE en matière de maintien de la paix, des façons de faire que l'on ne retrouve pas ailleurs, et qui seraient susceptibles de faire évoluer la façon dont les Européens envisagent la gestion des conflits internationaux. À l'inverse, si les pratiques développées dans le cadre de l'UE ne font que reproduire des manières de faire préexistantes, il s'agira de déterminer d'où proviennent ces pratiques : du cadre national ? De l'OTAN ? De l'ONU ?

D'un point de vue empirique, l'analyse portera sur une comparaison entre la France et l'Irlande dans la PSDC, en prenant EUFOR Tchad/RCA comme exemple d'opération. France et Irlande ont été les deux États les plus impliqués dans cette opération, et cette comparaison offre en outre l'avantage de centrer l'analyse sur deux cas que tout oppose en ce qui concerne la PSDC, aussi bien leurs capacités matérielles que leurs discours et la vision qu'ils ont de ce que devrait être le rôle de l'UE en matière de sécurité. La France est une « grande » puissance qui souhaite faire de la PSDC une politique forte, dotée de capacités matérielles importantes et d'objectifs stratégiques au service d'une « Europe-puissance ». L'Irlande est un « petit » État neutre, non membre de l'OTAN, qui privilégie une PSDC tournée vers le maintien de la paix

¹⁶ Pour une synthèse, voir notamment Anthony Forster, *Armed Forces and Society in Europe*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2006. Voir le chapitre 6 de cette thèse pour davantage de références sur le sujet. Il est important de noter que l'ancrage de cette thèse dans la sociologie militaire reste moins central que la référence aux études européennes et aux études de sécurité. Cette thèse n'est pas une recherche en sociologie militaire et laisse de très nombreux aspects de cette discipline de côté (professionnalisation, relations civilo-militaires, enjeux sociétaux, etc.).

en appui de l'ONU, les Nations unies restant le cadre de référence de la gestion des conflits internationaux¹⁷.

Dans sa plus simple expression, cette recherche souhaite donc répondre à la question suivante : quels sont les effets de l'eupéanisation des opérations de gestion de crises sur la façon dont les Européens appréhendent le processus d'intégration européenne et le maintien de la paix ? Dans cette perspective, l'eupéanisation sera définie comme la création de nouvelles interdépendances et de nouveaux réseaux sociaux à l'échelle européenne, autour d'enjeux spécifiques¹⁸. L'enjeu dont il est question dans cette thèse est la gestion des crises internationales. Précisons d'entrée de jeu que la réflexion ne porte pas sur l'eupéanisation de la PSDC dans son ensemble, mais uniquement sur l'un de ses aspects : les opérations militaires de gestion de crises. D'autres aspects de la PSDC, par exemple les opérations civiles ou la dimension industrielle, sont laissées de côté.

En posant cette question, la recherche procède d'une entreprise de décloisonnement et de normalisation des études européennes, puisqu'elle fait le lien entre différents sous-champs de la science politique et avec la démarche sociologique¹⁹. Plusieurs conclusions possibles sont envisageables. Premièrement, l'eupéanisation de la gestion de crises est susceptible d'entraîner un processus d'adaptation nationale, en France et en Irlande, à cette nouvelle politique européenne « commune » qu'est la PSDC. La PSDC aurait ici un effet partiellement

¹⁷ Voir les chapitres 2, 3 et 4.

¹⁸ Cette définition est inspirée par Neil Fligstein, *Euroclash: The EU, European Identity and the Future of Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2008. Voir le chapitre 2 sur le cadre théorique de la recherche pour une justification de cette posture sociologique dans le cas de la PSDC.

¹⁹ Pour une synthèse de ces débats sur le décloisonnement des études européennes voir par exemple Joseph Jupille et James A. Caporaso, « Institutionalism and the European Union: Beyond International Relations and Comparative Politics », *Annual Review of Political Science*, vol. 2, n° 1, 1999, p. 429-444 ; Alex Warleigh, « Learning from Europe? EU Studies and the Rethinking of "International Relations" », *European Journal of International Relations*, vol. 12, n° 1, 2006, p. 31-51.

contraignant sur les États membres. Deuxièmement et à l'inverse, dans la mesure où la PSDC reste intergouvernementale et contrôlée par les États, il est possible que cette européanisation se caractérise par une capacité de la France et de l'Irlande à projeter leurs préférences et leurs façons de faire à l'échelle européenne. Troisièmement, étant donné l'écart très significatif dans les capacités matérielles de ces deux États, on peut envisager que la France soit en mesure d'imposer ses préférences à l'Irlande, qui devrait quant à elle s'adapter en conséquence. Quatrièmement, il n'est pas impossible cependant qu'en matière idéelle et de culture de sécurité, le modèle irlandais fondé sur le multilatéralisme et la gestion de crises soit plus approprié au contexte de l'UE que le modèle français. Enfin cinquièmement, on cherchera également à savoir si ces différentes dynamiques de projection et d'adaptation font de la PSDC un modèle spécifique de gestion de crises, ou si l'européanisation dans ce domaine n'est rien de plus qu'une forme particulière d'internationalisation, caractérisée par des dynamiques qui existent également ailleurs.

Ces différentes possibilités ne sont pas à proprement parler des hypothèses de recherche, au sens où il ne s'agira pas d'en infirmer certaines au profit des autres. La recherche procède selon une logique abductive plutôt que déductive, partant de l'analyse empirique des pratiques et usages des acteurs européens dans la conduite de la PSDC. En effet, la PSDC est une politique bien vivante si l'on considère qu'entre 2003 et 2013, 28 opérations civiles et/ou militaires ont été mises en œuvre. Aussi modeste que ces opérations puissent être, elles génèrent un apprentissage par l'expérience pour les acteurs impliqués. Le chapitre 2 sera consacré à l'exposition détaillée de ce cadre théorique et méthodologique, qui repose sur le tournant pratique en relations internationales et sur la sociologie des politiques publiques en

études européennes²⁰. C'est cette analyse sociologique par le bas qui permet de déterminer si les pratiques et usages sont semblables dans le cas de la France et de l'Irlande, si les spécificités nationales de l'un ou l'autre l'emportent, et si l'on assiste ou non à une logique de convergence européenne ou tout du moins à un rapprochement dans le cadre de la PSDC.

De fait, la recherche démontre en définitive que le tableau est loin d'être noir ou blanc. Au niveau des idées et du discours (chapitre 3), la France comme l'Irlande s'avèrent en mesure de projeter leurs cultures de sécurité et leurs préférences à l'échelle européenne, alors même que les deux États ont une vision opposée de la PSDC. Ce paradoxe apparent tient en bonne partie au mode de fonctionnement intergouvernemental de la PSDC, qui oblige à produire un discours européen ambigu susceptible de satisfaire les différentes préférences nationales des États membres. En ce qui concerne les capacités matérielles et institutionnelles (chapitre 4), la France est sans surprise plus à même que l'Irlande de projeter ses préférences au niveau européen, et d'avoir de l'influence sur la définition et le fonctionnement de la PSDC. Il est cependant intéressant de noter que l'Irlande a délibérément choisi de mobiliser une partie significative de ses ressources limitées sur la politique étrangère de l'UE en Afrique et sur la dimension militaire de la PSDC, afin de faire valoir ses intérêts sur ces enjeux. Ces deux chapitres, qui portent sur les pratiques de la France et de l'Irlande à l'égard des opérations militaires de l'UE dans leur ensemble, dressent donc un panorama plus nuancé que ce à quoi on aurait pu s'attendre. Ce constat permet alors de comprendre la nature des relations sociales entre les acteurs français et irlandais dans le cas particulier d'EUFOR Tchad/RCA (chapitre 5). En plaçant successivement le regard sur différents contextes d'interaction sociale de

²⁰ Sophie Jacquot et Cornelia Woll (dir.), *Les usages de l'Europe: acteurs et transformations européennes*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; Emanuel Adler et Vincent Pouliot, *International Practices*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2011.

l'opération – Bruxelles, l'état-major de l'opération, le terrain – l'analyse montre que plus on s'éloigne du temps et du lieu de la décision politique, plus une logique professionnelle commune, celle des militaires en opération, se substitue aux luttes de pouvoir et conflits d'intérêts nationaux. Si ces divergences s'estompent progressivement au niveau opérationnel, sans toutefois jamais disparaître, c'est parce qu'une opération militaire comme EUFOR Tchad/RCA représente pour les militaires irlandais un contexte favorable, qui leur permet de mobiliser leurs ressources, leur légitimité et leur savoir-faire dans le maintien de la paix internationale. Les Irlandais parviennent ainsi à être reconnus comme des interlocuteurs légitimes par les Français, ce qui favorise une logique d'action commune. Reste alors à s'interroger sur les usages communs que ces militaires français et irlandais font de la PSDC (chapitre 6). L'analyse montre que les opérations militaires de la PSDC constituent une forme hybride de gestion de crises, faite de pratiques héritées à la fois de l'ONU et de l'OTAN. Pour les militaires, la PSDC s'affirme alors comme une alternative privilégiée par rapport au maintien de la paix onusien, souvent perçu comme moins flexible et moins efficace. Cependant, la PSDC présente également pour ces militaires tout un ensemble d'opportunités stratégiques en termes de revendications professionnelles ou de carrières. À ce titre, il existe un certain nombre d'usages spécifiques de l'Europe pour ces acteurs. Le chapitre de conclusions opère ensuite un bilan de l'analyse comparative et des contributions théoriques et empiriques de la thèse. L'accent y est notamment mis sur les dynamiques différenciées de l'eupéanisation selon le contexte que l'on observe, sur l'absence de convergence politique dans le fonctionnement de la PSDC en dépit des logiques d'action communes qui se dégagent chez les militaires, et sur l'avenir de la relation UE-ONU-OTAN dans la gestion des crises internationales.

Pour conclure cette introduction, et avant de procéder à la mise en contexte historique et théorique de la PSDC dans le chapitre suivant, quelques précisions supplémentaires s'imposent sur le choix d'EUFOR Tchad/RCA comme contexte d'observation des pratiques françaises et irlandaises. Premièrement, EUFOR Tchad/RCA est une opération uniquement militaire, et non civilo-militaire, ce que l'UE cherche pourtant à promouvoir dans le développement de la PSDC. À juste titre, on pourrait en déduire qu'EUFOR Tchad n'est pas représentative de ce qu'est la PSDC aujourd'hui. Cependant, ce n'est pas l'important dans le cadre de cette recherche, dont l'objectif est de montrer dans quelle mesure la PSDC est source de pratiques et d'évolutions politiques communes pour les États qui y prennent part. Sélectionner une opération uniquement militaire devient alors pertinent et constitue un choix méthodologique plus robuste, dans la mesure où la dimension militaire est celle qui est le moins susceptible de faire l'objet de consensus et de dynamiques communes pour les États membres. Deuxièmement, il est logique de sélectionner une intervention « africaine », car c'est depuis la deuxième moitié des années 2000 le continent sur lequel l'UE porte la grande majorité de ses efforts en termes de gestion de crises. Cette tendance s'est particulièrement affirmée dans le discours européen suite à l'adoption du partenariat stratégique Afrique-UE en 2007, qui inclut un chapitre paix et sécurité dont l'objectif principal est le renforcement des capacités africaines de maintien de la paix²¹. Entre 2003 et 2013, 14 des 28 interventions de la PSDC ont concerné le continent africain, sans compter les programmes européens de soutien financier apporté aux opérations de paix africaines, en Somalie ou en RCA. Enfin troisièmement, l'objectif de cette recherche n'est pas de procéder à une évaluation d'EUFOR

²¹ Alex Vines, « Rhetoric from Brussels and Reality on the Ground: The EU and Security in Africa », *International Affairs*, vol. 86, n° 5, 2010, p. 1091-1108 ; Adekeye Adebajo et Kaye Whiteman (dir.), *The EU and Africa: From Eurafrique to Afro-Europa.*, London, C. Hurst & Co., 2012.

Tchad/RCA, sa raison d'être, les difficultés de sa mise en œuvre, et surtout son succès ou son échec²². Sur ce dernier aspect, la plupart des analyses sérieuses sur le sujet, qu'il s'agisse de contributions académiques ou de rapports d'organisations non gouvernementales (ONG), concède d'ailleurs que le bilan de l'opération est très délicat à réaliser, dépendamment des critères choisis : si l'on s'en tient au mandat officiel fixé par l'ONU, l'UE est effectivement parvenue à améliorer la sécurité et à faciliter le travail des humanitaires durant son année de présence sur le terrain ; mais à moyen terme, la situation n'a guère évolué, le mandat ayant été peu adapté à la réalité du terrain, caractérisé par le banditisme plutôt que par des attaques organisées de groupes rebelles²³. Plutôt que de chercher à trancher cette question, la recherche partira de l'observation, déjà établie lors des recherches sur les opérations précédentes de la PSDC, que ces dernières servent une logique interne d'évolution de l'intégration européenne autant qu'une logique externe d'efficacité sur le terrain. C'est avec ce postulat en tête que les pratiques et usages de l'Europe militaire seront étudiés.

²² EUFOR Tchad/RCA a déjà fait l'objet d'un grand nombre de publications qui lui sont spécifiquement consacrées, ce qui témoigne d'ailleurs du grand intérêt scientifique pour les opérations de la PSDC. Sur les motivations politiques de l'opération : Bruno Charbonneau, « What Is So Special about the European Union? EU-UN Cooperation in Crisis Management in Africa », *International Peacekeeping*, vol. 16, n° 4, 2009, p. 546-561 ; Frédéric Mérand et Haingo Mireille Rakotonirina, « La force européenne au Tchad et en Centrafrique: le baptême du feu », *Politique africaine*, vol. 114, 2009, p. 105-125 ; Giovana Bono, « The EU's Military Operation in Chad and the Central African Republic: An Operation to Save Lives? », *Journal of Intervention and Statebuilding*, vol. 5, n° 1, 2011, p. 23-42. Sur les difficultés de la mise en œuvre et les défis logistiques : Björn H. Seibert, *African Adventure? Assessing the European Union's Intervention in Chad and the Central African Republic*, Boston, Massachusetts Institute of Technology, 2007 ; Alexander Mattelaer, *The Strategic Planning of EU Military Operations - The Case of EUFOR Tchad/RCA*, Institute for European Studies, VUB, 2008 ; Björn H. Seibert, *Operation EUFOR Tchad/RCA and the European Union's Common Security and Defense Policy*, Carlisle, Strategic Studies Institute. U.S. Army War College, 2010. Sur la faible efficacité et le manque de valeur ajoutée de l'opération : Hylke Dijkstra, « The Military Operation of the EU in Chad and the Central African Republic: Good Policy, Bad Politics », *International Peacekeeping*, vol. 17, n° 3, 2010, p. 395-407 ; Jean-Yves Haine, « The Failure of a European Strategic Culture - EUFOR Chad: The Last of its Kind? », *Contemporary Security Policy*, vol. 32, n° 3, 2011, p. 582-603 ; Giovanna Bono, « The Impact of the Discourse of the "Politics of Protection": The Case of the EU and UN Policing and Military Missions to Chad (2007–2010) », *African Security*, vol. 5, n° 3-4, 2012, p. 179-198 ; David Styan, « EU Power and Armed Humanitarianism in Africa: Evaluating ESDP in Chad », *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 25, n° 4, 2012, p. 651-668.

²³ Pour des références supplémentaires sur cet aspect voir Antoine Rayroux, « Beyond Actorness in EU Crisis Management », *op. cit.*, p. 5. Voir aussi les rapports réguliers d'*International Crisis Group*.

1. De la Communauté européenne de défense à la Politique de sécurité et de défense commune : histoire et théories de la sécurité européenne

Introduction

L'historiographie de l'UE retient généralement que cette dernière est née de la mise en commun progressive de certains secteurs d'activité économique, à commencer par le charbon et l'acier au début des années 1950. Par petits pas et transferts progressifs de compétence dans des secteurs de plus en plus nombreux, et suivant une institutionnalisation croissante, ce qui était au départ une communauté économique destinée à favoriser le libre marché s'est peu à peu transformé en union politique d'un genre nouveau. Suivant ce narratif, la supranationalisation progressive de l'UE et le développement de compétences relevant de la haute politique (politique étrangère, sécurité, défense) sont une évolution logique.

Cette vision est cependant simpliste et elle reflète mal les nombreux heurts historiques de l'intégration européenne¹. Dès 1950, le projet d'unification de l'Europe c'est aussi la défense, et le dépassement des armées nationales. En août 1950, le Président du Conseil français René Pleven propose, suivant la volonté de Jean Monnet et sous la pression des États-Unis, un projet d'armée européenne qui permettrait notamment de réarmer l'Allemagne dans un cadre supranational. L'initiative française, concomitante du plan Schuman pour la Communauté

¹ Mark Gilbert, « Narrating the Process: Questioning the Progressive Story of European Integration », *Journal of Common Market Studies*, vol. 46, n° 3, 2008, p. 641-662.

européenne du charbon et de l'acier (la CECA), et qui suit une logique sectorielle comparable, a pour objectif de diluer le réarmement allemand dans la popularité ambiante de l'Europe². S'intéresser à la défense commune en Europe, c'est donc replacer cette dernière dans un processus sociopolitique vieux de soixante ans, bien plus long que ne le suggère la création institutionnelle officielle de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) dans le traité de Maastricht en 1992, et celle de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD, devenue PSDC depuis) dans celui de Nice en 2000.

Cette mise en contexte historique fait l'objet de ce chapitre. Surtout, elle sera l'occasion de brosser un rapide état des lieux des principales approches théoriques qui ont été successivement mobilisées en relations internationales et en études européennes pour expliquer l'émergence la PSDC. Ces différentes théories correspondent le plus souvent à des phases historiques précises de l'évolution de la politique de sécurité européenne. Aujourd'hui, il n'est pas surprenant que la situation soit caractérisée par une domination des approches théoriques dites de moyenne portée, au premier rang desquelles le paradigme de la gouvernance de la sécurité. Cela correspond à une situation institutionnelle particulière de la PSDC, politique intergouvernementale mais caractérisée par de plus en plus d'éléments de supranationalisme. Ce chapitre a donc également pour objectif de mettre en évidence les limites des grandes théories dans le cas de la PSDC, et ainsi de justifier l'approche théorique qui sera adoptée dans cette recherche : une approche de moyenne portée et contextualisée.

² Philippe Buton, « La CED, L'Affaire Dreyfus de la Quatrième République ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 84, n° 4, 2004, p. 43-59.

1.1. L'illusoire dépassement de la souveraineté nationale dans le domaine de la défense

Événements historiques

Le plan Pleven lancé en 1950 propose la création d'une armée européenne placée sous le contrôle d'un Conseil des ministres d'une Communauté européenne de défense (CED) et d'un Commissariat, regroupant les six États fondateurs de la CECA – Allemagne (RFA), Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas. Cette armée européenne permettrait d'intégrer des unités allemandes, sans pour autant recréer un état-major national, et serait dotée d'un budget et d'un armement communs³.

Malgré les réticences, le traité de Paris signe l'acte fondateur de la CED le 27 mai 1952. Mais alors que cinq des six États parties prenantes le ratifient ou s'apprêtent à le faire, la controverse fait rage en France et débouche sur ce que l'on dénomme depuis « la querelle de la CED », suivant le titre de l'ouvrage collectif publié sur le sujet par Raymond Aron et Daniel Lerner deux ans plus tard⁴. Le traité est rejeté par l'Assemblée nationale française le 30 août 1954. Parmi les nombreuses raisons invoquées par Aron et Lerner, on trouve l'opposition des Gaullistes au réarmement allemand et à la perte d'indépendance de la France, le refus des communistes de créer une armée occidentale qui viendrait sanctifier davantage l'opposition entre les blocs, mais aussi de nombreuses oppositions à l'intérieur même des partis, et le sentiment généralisé qu'avec la fin de la guerre de Corée, le réarmement se fait moins urgent.

³ Marie-Thérèse Bitsch, *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*, Paris, Editions Complexe, 2008, p. 85.

⁴ Raymond Aron et Daniel Lerner (dir.), *La querelle de la C.E.D. Essais d'analyse sociologique*, Paris, Armand Colin, 1956.

Le clivage de l'opinion publique française est si sensible que les deux auteurs vont jusqu'à évoquer une comparaison avec l'affaire Dreyfus qui, pour exagérée qu'elle soit, témoigne de l'état d'esprit ambiant⁵.

Conséquence immédiate de cet échec, de nouveaux accords sont signés à Paris le 23 octobre 1954, par lesquels la RFA et l'Italie adhèrent à l'OTAN et créent en compagnie du Royaume-Uni et des quatre autres États européens l'UEO. L'Allemagne se réarme donc dans un cadre transatlantique, alors que l'UEO, organisation européenne héritée du traité de Bruxelles (1948), est chargée d'assurer la coopération militaire entre les sept États signataires et de contrôler le réarmement en Europe⁶. À dater de cette période, la défense européenne devient la prérogative de l'OTAN, l'UEO restant dans l'ombre jusqu'aux années 1980. L'échec ou la portée limitée des initiatives « européennes » ultérieures, comme les plans Fouchet en octobre 1961 ou le traité de l'Élysée le 22 janvier 1963, qui inclut une entente franco-allemande de principe sur la coopération dans le domaine de la défense, ne feront que renforcer cette tendance. Lors du traité de l'Élysée, l'Allemagne impose en effet la reconnaissance de la primauté de l'OTAN sur la sécurité européenne, ce qui fait suite à l'initiative manquée de De Gaulle, deux ans auparavant, de lancer un projet de communauté politique européenne intergouvernementale en matière de défense, dont l'OTAN et la Commission européenne auraient été exclus.

⁵ Philippe Buton, « La CED, L'Affaire Dreyfus de la Quatrième République ? », *op. cit.* Il faut cependant noter que les débats n'ont pas fait rage uniquement en France. Les partis de gauche en Belgique s'opposent à la CED pour les mêmes raisons que les communistes français, et en Italie, le gouvernement menace de ne pas ratifier le traité si ses revendications territoriales sur la question de Trieste ne sont pas réglées. Voir André Dumoulin et Eric Remacle, *L'Union de l'Europe occidentale: phénix de la défense européenne*, Bruxelles, Bruylant, 1998, p. 22-27.

⁶ Marie-Thérèse Bitsch, *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*, *op. cit.*, p. 95-96.

Intergouvernementalisme et néofonctionnalisme

Pour un réaliste comme Aron, l'échec de la CED, projet politique ambitieux de dépassement de la souveraineté nationale dans le domaine de la défense, n'a rien de surprenant. Cette observation est même un des fondements de l'approche théorique intergouvernementaliste que développe à partir de cette époque Stanley Hoffmann dans les études européennes⁷. Hoffmann procède à une distinction entre « basse politique » (*low politics*) et « haute politique » (*high politics*) et considère que tout abandon ou partage de souveraineté dans les secteurs qui touchent à cette dernière est illusoire⁸. Dans cette perspective, une politique de sécurité et de défense commune de l'UE est peu probable, et si celle-ci finit malgré tout par émerger, ce qui est le cas depuis les années 1990, elle ne peut être qu'intergouvernementale, contrôlée par les principales puissances européennes, et ne représenter guère plus qu'un compromis à minima entre les États membres. Le fait que la Communauté économique européenne n'ait vu se réaliser aucun projet politique commun d'envergure en matière de sécurité et de défense pendant les quarante années qui ont suivi l'échec de la CED a longtemps donné un grand crédit à cette vision intergouvernementaliste.

Mais cette absence d'avancée de l'intégration européenne dans le domaine de la défense a également eu pour conséquence un désintérêt marqué du néofonctionnalisme, l'autre grand courant théorique des études européennes, pour ces questions. Le néofonctionnalisme repose sur le postulat de l'engrenage (*spill over*) d'un secteur politique à l'autre, qui amène progressivement les États à céder leur contrôle politique à des organes supranationaux qui

⁷ Hoffmann est d'ailleurs lui-même l'auteur d'un chapitre dans l'ouvrage collectif d'Aron et Lerner.

⁸ Stanley Hoffmann, « Obsolete or Obsolete? The Fate of the Nation-State and the Case of Western Europe », *Daedalus*, vol. 95, n° 3, 1966, p. 862-915 ; Stanley Hoffmann, *The European Sisyphus: Essays on Europe, 1964-1994*, Boulder, Westview Press, 1995.

gèrent ces secteurs d'activité mis en commun. Mais son principal instigateur Ernst Haas a lui-même fini par considérer que la logique du *spill over* n'était pas nécessairement destinée à s'étendre à tous les secteurs d'activité, en particulier ceux de la haute politique⁹. De plus, le néofonctionnalisme se préoccupe avant tout du rôle joué par les acteurs non-étatiques – Commission européenne, Cour de justice, groupes d'intérêts – dans le processus d'intégration, autant d'acteurs dont la voie compte peu ou pas du tout sur les questions de défense. Pour cette raison, il faudra attendre les années 1990 et 2000, et les débuts d'une politique européenne commune de l'industrie de défense pour voir apparaître quelques très rares travaux d'inspiration néofonctionnaliste sur le sujet¹⁰. Paradoxalement, alors que le néofonctionnalisme et l'intergouvernementalisme sont en tous points opposés sur leur vision de l'intégration européenne, tous deux se sont donc retrouvés sur l'idée que la défense ne semblait pas devoir être concernée par cette logique d'intégration, en tout cas pas à court et moyen terme¹¹.

Il convient aussi de mentionner brièvement la variante libérale de l'intergouvernementalisme, apparue plus tardivement sous l'impulsion d'Andrew Moravcsik¹². Elle aussi n'a pas fait l'objet d'une réflexion très poussée sur les questions de sécurité, car elle met avant tout l'accent sur la dimension économique de la coopération internationale, les gouvernements étant incités par leurs groupes d'intérêts nationaux à déléguer une partie de leur souveraineté à

⁹ Ernst B. Haas, « International Integration: The European and the Universal Process », *International Organization*, vol. 15, n° 3, 1961, p. 366-392.

¹⁰ Burkard Schmitt, *De la coopération à l'intégration: les industries aéronautique et de défense en Europe*, Paris, Institut d'études de sécurité de l'UE, coll.« Cahiers de Chaillot », n° 40, 2000.

¹¹ Hanna Ojanen, « The EU and NATO: Two Competing Models for a Common Defence Policy », *Journal of Common Market Studies*, vol. 44, n° 1, 2006, p. 57-76 ; René Schwok, « Le rôle international de l'UE et les théories de l'intégration européenne », dans René Schwok et Frédéric Mérand (dir.), *L'Union européenne et la sécurité internationale. Théories et pratiques*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, coll.« Publications de l'Institut européen de l'Université de Genève », 2009, p. 43-57.

¹² Andrew Moravcsik, *The Choice for Europe: Social Purpose and State Power from Messina to Maastricht*, Ithaca, Cornell University Press, 1998.

l'échelle européenne. Moravcsik lui-même ne mentionne quasiment pas la PESC et la PSDC dans ses travaux ultérieurs¹³, et à de rares exceptions près, on ne trouve pas de travaux sur la défense européenne qui revendiquent une telle approche théorique¹⁴.

Réalisme et néoréalisme

À la différence de l'intergouvernementalisme en études européennes, les approches réalistes en relations internationales ont produit de nombreuses réflexions sur la politique de sécurité et de défense de l'UE. Les réalistes classiques font traditionnellement preuve d'un fort scepticisme à l'égard de cette politique. Pour eux, il ne saurait y avoir de politique étrangère autre que celle de l'État, et la coopération entre États européens est nécessairement minimale et dépendante de la volonté (souvent mauvaise) des « trois grands » : Allemagne, France, Royaume-Uni¹⁵. Ces réalistes critiquent également l'absence d'une vision stratégique européenne adaptée aux nouveaux enjeux de sécurité internationaux, et surtout ils affirment qu'une politique de sécurité et de défense commune serait source de division avec les États-Unis et nuirait à la sécurité internationale.

Avec le développement institutionnel de la PSDC au cours des années 2000, le courant réaliste a du revoir une partie de ses arguments, et il a été contraint d'admettre qu'un certain niveau de

¹³ René Schwok, « Le rôle international de l'UE et les théories de l'intégration européenne », *op. cit.*, p. 51.

¹⁴ Pour une exception voir Moritz Weiss, *Transaction Costs and Security Institutions: Unravelling the ESDP*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2011. Une autre recherche qui se revendique de l'intergouvernementalisme libéral, mais qui dans les faits s'en écarte beaucoup, est celle de Robert Dover, *Europeanization of British Defence Policy*, Aldershot, Ashgate, 2007.

¹⁵ Catherine Gegout, *European Foreign and Security Policy: States, Power, Institutions, and American Hegemony*, Toronto, University of Toronto Press, 2010 ; Sten Rynning, « Realism and the Common Security and Defence Policy », *Journal of Common Market Studies*, vol. 49, n° 1, 2011, p. 23-42. Voir ci-dessous pour une distinction entre différents types d'approche réaliste.

coopération existait dans le domaine de la défense, y compris en ce qui concerne les affaires militaires. Conformément à la tournure prise par les débats théoriques en relations internationales, les réalistes se sont constitués en deux camps. Le premier est celui des néoréalistes, qui mettent l'accent sur la dimension structurelle et l'équilibre des puissances. Pour les néoréalistes, l'émergence de la PESC dans les années 1990 est due à l'évolution de la structure du système international et européen après la guerre froide. Avec l'unipolarité américaine et son désengagement militaire de l'Europe, le risque d'un vide de puissance (*power vacuum*) sur le continent européen et d'un retour de l'Allemagne réunifiée comme hégémon régional ont conduit la France et le Royaume-Uni à doter l'Europe d'une politique de sécurité commune¹⁶. La PESC a eu pour objectif de rallier l'Allemagne et de réduire la dépendance militaire envers les États-Unis, des arguments qui rappellent ceux de la CED dans les années 1950.

Cette thèse dite du *soft-balancing* de la puissance américaine à l'échelle internationale est cependant critiquée par de nombreux auteurs, qui considèrent que la PESC/PSDC est avant tout guidée par des considérations de sécurité régionale et d'économies d'échelle dans le domaine de la défense, et ne poursuit pas d'objectifs militaires ambitieux¹⁷. Par conséquent, la majorité des auteurs réalistes qui s'intéressent aujourd'hui à la PESC/PSDC font partie du courant réaliste dit néo-classique. Ces derniers considèrent que les facteurs structurels mis en avant par les néoréalistes sont des explications nécessaires mais non suffisantes du

¹⁶ Adrian Hyde-Price, *European Security in the Twenty-First Century: The Challenge of Multipolarity*, Abingdon, Routledge, 2007 ; Seth G. Jones, *The Rise of European Security Cooperation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007. Une application de cette approche néoréaliste aux interventions militaires de l'UE en Afrique est proposée par Michael F. Kluth, « The European Union and sub-Saharan Africa – From Intervention Towards Deterrence? », *African Security Review*, vol. 22, n° 1, 2013, p. 19-29.

¹⁷ Stephen G. Brooks et William C. Wohlforth, « Hard Times for Soft Balancing », *International Security*, vol. 30, n° 1, 2005, p. 91-93 ; Jolyon Howorth et Anand Menon, « Still Not Pushing Back: Why the European Union Is Not Balancing the United States », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 53, n° 5, 2009, p. 727-744.

développement de la politique de défense européenne. À cela, il convient d'ajouter des facteurs nationaux tels que le *leadership* exercé par les exécutifs français ou britannique (dans le développement institutionnel ou la conduite des opérations de l'UE), les contraintes matérielles dues à la baisse des budgets de défense, ou encore un certain rapprochement des cultures stratégiques des principales puissances européennes¹⁸.

1.2. Coopération politique et relations extérieures : les débuts d'une approche européenne commune

Évolutions historiques

Les échecs des années 1950 et 1960 sonnent le glas des grandes ambitions en matière de défense européenne commune, mais ne sont pas pour autant sans conséquences. En 1970 est lancée la Coopération politique européenne (CPE) à la suite du rapport de Luxembourg rédigé par le diplomate belge Étienne Davignon. Ce rapport Davignon prévoit la mise en place d'un forum intergouvernemental, informel, et non contraignant, d'échange d'information et de coopération entre États membres de la CEE sur les questions de politique étrangère. Concrètement, quatre initiatives principales sont prises dans le cadre de la CPE : une rencontre semestrielle des ministres des affaires étrangères des États membres, l'institution d'un Comité politique composé des directeurs des affaires politiques des ministères des affaires étrangères, l'instauration d'un correspondant européen au sein de chaque ministère, et enfin la mise en

¹⁸ Barry Posen, « European Union Security and Defense Policy: Response to Unipolarity? », *Security Studies*, vol. 15, n° 2, 2006, p. 149-186 ; Tom Dyson, *Neoclassical Realism and Defence Reform in Post-Cold War Europe*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2010 ; Asle Toje et Barbara Kunz (dir.), *Neoclassical Realism in European Politics: Bringing Power Back in*, Manchester, Manchester University Press, 2012.

œuvre du COREU, un réseau de communication crypté pour faciliter l'échange d'informations entre les capitales¹⁹.

La CPE s'est volontairement dotée d'un agenda politique modeste, suite aux échecs des initiatives précédentes plus ambitieuses. Dans son livre sur le sujet, « l'euro-diplomate » britannique Simon Nuttall dépeint dans les détails le fonctionnement de la CPE, et sa propre expérience vue de l'intérieur²⁰. Le forum y est décrit comme un club privé de diplomates, aux pouvoirs presque exclusivement déclaratoires et non-contraignants, en raison de la volonté des États membres, en particulier la France et le Royaume-Uni, de conserver la mainmise sur les questions diplomatiques. Les réalisations concrètes de la CPE resteront donc limitées, si l'on exclut de rares cas comme l'imposition de sanctions économiques envers le régime d'apartheid en Afrique du Sud dans les années 1980, ou les avancées d'une position diplomatique européenne commune sur le conflit israélo-palestinien. De plus, la CPE devra attendre l'Acte unique européen de 1987 pour être dotée d'un secrétariat permanent à Bruxelles. En dépit de la modestie de ces résultats politiques, plusieurs auteurs, qui ont ensuite analysé l'émergence de la PESC, notent que c'est à la CPE que l'on doit le développement, au sein de l'UE, d'un « réflexe de coordination » et de consultation entre les États membres sur les enjeux de politique étrangère²¹. Certaines études insistent par exemple sur le rôle joué par

¹⁹ Simon J. Nuttall, *European Political Co-operation*, Oxford, Oxford University Press, 1992.

²⁰ *Ibid.* Pour une autre contribution académique incluant les témoignages de praticiens impliqués dans les activités de la CPE, voir aussi Elfriede Regelsberger, Philippe de Schoutheete et Wolfgang Wessels, *Foreign Policy of the European Union: From EPC to CFSP and Beyond*, London, L. Rienner, 1997.

²¹ Michael E. Smith, *Europe's Foreign and Security Policy: The Institutionalization of Cooperation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004 ; Mai'a K. Davis Cross, *The European Diplomatic Corps: Diplomats and International Cooperation from Westphalia to Maastricht*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2007.

la CPE dans l'harmonisation progressive du vote des États européens au sein de l'assemblée générale de l'ONU²².

Parallèlement à la CPE, la Communauté économique européenne a vu se développer dès les années 1960 ses activités en matière de relations extérieures, en raison des compétences qui lui ont été attribuées dans le domaine du commerce, de l'aide au développement international, et de l'aide humanitaire. C'est notamment la Communauté qui négocie depuis lors les accords commerciaux de l'UE et de ses États membres au sein de l'Organisation mondiale du commerce²³. Par ailleurs, la Commission européenne administre sept milliards d'euros annuels d'aide publique au développement, ce qui en fait indirectement un acteur important de la résolution des conflits, en s'attaquant aux causes socio-économiques et culturelles de ces derniers, par l'entremise du principe de conditionnalité politique de l'aide²⁴. Jusqu'à l'adoption du traité de Lisbonne et la mise en place du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) en 2009, la Commission disposait de trois directions générales impliquées plus ou moins directement dans les relations extérieures – la DG Relex, mais également les directions générales Développement et Élargissement – ainsi que deux bureaux consacrés à l'administration des programmes de coopération au développement et d'aide humanitaire – Europeaid et Echo. Si la politique étrangère et de sécurité est restée essentiellement dans les mains des États, la Communauté européenne a su se tailler un rôle non négligeable dans les relations avec les pays tiers, en particulier à partir de 1975, avec la signature de la convention

²² Helen Young et Nicholas Rees, « EU Voting Behaviour in the UN General Assembly, 1990-2002: The EU's Europeanising Tendencies », *Irish Studies in International Affairs*, vol. 16, n° 1, 2005, p. 193-207.

²³ Sophie Meunier, *Trading Voices: The European Union in International Commercial Negotiations*, Princeton, Princeton University Press, 2007.

²⁴ Federico Santopinto, « L'UE et la gestion de crises : le rôle de la Commission européenne », dans Barbara Delcourt, Marta Martinelli et Emmanuel Klimis (dir.), *L'Union européenne et la gestion de crises*, Bruxelles, Editions de l'Université libre de Bruxelles, 2008, p. 51.

de Lomé. Cet accord de partenariat entre la CEE et 46 pays d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, a été progressivement renouvelé et élargi, pour inclure aujourd’hui 79 États partenaires dans la coopération internationale.

Institutionnalisme

Le développement progressif et incrémental de la coopération européenne en matière de politique étrangère, grâce à l’émergence de la CPE, a fait naître un intérêt pour les recherches inspirées de l’institutionnalisme historique, un courant théorique qui relève de la politique comparée plutôt que des relations internationales²⁵. Dans la politique étrangère européenne, la réflexion qui est la plus représentative de ce courant est celle de Michael E. Smith sur « l’institutionnalisation de la coopération » européenne²⁶. Smith part du constat qu’en dépit de la préservation de la souveraineté nationale sur les questions de politique étrangère et de sécurité, les États ont su accroître progressivement leur coopération. Cette évolution incrémentale et non anticipée, dominée par la règle du consensus, tient en trois étapes historiques : d’abord, la création de la CPE, qui a initié une logique de consultation et de socialisation des élites ; puis, le développement d’un réseau transgouvernemental de la CPE, caractérisé par un échange accru d’informations, la création de groupes de travail, et la multiplication des rencontres formelles et informelles ; enfin, l’institutionnalisation officielle de ce processus au moment du traité de Maastricht, avec la création de la PESC. La réflexion

²⁵ Paul Pierson, « The Path to European Integration. A Historical Institutionalist Analysis », *Comparative Political Studies*, vol. 29, n° 2, 1996, p. 123-163.

²⁶ Michael E. Smith, *Europe’s Foreign and Security Policy: The Institutionalization of Cooperation*, *op. cit.*

de Smith rejoint ici d'autres courants théoriques comme le transgouvernementalisme et le constructivisme, dont il sera question plus tard dans ce chapitre.

Au sein de ces approches institutionnalistes, dans une perspective plus libérale qu'historique cependant, il est également intéressant de mentionner brièvement la réflexion des auteurs qui se sont penchés sur l'UE et ses États membres comme « acteurs » de la politique étrangère, et l'interaction entre ces deux niveaux de pouvoir national et européen²⁷. Hill analyse la politique étrangère de l'UE comme un système de relations extérieures dans lequel les États et les contextes nationaux jouent un rôle central. Lui aussi considère la CPE comme l'élément déclencheur d'une coordination accrue entre ces États. Cependant, à la différence de Smith, il y voit simplement une démarche rationnelle de leur part, et il met l'accent sur les bénéfices de la coopération. Cependant, le système décisionnel complexe qui en résulte amoindrit la capacité à mener une politique étrangère européenne commune, ce qui est un frein à l'affirmation de l'UE comme acteur international. Cette réflexion sur l'apport des théories institutionnalistes à l'analyse du potentiel et des limites de la PESC et la PSDC dans son fonctionnement au quotidien s'est depuis poursuivie²⁸.

²⁷ Christopher Hill (dir.), *The Actors in Europe's Foreign Policy*, Abingdon, Routledge, 1996 ; Charlotte Bretherton et John Vogler, *The European Union as a Global Actor*, 2^e éd., New York, Routledge, 2006 ; Reuben Wong et Christopher Hill (dir.), *National and European Foreign Policy: Towards Europeanization*, Abingdon, Routledge, 2011. La réflexion de Bretherton et Vogler ne porte pas uniquement sur la politique étrangère, de sécurité et de défense, mais deux chapitres y sont consacrés dans l'ouvrage.

²⁸ Anand Menon, « Power, Institutions and the CSDP: The Promise of Institutional Theory », *Journal of Common Market Studies*, vol. 49, n° 1, 2011, p. 83-100.

Libéralisme

Au-delà du cas de la CPE, le développement des relations extérieures de la Communauté européenne, fondé sur l'interdépendance économique, la coopération avec les organisations internationales et les États tiers, et le rôle joué par les acteurs non-étatiques (Commission, ONG...) trouve naturellement un écho favorable dans la théorie libérale des relations internationales. En particulier, la notion de puissance civile utilisée par François Duchêne pour caractériser la CEE dans les années 1970 s'inspire directement de la pensée libérale, qui met l'accent sur la dimension diplomatique et commerciale, mais non militaire, de la puissance²⁹. Avec le développement de la PESC puis de la PSDC, l'argument de la puissance uniquement civile a perdu de son influence au profit du débat sur la dimension normative de la puissance européenne³⁰. La notion de puissance civile conserve cependant certains partisans, qui se consacrent en particulier au rôle de l'UE dans la politique internationale des droits de l'homme et de la promotion de la démocratie, et qui y voient la seule façon dont l'Union peut faire valoir sa spécificité comme acteur du système international³¹. La persistance de la notion de puissance civile bénéficie en outre du flou qui entoure sa définition et ses caractéristiques, Duchêne lui-même ayant en réalité peu développé cet aspect dans sa réflexion³².

²⁹ Franck Petiteville, « Le rôle international de l'UE et les théories des relations internationales », dans René Schwok et Frédéric Mérand (dir.), *L'Union européenne et la sécurité internationale. Théories et pratiques*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, coll.« Publications de l'Institut européen de l'Université de Genève », 2009, p. 63-64.

³⁰ Les deux notions sont théoriquement difficiles à distinguer, la puissance civile étant elle-même traitée de façon très normative dans la littérature. Pour plus de détails sur ce débat, voir la section suivante et les théories constructivistes.

³¹ Voir notamment Karen E. Smith, *European Union Foreign Policy In A Changing World*, 2^e éd., Cambridge, Polity Press, 2008.

³² Jan Orbie, « Civilian Power Europe: Review of the Original and Current Debates », *Cooperation and Conflict*, vol. 41, n° 1, 2006, p. 123-128.

Une autre émanation de la théorie libérale des relations internationales, qui recoupe le débat sur la dimension civile ou normative de la puissance, est la notion de « puissance douce » (*soft power*) développée par Joseph Nye au début des années 2000³³. Dans cette perspective, l'accent n'est plus mis exclusivement sur la promotion des objectifs de politique étrangère mentionnés ci-dessus, mais aussi sur le pouvoir d'attraction que représente l'UE dans son ensemble, en tant qu'unité politique, pour les États tiers. L'argument de Nye a notamment contribué aux études sur la diplomatie publique européenne dans le monde, en raison de l'accroissement progressif du réseau diplomatique de l'Union³⁴.

Cependant, ces approches a priori séduisantes si l'on considère les objectifs de politique étrangère aujourd'hui mis en avant par l'UE, ont été fortement discréditées au début des années 1990, lors de l'éclatement des guerres dans les Balkans, et suite aux débuts de réflexion sur le besoin de doter l'UE d'une politique de défense.

1.3. Politique de sécurité commune et politisation de l'Union européenne

Évolutions historiques

Le début des années 1990 est marqué par une série d'événements historiques qui vont donner un nouvel élan à la politique étrangère et de sécurité de l'UE : la fin de la guerre froide, la réunification allemande, et le mouvement vers une union politique, entamé avec la relance

³³ Joseph S. Nye, *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, New York, Public Affairs, 2004.

³⁴ Brian Hocking et Jozef Bátora, « Introduction: Diplomacy and the European Union », *The Hague Journal of Diplomacy*, vol. 4, n° 2, 2009, p. 113-120 ; Steffen Bay Rasmussen, « The Messages and Practices of the European Union's Public Diplomacy », *The Hague Journal of Diplomacy*, vol. 5, n° 3, 2010, p. 263-287.

européenne de Jacques Delors et l'Acte unique européen de 1986. Lors des négociations sur le traité de Maastricht en 1992, un compromis se dessine autour de la création d'une PESC, promue par l'Allemagne et la France, mais avec des objectifs forts différents. Les Français, ainsi que les Britanniques, soucieux de préserver l'intergouvernementalisme du système, obtiennent que l'intégration des instruments et effectifs de la CPE se fasse au sein du Secrétariat général du Conseil de l'UE, tandis que les supranationalistes (dont l'Allemagne) imposent en échange une fusion des groupes de travail de la CPE avec ceux de la Commission. Ainsi s'opère un premier rapprochement entre les logiques intergouvernementale et supranationale dans la politique étrangère européenne, amenant certains auteurs à évoquer une « fusion administrative » entre ces deux logiques³⁵, alors que d'autres parlent de la « bruxellisation » de la politique étrangère européenne par la mise en place d'institutions, comités, groupes de travail permanents dans la capitale de l'Europe³⁶.

L'optimisme né de cette période de transition post-guerre froide est cependant de courte durée, en raison principalement de l'éclatement de la Yougoslavie et des guerres qui s'en suivent à partir de 1992. Les Européens se limitent à des initiatives diplomatiques préventives, mais échouent ensuite à mobiliser les capacités militaires nécessaires pour empêcher l'escalade du conflit. C'est l'intervention de l'OTAN et des États-Unis qui seule parviendra à mettre fin à la guerre entre Serbes et Bosniaques en 1995, et de nouveau à la guerre du Kosovo en 1999. Lors des divers accords de paix, l'UE se retrouve au second plan dans la diplomatie internationale.

³⁵ Elfriede Regelsberger et Wolfgang Wessels, « The Evolution of the Common Foreign and Security Policy. A Case of an Imperfect Ratchet Fusion », dans Amy Verdun et Osvaldo Croci (dir.), *The European Union in the Wake of Eastern Enlargement. Institutional and Policy-making Challenges*, Manchester, Manchester University Press, 2005, p. 91-116.

³⁶ David Allen, « Who Speaks for Europe? The Search for an Effective and Coherent External Policy », dans John Peterson et Helene Sjursen (dir.), *A Common Foreign Policy for Europe? Competing Visions of the CFSP*, Abingdon, Routledge, 1998, p. 41-58.

Les guerres des Balkans, tout comme la guerre du Golfe en 1991 et les conflits en Somalie ou au Rwanda, autres événements lors desquels les divisions politiques des Européens et leur manque criant de capacités militaires éclatent au grand jour, sont autant de durs rappels à la réalité qui vont inciter l'UE à poursuivre son intégration dans le domaine des politiques de sécurité. En 1998, la France et le Royaume-Uni se rencontrent bilatéralement à Saint-Malo, et prennent l'initiative de lancer ce qui sera en 2000 la PESD. Le rôle joué par le nouveau Premier ministre britannique de l'époque Tony Blair, et par la gauche travailliste revenue au pouvoir, est central dans le rapprochement opéré avec les Français. Les Britanniques prennent conscience de l'incapacité européenne à maîtriser la sécurité sur son continent, en raison notamment du désengagement progressif des États-Unis³⁷.

À partir de 2000 sont créés plusieurs organes institutionnels, au premier rang desquels un Comité politique et de sécurité (COPS). Ce dernier est l'émanation de l'ancien comité politique de la CPE, qui rassemble 28 ambassadeurs permanents à Bruxelles pour contribuer à la définition des politiques de sécurité de l'UE, fournir des avis au Conseil, et assurer la conduite politique et stratégiques des opérations de gestion de crises de l'UE. Parmi les autres comités progressivement mis en place, citons le CMUE, l'EMUE, ou encore le Comité civil (CIVCOM), autant d'organes permanents qui aident à la mise en œuvre de la PSDC et font qu'au début des années 2000, l'UE cesse pour la première fois de n'être qu'une puissance civile et diplomatique³⁸.

³⁷ Brian C. Rathbun, *Partisan Interventions: European Party Politics and Peace Enforcement in the Balkans*, Ithaca, Cornell University Press, 2004.

³⁸ Le débat intellectuel sur la nature de la puissance européenne – civile, normative, éthique, normale, ou autre – fait l'objet d'innombrables publications. Pour un bon résumé des différents points de vue, voir les numéros spéciaux suivants : Helene Sjursen, « What Kind of Power? », *Journal of European Public Policy*, vol. 13, n° 2,

Constructivisme

Avec les avancées institutionnelles des années 1990, le projet politique européen prend de l'ampleur. Cette évolution a deux conséquences pour les études européennes : d'une part, elle contribue à briser les barrières intellectuelles entre politique comparée et relations internationales ; et d'autre part, elle donne du crédit aux approches théoriques qui se penchent sur la dimension normative et idéale de ce projet d'intégration. Ces deux conséquences ouvrent la voie à l'introduction du courant constructiviste dans les études européennes, grâce à l'ouvrage collectif fondateur de Christiansen, Jørgensen et Wiener³⁹. Dans l'introduction de cet ouvrage, les trois auteurs énoncent une profession de foi en faveur des approches théoriques constructivistes de « moyenne portée »⁴⁰, et critiquent la tendance des études européennes à s'être constituées à partir de débats méta-théoriques infructueux, tels que l'opposition entre intergouvernementalisme et néofonctionnalisme. Leur démarche s'inscrit à l'inverse dans une volonté de normalisation des études européennes, à la suite des recherches d'inspiration néo-institutionnaliste quelques années auparavant. À partir de là, l'ouvrage a pour ambition d'analyser l'intégration européenne comme un processus de transformation, en se penchant sur le rôle des règles et normes, de l'identité, des idées et du discours dans ce processus.

Ce tournant constructiviste va connaître un retentissement important dans les recherches sur la politique étrangère et de sécurité de l'UE, suivant en cela le succès de cette approche en relations internationales. Cependant, derrière ce terme de constructivisme se cache une grande

2006, p. 169-181 ; Lisbeth Aggestam, « Introduction: Ethical power Europe? », *International Affairs*, vol. 84, n° 1, 2008, p. 1-11.

³⁹ Thomas Christiansen, Knud E. Jørgensen et Antje Wiener (dir.), *The Social Construction of Europe*, London, Sage Publications, 2001.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 8.

diversité de recherches et de perspectives. Premièrement, on trouve des auteurs qui analysent les dynamiques de socialisation des acteurs nationaux et européens de la politique étrangère et de sécurité, dynamiques qui résultent de leur interaction sociale de plus en plus importante dans le cadre du système institutionnel PESC/PSDC. Dans l'ouvrage de Christiansen et ses collègues, Glarbo se livre à une relecture de l'évolution historique de la CPE à la PESC⁴¹. Il y démontre qu'il se produit de l'intégration *sociale* (et non politique), y compris dans un domaine intergouvernemental comme la PESC, en raison de la communication directe qui se développe entre diplomates nationaux. À travers leur interaction les uns avec les autres, ces diplomates interprètent et internalisent le jeu de la coopération européenne et ses règles, et font évoluer ces règles communes. Ils sont donc davantage qu'une courroie de transmission des intérêts nationaux à Bruxelles. Cette dimension cognitive de l'interaction sociale dans la PESC/PSDC, qui met l'accent sur le développement de croyances, normes et rôles communs, a été par la suite reprise dans de nombreux travaux⁴².

Deuxièmement, plusieurs auteurs ont également tenté de caractériser ces éventuelles normes européennes communes dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité. La plupart des recherches qui abondent dans le sens d'une UE comme puissance normative insistent sur le caractère démocratique et régulateur de ces normes promues à l'échelle régionale ou internationale : par exemple, le développement de politiques économiques régionales libérales,

⁴¹ Kenneth Glarbo, « Reconstructing a Common European Foreign Policy », dans Thomas Christiansen, Knud E. Jørgensen et Antje Wiener (dir.), *The Social Construction of Europe*, London, Sage Publications, 2001, p. 140-157.

⁴² Par exemple Ben Tonra, « Constructing the CFSP: The Utility of a Cognitive Approach », *Journal of Common Market Studies*, vol. 41, n° 4, 2003, p. 731-756 ; Ana E. Juncos et Karolina Pomorska, « Playing the Brussels Game: Strategic Socialisation in the CFSP Council Working Groups », *European Integration Online Papers*, vol. 10, n° 1, 8 février 2012 ; Ana Juncos et Christopher Reynolds, « The Political and Security Committee: Governing in the Shadow », *European Foreign Affairs Review*, vol. 12, n° 2, 2007, p. 127-147 ; Xymena Kurowska, « 'Solana Milieu': Framing Security Policy », *Perspectives on European Politics and Society*, vol. 10, n° 4, 2009, p. 523-540.

la promotion du droit international, ou la lutte pour l'abolition de la peine de mort⁴³. Pour ce qui concerne les questions de sécurité et de défense, la réflexion constructiviste est légèrement différente, car elle met davantage l'accent sur la convergence des normes nationales en matière de culture stratégique. Un consensus assez fort se dégage chez ces auteurs sur l'émergence progressive, mais limitée, d'un certain nombre d'éléments de culture stratégique commune : l'attachement à la notion de sécurité humaine, l'apprentissage qui résulte de la conduite des opérations de gestion de crises de l'UE, ou la volonté de créer au niveau européen des structures institutionnelles et un langage de la sécurité qui reproduisent des modes de pensée hérités de l'État-nation⁴⁴.

Enfin, poussant cette logique constructiviste plus loin encore, de rares recherches vont jusqu'à affirmer que le développement d'une politique européenne de sécurité et de défense est principalement un projet de construction d'une identité européenne commune.⁴⁵ La PSDC n'a pas vocation à remplacer l'OTAN, mais bien davantage à créer un sentiment d'appartenance commune chez les Européens, y compris par la coopération croissante des forces armées nationales.

On le comprend aisément à la lumière de ce dernier exemple : une des grandes critiques adressée à ce courant constructiviste est sa tendance à voir l'intégration européenne comme un processus linéaire qui irait vers toujours davantage de convergence. Dès 2001, Moravcsik

⁴³ Henrik Larsen, « The EU: A Global Military Actor? », *Cooperation and Conflict*, vol. 37, n° 3, 2002, p. 283-302 ; Ian Manners, « Normative Power Europe: A Contradiction in Terms? », *Journal of Common Market Studies*, vol. 40, n° 2, 2002, p. 235-258 ; Zaki Laïdi, *La norme sans la force: l'énigme de la puissance européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

⁴⁴ Christoph O. Meyer, *The Quest for a European Strategic Culture: Changing Norms on Security and Defence in the European Union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2006 ; Monica Gariup, *European Security Culture. Language, Theory, Policy*, Aldershot, Ashgate, 2009 ; Alessia Biava, *Vers une culture stratégique européenne?*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, coll.« Publications de l'Institut européen de Genève », 2011.

⁴⁵ Stephanie B. Anderson, *Crafting EU Security Policy: In Pursuit of a European Identity*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 2008.

critique également la propension des constructivistes à se situer bien plus dans le domaine de la métathéorie qu'ils ne le revendiquent, et à ne pas soumettre leurs réflexions aux règles élémentaires de la falsification empirique⁴⁶. Ces diverses critiques vont contribuer à faire le lit des approches issues de la gouvernance, davantage portées sur l'analyse empirique voire descriptive de l'intégration européenne, et moins sur la généralisation théorique.

1.4. La PSDC aujourd'hui : un système hybride de gouvernance ?

La PSDC après le traité de Lisbonne

Entré en vigueur fin 2009, le traité de Lisbonne n'a pas modifié la nature de la politique européenne de défense, si ce n'est dans sa dénomination officielle, avec le passage de la PESD à la PSDC, avant tout symbolique. En effet, la PSDC reste une politique officiellement intergouvernementale, contrôlée par les États, qui y votent à l'unanimité. Les deux principales avancées institutionnelles concernent la politique étrangère, même si elles ont toutes deux des conséquences indirectes sur la PSDC. La première de ces avancées est le poids politique et diplomatique accru de la nouvelle Haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, la Britannique Catherine Ashton nommée en 2009, puisque cette dernière devient également vice-présidente de la Commission européenne, en charge des relations extérieures. La seconde innovation est la mise en place du SEAE, le service diplomatique de l'UE, qui supplée les anciennes délégations de la Commission européenne, afin de coordonner

⁴⁶ Andrew Moravcsik, « Constructivism and European Integration: A Critique », dans Thomas Christiansen, Knud E. Jørgensen et Antje Wiener (dir.), *The Social Construction of Europe*, London, Sage Publications, 2001, p. 177.

les différentes facettes de la politique étrangère de l'UE (commerce, développement, sécurité, etc.).

Alors que ces innovations ont pour but d'accroître la cohérence et les moyens d'action de l'UE, elles n'ont au final pas changé grand-chose⁴⁷. Cela est essentiellement dû au fait que le traité n'a pas levé l'ambiguïté sur la répartition des compétences entre les différents acteurs de la PESC et la PSDC, laissant le soin à la pratique politique de trancher les conflits entre Conseil et Commission, niveau national et niveau européen. Menon ajoute dans son commentaire que la PSDC reste donc dépendante de la bonne (ou plutôt de la mauvaise) volonté des États membres.

Ce qu'il convient toutefois de noter, c'est que le traité de Lisbonne consacre la tendance au rapprochement entre logique intergouvernementale dans le domaine de la sécurité et la défense, et logique supranationale dans celui des relations extérieures. L'histoire récente donne a posteriori raison à l'analyse de Brian White qui voyait en 2001 la politique étrangère de l'UE comme un « système » complexe qui entremêle trois réalités distinctes : la politique étrangère de la Communauté (relations extérieures), celle de l'Union (héritée de la CPE puis de la PESC), et celle des États membres⁴⁸. Le traité de Lisbonne donne également du crédit à la thèse de la fusion administrative développée par Wessels dans les années 1990, dans la mesure où la priorité affichée du traité est de favoriser les initiatives conjointes et coordonnées entre les différentes institutions qui ont un rôle à jouer en matière de politique étrangère et de

⁴⁷ Anand Menon, « La politique de défense européenne après le traité de Lisbonne: Beaucoup de bruit pour rien », *Politique étrangère*, Été, n° 2, 2011, p. 375-387.

⁴⁸ Brian White, *Understanding European Foreign Policy*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2001.

sécurité⁴⁹. Au final, le système des relations extérieures de l'UE est aujourd'hui « hybride », et caractérisé par une ambiguïté qui perdure⁵⁰. Surtout, y compris dans le domaine de la haute politique, par exemple au sein du COPS, la culture communautaire de l'intégration et de la décision collective semble avoir fait son chemin parmi les acteurs⁵¹.

PSDC et maintien de la paix

Dans la foulée des évolutions institutionnelles du début des années 2000, les premières interventions civiles et militaires de l'UE sont lancées en 2003, en Ancienne république yougoslave de Macédoine, en Bosnie-Herzégovine, et en République démocratique du Congo. En dix années d'existence, entre 2003 et 2013, 28 interventions ont été mises en œuvre par l'UE, majoritairement sur le continent européen dans les premières années, et en Afrique depuis. Militairement parlant, les objectifs furent initialement ambitieux, à l'image du premier Objectif global élaboré lors du Conseil européen d'Helsinki en 1999, qui prévoyait la mise en place d'une force de réaction rapide de 60 000 hommes, pouvant se déployer pendant un an. Les réalisations concrètes n'ont cependant jamais dépassé 7500 soldats en Bosnie en 2007 (EUFOR Althea) et 3500 soldats au Tchad et en République centrafricaine en 2009 (EUFOR Tchad/RCA). Les Européens n'ont pas cherché à développer une alternative à l'OTAN, mais plutôt à mettre l'accent sur la valeur ajoutée que peut représenter l'action intégrée de l'UE, qui

⁴⁹ Wolfgang Wessels et Franciska Bopp, *The Institutional Architecture of CFSP After the Lisbon Treaty: Constitutional Breakthrough or Challenges Ahead?*, Bruxelles, Center for European Policy Studies, coll.« Challenge papers. N°10 », 2008.

⁵⁰ Michael Smith, « Still Rooted in Maastricht: EU External Relations as a 'Third-generation Hybrid' », *Journal of European Integration*, vol. 34, n° 7, 2012, p. 699-715.

⁵¹ Jolyon Howorth, « Decision-making in Security and Defense Policy: Towards Supranational Inter-governmentalism? », *Cooperation and Conflict*, vol. 47, n° 4, 2012, p. 433-453.

mêle instruments civils et militaires (soldats, policiers, juges, conseillers techniques, etc.), interventions de maintien de la paix sur le court terme et politiques de prévention des conflits et d'aide au développement sur le long terme. C'est cette approche intégrée ou globale, qui promeut également la notion de « multilatéralisme efficace » avec les États et organisations internationales tiers, qui a été formalisée dans la première SES en 2003 (mise à jour en 2008), qui constitue un début d'affirmation de la posture stratégique de l'UE dans sa politique de résolution des conflits internationaux⁵².

En termes de politiques de sécurité et de défense, et comme l'indique la définition des missions de Petersberg donnée en introduction, l'UE se consacre aujourd'hui au maintien de la paix international (quand on parle de la dimension militaire de la PSDC), et à la prévention et la résolution des conflits (lorsque l'on adopte une approche plus globale, qui intègre les interventions civiles de la PSDC et les relations extérieures de l'Union)⁵³. Dans la suite de cette recherche, c'est de politique militaire de maintien de la paix dont il sera question. Si la PSDC a pris cette tournure plutôt qu'une autre à la fin des années 1990, c'est surtout pour une raison pragmatique : le besoin des Européens de développer des capacités d'action pour la gestion des crises internationales. Lorsque l'on analyse les discours des représentants officiels impliqués dans la PSDC au début des années 2000, c'est cette motivation qui ressort, bien plus qu'une volonté de parachever l'intégration européenne ou d'équilibrer la puissance

⁵² Sven Biscop, *The European Security Strategy: A Global Agenda for Positive Power*, Aldershot, Ashgate, 2005.

⁵³ Eva Gross et Ana E. Juncos (dir.), *EU Conflict Prevention and Crisis Management: Roles, Institutions and Policies*, Abingdon, Routledge, 2010, p. 6. Dans leur introduction, Gross et Juncos parlent respectivement de gestion de crises et de prévention des conflits, mais elles admettent qu'il existe une multiplicité de termes dont aucun ne fait réellement consensus. Par exemple, la gestion de crises (ou gestion de conflits) inclut le maintien de la paix, le renforcement de la paix, ou encore la stabilisation de la paix post-conflit. Dans ce texte, je référerai de façon interchangeable à la gestion de crises ou au maintien de la paix pour évoquer les opérations militaires de l'UE.

américaine⁵⁴. Encore une fois, les conflits des Balkans ont joué un rôle considérable dans la prise de conscience des Européens de leur responsabilité accrue dans la sécurité collective post-guerre froide⁵⁵. Le versant militaire de la PSDC s'est développé plus tôt que son versant civil, ce qui témoigne également de ce besoin de développer des capacités communes pour gérer les conflits internationaux⁵⁶. Plus largement, les multiples recompositions de la sécurité collective dans les années 1990 – l'apparition de nouvelles menaces diffuses, la complexification de la guerre et des interventions armées, les dividendes de la paix et les coûts croissants du maintien des forces armées et de la technologie militaire, ou encore la multinationalisation des interventions – sont autant d'éléments qui ont favorisé l'émergence de la PSDC⁵⁷. Cette dernière est donc un élément parmi d'autres de l'évolution des politiques de défense nationales en Europe.

Transgouvernementalisme et gouvernance multi-niveaux

Le portrait historique et institutionnel de la politique de sécurité et de défense de l'UE dressé jusqu'ici montre une institutionnalisation progressive, par la pratique des acteurs (individuels ou collectifs) davantage qu'au travers d'une structure contraignante et hiérarchisée. Des organes et comités permanents de la PSDC ont été créés, mais ils sont avant tout destinés à

⁵⁴ Tuomas Forsberg, « What Drives European Security and Defence Policy? Towards a Research Agenda », dans Tuomas Forsberg, Timo Kivimäki et Liisa Laakso (dir.), *Europe in Context. Insights to the Foreign Policy of the EU*, Helsinki, Publications of the Finnish International Studies Association, 2007, p. 37-49.

⁵⁵ Stephen J. Cimbala et Peter K. Forster, *Multinational Military Intervention. NATO Policy, Strategy and Burden Sharing*, Aldershot, Ashgate, 2010.

⁵⁶ Trevor C. Salmon et Alistair J. K. Shepherd, *Toward a European Army: A Military Power in the Making?*, London, Lynne Rienner, 2003 ; Adrian Treacher, « From Civilian Power to Military Actor: The EU's Resistable Transformation », *European Foreign Affairs Review*, vol. 9, n° 1, 2004, p. 49-66.

⁵⁷ Janne Haaland Matlary et Øyvind Østerud, *Denationalization of Defence. Convergence and Diversity*, Aldershot, Ashgate, 2007.

faciliter l'interaction et la coordination entre les acteurs nationaux et européens de la sécurité, sur un mode souple et souvent informel.

La notion de gouvernance de la sécurité, développée en relations internationales et en études européennes, offre un cadre a priori convaincant pour analyser cet état de fait. En relations internationales, la gouvernance de la sécurité décrit le passage, après la fin de la guerre froide, d'un système de sécurité hiérarchique et centralisé à un ensemble de structures de sécurité complexes et hétérogènes⁵⁸. La gouvernance de la sécurité insiste sur les processus de fragmentation et de différenciation à l'œuvre dans la définition et la conduite des politiques de sécurité, notamment en raison de la multiplication des acteurs (internationaux, non gouvernementaux, privés...) impliqués au côté des États. Elle est donc davantage une approche descriptive qu'une approche théorique à ambition explicative.

L'espace européen, en raison de son niveau d'institutionnalisation, du développement de sa politique étrangère et de sécurité commune, de l'apparition de nouveaux acteurs, comités, groupes de travail, apparaît alors comme un cas particulièrement pertinent d'organisation non-étatique qui illustre ce mouvement vers la gouvernance. Plusieurs auteurs se sont penchés sur le sujet, définissant la gouvernance européenne de la sécurité de la façon suivante :

« [European security governance is] the coordinated management and regulation of issues by multiple and separate authorities, the interventions of both public and private actors (depending upon the issue), formal and informal arrangements, in turn structured by discourse and norms, and purposefully directed toward particular policy outcomes »⁵⁹.

⁵⁸ Elke Krahmman, « Conceptualizing Security Governance », *Cooperation and Conflict*, vol. 38, n° 1, 2003, p. 5-26.

⁵⁹ Mark Webber, Stuart Croft, Jolyon Howorth, Terry Terriff et Elke Krahmman, « The Governance of European Security », *Review of International Studies*, vol. 30, n° 1, 2004, p. 4.

La gouvernance de la sécurité européenne émane de deux notions théoriques qu'il est important d'évoquer brièvement, car elles permettent d'éclairer le lien qui peut être fait entre la PSDC et les différents champs de la science politique dont il sera question dans cette recherche : le transgouvernementalisme, développé en relations internationales dans les années 1970⁶⁰, et la gouvernance multi-niveaux, apparue dans les études européennes dans les années 1990⁶¹.

Partant du constat que les relations internationales sont de plus en plus marquées par des phénomènes complexes d'interdépendance, des échanges directs entre bureaucraties gouvernementales et acteurs non-gouvernementaux, Keohane et Nye définissent les relations transgouvernementales comme « *a set of direct interactions among sub-units of different governments that are not controlled or closely guided by the policies of the cabinets or chief executives of those governments* »⁶². Pour les deux auteurs, le transgouvernementalisme est l'un des trois modes possibles de coopération internationale, les deux autres étant l'intergouvernementalisme et le transnationalisme. Ce mode de coopération est caractérisé par la présence d'intérêts organisationnels et professionnels au côté des intérêts nationaux, et s'applique aux acteurs qui ne sont pas uniquement ceux de l'exécutif national. De leur côté, et de façon comparable, les partisans de la gouvernance multi-niveaux ne remettent pas en question la centralité des États dans la décision politique finale, mais considèrent que leur souveraineté est devenue moins forte et exclusive dans le contexte européen, en raison de la

⁶⁰ Robert Keohane et Joseph S. Nye, « Transgovernmental Relations and International Organizations », *World Politics*, vol. 27, n° 1, 1974, p. 39-62.

⁶¹ Gary Marks, Liesbet Hooghe et Kermit Blank, « European Integration from the 1980s: State-Centric v. Multi-Level Governance », *Journal of Common Market Studies*, vol. 34, n° 3, 1996, p. 341-378.

⁶² Robert Keohane et Joseph S. Nye, « Transgovernmental Relations and International Organizations », *op. cit.*, p. 43.

participation de nombreux acteurs publics (supranationaux, régionaux, locaux) et privés (groupes d'intérêts, experts, réseaux) dans le processus politique⁶³.

On comprend aisément l'attrait analytique de ces deux notions concernant la PSDC. Le transgouvernementalisme semble en proposer une vision très pertinente, puisqu'il rappelle qu'au plus haut niveau de la décision, et sur les enjeux importants, ce sont les États membres qui gardent la main, mais qu'au quotidien, les acteurs bureaucratiques nationaux ou européens – dans les ministères nationaux, dans les comités et groupes de travail préparatoires à Bruxelles – jouent un rôle central⁶⁴. Le transgouvernementalisme est proche d'autres notions déjà évoquées jusqu'ici, telles que la bruxellisation ou la fusion.

Quant à la notion de gouvernance, appliquée à la sécurité européenne, elle permet utilement de décrire comment l'UE gère de façon intégrée et multidimensionnelle les enjeux de sécurité auxquels elle fait face. Selon Kirchner et Sperling, l'UE apporte quatre types de réponses politiques à ces différents enjeux : prévention (des conflits), garantie (construction de la paix), protection (sécurité intérieure), et contrainte (maintien de la paix)⁶⁵. Dans chacun de ces cas, différents instruments, et différentes institutions européennes, sont mis à contribution. Remarque intéressante par rapport à la démarche qui est suivie ici : les deux auteurs en profitent également pour rappeler dans leur introduction qu'ils mobilisent la gouvernance de la sécurité comme un « *heuristic device, acknowledging that security governance remains*

⁶³ Liesbeth Hooghe et Gary Marks, *Multi-level Governance and European Integration*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2001 ; Markus Jachtenfuchs, « The Governance Approach to European Integration », *Journal of Common Market Studies*, vol. 39, n° 2, 2001, p. 245-264 ; Beate Kohler-Koch et Berthold Rittberger, « Review Article: The “Governance” Turn in EU Studies », *Journal of Common Market Studies*, vol. 44, s1 Annual Review, 2006, p. 27-49.

⁶⁴ Stephanie Hofmann, « CSDP: Approaching Transgovernmentalism? », dans Xymena Kurowska et Fabian Breuer (dir.), *Explaining the EU's Common Security and Defence Policy. Theory in Action*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2012, p. 41-62.

⁶⁵ Emil Kirchner et James Sperling, *EU Security Governance*, Manchester, Manchester University Press, 2007.

largely pre-theoretical. Security governance possesses the virtue of conceptual accomodation »⁶⁶. Cette notion de gouvernance de la sécurité européenne semble donc fournir un bon point de départ à la problématisation des relations entre les acteurs de la PSDC, en dépit de ses limites théoriques sur lesquelles je reviendrai dans le chapitre suivant.

Conclusion

Des balbutiements de la CED et la CPE à la PSDC aujourd’hui, l’histoire de la politique de sécurité et de défense de l’UE ne se prête pas aisément aux lectures traditionnelles issues de la politique comparée, des relations internationales ou des études européennes. Déjà en 1997, Jakob Øhrgaard préconisait une forme de néofonctionnalisme amendé, qu’il qualifiait alors « d’intégration intergouvernementale », pour analyser le phénomène *sui generis* de la CPE puis de PESC⁶⁷. De nombreux autres auteurs restent depuis marqués par ce « paradigme de l’exceptionnalité »⁶⁸ dès lors qu’il s’agit d’aborder ces questions.

Deux voies semblent privilégiées pour sortir de cette situation. La première consiste à accorder la primauté à des approches théoriques dites de moyenne portée, telles que la gouvernance ou le constructivisme social dans une moindre mesure, au détriment des grands débats paradigmatiques des relations internationales ou des études européennes. Ce premier mouvement vers l’étude du « comment » de la PSDC (son fonctionnement, ses processus),

⁶⁶ *Ibid.*, p. 18.

⁶⁷ Jakob C. Øhrgaard, « “Less Than Supranational, More Than Intergovernmental”: European Political Integration and the Dynamics of Intergovernmental Integration », *Millennium*, vol. 26, n° 1, 1997, p. 3.

⁶⁸ Bastien Irondelle, « Défense européenne et sciences sociales: où en est le débat théorique? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 2002/4, n° 48, 2002, p. 82.

plutôt que son « pourquoi », concorde avec l'institutionnalisation progressive de la défense européenne. Aujourd'hui, personne ne peut raisonnablement ignorer la double observation suivante : d'une part, ce sont les États qui conservent un contrôle strict sur la conduite des enjeux de haute politique au niveau de l'UE ; d'autre part, la PESC et la PSDC sont bien davantage qu'une coopération *ad hoc* et informelle⁶⁹.

La seconde option consiste à sortir du registre des études européennes, et à inscrire l'émergence de la défense européenne dans le cadre socio-historique plus large de l'évolution de l'État. Dans cette optique, la PSDC est une manifestation parmi d'autres des recompositions de la souveraineté et des transformations dans la façon de conduire la guerre et les politiques de défense dans les démocraties occidentales, transformations qui incluent la professionnalisation, la privatisation, la libéralisation, ou encore la multinationalisation⁷⁰. Dans cette perspective, la PSDC n'est pas un phénomène exclusivement européen ou issu de l'UE, ce qui contribue à sa normalisation et permet de sortir de l'impasse théorique du type « modèle *sui generis* ».

Enfin, ce chapitre de mise en contexte a également montré qu'à chaque période de l'histoire, à chaque série d'événements, correspondent des approches théoriques nouvelles, qui sont venues s'ajouter, et non se substituer, aux cadres analytiques déjà existants. Pour reprendre les propos d'Ojanen, « *theories by nature perpetuate observations, and turn a circumstance into a rule* »⁷¹. Cette prise de conscience doit inciter le chercheur à constamment mettre en

⁶⁹ Ulrich Krotz et Richard Maher, « International Relations Theory and the Rise of European Foreign and Security Policy », *World Politics*, vol. 63, n° 03, 2011, p. 548-579.

⁷⁰ Frédéric Mérand, *European Defence Policy: Beyond the Nation State*, New York, Oxford University Press, 2008 ; Anthony King, *The Transformation of Europe's Armed Forces. From the Rhine to Afghanistan*, New York, Cambridge University Press, 2011.

⁷¹ Hanna Ojanen, « The EU and NATO: Two Competing Models for a Common Defence Policy », *op. cit.*, p. 61.

perspective ses cadres d'analyse avec le contexte de l'action qu'il observe, et à reconnaître l'imbrication étroite qui peut exister entre la construction de la connaissance scientifique, et la construction de la réalité sociale étudiée⁷².

Approche théorique de moyenne portée, dépassement du cadre restreint des études européennes, dimension contextuelle et intersubjective de la connaissance scientifique, sont autant d'axes de réflexion qui seront développés dans le chapitre qui suit, et qui présente le cadre théorique, méthodologique et empirique de la recherche.

⁷² Vincent Pouliot, « “Subjectivism”: Toward a Constructivist Methodology », *International Studies Quarterly*, vol. 51, n° 2, 2007, p. 359-384.

2. Une approche sociologique de l'eupéanisation en France et en Irlande

Introduction

Le chapitre précédent s'est terminé sur le constat que l'approche de la gouvernance de la sécurité européenne connaît un grand succès dans les études sur la PESC/PSDC. Cette approche reste relativement indéterminée, assimilable à un cadre descriptif davantage qu'à une théorie explicative¹. Prendre la gouvernance comme point de départ d'une recherche permet d'offrir une description précise de la PSDC aujourd'hui – ses acteurs, son mode de fonctionnement institutionnel – tout en évitant de tomber dans certains excès théoriques des courants rationalistes ou constructivistes. Cette indétermination théorique est cependant problématique, car elle rend le cadre analytique trop large et non opérationnalisable en l'état. La gouvernance européenne de la sécurité est un bon point de départ, mais n'indique rien des mécanismes et processus à l'œuvre dans la projection des préférences nationales à l'échelle européenne et dans l'adaptation des politiques nationales à la PSDC. Surtout, il tend à évacuer de l'analyse les relations de pouvoir entre les acteurs qui agissent à l'intérieur de chaque niveau de gouvernance et circulent entre ces différents niveaux, ainsi que les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour se servir de l'Europe dans leurs pratiques². La gouvernance tend aussi à

¹ René Schwok, « Le rôle international de l'UE et les théories de l'intégration européenne », *op. cit.*

² Sabine Saurugger et Frédéric Mérand, « Does European Integration Need Sociology? », *Comparative European Politics*, vol. 8, n° 1, 2010, p. 8-10. Pour une critique appliquée à la PSDC voir Frédéric Mérand, Stéphanie Hofmann et Bastien Irondele, « Governance and State Power: A Network Analysis of European Security », *Journal of Common Market Studies*, vol. 49, n° 1, 2011, p. 121-147.

donner trop de crédit à l'idée selon laquelle l'UE se serait affirmée de manière consensuelle comme un modèle de puissance normative, multilatérale, tournée vers la sécurité « douce » (instruments civils, lien sécurité-développement, promotion de la démocratie, etc.). Or, une lecture attentive des développements précoces de la PSDC au début des années 2000 montre au contraire que c'est une volonté de puissance militaire, de la part de la France et du Royaume-Uni (se rapprocher de l'OTAN, développer la gestion de crises militaire européenne, développer les capacités militaires de l'UE) qui a poussé le projet européen, volonté de puissance militaire ensuite contrecarrée par des États comme l'Allemagne ou les pays neutres³. Si elle offre des pistes séduisantes, la gouvernance se doit d'inclure une dimension plus sociologique.

Cette dimension sociologique a déjà été mise en avant par les partisans du constructivisme social en études européennes, dont il a aussi été question dans le chapitre précédent. Certains de ses représentants célèbres tels que Jeffrey Checkel ou Peter Katzenstein se sont eux aussi fait les apôtres d'un dépassement des grandes théories et des barrières entre les sous-champs de la science politique⁴. Cependant, le raisonnement sociologique, qui se traduit dans cette littérature constructiviste par l'effet socialisant de l'interaction et des institutions européennes qui font évoluer les normes et identités des acteurs, n'y est généralement pas poussé jusqu'au bout. Les sociologues y voient une version trop réductrice de l'interaction, qui là encore met de côté le pouvoir et les stratégies des acteurs⁵. Dans un article de 2009 qui ouvre la voie à un agenda de recherche sociologique en études européennes, Adrian Favell et Virginie Guiraudon

³ Barbara Delcourt et Eric Remacle, « Global Governance: A Challenge for Common Foreign and Security Policy and European Security and Defence Policy », dans Mario Telò (dir.), *European Union and Global Governance*, Abingdon, Routledge, 2009, p. 233-257.

⁴ Voir par exemple Jeffrey T. Checkel et Peter J. Katzenstein, *European Identity*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

⁵ Sabine Saurugger et Frédéric Mérand, « Does European Integration Need Sociology? », *op. cit.*, p. 3-6.

identifient quatre limites du constructivisme social, qu'un appel aux théories issues de la sociologie politique permet au moins partiellement de combler : la réification de l'État, une tendance à la négation du rôle de l'acteur et de ses stratégies, un accent mis trop fortement et exclusivement sur la dimension discursive de l'interaction sociale, et une conception trop étroite du changement (ce dernier étant vu soit comme brutal – à travers des chocs exogènes ou phases critiques – soit de façon trop téléologique, excluant les blocages et possibles retours en arrière)⁶.

L'approche sociologique de l'intégration européenne, qui a donné lieu à la publication de plusieurs ouvrages collectifs ces dernières années⁷, revendique alors une démarche empirique tournée vers les structures sociales et les acteurs qui au quotidien portent, interprètent, donnent du sens aux normes et mécanismes institutionnels, en fonction de leurs ressources, stratégies, et représentations sociales. Elle s'intéresse à des questions du type : quelles sont les ressources utilisées par les acteurs ? Quelles significations donnent-ils aux normes ? Comment ces dernières entrent-elles en conflit ou non avec les représentations sociales et positions de pouvoir des acteurs ? Quels acteurs et organisations sont les plus à même d'utiliser les opportunités offertes par l'arène européenne ?

Parler d'approche sociologique signifie donc mobiliser des concepts, des protocoles de recherche et des méthodologies issues de la sociologie pour aborder des objets d'étude liés à l'UE et à la science politique. C'est une façon à la fois de poser des questions différentes sur

⁶ Adrian Favell et Virginie Guiraudon, « The Sociology of the European Union: An Agenda », *European Union Politics*, vol. 10, n° 4, 2009, p. 550-576.

⁷ Virginie Guiraudon et Adrian Favell, *Sociology of the European Union*, London, Palgrave MacMillan, 2011 ; Jay Rowell et Michael Mangenot (dir.), *A Political Sociology of the European Union: Reassessing Constructivism*, Manchester, Manchester University Press, 2011 ; Niilo Kauppi (dir.), *A Political Sociology of Transnational Europe*, Colchester, ECPR Press, 2013.

des objets d'étude déjà connus et analysés, et de répondre différemment aux questionnements classiques des études européennes⁸. Dans le cas de la PSDC, cette approche sociologique permettra d'y voir une politique dont l'évolution est largement non anticipée et non linéaire, marquée par un assemblage de « bricolages » bien plus que par un ensemble d'objectifs cohérents⁹. En raison du mode de fonctionnement intergouvernemental de la PSDC, les blocages voire retours en arrière sont toujours possibles, puisque chaque pays peut freiner la décision, imposer ses conditions en matière de financement, de développement des capacités... Une telle approche implique donc de renoncer à une certaine ambition théorique de plus grande portée, mais elle correspond à la réalité actuelle de la PSDC. Plus généralement, l'introduction de cette perspective sociologique permet de rouvrir la problématique de l'eupéanisation à travers la question des structures, classes, mobilité, réseaux, et plus seulement des institutions, de la mise en œuvre des politiques, et de l'adaptation. Pour reprendre les termes de Vincent Pouliot citant lui-même Ian Hacking, le cadre théorique de cette recherche s'inscrit donc dans un « style de raisonnement » constructiviste, au sens où il partage avec le constructivisme l'importance des faits sociaux, de l'interaction sociale en contexte et de l'intersubjectivité, mais il y adjoint une dimension sociologique plus poussée¹⁰.

2.1. L'eupéanisation et ses limites

Débats théoriques et ambiguïtés

⁸ Virginie Guiraudon et Adrian Favell, *Sociology of the European Union*, *op. cit.*, p. 2-3.

⁹ Frédéric Mérand, « Pierre Bourdieu and the Birth of European Defense », *Security Studies*, vol. 19, n° 2, 2010, p. 365. Concernant l'élaboration de la politique étrangère de l'UE, voir également Yves Buchet de Neuilly, *L'Europe de la politique étrangère*, Paris, Economica, 2005.

¹⁰ Vincent Pouliot, « “Subjectivism”: Toward a Constructivist Methodology », *op. cit.*, p. 361.

L'eupéanisation des politiques de sécurité est un phénomène délicat à aborder pour deux raisons. La première est liée à la notion d'eupéanisation elle-même, et à la façon dont elle est conceptualisée théoriquement dans la littérature en études européennes. La seconde raison tient aux spécificités des politiques menées dans le cadre de la PSDC par rapport aux autres politiques européennes. Ce deuxième aspect sera traité dans la section suivante.

Dans le sous-champ des études européennes, la plupart des chercheurs définissent l'eupéanisation comme l'impact de l'UE sur les institutions, règles et politiques nationales (ou infranationales), c'est-à-dire la façon dont les États membres ou non membres de l'UE (en particulier les pays candidats) font évoluer leurs politiques et règles institutionnelles en réponse à l'UE¹¹. Dans cette perspective, il existe une relation causale entre l'Europe et le changement au niveau national. L'eupéanisation est alors vue comme un :

« Processus de construction, de diffusion et d'institutionnalisation de règles formelles et informelles, de procédures, de paradigmes de politiques publiques, de styles, de 'façons de faire', de croyances partagées et de normes, qui sont dans un premier temps définis et consolidés au niveau européen, puis incorporés dans la logique des discours, des identités, des structures politiques et des politiques publiques au niveau national/infranational »¹².

L'eupéanisation à la fois résulte de l'émergence de nouveaux modes de gouvernance européens et contribue à leur donner forme. Elle s'inscrit naturellement dans une littérature d'essence constructiviste, qui met l'accent sur la dimension interactive et co-constitutive entre

¹¹ Le premier à avoir proposé cette définition est Robert Ladrech, « Europeanization of Domestic Politics and Institutions: The Case of France », *Journal of Common Market Studies*, vol. 32, n° 1, 1994, p. 69-88. Voir ensuite Kevin Featherstone et Claudio M. Radaelli, *The Politics of Europeanization*, Oxford, Oxford University Press, 2003 ; Tanja A. Börzel et Thomas Risse, « Europeanization: The Domestic Impact of EU Politics », dans Knud E. Jørgensen, Mark A. Pollack et Ben Rosamond (dir.), *Handbook of European Union Politics*, London, Sage Publications, 2007, p. 483-504 ; Theofanis Exadaktylos et Claudio M. Radaelli (dir.), *Research Design in European Studies: Establishing Causality in Europeanization*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012.

¹² Claudio M. Radaelli, « Eupéanisation », dans Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot et Pauline Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, 3^e éd., Paris, Les Presses de Sciences Po, 2010, p. 247-248.

le niveau national et le niveau européen, dans la mesure où les nouveaux modes d'action au niveau national influencent l'élaboration des politiques européennes subséquentes.

Cette conceptualisation de l'eupéanisation en fait un phénomène profondément ambigu, qui relève à la fois d'une dynamique descendante d'imposition de nouvelles normes et pratiques, et d'une dynamique ascendante de définition de ces normes et pratiques européennes par l'interaction et les ajustements entre acteurs nationaux. Ainsi, les débats théoriques sur l'eupéanisation sont infinis, chaque auteur tendant à proposer sa propre interprétation, certaines tournées vers une explication « *bottom up* » (ou « *uploading* »), d'autres vers une analyse « *top down* » (ou « *downloading* »), d'autres encore tentant d'établir une synthèse entre ces différents aspects. Si c'est aujourd'hui la conceptualisation « *top down* » qui domine dans la littérature, comme en témoigne la définition donnée ci-dessus, le débat est loin d'être clos et clair. Paradoxalement un auteur comme Thomas Risse, qui s'inscrit aujourd'hui dans cette approche « *top down* » également revendiquée par Radaelli, fut en compagnie de James Caporaso et Maria Green Cowles le premier à publier un ouvrage de synthèse et de référence sur l'eupéanisation en 2001, dans lequel ils définissaient cette dernière comme l'émergence et le développement de *structures* distinctes de gouvernance au niveau européen¹³. Certes, les trois auteurs se penchaient ensuite sur les impacts différenciés de ces structures européennes au niveau national, mais l'eupéanisation était alors vue comme une *structure* produisant des effets davantage que comme un *processus*, et elle était conceptualisée en premier lieu selon une dynamique « *bottom up* ».

¹³Ces structures ou institutions étant destinées à formaliser les interactions entre acteurs et réseaux spécialisés dans la création de règles européennes. Maria Green Cowles, James Caporaso et Thomas Risse-Kappen, *Transforming Europe: Europeanization and Domestic Change*, Cornell, Cornell University Press, 2001, p. 3.

Même si un consensus s'est dégagé concernant la dimension réciproque et co-constitutive de l'eupéanisation, cette circularité du phénomène pose deux problèmes essentiels. Le premier est celui du « *concept stretching* », où l'eupéanisation court le risque d'être dénaturée en faisant l'objet de définitions scientifiques trop diverses et d'applications à de trop nombreux objets d'étude¹⁴. Depuis l'émergence du concept dans les études européennes, on assiste à une succession d'articles qui tentent d'établir la distinction entre l'eupéanisation et d'autres notions comme l'intégration, la globalisation, l'internationalisation, la diffusion ou encore « l'UE-isation »¹⁵. Le second problème majeur est celui de l'opérationnalisation de l'eupéanisation, dans la mesure où les définitions existantes mélangent causes et effets, variables dépendantes et indépendantes. Il devient alors très délicat de mesurer le changement national qui est dû à l'UE, et de distinguer les effets de l'UE de ceux d'autres variables internationales ou nationales¹⁶. Par conséquent, la plupart des recherches sur l'eupéanisation qui s'inscrivent dans une démarche positiviste visant à analyser les relations de causalité entre l'UE et le niveau national sont contraintes d'opérer un choix méthodologique entre « *uploading* » et « *downloading* »¹⁷. Je reviendrai sur ces défis dans la section méthodologique de ce chapitre.

¹⁴ Claudio M. Radaelli, « Whither Europeanization? Concept Stretching and Substantive Change », *European Integration Online Papers*, vol. 4, n° 8, 2000 ; Julien Weisbein, « L'UE à contrepoint. Objets nouveaux et classicisme théorique pour les études européennes », *Politique européenne*, vol. 25, n° 1, 2008, p. 115-135.

¹⁵ Voir par exemple Daniel Verdier et Richard Breen, « Europeanization and Globalization: Politics Against Markets in the European Union », *Comparative Political Studies*, vol. 34, n° 3, 2001, p. 227-262 ; Trine Flockhart, « Europeanization or EU-ization? The Transfer of European Norms across Time and Space », *Journal of Common Market Studies*, vol. 48, n° 4, 2010, p. 787-810 ; Tanja A. Börzel et Thomas Risse, « From Europeanisation to Diffusion: Introduction », *West European Politics*, vol. 35, n° 1, 2012, p. 1-19 ; Simon Bulmer et Christian Lequesne (dir.), *The Member States of the European Union*, 2^e éd., Oxford, Oxford University Press, 2012.

¹⁶ Sabine Saurugger, « Europeanization as a Methodological Challenge: The Case of Interest Groups », *Journal of Comparative Policy Analysis: Research and Practice*, vol. 7, n° 4, 2005, p. 291-312.

¹⁷ Pour une bonne illustration, voir l'ouvrage collectif de Theofanis Exadaktylos et Claudio M. Radaelli (dir.), *Research Design in European Studies*, *op. cit.*

Européanisation et PSDC : l'importance des préférences nationales

L'européanisation est d'autant plus délicate à analyser dans le domaine de la PSDC, en raison du fonctionnement spécifique de cette dernière au sein des politiques de l'UE. La plupart des chercheurs qui travaillent sur l'européanisation s'inspirent plus ou moins directement de la thèse du décalage (« *misfit* »), selon laquelle c'est l'inadaptation des politiques et structures nationales traditionnelles avec les nouvelles politiques et structures mises en place par l'UE qui crée un incitatif au changement au niveau national¹⁸. Cependant, l'application de l'européanisation à la PESC et à la PSDC a démontré que la thèse du décalage n'y est pas pertinente, car ces politiques sont peu institutionnalisées et contraignantes, laissant aux États la liberté de s'y impliquer ou non¹⁹. La PSDC fonctionne sur un mode intergouvernemental, se décide à l'unanimité, et les États ne sont donc pas contraints de s'adapter à un modèle imposé d'en haut et sanctionné par la Commission européenne ou la Cour de justice. L'européanisation y procède par conséquent sur un mode plus informel, horizontal et diffus,

¹⁸ Tanja A. Börzel et Thomas Risse, « When Europe Hits Home: Europeanization and Domestic Change », *European Integration Online Papers*, vol. 4, n° 15, 2000 ; Maria Green Cowles, James Caporaso et Thomas Risse-Kappen, *Transforming Europe: Europeanization and Domestic Change*, *op. cit.*

¹⁹ Bastien Irondelle, « Europeanization Without the European Union? French Military Reforms 1991- 96 », *Journal of European Public Policy*, vol. 10, n° 2, 2003, p. 208-226 ; Claudia Major, « Europeanisation and Foreign and Security Policy: Undermining or Rescuing the Nation State? », *Politics*, vol. 25, n° 3, 2005, p. 175-190 ; Nicole Alecu de Flers et Patrick Müller, « Dimensions and Mechanisms of the Europeanization of Member State Foreign Policy: State of the Art and New Research Avenues », *Journal of European Integration*, vol. 34, n° 1, 2011, p. 19-35 ; Kyriakos Moumoutzis, « Still Fashionable Yet Useless? Addressing Problems with Research on the Europeanization of Foreign Policy », *Journal of Common Market Studies*, vol. 49, n° 3, 2011, p. 607-629.

les acteurs nationaux y jouant un rôle central à travers leurs interactions les uns avec les autres²⁰.

Pour autant, la question de l'eupéanisation dans le domaine de la PSDC reste pertinente si l'on songe à la durabilité des cultures de sécurité nationale en Europe, qui affecte la façon dont les États conçoivent la PSDC et l'intensité avec laquelle ils s'y impliquent. Plusieurs auteurs se sont penchés sur le développement d'une éventuelle culture stratégique européenne commune, c'est-à-dire sur le fait de savoir si les Européens partagent une vision commune sur l'identification des objectifs de sécurité et défense, et sur les priorités et les moyens, y compris militaires, à mettre en œuvre pour satisfaire ces objectifs. Or les travaux publiés sur le sujet démontrent que les États européens, et notamment les principales puissances que sont l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, continuent à privilégier des modes de pensée et d'action issus de leur culture et leurs structures nationales, qui divergent les unes des autres sur des options telles que : atlantisme ou eupéanisme, alliance ou neutralité, projection de forces ou défense du territoire, capacités civiles ou militaires, acquisition ou achats d'équipements de défense, possession ou non de l'arme nucléaire, etc.²¹ Comme Peter Katzenstein et ses collègues l'avaient montré en relations internationales dès le milieu des années 1990, les cultures de sécurité nationale restent un élément déterminant dans la capacité

²⁰ Christophe Pajon, « L'Europe de la défense et la transformation des identités militaires: quelle eupéanisation ? », *Politique européenne*, vol. 10, n° 2, 2003, p. 148-171 ; Claudia Major, « Europeanisation and Foreign and Security Policy: Undermining or Rescuing the Nation State? », *op. cit.*

²¹ Sur ces différents critères voir Jolyon Howorth, « The CESDP and the Forging of a European Security Culture », *Politique européenne*, vol. 4, n° 8, 2002, p. 88-109. Sur la culture stratégique ou la culture de sécurité européenne, voir Bastian Giegerich, *European Security and Strategic Culture: National Responses to the EU's Security and Defence Policy*, Baden Baden, Nomos, 2006 ; Christoph O. Meyer, *The Quest for a European Strategic Culture: Changing Norms on Security and Defence in the European Union*, *op. cit.* ; Frédéric Mérand, *European Defence Policy: Beyond the Nation State*, *op. cit.* ; Peter Schmidt et Benjamin Zyla (dir.), *European Security Policy and Strategic Culture*, Abingdon, Routledge, 2013.

des États à projeter leurs préférences au niveau de la sécurité internationale, à en définir les normes dominantes ou en retour à les accepter²².

Partant de ces observations, et notant à la fois l'absence de consensus sur la définition de l'eupéanisation comme cadre analytique et la spécificité des politiques PESC et PSDC, Reuben Wong propose de conceptualiser l'eupéanisation dans ces domaines comme un processus social à analyser, caractérisé par trois tendances possibles : l'adaptation, la projection et la convergence²³. L'adaptation est un processus de réaction et d'ajustement de l'État à l'UE, la projection correspond davantage à la dimension stratégique de l'eupéanisation, et la convergence des identités et intérêts s'opère plutôt sur le long terme, à travers l'émergence d'une identité européenne qui reconstruit en partie les identités nationales. Parmi les recherches publiées ces dernières années sur l'eupéanisation de la politique étrangère, et plus rarement l'eupéanisation de la politique de défense, on trouve des contributions qui accordent un poids différencié à ces trois dynamiques. Si l'on devait établir un continuum, on trouverait à un extrême des travaux qui se concentrent uniquement sur la projection des préférences à l'échelle européenne, et la façon dont les États européens – généralement les trois grandes puissances – ont façonné la PESC et la PSDC à l'image de leurs préférences nationales²⁴. À l'autre extrême, certaines études montrent que la mise en œuvre de la PESC et la PSDC a pu créer une certaine convergence dans les politiques

²² Peter J. Katzenstein, *The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics*, New York, Columbia University Press, 1996.

²³ Reuben Wong, « The Europeanization of Foreign Policy », dans Christopher Hill et Michael Smith (dir.), *International Relations and the European Union*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 134-153. Pour une application à la gestion de crises de l'UE, voir Eva Gross, *The Europeanization of National Foreign Policy: Continuity and Change in European Crisis Management*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009 ; Antoine Rayroux, « Adaptation, projection, convergence? L'eupéanisation de la défense et l'intervention militaire EUFOR Tchad/RCA », *Politique européenne*, vol. 34, n° 2, 2011, p. 201-230.

²⁴ Robert Dover, *Europeanization of British Defence Policy*, op. cit. ; Claudia Major, « *Europe is What Member States Make of it* »: *An Assessment of the Influence of Nation States on the European Security and Defence Policy*, PhD dissertation, University of Birmingham, Birmingham, 2008.

étrangères et de sécurité des États européens, y compris au sein des « trois grands »²⁵. Plus généralement, la très grande majorité des travaux, qu'ils se situent dans une perspective « *bottom up* » ou « *top down* », identifient à la fois des dynamiques de projection et d'adaptation, ce qui reflète bien le caractère interactif et circulaire de l'eupéanisation, y compris dans le domaine des politiques de sécurité²⁶.

Une définition sociologique de l'eupéanisation de la PSDC

Pour les raisons exposées ci-dessus, il n'est pas pertinent de considérer l'eupéanisation comme une théorie ou une approche. L'eupéanisation de la PSDC sera donc abordée dans cette recherche comme un processus social à observer ; ou pour paraphraser Radaelli : comme une énigme à la recherche d'une explication, et non l'explication elle-même²⁷. De plus la PSDC, politique peu institutionnalisée, oblige à porter le regard sur les dynamiques

²⁵ Reuben Wong et Christopher Hill (dir.), *National and European Foreign Policy: Towards Europeanization*, *op. cit.*

²⁶ Bastien Irondele, « Europeanization Without the European Union? French Military Reforms 1991- 96 », *op. cit.* ; Pernille Rieker, « From Common Defence to Comprehensive Security: Towards the Europeanization of French Security Policy? », *Security Dialogue*, vol. 37, n° 4, 2006, p. 509-528 ; Pernille Rieker, *Europeanization of National Security Identity: The EU and the Changing Security Identities of the Nordic States*, Abingdon, Routledge, 2006 ; Alister J. Miskimmon, *Germany and the Common Foreign and Security Policy of the European Union: Between Europeanisation and National Adaptation*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2007 ; Eva Gross, *The Europeanization of National Foreign Policy: Continuity and Change in European Crisis Management*, *op. cit.* ; Sophie Vanhoonacker et An D. Jacobs, « ESDP and Institutional Change: The Case of Belgium », *Security Dialogue*, vol. 41, n° 5, 2010, p. 559-581 ; Juha Jokela, *Europeanization and Foreign Policy: State Identity in Finland and Britain*, New York, Routledge, 2011 ; Nicole Alecu de Flers, *EU Foreign Policy and the Europeanization of Neutral States: Comparing Irish and Austrian Foreign Policy*, New York, Routledge, 2012 ; Laura Chappell, *Germany, Poland and the Common Security and Defence Policy: Converging Security and Defence Perspectives in an Enlarged EU*, New York, Palgrave Macmillan, 2012. À noter que parmi ces publications, la grande majorité se concentre uniquement sur les « trois grands » que sont l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. D'autres sont consacrés à des cas comparables, par exemple les Nordiques (Rieker) ou les neutres (De Flers). Une seule étude comparative sur des cas extrêmes existe : celle de Jokela sur le Royaume-Uni et la Finlande.

²⁷ Claudio M. Radaelli, « Europeanisation: Solution or Problem? », *European Integration Online Papers*, vol. 8, n° 16, 2004.

informelles entre les acteurs nationaux et européens de la sécurité. Pour cette raison, j'adopterai dans cette recherche la définition de l'eupéanisation proposée par le sociologue américain Neil Fligstein : l'eupéanisation est la création de nouvelles arènes sociales au sein desquelles divers groupes (États, organisations non gouvernementales, groupes d'individus, entreprises, etc.) issus de plus de deux pays interagissent sur une base régulière et routinière. Ces groupes forment des champs sociaux d'interaction et des chaînes d'interdépendance qui lient leurs membres entre eux au-delà des institutions formelles²⁸. Rappelons ici qu'un champ peut être défini comme un espace social structuré par des relations de pouvoir entre acteurs autour d'un enjeu spécifique, et par des règles du jeu (idées, normes, connaissances) tenues pour acquises et légitimes par l'ensemble des acteurs qui font partie de cet espace social²⁹. Cette approche de l'eupéanisation, qui s'inspire de la théorie des champs de Pierre Bourdieu, fait non seulement le lien avec le courant de recherche de la sociologie politique en études européennes, mais aussi avec le tournant pratique en relations internationales, dont il sera question dans la section suivante. Ces deux approches mettent l'accent sur le rôle des acteurs et de leurs stratégies, sur les interactions sociales au niveau microsociologique et dans des contextes sociaux particuliers, et sur la façon dont ces interactions et pratiques structurent le champ ou le contexte étudié. Cette démarche sociologique s'applique parfaitement à la PSDC si l'on rappelle que le développement de cette dernière est avant tout une affaire de pratiques quotidiennes, un processus incrémental mais irrégulier, largement non anticipé et informel (voir chapitre 2). Dans la perspective que je défendrai ici, l'eupéanisation de la défense est donc un phénomène social sous-jacent à la construction politique de l'Europe.

²⁸ Neil Fligstein, *Euroclash: The EU, European Identity and the Future of Europe*, op. cit., p. 9.

²⁹ Frédéric Mérand et Vincent Pouliot, « Le monde de Pierre Bourdieu: éléments d'une théorie sociale des relations internationales », *Revue canadienne de science politique*, vol. 41, n° 3, 2008, p. 610-611.

Dans le cadre de cette recherche, je m'intéresserai à un champ social (autrement appelé arène sociale ou encore contexte social) particulier de l'UE et de la PSDC : le champ des opérations militaires de gestion de crises de l'UE. C'est l'eupéanisation de ce champ qui m'intéresse. Comme indiqué en introduction, je laisserai de côté d'autres aspects de la sécurité européenne qui pourraient eux aussi faire l'objet d'une analyse en termes de champ. Certains s'y sont d'ailleurs déjà attelés. Par exemple, Didier Bigo s'est penché dès les années 1990 sur le champ de la sécurité intérieure en Europe, champ qui à travers la coopération policière transfrontalière a contribué à l'effacement de la frontière entre sécurité intérieure et sécurité internationale, comme en témoignent les rapports étroits entretenus aujourd'hui par les agences européennes de la sécurité intérieures avec la PESC³⁰. Dans un tout autre domaine, Chantal Lavallée se penche sur le champ européen de l'armement et les luttes d'influence qui s'y exercent entre la Commission et les États, le public et le privé³¹. Frédéric Mérand adopte quant à lui une perspective légèrement différente, inspirée également de la sociologie historique : il met l'accent sur l'émergence de la PSDC comme conséquence du rapprochement de deux champs – celui de la politique étrangère qui s'est eupéanisé et celui de la défense qui s'est internationalisé (dans le cadre essentiellement de l'OTAN) – les acteurs dominants de ces deux champs s'étant mis d'accord sur le besoin de développer la PSDC, en

³⁰ Didier Bigo, « When Two Become One: Internal and External Securitizations in Europe », dans Morten Kelstrup et Michael C. Williams (dir.), *International Relations Theory and the Politics of European Integration. Power, Security and Community*, Abingdon, Routledge, 2000, p. 171-204 ; Didier Bigo, « EU Police Cooperation: National Sovereignty Framed by European Security? », dans Florian Geyer et Elspeth Guild (dir.), *Security versus Justice? Police and Judicial Cooperation in the European Union*, Aldershot, Ashgate, 2008, p. 67-94. Plus généralement, il existe un important courant de la sociologie politique française qui se consacre à l'intégration européenne, souvent inspiré par Pierre Bourdieu ainsi que par Norbert Élias. Pour un aperçu, voir Antonin Cohen, « Bourdieu Hits Brussels: The Genesis and Structure of the European Field of Power », *International Political Sociology*, vol. 5, n° 3, 2011, p. 335-339 ; Jay Rowell et Michael Manganot (dir.), *A Political Sociology of the European Union*, op. cit.

³¹ Chantal Lavallée, « Le marché européen de défense: un nouvel espace de luttes », *Études internationales*, vol. 43, n° 4, 2012, p. 573-590.

particulier sa dimension militaire, à la fin des années 1990 et en réponse à la reconfiguration de la sécurité en Europe après 1989³².

Je ne prétends donc pas traiter de tous les aspects de la PSDC, ni faire de la PSDC dans son ensemble une arène sociale. Mon objet d'analyse sera plus réduit, concernant uniquement les opérations militaires de maintien de la paix menées par l'UE. Au sein de cette arène de la gestion des crises interagissent une multiplicité d'acteurs – diplomates, élus, fonctionnaires, militaires – qui pour certains circulent entre les différents niveaux, du national à l'opérationnel sur le terrain, en passant par Bruxelles. La recherche sera amenée à se pencher aussi bien sur les acteurs qui agissent dans les ministères des affaires étrangères ou de la défense au niveau national, les comités et groupes de travail européens (notamment COPS, CMUE, EMUE, PolMil, COAFR), dans les états-majors lors de l'opération militaire étudiée, et également sur le terrain. Un champ est caractérisé par un enjeu et des luttes de pouvoir entre ses membres pour définir cet enjeu et s'assurer une position dominante dans le champ. Dans le cas des opérations militaires de la PSDC, nous verrons que ces luttes sont étroitement reliées à des enjeux de définition du champ, puisque ce dernier est encore récent, et peu institutionnalisé : qu'est-ce que la PSDC au niveau militaire ? Quels sont ses objectifs et sa nature ? Quels outils devrait-elle mobiliser ? En quoi est-elle différente des autres arènes sociales de la gestion des conflits internationaux ? Quelle est sa valeur ajoutée ? Ces différents questionnements ou enjeux donnent lieu à des luttes à la fois à l'intérieur du champ, entre les différents acteurs impliqués (dans mon cas : les Français et les Irlandais, les fonctionnaires et les militaires...), et entre le champ européen et les autres champs qui se préoccupent des opérations de maintien

³² Frédéric Mérand, *European Defence Policy: Beyond the Nation State*, *op. cit.* La recherche de Mérand d'une certaine manière se rapproche davantage de la perspective que j'adopte ici, dans la mesure où il évoque plus directement la logique de l'eupéanisation. Cependant, sa recherche porte sur la création de la PSDC dans les premières années davantage que sur sa mise en application sur le terrain, ce qui est l'objet de mon analyse.

de la paix, en particulier l'ONU et l'OTAN (mais aussi le champ national dans le cas de la France). Ma recherche ne portera pas sur les acteurs de ces autres champs, mais il sera intéressant de voir comment les acteurs du champ européen se positionnent vis-à-vis de ces autres champs ou contextes sociaux.

2.2. Théorie : pratiques et usages de l'Europe

Les usages de l'Europe en études européennes

Parmi les multiples recherches d'inspiration sociologique qui ont fait leur apparition dans les études européennes, un des courants est issu plus spécifiquement de la sociologie des politiques publiques³³. Il se caractérise par une préoccupation pour l'interprétation par les acteurs des décisions européennes, une préférence pour les approches microsociologiques qui étudient les stratégies des acteurs et organisations (répertoires d'action, identités collectives, trajectoires socioprofessionnelles, socialisation, coalitions...), et par un refus de la distinction artificielle entre *bottom up* et *top down*, institutions nationales et institutions européennes.

Une des notions développées par ce courant de sociologie des politiques publiques est celle « d'usages de l'Europe », proposée par Sophie Jacquot et Cornelia Woll. Cherchant à redonner sa place à l'analyse du comportement stratégique dans les études constructivistes sur l'UE et l'europanisation, sans tomber dans le réductionnisme des théories du choix rationnel, Jacquot et Woll partent de la prémisse qu' « il est possible d'analyser l'action stratégique tout en

³³ Sabine Saurugger, « Sociological Approaches in EU Studies », *Journal of European Public Policy*, vol. 16, n° 6, 2009, p. 935-949.

reconnaissant les contraintes institutionnelles et l'imbrication sociale (*embeddedness*) des acteurs »³⁴. Les deux auteures critiquent elles aussi la thèse du décalage pour sa logique descendante linéaire et univoque, son absence de prise en compte des processus informels ou non contraignants, et le faible rôle qu'elle attribue aux acteurs. Citant la contribution de Bastien Irondele sur l'eupéanisation des réformes militaires françaises dès les années 1990, Jacquot et Woll considèrent qu'il est plus important de s'intéresser aux dimensions cognitives, stratégiques et légitimatrices de l'eupéanisation sans contrainte, c'est-à-dire à l'UE comme facteur de changement en dehors des normes et règles formelles : « dans [le] nouvel espace de gouvernance à plusieurs niveaux, ce sont de plus en plus les choix des acteurs, et non plus seulement la logique institutionnelle formelle, qui permet [*sic*] d'appréhender les processus de changement politique »³⁵. Si les processus d'eupéanisation sont circulaires et leurs effets souvent indéterminés, notre observation devrait prendre pour point de départ la façon dont les acteurs intègrent « l'Europe » dans leur travail quotidien.

C'est ainsi que Jacquot et Woll développent la notion d'usages, travail politique de réinterprétation et de transformation, de la part des acteurs, des contraintes imposées par le système normatif européen. Les institutions ou la structure de gouvernance contraignent, mais ne déterminent pas l'action. Les deux auteures définissent alors les usages de la façon suivante :

³⁴ Sophie Jacquot et Cornelia Woll, « Action publique européenne: les acteurs stratégiques face à l'Europe », *Politique européenne*, vol. 25, n° 2, 2008, p. 164.

³⁵ *Ibid.*, p. 171.

« Les usages recouvrent des pratiques et des interactions politiques qui s'adaptent et se redéfinissent en se saisissant de l'Europe comme d'un ensemble d'opportunités de nature diverse – institutionnelles, idéologiques, politiques, organisationnelles »³⁶.

Il existe trois types d'usages. Premièrement, l'usage cognitif correspond à l'interprétation d'un sujet politique ou d'un enjeu nouveau d'une politique européenne. Il consiste également à persuader les autres acteurs du groupe de concevoir l'enjeu dont il est question de la même façon. C'est un exercice de cadrage cognitif. Deuxièmement, l'usage stratégique (le plus fréquent) a pour objectif de défendre ses préférences et de faire avancer ses revendications en se servant des ressources offertes par l'Europe et en les transformant en pratiques politiques. Ici, l'acteur tente notamment de construire des coalitions d'acteurs aux intérêts parfois hétérogènes autour d'un même objectif stratégique. Enfin troisièmement, il se produit également un usage de légitimation lorsque les décisions politiques qui sont prises doivent être communiquées et justifiées par les acteurs concernés, en particulier auprès des opinions publiques nationales. Il s'agit alors d'utiliser l'Europe pour légitimer une décision³⁷. Jacquot et Woll précisent que ces trois usages doivent être distingués les uns des autres pour des raisons heuristiques, mais qu'ils sont en réalité étroitement liés l'un à l'autre. Par exemple, l'usage de légitimation consiste à la fois à atteindre un but (légitimer une politique) et à convaincre un public (participer à un débat) ; il possède donc également une dimension cognitive et une dimension stratégique.

Dans cette recherche, j'appliquerai la notion d'usages de l'Europe à une catégorie d'acteurs en particulier : les militaires. Il s'agira alors de déterminer, en analysant les pratiques de ces derniers au sein du champ des opérations militaires de la PSDC, la façon dont ils interprètent

³⁶ Sophie Jacquot et Cornelia Woll (dir.), *Les usages de l'Europe: acteurs et transformations européennes*, *op. cit.*, p. 9.

³⁷ *Ibid.*, p. 17-20.

la PSDC, dont ils s'en servent pour défendre leurs préférences (nationales et professionnelles), et la façon dont ils légitiment leur travail dans ce champ vis-à-vis des autres acteurs nationaux, européens et internationaux. Ce choix empirique se justifie par le fait que les militaires sont les principaux acteurs concernés par les opérations de maintien de la paix sur le terrain, et par le fait qu'ils représentent une communauté professionnelle avec un fort esprit de corps. Il sera donc intéressant de voir en quoi les usages de l'Europe par les militaires français et irlandais sont semblables ou non (voir chapitre 6).

Le tournant pratique en relations internationales

Comment cette notion d'usages s'articule-t-elle avec le cadre théorique des pratiques, qui constitue quant-à-lui le fil conducteur de l'ensemble de la recherche ? La notion de pratiques a été introduite dans les relations internationales par Iver Neumann en 2002³⁸, résumée par Emanuel Adler et Vincent Pouliot en 2011³⁹, et utilisée dans de nombreuses recherches durant ces dix années⁴⁰. Dans leur ouvrage, Adler et Pouliot définissent les pratiques comme des

³⁸ Iver B. Neumann, « Returning Practices to the Linguistic Turn: The Case of Diplomacy », *Millennium*, vol. 31, n° 3, 2002, p. 627-651.

³⁹ Emanuel Adler et Vincent Pouliot, *International Practices*, *op. cit.*

⁴⁰ Voir notamment Michael C. Williams, *Culture and Security: Symbolic Power and the Politics of International Security*, Abingdon, Routledge, 2007 ; Emanuel Adler, « The Spread of Security Communities: Communities of Practice, Self-Restraint, and NATO's Post-Cold War Transformation », *European Journal of International Relations*, vol. 14, n° 2, 2008, p. 195-230 ; Frédéric Mérand, *European Defence Policy: Beyond the Nation State*, *op. cit.* ; David Ambrosetti, *Normes et rivalités diplomatiques à l'ONU. Le Conseil de sécurité en audience*, Bruxelles, Peter Lang, 2009 ; Vincent Pouliot, *International Security in Practice: The Politics of NATO-Russia Diplomacy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010 ; Iver B. Neumann et Vincent Pouliot, « Untimely Russia: Hysteresis in Russian-Western Relations over the Past Millennium », *Security Studies*, vol. 20, n° 1, 2011, p. 105-137 ; Morten S. Andersen et Iver B. Neumann, « Practices as Models: A Methodology with an Illustration Concerning Wampum Diplomacy », *Millennium - Journal of International Studies*, vol. 40, n° 3, 2012, p. 457-481 ; Trine Villumsen Berling, « Bourdieu, International Relations, and European security », *Theory and Society*, vol. 41, n° 5, 2012, p. 451-478 ; Rebecca Adler-Nissen, *Bourdieu in International Relations: Rethinking Key Concepts in International Relations*, New York, Routledge, 2013. Notons que l'usage de

modes d'action accomplis par les membres d'un groupe social (un champ), modes d'action qui sont socialement organisés, font sens et produisent du sens pour le groupe, et sont reproduits dans le temps⁴¹. Pour être plus clair, une pratique a cinq caractéristiques qui font sa spécificité : 1) c'est une performance, au sens où l'entend Erving Goffman, c'est-à-dire une façon pour l'acteur d'agir et de se présenter aux autres qui soit conforme à l'image qu'il veut véhiculer et cohérente avec ce que les autres attendent de lui dans une situation particulière ; 2) elle est fondée sur un modèle (*patterned*) et répétée de façon routinière dans l'espace et dans le temps ; 3) elle est qualifiée, c'est-à-dire reconnue socialement et interprétée de la même façon par l'ensemble des membres du groupe (« l'audience ») ; 4) elle repose sur « l'arrière-plan » de l'acteur (*background knowledge*), c'est-à-dire ses compétences et son savoir-faire acquis par l'expérience et inscrits dans son *habitus* ; 5) elle s'appuie sur des ressources (ou des capitaux dans le langage de Bourdieu) à la fois matérielles et idéelles.

Précisons rapidement ce que l'on entend par *habitus* et « arrière-plan », deux notions centrales. Dans le langage des pratiques, les deux termes sont étroitement liés, et souvent utilisés de façon interchangeable. L'*habitus* d'un acteur est l'ensemble de ses dispositions sociales durables et transposables, qui orientent ses modes de pensée et d'action. Il s'agit d'un ensemble de structures cognitives, codes, cadres, représentations sociales, savoir-faire, compétences (les termes varient selon les auteurs) qui ont pour point commun d'être tacites, non réfléchis et relevant du sens commun, d'où la notion en français d'arrière-plan⁴².

Bourdieu en relations internationales et l'approche par les pratiques ne sont pas absolument synonymes (certains auteurs ne se référant qu'à l'un ou l'autre), mais la distinction est ici laissée de côté, car elle n'est pas centrale à mon argument. De plus, la liste des auteurs énumérés ci-dessus et les explications théoriques qui suivent montrent bien l'étroitesse des liens théoriques entre ces deux courants.

⁴¹ Emanuel Adler et Vincent Pouliot, *International Practices*, *op. cit.*, p. 4.

⁴² *Ibid.*, p. 16 ; Frédéric Mérand et Vincent Pouliot, « Le monde de Pierre Bourdieu: éléments d'une théorie sociale des relations internationales », *op. cit.*, p. 610.

L'*habitus* est développé par l'acteur lors de ses interactions avec les autres membres du groupe social au cours du temps. Par conséquent, il ne s'agit pas d'un ensemble d'attributs subjectifs mais intersubjectifs, car ils dépendent également des attentes, représentations sociales, significations qui sont attribués à cet acteur par le groupe. Du point de vue de l'acteur qui effectue une pratique, l'*habitus* influence sa façon d'agir et de savoir comment agir. Du point de vue de l'audience, l'*habitus* renseigne sur la façon dont interpréter cette pratique.

Ce que font les pratiques c'est donc organiser l'interaction sociale et lui donner du sens, car elles ont un effet structurant dans le temps ; elles sont durables et peu ouvertes au changement⁴³. Analyser dans le détail les pratiques des acteurs dans un contexte social ou un champ particulier permet donc de déterminer quels sont les effets politiques structurants de l'interaction sociale, y compris dans un contexte peu institutionnalisé. C'est là tout l'intérêt d'y avoir recours dans l'étude de la politique de sécurité de l'UE, puisque la PSDC est peu formalisée et laisse une large place aux acteurs, à leurs interprétations et leurs stratégies⁴⁴.

À la lumière de ces explications théoriques, on comprend que pratiques et usages ont de nombreux points communs ontologiques, épistémologiques et méthodologiques. Tous deux se concentrent sur les acteurs et leurs stratégies, et sur les micro-fondements de l'interaction sociale. Ils se font ainsi les défenseurs d'une intégration de la démarche sociologique dans la science politique. Tous deux remettent en question les oppositions dichotomiques traditionnelles de la discipline (agent/structure, calcul rationnel/socialisation, intérêts/normes) au profit d'une logique qui privilégie la relation sociale comme unité d'analyse et le sens

⁴³ Iver B. Neumann et Vincent Pouliot, « Untimely Russia: Hysteresis in Russian-Western Relations over the Past Millennium », *op. cit.*

⁴⁴ Frédéric Mérand, *European Defence Policy: Beyond the Nation State*, *op. cit.* ; Amélie Forget et Antoine Rayroux, « Introduction: La sécurité européenne et le tournant pratique en relations internationales », *Études internationales*, vol. 43, n° 4, 2012, p. 501-519.

commun comme fondement du comportement⁴⁵. En particulier, pratiques comme usages refusent l'idée que le comportement stratégique de l'acteur n'aurait qu'une dimension matérielle. Ils mettent au contraire l'accent sur la dimension sociale de ce dernier, car le comportement stratégique de l'acteur est déterminé par la configuration sociale particulière d'un contexte dans lequel certaines ressources, certaines compétences, seront plus valorisées que d'autres⁴⁶.

Nous aurons l'occasion de voir dans le chapitre 6 que pratiques et usages présentent cependant quelques différences également, ce qui rend leur combinaison particulièrement attractive pour analyser l'eupéanisation chez les militaires. La principale différence est que les usages mettent l'accent sur les motivations de l'acteur et sur son intentionnalité, alors que les pratiques insistent davantage sur l'effet structurant du contexte sur l'action, et sur l'influence de l'*habitus* sur les choix que l'acteur opère. C'est le sens de la réflexion de Jacquot et Woll lorsqu'elles affirment que les usages sont ce qui permet de comprendre « comment [les acteurs opèrent] la traduction de leur positionnement social (situation institutionnelle, intérêts, vision du monde) et des structures qui les encadrent dans des pratiques politiques spécifiques »⁴⁷.

Pour bien saisir cette distinction, il convient de faire une dernière précision théorique. Adler et Pouliot expliquent que l'on peut traiter les pratiques comme *explanans* ou comme *explanandum*⁴⁸. Dans le premier cas, les pratiques fournissent l'explication d'un phénomène,

⁴⁵ Patrick Thaddeus Jackson et Daniel H. Nexon, « Relations Before States: Substance, Process and the Study of World Politics », *European Journal of International Relations*, vol. 5, n° 3, 1999, p. 291-332 ; Vincent Pouliot, « The Logic of Practicality: A Theory of Practice of Security Communities », *International Organization*, vol. 62, n° 02, 2008, p. 257-288.

⁴⁶ Ann Swidler, « Culture in Action: Symbols and Strategies », *American Sociological Review*, vol. 51, n° 2, 1986, p. 273-286.

⁴⁷ Sophie Jacquot et Cornelia Woll (dir.), *Les usages de l'Europe: acteurs et transformations européennes*, *op. cit.*, p. 10.

⁴⁸ Emanuel Adler et Vincent Pouliot, *International Practices*, *op. cit.*, p. 16.

elles déterminent une transformation politique ; dans le second, on se penche sur le cycle de vie ou la transformation d'une pratique en tant que phénomène que l'on cherche à expliquer. Dans cette recherche, j'utiliserai principalement les pratiques comme *explanans*, en observant comment les pratiques développées dans d'autres contextes (nationaux, européens ou internationaux) influencent les façons de faire des acteurs lorsqu'ils sont impliqués dans la PSDC, et la façon dont cela affecte la nature et la forme de l'eupéanisation. Dans un second temps, je me demanderai cependant également dans quelle mesure le contexte des opérations militaires de la PSDC favorise ou non un rapprochement des diverses pratiques des militaires ; en d'autres termes, si les pratiques militaires se transforment et s'eupéanisent, ce qui contribuerait au développement de nouvelles pratiques spécifiquement européennes et relèverait davantage des pratiques comme *explanandum*.

2.3. Méthodologie : pragmatisme et abduction

Si le cadre théorique est à présent plus clair, les enjeux méthodologiques de l'eupéanisation évoqués plus haut restent entiers. Pour répondre à ces enjeux et rester fidèle aux positions ontologiques et épistémologiques défendues ici – co-constitution de l'agent et de la structure, primauté de la relation sociale et du contexte de l'action, approche théorique de moyenne portée, dimension contextuelle et intersubjective de la connaissance scientifique – ma méthodologie s'appuie sur deux notions : le pragmatisme et l'abduction. En effet, affirmer que notre connaissance de la réalité sociale est elle-même construite implique des choix méthodologiques particuliers qui privilégient la dimension contextuelle et contingente de la

vérité scientifique⁴⁹. Dans un article paru en 2009, Jörg Friedrichs et Friedrich Kratochwil proposent une critique assez radicale de l'accumulation de la connaissance en sciences sociales « à la Popper », telle que la majorité des chercheurs croient pouvoir le faire⁵⁰. Le monde social n'existe pas « *out there* », et ne peut faire l'objet de généralisations abstraites ayant force de loi. En raison de l'imbrication du chercheur dans le monde social qu'il tente d'observer, la connaissance est nécessairement une pratique sociale, qui doit se faire sur le terrain, et les conclusions ne peuvent être que provisoires.

C'est cette posture intellectuelle qui explique l'attachement de ces deux chercheurs à la démarche « pragmatique ». Ils s'inscrivent en cela dans une tendance empruntée par plusieurs travaux en relations internationales ces dernières années, qui voient dans le pragmatisme une façon de contourner les débats paradigmatiques, souvent dogmatiques, de la discipline⁵¹. D'un point de vue méthodologique (je laisse de côté la dimension substantive de cette approche philosophique), le pragmatisme consiste à mobiliser une méthode particulière que le chercheur choisit en fonction du problème politique particulier qu'il cherche à élucider, plutôt que d'employer toujours la même méthodologie d'un cas à l'autre pour se rapprocher d'une supposée vérité scientifique qui est en réalité inaccessible⁵². Le pragmatisme invite à s'interroger en permanence sur la valeur des résultats scientifiques proposés, et à les remettre

⁴⁹ Vincent Pouliot, « “Subjectivism”: Toward a Constructivist Methodology », *op. cit.* ; Xymena Kurowska et Friedrich Kratochwil, « The Social Constructivist Sensibility and CSDP Research », dans Xymena Kurowska et Fabian Breuer (dir.), *Explaining the EU's Common Security and Defence Policy. Theory in Action*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2012, p. 86.

⁵⁰ Jörg Friedrichs et Friedrich Kratochwil, « On Acting and Knowing: How Pragmatism Can Advance International Relations Research and Methodology », *International Organization*, vol. 63, n° 4, 2009, p. 701-731.

⁵¹ John Kaag et Sarah Kreps, « Pragmatism's Contributions to International Relations », *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 25, n° 2, 2012, p. 192. Parmi ces contributions, voir par exemple et hormis les références déjà citées Peter M. Haas et Ernst B. Haas, « Pragmatic Constructivism and the Study of International Institutions », *Millennium*, vol. 31, n° 3, 2002, p. 573-601 ; Harry Bauer et Elisabetta Brighi, *Pragmatism in International Relations*, London, New York, Routledge, 2009 ; Gunther Hellmann (dir.), « Forum: Pragmatism and International Relations », *International Studies Review*, vol. 11, n° 3, 2009, p. 638-662.

⁵² John Kaag et Sarah Kreps, « Pragmatism's Contributions to International Relations », *op. cit.*, p. 192.

en question à la lueur des observations, évènements et travaux de recherche subséquents. Le pragmatisme s'inscrit plus largement dans une démarche interprétative, où la vérité scientifique est établie dans un contexte particulier et fait ensuite l'objet de tests de cohérence dans d'autres contextes, sans prétendre à une généralisation scientifique abusive⁵³.

En relations internationales, cette démarche pragmatique peut s'opérer par la synthèse théorique ou par l'éclectisme analytique⁵⁴. Friedrichs et Kratochwil proposent cependant une troisième voie, également mise en avant par Pouliot : l'abduction. La définition qu'ils en donnent mérite ici d'être citée dans son entièreté, car elle correspond à la démarche qui sera suivie dans cette recherche :

« The typical situation for abduction is when we, as social scientists, become aware of a certain class of phenomena that interests us for some reason, but for which we lack applicable theories. We simply trust, although we do not know for certain, that the observed class of phenomena is not random. We therefore start collecting pertinent observations and, at the same time, applying concepts from existing fields of our knowledge. Instead of trying to impose an abstract theoretical template (deduction) or 'simply' inferring propositions from facts (induction), we start reasoning at an intermediate level (abduction) »⁵⁵.

Les deux auteurs ajoutent plus loin que l'abduction vise à détecter des régularités dans les similarités et différences observées dans différents contextes sociaux souvent complexes, et donc à tenter de généraliser les contingences observées, ce qui correspond en fait à la façon

⁵³ John Gerring (dir.), « Symposium: Interpretivism », *Qualitative Methods: Newsletter of the American Political Science Association Organized Section on Qualitative Methods*, vol. 1, n° 2, 2003, p. 2.

⁵⁴ Gunther Hellmann (dir.), « Are Dialogue and Synthesis Possible in International Relations? », *International Studies Review*, vol. 5, n° 1, 2003, p. 123-153 ; Rudra Sil et Peter J. Katzenstein, « Analytic Eclecticism in the Study of World Politics: Reconfiguring Problems and Mechanisms across Research Traditions », *Perspectives on Politics*, vol. 8, n° 02, 2010, p. 411-431. À noter, et cela n'est sans doute pas innocent, que des auteurs comme Katzenstein ou Moravcsik (qui a écrit un article dans le numéro dirigé par Hellmann ci-dessus) ont dans leur carrière mené leurs recherches aussi bien dans le sous-champ des relations internationales que dans celui de la politique comparée, mais aussi des études européennes.

⁵⁵ Jörg Friedrichs et Friedrich Kratochwil, « On Acting and Knowing: How Pragmatism Can Advance International Relations Research and Methodology », *op. cit.*, p. 709.

dont nous générons de la connaissance dans la pratique sociale quotidienne. L'abduction comporte donc nécessairement une part d'interprétation de la part du chercheur, puisqu'il s'agit au départ de formuler des hypothèses provisoires, mais qui sont en réalité des suppositions, des conjectures (Kaag et Krebs parlent d'« *informed guesswork* ») fondées sur l'observation d'une situation concrète⁵⁶. Pouliot adopte également une démarche abductive, qu'il considère comme la meilleure façon pour les constructivistes d'améliorer la validité, la falsifiabilité et le potentiel de généralisation de leurs résultats⁵⁷. Afin d'objectiver la connaissance, le chercheur doit procéder en trois temps : l'induction (partir des faits sociaux et des pratiques des acteurs), la contextualisation (pour interpréter les faits et relier les observations à leur contexte) et l'historicisation (afin de dénaturiser ces interprétations et éviter l'illusion de la théorie universelle). Si on parle d'abduction plutôt que d'induction c'est parce que, comme le rappellent les différents auteurs cités ici, l'induction pure est exceptionnelle en science politique ; nous abordons toujours la recherche avec de nombreux concepts, méthodes et idées préconçus, qui évoluent au cours de la recherche.

Une recherche abductive se doit donc, pour résumer, d'être « *problem-driven* » et « *concept-driven* » plutôt que « *theory-driven* ». La recherche part d'un phénomène que l'on cherche à comprendre ; pour cela, elle s'appuie sur certains concepts utilisés dans la discipline, et construit un protocole de recherche adapté à la compréhension de ce phénomène. Comme il s'agit d'un ensemble de choix de la part du chercheur, ces cadres analytiques peuvent, voire doivent, évoluer au cours de la recherche, ce qui suppose un réajustement théorique

⁵⁶ John Kaag et Sarah Krebs, « Pragmatism's Contributions to International Relations », *op. cit.*, p. 194.

⁵⁷ Vincent Pouliot, « "Subjectivism": Toward a Constructivist Methodology », *op. cit.*

permanent⁵⁸. C'est cette démarche qui est suivie dans cette thèse, en proposant une définition particulière de l'eupéanisation et un protocole de recherche adapté à l'analyse d'une forme particulière d'eupéanisation : celle des politiques de maintien de la paix. Un des objectifs du chapitre 1 était de démontrer comment les explications théoriques dominantes de la politique européenne de sécurité depuis les années 1950 ont été influencées par le contexte historique et social dans lequel elles ont émergé. De même, le succès des approches de moyenne portée, comme la gouvernance ou le constructivisme, s'explique en bonne partie par la situation ambiguë dans laquelle se trouve la PESC/PSDC dans le mouvement de l'intégration européenne. Il est donc logique de conserver un recul critique sur l'usage de ces différents cadres théoriques.

Pour conclure cette section, il faut cependant indiquer que cette posture pragmatique ne signifie pas pour autant un relativisme scientifique total. D'ailleurs, les recherches interprétatives sont pour la plupart à mi-chemin entre le positivisme et le post-modernisme, et les protocoles de recherche qu'elles proposent restent ouverts à la falsification et la proposition d'explications alternatives⁵⁹. Pour les partisans du pragmatisme, cette scientificité passe essentiellement par les « communautés d'enquête » (également nommées communautés d'interprétation ou de praticiens par d'autres auteurs), c'est-à-dire les chercheurs qui alimentent le dialogue critique et testent la validité des résultats dans d'autres contextes⁶⁰. C'est pourquoi il est essentiel, dans une démarche abductive, de faire appel à des concepts scientifiques présents dans la discipline et connus de la communauté.

⁵⁸ Xymena Kurowska et Friedrich Kratochwil, « The Social Constructivist Sensibility and CSDP Research », *op. cit.*, p. 107-109.

⁵⁹ John Gerring (dir.), « Symposium: Interpretivism », *op. cit.*, p. 2-3.

⁶⁰ John Kaag et Sarah Kreps, « Pragmatism's Contributions to International Relations », *op. cit.*, p. 195. Voir aussi Peter M. Haas et Ernst B. Haas, « Pragmatic Constructivism and the Study of International Institutions », *op. cit.*

2.4. Méthode : analyse comparative en France et en Irlande

Les considérations théoriques et méthodologiques qui ont été exposées jusqu'ici poussent naturellement la recherche vers une méthode qualitative, fondée sur l'analyse empirique détaillée d'un nombre restreint de cas. Cette thèse procède à partir d'une analyse comparative dite des cas les plus différents, en prenant la France et l'Irlande comme objets d'étude. Dans cette section, je me limiterai à exposer très brièvement les caractéristiques de ces deux cas, car les deux chapitres empiriques qui suivent seront l'occasion de revenir en détail sur le sujet. Mais il convient d'expliquer dès à présent les raisons de ce choix d'un point de vue méthodologique.

Traditionnellement, l'apport de la comparaison trouve sa justification dans la politique comparée davantage que dans les relations internationales. James Mahoney observe par exemple que la plupart des sous-champs de la science politique, et notamment les relations internationales, tendent à privilégier des programmes de recherche qui tournent autour d'une approche théorique particulière que l'on cherche à infirmer ou plus généralement à confirmer⁶¹. En politique comparée, à l'inverse, il existe souvent une plus grande liberté dans le choix combiné de différentes approches théoriques, afin de développer de nouvelles explications. Une analyse qualitative fondée sur la comparaison de différents éléments à l'intérieur d'un seul cas (*within-case analysis*) et/ou sur la comparaison entre les mêmes éléments de deux cas ou plus (*cross-case analysis*) permet alors de générer de nouvelles

⁶¹ James Mahoney, « Qualitative Methodology and Comparative Politics », *Comparative Political Studies*, vol. 40, n° 2, 2007, p. 124.

hypothèses de recherche⁶². Cette littérature en politique comparée reste cependant souvent d'inspiration positiviste et déductive, cherchant à établir des relations de causalité entre variables dépendantes et indépendantes. Ma démarche ne s'inscrit pas dans ce raisonnement. Pour autant, certains éléments sont pertinents pour exposer la démarche suivie.

Dans son article sur les défis méthodologiques de l'europanisation, Saurugger affirme que la comparaison sur le long terme, intégrant des observations *avant* le développement de la politique européenne considérée, est une première façon de résoudre les problèmes d'indétermination de l'europanisation⁶³. Cette démarche, d'ailleurs souvent utilisée par les partisans de la sociologie historique comme Mahoney, est une première façon de comparer différents moments et contextes à l'intérieur d'un même cas. Dans les chapitres empiriques qui suivent je m'attacherai, en utilisant la littérature secondaire, à expliquer les éléments constitutifs des politiques de sécurité de la France et de l'Irlande avant l'émergence de la PSDC, pour voir comment cela a affecté leur contribution à cette dernière. Je reviendrai notamment dans le chapitre 3 sur les caractéristiques de ce que l'on dénomme l'exceptionnalisme français et la neutralité irlandaise depuis les années 1950. La comparaison à l'intérieur de chacun des deux cas concernera également deux autres dimensions : premièrement, une comparaison dans l'espace (comparer l'attitude des acteurs de chacun des deux cas dans différents contextes organisationnels, par exemple à l'ONU ou à l'OTAN), et

⁶² Voir aussi entre autres Peter Hall, « Aligning Ontology and Methodology in Comparative Research », dans James Mahoney et Dietrich Rueschemeyer (dir.), *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 373-404 ; Alexander L. George et Andrew Bennett, *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*, Cambridge, MIT Press, 2005.

⁶³ Sabine Saurugger, « Europeanization as a Methodological Challenge: The Case of Interest Groups », *op. cit.*

deuxièmement, une comparaison entre différents groupes d'acteurs d'un même pays (fonctionnaires, diplomates, militaires)⁶⁴.

Ces comparaisons *à l'intérieur* d'un même cas seront combinées à une comparaison *entre* les deux cas. Dans son article, Saurugger plaide à travers les exemples qu'elle utilise pour une comparaison des cas les plus différents, développée en politique comparée à partir des années 1970⁶⁵. Dans le contexte d'une recherche sur l'eupéanisation, choisir deux cas très différents doit aider à identifier les pratiques et processus communs que l'on peut attribuer à l'Europe, puisque l'on suppose qu'hormis leur participation commune à l'Europe, ici à la PSDC, ces deux cas diffèrent presque en tout point sur les questions de sécurité. C'est ensuite à la recherche de trancher si ces éléments communs mis en lumière peuvent également être dus à d'autres facteurs. Cela permet donc de donner de la robustesse aux résultats de la recherche, l'idée étant que si des pratiques communes liées à l'eupéanisation sont identifiées en France et en Irlande, alors il est probable que ces pratiques se retrouveront également dans d'autres États européens qui partagent plus de caractéristiques communes avec l'un ou l'autre de ces cas. De plus, certains chercheurs argumentent qu'à l'ère de la globalisation et de l'effacement des frontières nationales, phénomènes dont l'eupéanisation est une manifestation, la comparaison de cas les plus différents est particulièrement pertinente, car elle oblige à analyser les dynamiques sociales et les processus microsociologiques qui se produisent à différentes échelles infra- et transnationales⁶⁶. En effet, l'analyse des cas contrastés a pour

⁶⁴ Je précise que les éléments de comparaison relatifs à l'ONU ou l'OTAN reposent là aussi majoritairement sur la littérature secondaire. Le travail de terrain n'a porté que sur le cas de l'UE.

⁶⁵ Les références classiques à ce sujet sont Adam Przeworski et Henry Teune, *The Logic of Comparative Social Inquiry*, London, Wiley-Interscience, 1970 ; Arend Lijphart, « Comparative Politics and the Comparative Method », *The American Political Science Review*, vol. 65, n° 3, 1971, p. 682-693.

⁶⁶ Olivier Giraud, « Les défis de la comparaison à l'âge de la globalisation : pour une approche centrée sur les cas les plus différents inspirée de Clifford Geertz », *Critique internationale*, vol. 57, n° 4, 2012, p. 89-110.

ambition de détecter des mécanismes et processus communs au sein de systèmes nationaux très différents les uns des autres, ce qui oblige à se pencher sur le rôle des acteurs au sein de ces systèmes. Cela correspond à la démarche suivie ici.

Enfin, un dernier élément de justification du choix de ces deux cas provient de l'article de Friedrichs et Kratochwil sur l'abduction, qui signale que la sélection des cas dans une analyse comparative devrait également suivre une logique du cas le plus important ou « le plus typique »⁶⁷. Il est préférable d'éviter les cas limites ou ambigus, car cela permet de réduire le problème du flou conceptuel qui risque toujours de surgir. Lorsque l'on procède à une comparaison binaire, les cas sélectionnés doivent être comparables tout en étant représentatifs d'un ensemble plus large. Il faut donc chercher à rapprocher les cas sélectionnés de positions idéal-typiques par rapport aux enjeux politiques que l'on veut aborder.

Jolyon Howorth propose sept axes pour catégoriser les différentes cultures de sécurité nationale en Europe : pays alliés contre pays neutres ; possesseurs contre non-possesseurs de l'arme nucléaire ; atlantistes contre européenistes ; partisans de la projection de forces contre partisans de la défense du territoire ; partisans des capacités civiles contre militaires ; petits contre grands États ; producteurs contre importateurs d'armements⁶⁸. À cette classification, j'ajoute trois éléments qui seront pertinents dans l'analyse empirique. Premièrement, un axe que l'on pourrait caractériser comme suit : puissance anciennement coloniale contre non coloniale. Cela relève certes de la politique étrangère plutôt que de la seule politique de sécurité, mais fait sens si l'on considère que la PSDC, pour les États européens, se fait aujourd'hui majoritairement hors du territoire européen, souvent en Afrique. Deuxièmement,

⁶⁷ Jörg Friedrichs et Friedrich Kratochwil, « On Acting and Knowing: How Pragmatism Can Advance International Relations Research and Methodology », *op. cit.*, p. 718.

⁶⁸ Jolyon Howorth, « The CESDP and the Forging of a European Security Culture », *op. cit.*

et pour inclure le rôle des institutions politiques dans l'analyse, on peut également ajouter un axe relatif au contrôle démocratique, fort contre faible, des interventions militaires européennes⁶⁹. Troisièmement, cet enjeu du contrôle démocratique des interventions militaires extérieures incite à inclure un axe qui évoque le soutien, là aussi fort contre faible, de l'opinion publique nationale vis-à-vis du développement de la PSDC⁷⁰.

Si l'on en vient au cas de la France et de l'Irlande, ils s'opposent sur quasiment tous ces aspects, comme en témoigne le tableau récapitulatif ci-dessous :

Tableau 1 : Deux cultures de sécurité idéal-typiques en Europe

| France | Irlande |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - « Grand » - Membre de l'OTAN - Nucléaire - Européaniste - Projection de forces** - Pour un renforcement des capacités militaires de l'UE - Industrie de l'armement - Postcolonialiste - Contrôle parlementaire faible - Soutien fort de l'opinion publique à la PSDC | <ul style="list-style-type: none"> - « Petit » - Neutre - Non nucléaire - Atlantiste* - Projection de forces** - Contre un renforcement des capacités militaires de l'UE* - Pas d'industrie de l'armement - Anticolonialiste - Contrôle parlementaire fort - Soutien faible de l'opinion publique à la PSDC |

⁶⁹ Marc Houben, *International Crisis Management: The Approach of European States*, Abingdon, Routledge, 2005.

⁷⁰ Harald Schoen, « Identity, Instrumental Self-Interest and Institutional Evaluations Explaining Public Opinion on Common European Policies in Foreign Affairs and Defence », *European Union Politics*, vol. 9, n° 1, 3 janvier 2008, p. 5-29.

La comparaison franco-irlandaise respecte donc les critères méthodologiques présentés ci-dessus⁷¹. Notons cependant que les deux pays ne sont pas opposés sur absolument tout. D'une part, l'atlantisme de l'Irlande et son refus de renforcer les capacités militaires de l'UE (*) sont à nuancer. L'Irlande a pendant longtemps et pour des raisons historiques orienté sa politique de sécurité en fonction du Royaume-Uni plutôt que par rapport au continent européen. Mais l'atlantisme irlandais doit être relativisé, en raison de sa neutralité et de sa non-appartenance à l'OTAN. Par ailleurs, l'Irlande s'oppose certes à une mise en commun trop prononcée des capacités militaires de l'UE, car elle ne veut pas payer pour des équipements qui ne lui seraient pas nécessaires, ni perdre son autonomie en la matière ; cependant, elle a traditionnellement misé sur la dimension militaire de la PSDC davantage que sur sa dimension civile, en raison de son expérience dans le domaine du maintien de la paix international (voir les chapitres empiriques pour plus de détails). D'autre part, on remarque également que les deux pays ont une tradition importante en ce qui concerne la projection des forces armées hors du territoire national (**). Pour la France, cela est lié historiquement à des enjeux de préservation de l'empire colonial, puis de politique d'influence dans les zones nouvellement indépendantes à partir des années 1960. Quant à l'Irlande, elle est avec le Royaume-Uni l'armée européenne qui a la plus grande capacité de projection en proportion de ses effectifs, soit 10% environ du total de ses forces⁷². Tonra note ainsi un attrait commun des Français et des Irlandais pour le multilatéralisme à l'ONU et pour les politiques de sécurité et de

⁷¹ Voir aussi Ben Tonra, « L'entente européenne », dans Jane Conroy (dir.), *Franco Irish Connections. Essays, Memoirs and Poems in Honour of Pierre Joannon*, Dublin, Four Courts Press, 2009, p. 336. Tonra insiste sur quatre oppositions entre France et Irlande sur la politique de sécurité : politique nucléaire c. posture pro-désarmement, PSDC comme Europe-puissance c. PSDC comme outil nécessaire du maintien de la paix, tradition militaire nationale forte c. faible, conflits sur le niveau de capacités militaires de l'UE.

⁷² Anand Menon, « La politique de défense européenne après le traité de Lisbonne: Beaucoup de bruit pour rien », *op. cit.*, p. 378.

développement en Afrique, pour des raisons très différentes cependant⁷³. Ces points communs entre les deux États sont évidemment importants en ce qui a trait aux opérations militaires de la PSDC, car il permet de sélectionner deux cas qui ont choisi délibérément de s'impliquer dans ces opérations, comme en témoigne le cas d'EUFOR Tchad/RCA. Tout en étant différents l'un de l'autre, les cas choisis doivent rester comparables pour que la recherche soit pertinente, et cela rend souvent indispensable malgré tout l'existence d'un certain nombre de points communs entre eux⁷⁴. À ce titre, la littérature sur l'eupéanisation montre que la France comme l'Irlande ont eupéanisé leurs politiques étrangères et de sécurité dès les années 1990, avant même les débuts de la PSDC, afin de défendre leurs préférences nationales dans le cadre de l'UE, pour tenter de conserver (dans le cas de la France) ou d'accroître (dans le cas de l'Irlande) leur influence politique⁷⁵.

Pour conclure, quelques mots sur la collecte des données empiriques de cette recherche. Le terrain inclut d'une part une analyse de sources primaires : discours, déclarations, doctrines, documents stratégiques, des acteurs impliqués dans la sécurité nationale et européenne en France et en Irlande. Cette analyse servira en particulier dans le chapitre 3, consacré au discours sur la PSDC dans les deux pays. Seront donc analysés les livres blancs sur la défense et révisions stratégiques publiés depuis 2000, un certain nombre de déclarations publiques, ainsi que les débats parlementaires des commissions affaires étrangères et défense au sein des deux États depuis le début des années 2000. L'analyse prendra également appui sur les

⁷³ Ben Tonra, « L'entente européenne », *op. cit.* Voir les chapitres empiriques pour plus de détails.

⁷⁴ Giovanni Sartori, « Bien comparer. Mal comparer », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n° 1, 1994, p. 19-36.

⁷⁵ Ben Tonra, *The Europeanisation of National Foreign Policy: Dutch, Danish and Irish Foreign Policy in the European Union*, Aldershot, Ashgate, 2001 ; Bastien Irondelle, « Europeanization Without the European Union? French Military Reforms 1991- 96 », *op. cit.*

documents européens tels que la SES. Ce chapitre 3 évoquera également les caractéristiques et le discours dominant de la communauté de la défense en France et en Irlande.

D'autre part, l'essentiel de la recherche empirique repose sur 46 entretiens semi-structurés, menés auprès de représentants des ministères nationaux des affaires étrangères et de la défense, des forces armées, des assemblées parlementaires, dans les capitales nationales à Dublin et Paris, ainsi qu'auprès de représentants nationaux au sein des représentations permanentes des deux États à Bruxelles. 21 de ces 46 entretiens ont été menés auprès de militaires (officiers pour la plupart), dont la majorité ont joué un rôle dans la conduite de l'opération EUFOR Tchad/RCA. Une attention particulière a été portée aux militaires français et irlandais impliqués au niveau politico-stratégique (national ou UE), au niveau opérationnel (à l'état-major de l'opération, situé sur la colline du Mont-Valérien à côté de Paris), et sur le terrain. Les entretiens ont pour objectif de saisir de plus près les positions des acteurs, leurs trajectoires, leurs stratégies, les ressources qu'ils utilisent, et les significations qu'ils confèrent au champ des opérations militaires de l'UE dans lequel ils opèrent⁷⁶. Dans l'éventail des méthodes qualitatives, les entretiens semi-structurés sont souvent la meilleure façon d'analyser le rôle de l'acteur et ses motivations, en particulier lorsque l'étude porte sur l'observation inductive et intensive d'un nombre réduit de cas, en insistant sur le contexte et sa complexité⁷⁷. La méthode n'est pas exempte de tout défaut, mais elle reste la plus appropriée car elle seule permet d'obtenir certaines informations relatives aux préférences et motivations des acteurs. En réalité, les partisans de l'approche par les pratiques considèrent que l'observation participante de type ethnographique serait idéalement la meilleure façon de saisir les pratiques

⁷⁶ La liste des entretiens est disponible en annexe.

⁷⁷ Brian C. Rathbun, « Interviewing and Qualitative Field Methods: Pragmatism and Practicalities », dans David Collier, Henry E. Brady et Janet Box-Steffensmeier (dir.), *The Oxford Handbook of Political Methodology*, Oxford, Oxford University Press, 2008, .

des acteurs, mais elle est souvent impossible à mettre en œuvre (pour des raisons liées au manque de ressources ou à l'accès restreint). Les entretiens semi-structurés servent donc souvent de *proxy* pour demander aux acteurs rencontrés de retracer leurs pratiques et celles de leurs interlocuteurs⁷⁸.

2.5. Plan de la thèse

La suite de cette recherche comporte quatre chapitres empiriques qui abordent l'eupéanisation de la PSDC sous différents aspects, suivis d'un chapitre de conclusions en forme de bilan de l'analyse. Aborder successivement différents aspects de l'eupéanisation permet de rester fidèle à la démarche exposée ici : considérer l'eupéanisation comme un phénomène social complexe, pouvant mobiliser diverses analyses théoriques. Les études sur l'eupéanisation tendent d'ailleurs à distinguer entre divers objets possibles : Radaelli identifie l'eupéanisation de la gouvernance, des structures ou des institutions ; Saurugger évoque les structures nationales, les politiques publiques, et les structures cognitives et normatives⁷⁹.

Pour rester fidèle au cadre analytique des pratiques, le découpage proposé est légèrement différent ici. Dans une première partie, la recherche se penche successivement sur la dimension idéale des pratiques liées à l'eupéanisation de la PSDC (chapitre 3) puis sur la dimension matérielle (chapitre 4). Le chapitre 3 porte sur les discours de la PSDC en France et

⁷⁸ Vincent Pouliot, « Methodology. Putting Practice Theory into Practice », dans Rebecca Adler-Nissen (dir.), *Bourdieu in International Relations: Rethinking Key Concepts in IR*, New York, Routledge, 2013, p. 49-51.

⁷⁹ Claudio M. Radaelli, « Europeanisation: Solution or Problem? », *op. cit.* ; Sabine Saurugger, *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 265.

en Irlande, et le chapitre 4 sur les ressources matérielles et institutionnelles (financières, administratives, organisationnelles) mobilisées par et pour la politique de défense européenne. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de déterminer si les acteurs français et irlandais sont en mesure de projeter leurs préférences au niveau de la PSDC, et s'ils doivent en retour s'adapter à cette politique commune. D'un côté, le sens commun incite à penser que la capacité d'influence et de projection des préférences de la France est en tout point supérieure à celle de l'Irlande. De l'autre cependant, une importante littérature sur les « petits États » en études européennes et en relations internationales met en avant un certain nombre d'éléments de puissance et d'influence pour ces derniers : réputation positive, rôle proactif dans la promotion des normes internationales (multilatéralisme, coopération internationale, approche globale de la sécurité), rôle de médiation, cohésion et flexibilité administrative, etc.⁸⁰ Toute cette littérature s'accorde sur le fait que les petits États ne peuvent pas être influents dans l'ensemble des politiques, mais peuvent l'être sur certaines politiques ciblées dans lesquels ils décident d'investir leurs ressources. Il s'agira donc de voir si les opérations militaires de la PSDC correspondent à un tel schéma pour les Irlandais.

⁸⁰ Dans cette littérature voir notamment Clive Archer et Neill Nugent, « Introduction: Does the Size of Member States Matter in the European Union? », *Journal of European Integration*, vol. 28, n° 1, 2006, p. 3-6 ; Christopher Browning, « Small, Smart and Salient? Rethinking Identity in the Small States Literature », *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 19, n° 4, 2006, p. 669-684 ; Christine Ingebritsen, Iver B. Neumann, Sieglinde Gstöhl et Jessica Beyer, *Small States in International Relations*, Washington, University of Washington Press, 2006 ; Baldur Thorhallsson et Anders Wivel, « Small States in the European Union: What Do We Know and What Would We Like to Know? », *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 19, n° 4, 2006, p. 651-668 ; Annika Björkdahl, « Norm Advocacy: A Small State Strategy to Influence the EU », *Journal of European Public Policy*, vol. 15, n° 1, 2008, p. 135 - 154 ; Jean-Marc Rickli, « European Small States' Military Policies After the Cold War: From Territorial to Niche Strategies », *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 21, n° 3, 2008, p. 307-325 ; Peter Viggo Jakobsen, « Small States, Big Influence: The Overlooked Nordic Influence on the Civilian ESDP », *Journal of Common Market Studies*, vol. 47, n° 1, 2009, p. 81-102 ; Diana Panke, « Small States in the European Union: Structural Disadvantages in EU Policy-making and Counter-strategies », *Journal of European Public Policy*, vol. 17, n° 6, 2010, p. 799-817 ; Skander Nasra, « Governance in EU Foreign Policy: Exploring Small State Influence », *Journal of European Public Policy*, vol. 18, n° 2, 2011, p. 164-180.

Dans la deuxième partie, la recherche aborde plus en détail l'eupéanisation de la PSDC dans le contexte particulier d'EUFOR Tchad/RCA. Le chapitre 5 aborde les dynamiques de socialisation dans différents « sous-contextes » de l'opération, à savoir Bruxelles, où se prennent les décisions politiques, l'état-major de l'opération près de Paris, et le terrain. Après avoir montré que les acteurs militaires sont une catégorie socioprofessionnelle particulièrement concernée par ces dynamiques de socialisation, le chapitre 6 se penche sur leurs usages de l'Europe militaire. Il s'agit alors de déterminer s'il existe ou non une eupéanisation commune aux militaires français et irlandais, et si oui, en quoi elle diffère d'autres formes d'internationalisation du métier militaire.

Rappelons que les pratiques ne font sens que dans un contexte social particulier. De plus, elles s'appuient sur des ressources à la fois idéelles, matérielles et institutionnelles. Le découpage choisi correspond à ce cadre analytique. Enfin en conclusion, je reviendrai sur le lien entre les résultats empiriques de la recherche et la littérature plus traditionnelle sur l'eupéanisation, et sur les contributions de la thèse aux différents sous-champs dont il a été question jusqu'ici.

3. Européanisation et idées : les discours nationaux sur la défense européenne

Introduction

La naissance de la PSDC en 2000 est souvent vue dans la littérature scientifique comme le résultat d'un compromis ambigu entre la France et le Royaume-Uni lors de leur rencontre bilatérale à Saint-Malo en 1998. Pour les Français, la PSDC aurait représenté le moyen de construire une Europe politique plus forte et dotée des moyens d'assurer sa défense de façon autonome des États-Unis et de l'OTAN ; pour les Britanniques, la PSDC serait apparue comme une nécessité pour renforcer le pilier européen d'une Alliance atlantique renouvelée, suite aux guerres des Balkans dans les années 1990¹. Les principaux dirigeants de l'époque, Jacques Chirac en France et Tony Blair au Royaume-Uni, ont chacun développé un discours national qui montrait l'intérêt de créer une politique de l'UE dans le domaine de la défense, mais ces discours étaient en réalité fort différents l'un de l'autre². Cette ambiguïté du discours sur la PSDC se retrouve également dans la nature souvent floue des objectifs affichés par l'UE dans ses documents stratégiques, par exemple la SES³. Dans cette dernière, des notions telles

¹ Stanley Hoffmann, « Towards a Common European Foreign and Security Policy? », *Journal of Common Market Studies*, vol. 38, n° 2, 2000, p. 189-198 ; Jolyon Howorth et John T.S. Keeler, *Defending Europe: The EU, NATO and the Quest for European Autonomy*, New York, Palgrave MacMillan, 2003.

² Katrin Milzow, *National Interests and European Integration. Discourse and Politics of Blair, Chirac and Schröder*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2012.

³ Conseil de l'Union européenne, *Une Europe sûre dans un monde meilleur. Stratégie européenne de sécurité*, *op. cit.*

que « l'engagement préventif » ou « le multilatéralisme efficace » sont peu définies en ce qui concerne les objectifs, les moyens et les instruments à mettre en œuvre, ce qui laisse une importante marge d'interprétation aux acteurs nationaux. Ceci a l'avantage de permettre à chacun d'y trouver son compte, mais l'inconvénient d'affaiblir la vision stratégique d'ensemble de l'UE⁴.

Ce premier chapitre empirique se penche sur ces dynamiques discursives en France et en Irlande, en montrant comment les acteurs des deux États tentent d'articuler un discours national sur la PSDC qui soit cohérent avec les préférences nationales. Dans une perspective d'eupéanisation, cette articulation du discours est à la fois un moyen d'adapter les politiques nationales de sécurité et de défense au contexte européen, et de projeter sa vision et ses préférences à l'échelle de l'UE, en contribuant à la définition des objectifs et des moyens à mettre en œuvre. D'un point de vue empirique, ce chapitre analyse la façon dont la France et l'Irlande définissent et opérationnalisent des notions comme l'autonomie de l'UE en matière de défense, le type de capacités qu'elle devrait privilégier, ou les partenariats stratégiques qu'elle devrait mettre en œuvre. Le chapitre démontre que deux conceptions nationales très différentes coexistent, qui sont chacune liées à la volonté de préserver une spécificité nationale importante en matière de sécurité : l'exceptionnalisme en France et la neutralité en Irlande. La culture de sécurité nationale, définie comme un ensemble de standards cognitifs et normatifs

⁴ Pour une vision optimiste voir Sven Biscop, *The European Security Strategy: A Global Agenda for Positive Power*, Aldershot, Ashgate, 2005 ; Pour une vision pessimiste voir Asle Toje, « The Consensus-Expectations Gap: Explaining Europe's Ineffective Foreign Policy », *Security Dialogue*, vol. 39, n° 1, 2008, p. 121-141. Voir aussi Per M. Norheim-Martinsen, *The European Union and Military Force. Governance and Strategy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

(normes, valeurs, etc.) attribués collectivement à l'État et relatif à l'élaboration des politiques de sécurité⁵, reste un élément déterminant du discours sur la PSDC.

La dimension discursive de l'eupéanisation a été introduite par Vivien Schmidt et Claudio Radaelli, dans la foulée des travaux de ce dernier sur les impacts nationaux de l'Europe⁶. Dans cet article, les deux auteurs étudient le rôle des idées et des discours dans les ajustements nationaux aux politiques de l'UE. Le discours y est défini comme la communication et la coordination d'un ensemble d'idées relatives aux règles, pratiques et valeurs liées à la structure de l'UE. Pour Schmidt et Radaelli, il ne s'agit pas de dire que cette dimension discursive de l'eupéanisation est la seule qui importe, mais qu'elle a été négligée jusqu'alors. Ils pointent alors le rôle joué par le discours dans la continuité ou le changement des politiques nationales, et la façon dont le discours agit comme vecteur d'apprentissage, qui permet de faire le lien entre les acteurs nationaux et les institutions européennes.

D'un point de vue théorique, cette réflexion prend appui sur l'institutionnalisme discursif, une approche développée par Schmidt dans les années 2000 et résumée dans un article paru en 2008⁷. L'institutionnalisme discursif est une méthode d'analyse du discours davantage qu'une approche théorique, et il va servir de fil conducteur à la démonstration empirique dans ce chapitre. Schmidt met l'accent sur un certain nombre d'éléments : premièrement, sur le contenu substantif du discours (c'est-à-dire les idées, ce qui est dit) mais aussi et surtout le processus interactif de coordination et de communication des idées ; deuxièmement, sur la dimension contextuelle du discours (où, quand, comment et pourquoi un discours est

⁵ Peter J. Katzenstein, *The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics*, *op. cit.*

⁶ Vivien A. Schmidt et Claudio M. Radaelli, « Policy Change and Discourse in Europe: Conceptual and Methodological Challenges », *West European Politics*, vol. 27, n° 2, 2004, p. 183-210.

⁷ Vivien A. Schmidt, « Discursive Institutionalism: The Explanatory Power of Ideas and Discourse », *Annual Review of Political Science*, vol. 11, n° 1, 2008, p. 303-326.

prononcé) ; et troisièmement, sur le rôle que jouent les acteurs individuels dans les processus et pratiques discursives (qui dit quoi). L'accent mis sur les acteurs et sur le contexte du discours est ce qui permet d'opérer le lien avec le cadre théorique général de cette recherche.

Schmidt offre deux distinctions théoriques importantes dans son approche. La première porte sur les « capacités idéelles d'arrière-plan » (*background ideational abilities*) des acteurs et sur leurs « capacités discursive d'avant-plan » (*foreground discursive abilities*)⁸. Les capacités idéelles d'arrière-plan sont ce qui permet à un acteur de donner sens à un contexte institutionnel particulier. Il a trait à l'ensemble des règles idéelles spécifiques à ce contexte, ce qui permet aux institutions d'être stables. Comme l'indique Schmidt elle-même, cette notion puise son inspiration dans les notions « d'habitus » et de « logique des pratiques » développées par Bourdieu, et définies dans le chapitre 2 de cette recherche⁹. Les institutions en tant qu'ensemble de règles ont donc un effet contraignant sur la nature du discours. Pour autant, cet effet n'est pas fixé une fois pour toute. Cependant, en raison de leurs capacités discursives d'avant-plan, les acteurs ont également la possibilité de modifier ou maintenir leurs institutions, car ils peuvent délibérément et stratégiquement communiquer, penser, parler et agir en dehors de ces institutions. Les institutions donc ont un rôle constitutif, mais non déterministe¹⁰.

En termes de politiques de sécurité et de défense, ces capacités idéelles d'arrière-plan peuvent être ramenées à l'importance des cultures de sécurité nationales pour les acteurs impliqués dans la PSDC, ce qui incite chaque État membre à voir la PSDC comme une continuation de

⁸ *Ibid.*, p. 313-317.

⁹ *Ibid.*, p. 315.

¹⁰ Voir aussi Kennet Lynggaard, « Discursive Institutional Analytical Strategies », dans Theofanis Exadaktylos et Claudio M. Radaelli (dir.), *Research Design in European Studies: Establishing Causality in Europeanization*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2012, p. 85-104.

ses propres préférences. Plusieurs recherches inspirées par l'analyse de discours ont montré comment ce sentiment cognitif et normatif d'appartenance nationale est de plus en plus mêlé avec une dimension européenne, une « strate » qui vient s'ajouter à la dimension nationale, et qui contribue à redéfinir les discours nationaux sur la politique de sécurité¹¹.

La seconde distinction théorique importante de Schmidt concerne la dimension coordinative et la dimension communicative du discours¹². Toutes deux ont trait au processus interactif par lequel les idées sont véhiculées dans la sphère décisionnelle (*policy sphere*) et dans l'opinion publique plus généralement (*political sphere*). Le discours de coordination concerne les acteurs impliqués dans l'élaboration des politiques – fonctionnaires, élus, experts – et les priorités qu'ils fixent. Ils se regroupent souvent en coalitions, communautés épistémiques, ou réseaux, qui contribuent à faire circuler et à coordonner les idées¹³. De son côté, le discours de communication concerne la façon dont le public est informé et persuadé du bien-fondé de ces idées politiques élaborées par les décideurs. Il mobilise donc les mêmes acteurs décisionnels, mais également les médias, les activistes, et l'opinion publique en général. Ce deuxième aspect du travail théorique de Schmidt a notamment été appliqué à la PSDC par Jolyon Howorth dans un article de 2004¹⁴. Il y étudie le rôle des communautés épistémiques de défense – *think tanks*, instituts de recherche, experts, conseillers politiques – en Allemagne, en

¹¹ Voir notamment Ole Waever, « European Integration and Security: Analysing French and German Discourses on State, Nation, and Europe », dans David Howarth et Jacob Torfing (dir.), *Discourse Theory in European Politics: Identity, Policy and Governance*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2005, p. 33-67 ; Monica Gariup, *European Security Culture. Language, Theory, Policy*, *op. cit.* ; James Rogers, « From Civilian Power to Global Power: Explicating the European Union's Grand Strategy Through the Articulation of Discourse Theory », *Journal of Common Market Studies*, vol. 47, n° 4, 2009, p. 831-862.

¹² Vivien A. Schmidt, « Discursive Institutionalism: The Explanatory Power of Ideas and Discourse », *op. cit.*, p. 309-313.

¹³ Mai'a K. Davis Cross, « Rethinking Epistemic Communities Twenty Years Later », *Review of International Studies*, vol. 39, n° 01, 2013, p. 137-160.

¹⁴ Jolyon Howorth, « Discourse, Ideas and Epistemic Communities in European Security and Defence Policy », *West European Politics*, vol. 27, n° 2, 2004, p. 211-234.

France, et au Royaume-Uni, dans la construction et la communication d'un nouveau discours et d'un nouveau paradigme de la défense européenne dans les années 1990 et au début des années 2000. Sa conclusion est que le discours a eu un effet mesuré sur le changement des politiques, car son élaboration s'est faite de façon inégale dans les trois États : en Allemagne et en France, le lien s'est opéré avec succès entre coordination et communication du discours, mais pas au Royaume-Uni, où le discours national a échoué à développer une dimension communicative cohérente avec les vues de l'opinion publique sur la défense. L'analyse démontre alors que la communication vers le public est un élément important à prendre en considération, y compris dans le domaine des politiques de défense.

Ce chapitre montre comment les acteurs français et irlandais coordonnent et communiquent un discours de la PSDC qui leur permet de poursuivre leurs politiques nationales tout en leur donnant une couleur « européenne ». Dans la mesure où la démonstration empirique porte ici sur le discours tel qu'il est officiellement prononcé, plutôt que sur les pratiques des acteurs, les entretiens ne sont pas utilisés, à la différence des chapitres qui suivront. La dimension substantive du discours est analysée à travers les livres blancs sur la défense, les documents stratégiques, et les programmes de travail des deux États lorsqu'ils président l'UE. La dimension interactive est quant à elle retracée en observant le discours de différents acteurs – élus, militaires, experts – sur le rôle et les objectifs qu'ils attribuent à la PSDC et à leur État dans ce contexte. La recherche met également l'accent sur des discours dotés d'un objectif communicatif et public : comptes rendus de débats parlementaires, travaux de *think tanks* disponibles en ligne, et contributions écrites d'officiers militaires dans la presse spécialisée.

3.1. Le cas français

L'image traditionnelle de la France en matière de politique étrangère et de sécurité est fondée sur un certain nombre de caractéristiques bien connues : un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, la possession de l'arme nucléaire, une relation amour-haine avec l'OTAN, une implication significative dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU dans les années 1990, et le maintien d'un large réseau d'alliances et de partenariats avec ses anciennes colonies. Ces différentes caractéristiques entretiennent un sentiment de grandeur nationale parmi les décideurs politiques, et la conviction que la France peut et doit rester une puissance mondiale importante et autonome, en dépit de capacités matérielles en déclin¹⁵. Cette posture, souvent qualifiée « d'exceptionnalisme français » dans la littérature spécialisée, se traduit également par une stratégie particulière à l'égard de l'intégration européenne : faire de l'UE un acteur mondial puissant, mené par un *leadership* politique fort (favorisant l'intergouvernementalisme), et doté d'une identité socioéconomique particulière¹⁶. Ces différentes caractéristiques se retrouvent dans la façon dont la France appréhende son discours sur la PSDC.

¹⁵ Bastien Irondele et Sophie Besancenot, « France: A Departure from Exceptionalism? », dans Emil J. Kirchner et James Sperling (dir.), *National Security Cultures: Patterns of Global Governance*, Abingdon, Routledge, 2010, p. 21-42 ; Frédéric Bozo, *La politique étrangère de la France depuis 1945*, Paris, Flammarion, coll.« Champs histoire », 2012.

¹⁶ Vivien A. Schmidt, « Trapped by their Ideas: French Elites' Discourses of European Integration and Globalization », *Journal of European Public Policy*, vol. 14, n° 7, 2007, p. 992-1009 ; Christian Lequesne, *La France dans la nouvelle Europe: Assumer le changement d'échelle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008 ; Helen Drake, « France, Europe and the Limits of Exceptionalism », dans Tony Chafer et Emmanuel Godin (dir.), *The End of the French Exception? Decline and Revival of the 'French Model'*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2010, p. 187-202.

Discours substantif : la PSDC comme outil de puissance nationale et européenne

Depuis la fin des années 1990, la France a été à l'avant-garde des projets européens de sécurité et de défense commune. Il s'y est développé un discours consensuel qui présente la PSDC comme une façon pour la France de poursuivre sa politique de puissance et de grandeur par d'autres moyens, les capacités nationales et la légitimité de la France à agir seule ayant décliné¹⁷. En réalité, cette européanisation du discours français a précédé la création institutionnelle de la PSDC, comme le démontre le contenu du *Livre blanc sur la défense* publié en 1994¹⁸. Dans ce livre blanc, le premier ministre Édouard Balladur fait déjà de la « défense européenne commune » une priorité absolue, non seulement pour conforter l'identité politique de l'UE, mais aussi pour faciliter la recomposition de la politique de défense française, dans un environnement international caractérisé par les crises sur des terrains éloignés et par le besoin de projeter des forces rapidement¹⁹. De 1991 à 1996 s'opère au sein de l'élite française un changement de paradigme, un « *aggiornamento* » de la défense nationale, marqué notamment par la consécration de l'engagement européen²⁰.

Depuis lors, le discours français porte un agenda ambitieux pour la PSDC : autonomie des structures décisionnelles et de commandement (pour mener des opérations militaires sans le soutien de l'OTAN), fortes capacités militaires, et défense commune. Certains documents stratégiques clé de la PSDC – SES en 2003, premier Objectif global d'Helsinki lancé en

¹⁷ Adrian Treacher, *French Interventionism: Europe's Last Global Player*, Aldershot, Ashgate, 2003 ; Fabien Terpan, « La France et la PESD », dans Fabien Terpan (dir.), *La politique européenne de sécurité et de défense: l'UE peut-elle gérer les crises?*, Toulouse, Presses de l'Université des sciences sociales de Toulouse, 2004, .

¹⁸ Bastien Irondele, « Europeanization Without the European Union? French Military Reforms 1991- 96 », *op. cit.*

¹⁹ Ministère de la défense, *Livre blanc sur la défense*, Paris, Ministère de la défense, France, 1994, p. i-ii.

²⁰ Bastien Irondele, *La réforme des armées en France: sociologie de la décision*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2011. Voir en particulier le chapitre 1. L'européanisation n'est pas le seul aspect de cet *aggiornamento*, marqué aussi et surtout par la fin de la conscription et la transition vers l'armée professionnelle.

2004²¹ – ont fait l’objet d’un fort soutien parmi les décideurs politiques français. Le livre blanc *Défense et sécurité nationale* suivant, publié en 2008, poursuit « l’ambition européenne de la France », à travers plusieurs objectifs : renforcement des capacités européennes de gestion et de prévention des conflits, réforme des procédures de financement des opérations de l’UE, amélioration de l’interopérabilité, européanisation de la formation des forces militaires, et développement du marché européen de l’armement²². Certaines de ces priorités ont également été mises en avant lors de la présidence tournante française de l’UE en 2008, dont le chapitre PSDC du programme de travail débute par la phrase suivante (en anglais) : « *The French Presidency’s main focus with regard to defence is strengthening the military capabilities available in Europe* »²³. Cet accent mis sur les capacités militaires reflète les paragraphes consacrés au « développement des capacités » dans la SES, en particulier ce qui concerne la mise en commun des ressources²⁴. Cependant, la position française va plus loin. Le livre blanc de 2008 critique par exemple le fait que les groupements tactiques de l’UE (GTUE)²⁵ semblent avoir remplacé après 2004 l’Objectif d’Helsinki, plus ambitieux (car déployable sur une durée d’un an et incluant des composantes aérienne et marine). Dans la perspective de la France :

« [ces groupements tactiques] sont loin de satisfaire les besoins opérationnels de l’Union. Les opérations de gestion de crises exigent en effet de disposer d’un réservoir

²¹ Énoncé lors du Conseil européen d’Helsinki en 1999 et formalisé en 2004, l’Objectif portait initialement sur la mise à disposition permanente par les Européens de 50 à 60 000 hommes, soit 15 brigades environ, pour créer une force de réaction rapide de l’UE.

²² France, *Défense et sécurité nationale: le Livre blanc*, Paris, Odile Jacob, coll.« La documentation française », 2008, p. 81.

²³ France, *Europe Taking Action to Meet Today’s Challenges. French Presidency of the Council of the European Union. Work Program*, Brussels, Council of the European Union, 2008, p. 23.

²⁴ Conseil de l’Union européenne, *Une Europe sûre dans un monde meilleur. Stratégie européenne de sécurité*, *op. cit.*, p. 12.

²⁵ Les GTUE sont des bataillons multinationaux d’environ 1500 soldats, en alerte et prêts à être déployés en réaction rapide à une crise. Deux GT sont d’astreinte par période de six mois.

humain important, tant pour la phase de crise proprement dite que pour la phase de stabilisation et de reconstruction après un conflit »²⁶.

Enfin, ajoutons quelques mots sur le dernier livre blanc *Défense et sécurité nationale* publié en 2013, même si cette publication est trop récente pour en tirer de réelles conclusions à l'heure de la rédaction de cette thèse. Sur la question de la PSDC, ce dernier livre blanc est un mélange de continuité et d'inflexion par rapport aux deux décennies antérieures. D'un côté, la section consacrée à la PSDC réaffirme les priorités traditionnelles de la France, comme la nécessaire impulsion politique des chefs d'État et de gouvernement, la rédaction d'un livre blanc européen, le renforcement des capacités militaires, ou encore la promotion de l'industrie européenne de sécurité et de défense²⁷. De l'autre côté, le contexte de crise économique altère quelque peu ces ambitions fortes pour l'Europe, un problème évoqué dans le chapitre un consacré à « l'environnement stratégique ». La France continue à inscrire sa réflexion stratégique dans le cadre européen, qui représente une « communauté de destin »²⁸, mais de façon plus pragmatique (voir ci-dessous également).

Discours interactif : l'exceptionnalisme français

Cette deuxième section démontre que ce que les auteurs dénomment l'exceptionnalisme français reste au cœur des dynamiques de coordination et de communication du discours national sur la défense européenne. L'exceptionnalisme continue en effet d'imprégner les

²⁶ France, *Défense et sécurité nationale: le Livre blanc*, op. cit., p. 89.

²⁷ France, *Livre blanc défense et sécurité nationale 2013*, Paris, Direction de l'information légale et administrative, 2013, p. 64-69.

²⁸ *Ibid.*, p. 11.

cercles décisionnels et l'opinion publique, et s'est largement manifesté dans la façon dont les acteurs français perçoivent le rôle de la PSDC.

La communauté épistémique de la défense en France est bien structurée, autour d'un réseau de *think tanks* et d'instituts de recherche indépendants ou institutionnels²⁹. Des instituts à vocation généraliste et bien connus comme l'Institut français des relations internationales (IFRI), l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), ou la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), emploient des chercheurs spécialistes de l'Europe (dont certains sont des officiers militaires à la retraite), et comptent tous des unités de recherche consacrées à la sécurité européenne et transatlantique. Le cas de la Délégation aux affaires stratégiques (DAS) du ministère de la défense est instructif : non seulement la DAS commande régulièrement des rapports de recherche et des études aux *think tanks* mentionnés ci-dessus, mais elle dispose aussi d'un certain nombre d'instituts qui contribuent à alimenter une réflexion stratégique nationale cohérente. Parmi eux se trouve l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), qui est très lié à l'état-major militaire français. L'IRSEM a été dirigé par le général Jean-Paul Perruche, anciennement directeur général de l'EMUE, et en 2013 il est sous la direction du général Maurice de Langlois, qui était auparavant représentant militaire adjoint auprès du CMUE à Bruxelles. La PSDC est un des sujets principaux des travaux de l'IRSEM. À titre d'exemple, la collection « Études de l'IRSEM », qui regroupe les recherches les plus importantes de l'institut, lui a consacré cinq de ses 23 études entre 2010 et début 2013. L'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) est un autre cas intéressant, car son objectif est de former les décideurs civils et

²⁹ Jolyon Howorth, « Discourse, Ideas and Epistemic Communities in European Security and Defence Policy », *op. cit.*

militaires sur les questions de défense, et le contenu de ses formations est de plus en plus tourné sur l'Europe et l'international. L'IHEDN est un des membres fondateurs du Collège européen de sécurité et de défense (CESD), un établissement virtuel de formation sur la PSDC. L'IHEDN est en charge du cours de haut niveau, le programme principal du CESD.

La communauté épistémique de la défense fait donc preuve d'une préoccupation importante pour la PSDC. Pour aborder la question de la coordination et de la communication du discours, il convient alors d'observer différentes catégories d'acteurs nationaux liés de près ou de loin à cette communauté épistémique. Une première façon de faire est d'analyser le contenu des débats parlementaires au sein des commissions de l'Assemblée nationale française. En France, la PSDC peut être abordée dans trois commissions différentes : défense et forces armées, affaires étrangères, et affaires européennes. Les débats couvrent un grand nombre de sujets, comme en témoigne la variété des auditions qui y ont lieu : fonctionnaires, ministres, experts, représentants de l'industrie de défense, chefs d'état-major des différents corps d'armée... Les sujets qui reviennent le plus fréquemment dans les débats sont la crainte d'une baisse du budget de la défense et des capacités militaires, l'état de l'industrie de défense, et les évolutions de l'armée professionnelle³⁰.

Une analyse des débats entre 2000 et 2011 donne l'impression générale que les parlementaires expriment une insatisfaction grandissante à l'égard de la PSDC. De 2000 à 2007, le discours dominant est plutôt enthousiaste et ambitieux : les débats insistent sur les progrès de la PSDC et sur son potentiel pour équilibrer la relation transatlantique, en dépit des réticences de

³⁰ Les observations empiriques de cette section sont le résultat d'une consultation des comptes rendus des débats des trois commissions parlementaires défense et forces armées, affaires étrangères, et affaires européennes entre 2000 et 2011. Une démarche comparable a été menée dans le cas irlandais ci-dessous.

certains États européens. Un enjeu central dans les discussions est alors le renforcement de la puissance européenne et de ses capacités matérielles. Par exemple :

« La construction de l'Europe de la défense repose sur le principe d'une certaine autonomie à l'égard de l'OTAN et de l'allié américain. – [Mais...] il ne faut pas imposer la vision de l'Europe-puissance. Il semble préférable de progresser par étapes »³¹.

« L'Europe apporte ainsi la preuve qu'elle sera, dans un avenir proche, capable de se défendre elle-même »³².

Cependant, en 2008-2009 le discours devient progressivement plus critique : les premières opérations de la PSDC manquent d'ambition, la coopération industrielle de défense se produit essentiellement au niveau bilatéral, et plusieurs parlementaires français regrettent également que la PSDC semble exclusivement préoccupée par les opérations de gestion de crise, et non par la défense de l'Europe :

« Quand vous parlez de défense européenne, M. Danjean, il me semble qu'il s'agit avant tout, comme cela était également le cas pour M. Solana, d'opérations extérieures. Vous intéresserez-vous un jour à la défense de l'Europe proprement dite ?

[Danjean...] : ceux qui veulent aller un peu trop vite dans cette direction se heurtent à de fortes résistances de la part de ceux qui ne sont pas encore prêts. [...] Cela étant, je dois reconnaître que la notion de défense du territoire européen n'est encore qu'au stade embryonnaire »³³.

Certains débats vont même jusqu'à suggérer que l'existence de la défense européenne devrait être remise en question, avec le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN (en 2009), et l'absence de nouvelles opérations, de coopération et d'identité européenne

³¹ Yves Boyer, directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique et Laurent Giovachini, fonctionnaire du ministère de la défense, Assemblée nationale, *Table ronde sur l'Europe de la défense*, Paris, Assemblée nationale, 2003. 12^e législature, compte rendu 15, 17.12.2003.

³² Anne-Marie Comparini, députée, Assemblée nationale, *Audition (ouverte à la presse) de Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense, sur les progrès de l'Europe de la défense*, Paris, Assemblée nationale, 2005. 12^e législature, compte rendu 114, 15.02.2005.

³³ Assemblée nationale, *Audition de M. Arnaud Danjean, président de la sous-commission défense et sécurité du Parlement européen*, Paris, Assemblée nationale, 2009. 13^e législature, compte rendu 133, 22.12.2009.

commune. Plusieurs déclarations donnent le ton, par exemple : « L'Europe de la défense est en panne, et cela depuis plusieurs années. – [...] Quant à la réaction des États européens, disons-le clairement : la défense européenne n'est une priorité pour aucun d'entre eux »³⁴.

Après les élus politiques, il est également possible de se pencher sur le discours des officiers militaires dans les revues spécialisées, notamment la *Revue défense nationale* (anciennement Défense nationale et sécurité collective)³⁵. La *Revue défense nationale* est une publication mensuelle dont l'objectif est d'aborder les enjeux politiques, économiques et scientifiques du point de vue de la défense. La revue est ouverte aux contributions de militaires, diplomates, élus, journalistes, experts, et son comité éditorial ambitionne d'en faire « la structure d'accueil [d'une] pensée stratégique renouvelée, appliquée en priorité à l'Europe de la défense, voire à la défense de l'Europe le moment venu », comme en témoigne son site Internet. En 2013, le président du conseil d'administration est l'amiral Alain Coldefy, également vice-président du groupe paneuropéen de défense EADS, et membre de l'Institut des relations internationales et stratégiques.

Nombreuses contributions confirment le parti pris éditorial de la revue : de 2007 à 2009, il est rare qu'un numéro n'évoque pas la PSDC, et deux numéros par an lui sont spécifiquement consacrés, avec des dossiers intitulés « PSDC (PESD) : veille stratégique ». Au total, sur 664 articles parus sur ces trois années, 139 (un sur cinq donc) traitent directement de la PSDC. Les sujets récurrents portent sur les capacités, le rôle de l'Agence européenne de défense (AED),

³⁴ Bernard Cazeneuve, député et Bruno Le Maire, secrétaire d'État aux affaires européennes, Assemblée nationale, *Audition de M. Bruno Le Maire, secrétaire d'État chargé des affaires européennes, sur l'avenir de la France dans l'OTAN et la construction de l'Europe de la défense*, Paris, Assemblée nationale, 2009. 13^e législature, compte rendu 38, 03.04.2009.

³⁵ Ici, les archives de la *Revue défense nationale* ont été consultées pour la période 2007-2011 seulement, car les revues irlandaises choisies pour la comparaison (ci-dessous) ne disposaient pas d'archives disponibles en ligne avant l'année 2007.

l'industrie de défense, et la dimension européenne du livre blanc de 2008. Si l'on se penche plus précisément sur les articles rédigés par des officiers, l'ambition d'une « Europe-puissance » forte, et la critique envers ceux qui refusent de s'y associer, confirment la teneur du discours français. Par exemple : « Une PESD digne de ce que représente l'UE exigerait qu'on ne finasse plus et qu'on affiche une détermination qui ne soit ni éphémère ni seulement verbale »³⁶.

Comme à l'Assemblée nationale, le désenchantement et les critiques croissent à partir de 2008-2009. Par exemple :

« [Nous devons] établir les bases politiques, stratégiques et sécuritaires d'une véritable Union politique et stratégique ; sauf à vouloir maintenir l'Union dans son statut de puissance normative intermédiaire soumises aux contraintes inhérentes à la prééminence, sur le sol européen, de l'OTAN sur tout autre système de sécurité »³⁷.

Ce désenchantement se traduit également par une baisse significative du nombre de contributions consacrées à l'UE, et par une indifférence croissante : la revue n'a consacré que 36 articles sur 442 (moins d'un sur dix) à la PSDC en 2010 et 2011.

Pour résumer le cas français, il ne fait donc aucun doute que les acteurs nationaux mettent fortement l'accent sur une PSDC ambitieuse. Ces acteurs sont également dotés de nombreuses ressources en termes d'expertise, de publications, de réseaux qui contribuent à la fois à coordonner et à communiquer ce discours ambitieux. Cependant, il semble que la coordination reçoive plus d'attention que la communication, dans la mesure où il y a en France de nombreux acteurs impliqués dans la sécurité européenne, et de nombreux enjeux sur la table :

³⁶ Lieutenant-colonel Pierre Magnuszewki, « L'Europe - et sa PESD - ou l'OTAN? », *Défense nationale et sécurité collective*, Février 2008, n° 705, 2008, p. 99-100.

³⁷ Ancien officier de l'armée de l'air Patrice Cardot, « Politique de sécurité de l'UE: perspectives et réalités 2010 », *Revue défense nationale*, Mars 2010, n° 728, 2010, p. 57.

les opérations de gestion de crises, mais aussi la relation avec l'OTAN, l'évolution du budget national, ou encore l'état de l'industrie de défense. La conclusion de ce chapitre reviendra sur les conséquences de ces observations pour la question de l'eupéanisation.

3.2. Le cas irlandais

L'Irlande est, à la différence de la France, une petite puissance, située géographiquement à la périphérie du continent européen, dénuée de ressources importantes et de nombreux intérêts économiques et politiques à défendre. Sa principale préoccupation sécuritaire a longtemps été une menace « intérieure » : le conflit avec l'Irlande du Nord. Au niveau international, la politique de défense irlandaise est structurée autour des concepts de neutralité idéaliste et active, qui se traduit par une participation active aux opérations de maintien de la paix de l'ONU depuis les années 1960, la promotion du désarmement, de la non-prolifération et de l'anticolonialisme, et une contribution significative à l'aide internationale au développement³⁸. La relation irlandaise vis-à-vis de l'UE est historiquement positive et ouverte, mais essentiellement marquée par une attitude pragmatique et réactive, voire « mercenaire » selon certains³⁹ : l'Irlande voit avant tout l'UE comme un bénéfice pratique, particulièrement en ce qui concerne son développement économique depuis les années 1970, ce dernier ayant fortement bénéficié des fonds agricoles et des fonds structurels européens. Ce pragmatisme

³⁸ Róisín Doherty, *Ireland, Neutrality and European Security Integration*, Aldershot, Ashgate, 2002 ; Ben Tonra, Michael Kennedy, John Doyle et Noel Dorr, *Irish Foreign Policy*, Dublin, Gill and MacMillan, 2012.

³⁹ Michael Holmes, « Irish Approaches to European Integration », dans Michael Holmes (dir.), *Ireland and the European Union: Nice, Enlargement, and the Future of Europe*, Manchester, Manchester University Press, 2005, .

entretient une certaine ambiguïté dans la relation Irlande-UE, que l'on retrouve sur la question de la PSDC.

Discours substantif : la PSDC comme instrument du maintien de la paix

L'Irlande a d'abord fait preuve d'hésitations envers les projets de politique étrangère européenne lors de son adhésion à la CEE en 1973, avant rapidement de prendre une part active dans la CPE. Les politiques normatives de cette dernière, telles que la coopération au développement ou les sanctions envers certains régimes politiques autoritaires, ont permis à l'Irlande de faire valoir ses priorités de politique étrangère grâce au canal européen et de gagner une certaine influence diplomatique⁴⁰. L'attitude de l'Irlande envers la PSDC est précautionneuse et parfois ambiguë, mais pas hostile. La participation aux opérations de la PSDC, tout comme l'adhésion au programme au Partenariat pour la paix de l'OTAN (PfP), ont contribué à restreindre la définition de la neutralité à la non-participation à une alliance militaire incluant une clause de défense collective⁴¹. Cependant, d'après le discours officiel exprimé dans le premier livre blanc sur la défense de l'Irlande, publié en 2000, « *participation in the Petersberg tasks [les opérations de gestion de crises de l'UE] will not affect our longstanding policy of neutrality* »⁴².

⁴⁰ Ben Tonra, *The Europeanisation of National Foreign Policy: Dutch, Danish and Irish Foreign Policy in the European Union*, *op. cit.* ; Nicole Alecu de Flers, *EU foreign policy and the Europeanization of neutral states*, *op. cit.*, p. 47.

⁴¹ Róisín Doherty, *Ireland, Neutrality and European Security Integration*, *op. cit.* ; Laura C. Ferreira-Pereira, *Inside The Fence but Outside the Walls: The Military Non-allied States and the Security Architecture of Post-Cold War Europe*, Bern, Peter Lang, 2007.

⁴² Ireland, *White Paper on Defence*, Dublin, Department of Defence, 2000, p. 20.

Les documents stratégiques irlandais insistent sur le fait que l'avenir des opérations militaires de maintien de la paix – l'activité principale des forces armées – s'inscrira nécessairement en partie dans le cadre régional de la PSDC. Un de ces documents stratégiques rappelle que l'objectif principal de l'Irlande est de « *participate in multinational peace support, crisis management and humanitarian relief operations in support of the United Nations and under UN mandate, including regional security missions authorised by the UN* »⁴³. Cette primauté reconnue et réaffirmée de la charte des Nations unies se reflète également dans la SES, qui rappelle que « la responsabilité première pour le maintien de la paix et de la sécurité au niveau international incombe au Conseil de sécurité des Nations Unies »⁴⁴.

C'est pendant la présidence irlandaise de l'UE en 2004 qu'a été adopté le principal document politique sur cette question : *EU-UN Cooperation in Military Crisis Management Operations*⁴⁵. Le programme de travail de la présidence irlandaise confirme ces préférences nationales : les enjeux militaires liés à la PSDC sont abordés dans le cadre plus large des relations extérieures (incluant également le commerce, l'aide humanitaire et au développement), et l'Irlande annonce que sa présidence « *will focus in particular on effective multilateralism and EU-UN relations* »⁴⁶. Plus loin, le document annonce également que « *the development of civilian capabilities will be a particular priority. If the Union's operations are to contribute to long-term stability and security, it needs to look beyond solely military*

⁴³ Ireland, *Strategy Statement 2008-2010*, Dublin, Department of Defence, 2008, p. 7.

⁴⁴ Conseil de l'Union européenne, *Une Europe sûre dans un monde meilleur. Stratégie européenne de sécurité*, op. cit., p. 9.

⁴⁵ Conseil européen, *EU-UN Cooperation in Military Crisis Management Operations. Elements of Implementation of the EU-UN Joint Declaration*, Bruxelles, Conseil de l'Union européenne, 2004.

⁴⁶ Ireland, *Europeans - Working Together. Programme of the Irish Presidency of the European Union*, 2004, p. 25.

interventions »⁴⁷. Lors de sa plus récente présidence de l'UE début 2013, l'Irlande a poursuivi dans la même direction. En termes de politique étrangère, les principales priorités affichées dans le programme de travail concernent la politique d'aide au développement international de l'UE (lutte contre la faim et la pauvreté); quant au paragraphe consacré à la politique de défense, il rappelle sans surprise que : « l'Irlande cherchera à renforcer les relations entre les organisations régionales et l'ONU, notamment par l'intermédiaire de l'engagement et de la participation de l'UE aux opérations de maintien de la paix des Nations unies »⁴⁸.

Dans sa stratégie de défense, l'Irlande met en permanence 850 soldats – 10% environ de ses forces armées disponibles – à disposition de l'ONU dans le cadre d'un accord dit « *United Nations standby arrangement system* » (UNSAS), qui permet de disposer de troupes prêtes à être déployées dans des opérations de maintien de la paix. La décision a été prise d'intégrer la participation irlandaise à l'Objectif global d'Helsinki à cet accord global sous l'égide de l'ONU, les mêmes 850 troupes pouvant être mises à disposition de l'UE ou de l'ONU. L'Irlande a également pris une part active au développement des GTUE aux côtés des États membres dont la culture militaire est proche, à savoir les pays scandinaves (GT nordique en 2011), et l'Allemagne et l'Autriche (GT conjoint en 2013)⁴⁹. Pour les Irlandais, ces GT devraient pouvoir être mobilisés pour les besoins de l'ONU également, ce qui témoigne là encore qu'ONU et UE servent le même objectif de gestion de crises.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 30.

⁴⁸ Irlande, *Programme de la présidence irlandaise du Conseil de l'Union européenne*, Bruxelles, Conseil de l'UE, 2013, p. 18.

⁴⁹ Ireland, *Strategy Statement 2011-2014*, Dublin, Department of Defence, 2011, p. 14.

Discours interactif : la neutralité irlandaise

Si la conception officielle de la neutralité irlandaise est minimaliste – non-alliance militaire – elle possède également une définition politique et culturelle plus riche, qui met l’accent sur les valeurs nationales et se traduit par un attrait pour la promotion active de la paix, la primauté de l’ONU, et une fierté nationale et un sens de l’indépendance forts⁵⁰. Comme les analyses du « Non » aux référendums des traités de Nice en 2001 et de Lisbonne en 2008 le démontrent, il existe un attachement fort et durable à cette conception identitaire de la neutralité⁵¹. La préservation de la neutralité représente donc un enjeu fort par rapport à la PSDC.

En comparaison du cas français, la communauté épistémique de la défense en Irlande est très petite, avec peu de lieux au sein desquels décideurs et experts ont la possibilité d’échanger leurs idées. L’importance accordée à l’ONU reste centrale, comme en témoigne par exemple la *UN training school of the Irish Military College* (UNTSI), qui forme les soldats irlandais destinés à participer aux opérations de maintien de la paix. L’UNTSI dispense également un cours intitulé « *international military observer and staff officers* » aux étudiants et officiers internationaux, cours dont le programme est établi en coordination avec le Département des opérations de maintien de la paix de l’ONU. En revanche, il n’existe pas d’institution similaire à l’IHEDN en France pour former les officiers à la PSDC. L’Irlande ne possède pas d’institution membre du CESD.

⁵⁰ Christine Agius et Karen Devine, « “Neutrality: A Really Dead Concept?” A Reprise », *Cooperation and Conflict*, vol. 46, n° 3, 2011, p. 265-284.

⁵¹ Nicholas Rees, « Europe and Ireland’s Changing Security Policy », dans Michael Holmes (dir.), *Ireland and the European Union: Nice, Enlargement, and the Future of Europe*, Manchester, Manchester University Press, 2005, p. 55-74 ; John O’Brennan, « Ireland Says No (Again): The 12 June 2008 Referendum on the Lisbon Treaty », *Parliamentary Affairs*, vol. 62, n° 2, 2009, p. 258-277.

Un *think tank* important mérite d'être mentionné : l'*Institute of International and European Affairs* (IIEA), un institut indépendant qui dispose d'une branche consacrée à la politique de sécurité et de défense, dirigée par les chercheurs irlandais Patrick Keatinge et Ben Tonra, ainsi que par Marie Cross, ancienne ambassadrice au COPS. Cette branche a pour objectif d'analyser « *the implications for Ireland of developments in the EU's Foreign, Security and Defence Policy* », à travers un suivi régulier des évolutions institutionnelles et politiques de l'UE en la matière. L'IIEA revendique un parti-pris pro-UE, dont témoigne sa création initiale comme *Institute of European Affairs* au début des années 1990, et il a été particulièrement actif pour alimenter les débats et l'information autour de la PSDC et la question de la neutralité irlandaise. En 2009, l'IIEA a par exemple publié deux rapports dans la période précédant le second référendum sur le traité de Lisbonne : *Making Sense of European Security and Defence Policy : Ireland and the Lisbon Treaty* et *European Security and Defence Policy and the Lisbon Treaty*. Leur visée est clairement pédagogique, ayant pour fonction de clarifier les objectifs de la PSDC – « *to deal with the challenges of international crisis management* »⁵² – d'expliquer les garanties légales obtenues par l'Irlande pour préserver sa neutralité, et de « *dispelling some myths about EU defence* »⁵³. Cet effort de communication à l'attention du public avait été entrepris pour contrer une forte mobilisation de la société civile qui a émergé avant le premier référendum, portée notamment par les organisations pacifistes *Peace and Neutrality Alliance* (PANA) et *Action from Ireland* (AFRI), opposées à la participation irlandaise à la PSDC.

⁵² Patrick Keatinge et Ben Tonra, *European Security and Defence Policy and the Lisbon Treaty*, Dublin, Institute of International and European Affairs, 2009, p. 15.

⁵³ Daniel Keohane, *Making Sense of European Security and Defence Policy: Ireland and the Lisbon Treaty*, Dublin, Institute of International and European Affairs, 2009, p. 6.

Par opposition au cas français là aussi, le parlement irlandais (le *Dáil Éireann*, chambre des représentants) joue un rôle important en matière de politique de défense et d'interventions armées. Le système légal fonctionne selon une logique dite du « *triple lock* », selon laquelle tout déploiement de plus de 12 soldats doit entrer dans le cadre d'un mandat de l'ONU, être décidé par le gouvernement, et être approuvé par le parlement⁵⁴. Dans la mesure où il n'existe pas de commission parlementaire défense, les discussions sur le sujet sont tenues au sein de la commission « *Foreign affairs* », où les thèmes les plus fréquents sont : l'aide au développement international, les crises humanitaires, et le rôle des ONG irlandaises. Les auditions accueillent fréquemment des représentants des ONG et d'*Irish Aid*, l'agence gouvernementale de l'aide et de la politique de développement.

Cette préoccupation humanitaire se reflète souvent dans les discussions qui ont trait à la PSDC. Par exemple, les parlementaires critiquent régulièrement la non-utilisation des GTUE comme force de réaction rapide lors des crises humanitaires :

*« There is always the idea of how one can have a reserve peace corps which would be available to do some practical work. [...] It is something the EU is developing in terms of civilian crisis management functions. For example, the unfortunately named Battle Group, involves having 1,500 military personnel available to go into a situation at the behest of the UN Secretary General if something happens »*⁵⁵ ;

*« I believe there are tremendous possibilities in using the Battle Groups that are currently training. [...] There is tremendous potential for civilian corps »*⁵⁶.

⁵⁴ Il faut cependant noter que le verrou parlementaire est dans les faits affaibli par le système majoritaire et le système du *whip*, qui impose le plus souvent une discipline de parti en soutien de la politique du gouvernement.

⁵⁵ Brian Cowen, ministre des affaires étrangères, *Dáil Éireann, Vote 29 - International Co-operation (Revised)*, Dublin, *Dáil Éireann*, 2004. 29th *Dáil*, Select committee on foreign affairs, 06.07.2004.

⁵⁶ Sean Barrett, député et ancien ministre de la défense, *Dáil Éireann, Policy Priorities for International Co-operation, Humanitarian Aid and Crisis Response: Discussion with EU Commissioner*, Dublin, *Dáil Éireann*, 2010. 30th *Dáil*, Joint committee on foreign affairs, 24.11.2010.

En ce qui concerne la neutralité, il faut également remarquer que la neutralité est progressivement devenue un non-enjeu au parlement. Les débats tenus au début des années 2000 faisaient preuve d'une inquiétude significative à cet égard :

« The insertion of an optional Article 5 clause in an attempt to create a mutual defence union in the European Union is not what the EU is about. [...] This country is not sitting back and allowing developments to take place which are inimical to our interests or inconsistent with our foreign policy tradition »⁵⁷.

Cependant, ces débats ont presque disparu depuis, et la neutralité ne fut que peu discutée au parlement lors des négociations sur le traité de Lisbonne. Les partis politiques irlandais, excepté le Sinn Féin, ont tous adopté la définition minimaliste, c'est-à-dire militaire, de la neutralité⁵⁸.

Si l'on poursuit l'analyse des dimensions coordinative et communicative du discours, on remarque qu'il n'existe pas d'équivalent irlandais à la *Revue défense nationale*, en termes de contenu, de couverture et d'influence. Il est cependant possible d'aborder le discours des militaires en consultant deux revues : *Defence Forces Review* et *Signal*. La première est une publication annuelle du ministère de la défense, distribuée au sein des forces armées, dans les universités, les bibliothèques et les ambassades. D'après les propos de son comité éditorial, la revue a pour objectif de « *provide a forum for contributors to raise current issues, provoke thought and generate discussion across the wider Defence Community* ». La revue *Signal*, publiée par l'association des représentants des officiers irlandais (RACO), est biannuelle et sert un objectif similaire, en accueillant également des contributions de décideurs politiques,

⁵⁷ Brian Cowen, ministre des affaires étrangères, Dáil Éireann, *Estimates for Public Services, 2000 - Vote 38 - Office of the Minister for Foreign Affairs (Revised)*, Dublin, Dáil Éireann, 2000. 28th Dáil, Select committee on foreign affairs, 31.05.2000.

⁵⁸ Karen Devine, « Irish Political Parties' Attitudes and Policies Towards Irish Neutrality and the Evolution of the European Union's Foreign, Security and Defence Policies », *Irish Political Studies*, vol. 24, n° 4, 2009, p. 467-490.

de militaires, d'experts, etc. Cependant, elle ressemble davantage à un magazine et son contenu est moins académique.

De 2007 à 2011, sur les 63 articles publiés par *Defence Forces Review*, un seul aborde la PSDC, et il le fait dans le contexte plus large des opérations de maintien de la paix non-ONU (voir la citation ci-dessous). En revanche, 16 articles sur les 90 publiés par *Signal* dans la même période, soit un sur cinq environ, se consacrent à l'UE. Dans cette dernière, les deux sujets qui ressortent sont EUFOR Tchad/RCA (en raison de l'implication irlandaise) et le traité de Lisbonne. Dans les deux revues, les principales préoccupations des militaires sont l'évolution des opérations de maintien de la paix de l'ONU, et la difficulté croissante à combiner interventions militaires et politique d'aide et de développement⁵⁹. L'auteur d'un article sur le rôle des organisations régionales dans le maintien de la paix déclare par exemple :

« Until it evolves further the organization [the EU] will not be in the position to truly undertake the role of a global player in conflict resolution. [...] Many parties to conflict in Africa and Asia view the EU as an agent of colonialism and are sceptical about its true intentions in conflict intervention. It is this point of legitimacy that underlines the preference for a UN security presence »⁶⁰.

Dans *Signal*, la plupart des contributions porte également sur les défis de la régionalisation du maintien de la paix et sur les réformes de l'ONU. La participation aux opérations de l'UE (par exemple au Tchad) est souvent abordée dans cette perspective : *« The fact that Irish troops are operating under a NATO flag in Kosovo and under an EU flag on a United Nations Chapter 7*

⁵⁹ Voir par exemple Kevin McCarthy, « Irish Aid and the Defence Forces: A Synthesis of Humanitarian Forces or an Incompatible Union », *Defence Forces Review*, vol. 2009, n° 1, 2009, p. 33-43.

⁶⁰ Commandant Mark Hearn, « 'New' Versus 'No' World Order: Non UN Peacekeeping and the Implications for Conflict Resolution in the 21st Century », *Defence Forces Review*, vol. 2008, n° 1, 2008, p. 107-114.

peace enforcement mission in Chad is quite a radical change from the more static large scale deployments of the past »⁶¹.

Les acteurs irlandais ont donc tendance à voir la PSDC comme un cadre d'action parmi d'autres (ONU, OTAN, OSCE...) au sein desquels les politiques de maintien de la paix traditionnel peuvent être menées. Pour résumer le cas irlandais, la PSDC y occupe une place largement moins centrale dans le discours qu'en France. Lorsqu'elle est évoquée, c'est souvent de façon plus pragmatique. Dans la mesure où il n'y a pas beaucoup d'acteurs irlandais impliqués dans les politiques de sécurité de l'UE, les enjeux sont relativement peu nombreux, et concernent avant tout le maintien de la paix. Par conséquent, le discours de coordination est moins central, alors que le discours de communication est au contraire plus présent qu'en France. Ceci s'explique par le poids important des élus au parlement et de l'opinion publique sur les enjeux de PSDC, à travers les votes sur les déploiements militaires et les référendums sur les traités européens.

Conclusion

Le contenu des discours français et irlandais sur la PSDC peut être résumé par le tableau ci-dessous :

⁶¹ Dermot Earley, chef d'état-major, dans Ruairi Kavanagh, « Challenge, Change and Chad. An Interview with Defence Forces Chief of Staff, Lieutenant General Dermot Earley », *Signal*, vol. 7, n° 1, 2008, p. 8-15.

Tableau 2 : Les discours français et irlandais sur la PSDC

| Concepts ambigus de la PSDc (dans la SES) | France | | Irlande | |
|---|--------------------------------------|---|--------------------------------------|---|
| | Importance dans le discours national | Signification | Importance dans le discours national | Signification |
| « Autonomie » | forte | Politique de défense autonome (incluant une clause de défense collective) | faible | Instruments d'action autonome (pas de clause de défense collective) |
| « Missions de Petersberg » | forte | Limite supérieure : renforcement de la paix, capacités militaires, Objectif global d'Helsinki | forte | Limite inférieure : maintien de la paix, capacités humanitaires et civiles, groupements tactiques |
| « Multilatéralisme efficace » | faible | Efficacité (partenariat avec l'ONU, l'OTAN...) | forte | Multilatéralisme (sous l'autorité de l'ONU) |

La France et l'Irlande ont une interprétation très différente de trois éléments de la PSDC abordés dans ce chapitre : l'autonomie de la PSDC, l'étendue des missions de Petersberg, et la notion de multilatéralisme efficace. Pour les acteurs français, l'autonomie signifie l'ambition d'une politique de défense autonome – que les Français dénomment souvent une « Europe de la défense » – indiquant par là que l'UE devrait s'occuper elle-même de la protection de son territoire, y compris par l'instauration d'une clause de défense collective similaire à celle de l'OTAN. Pour les acteurs irlandais, l'autonomie signifie le développement de capacités et structures de commandement communes (dans une certaine limite cependant) pour la conduite des opérations de maintien de la paix. L'Irlande s'oppose au principe d'une clause de défense

collective. En ce qui concerne les opérations de gestion de crises, les Irlandais mettent l'accent sur les missions de Petersberg de faible intensité, à savoir le maintien de la paix dans une perspective humanitaire. Pour les Français, l'UE doit au contraire développer un éventail d'opérations plus large que les seules missions de Petersberg, incluant des interventions plus robustes et militarisées. Enfin les deux pays partagent l'objectif stratégique du multilatéralisme efficace, dans la mesure où ce dernier est un point central de la SES. Mais les Français y voient plutôt un partenariat d'égal à égal avec les autres organisations, alors que les Irlandais rappellent plus fréquemment la primauté de l'ONU.

De ce point de vue, il existe bel et bien une ambiguïté de la PSDC, qui permet à deux États membres comme la France et l'Irlande, dont le discours et la culture de sécurité nationale sont à l'opposé l'un de l'autre, d'interpréter la PSDC à la lumière de leurs préférences respectives. Chacun parvient ainsi à présenter la PSDC comme une poursuite naturelle de sa politique de défense nationale. Cette observation illustre l'approche discursive proposée par Schmidt, qui insiste à la fois sur l'arrière-plan idéal et normatif des acteurs nationaux – ici leur culture de sécurité nationale – et sur leur capacités discursives d'avant-plan – ici la capacité à mobiliser certains éléments de la PSDC dans le discours stratégique national.

Pour ce qui est des dynamiques d'eupéanisation que cette recherche aborde, il est intéressant de noter que d'un point de vue idéal, la France comme l'Irlande sont en mesure de projeter leurs préférences nationales à l'échelle de l'UE. Cela peut paraître surprenant si l'on considère que la France met beaucoup plus l'emphase que l'Irlande sur la PSDC dans son discours de coordination, et dispose également de nombreuses ressources pour élaborer et communiquer ce discours politique ambitieux. D'autres recherches ont déjà montré que le discours stratégique porté par la France à propos de la PSDC – celui d'une UE comme puissance

globale – n'est pas aujourd'hui celui qui domine⁶². Les chercheurs qui tentent de définir le type de puissance qu'est aujourd'hui l'UE en matière d'interventions armées, qu'ils soient réalistes ou constructivistes, mettent en avant la dimension humanitaire et le maintien de la paix, des traits caractéristiques qui font de la PSDC une politique peu robuste en comparaison des interventions menées par l'OTAN notamment⁶³. La PSDC telle qu'elle existe aujourd'hui correspond donc autant au discours irlandais qu'au discours français.

Au final donc, le développement de la PSDC n'entraîne pas de modification ou de réorientation significative des discours nationaux sur la défense. En France, c'est toujours la question de l'exceptionnalisme qui domine, portée par un important discours de coordination qui rassemble nombreux acteurs aux intérêts parfois divergents (militaire, politique, économique ou industriel), mais qui se retrouvent sur cette volonté de promouvoir une UE stratégique et ambitieuse. D'ailleurs, lorsque la PSDC stagne, comme cela a semblé être le cas à partir de 2008, les acteurs français n'hésitent pas à rééquilibrer leur discours en faveur du partenariat transatlantique, et à adopter une approche plus pragmatique envers l'UE, pour valoriser leur statut de puissance internationale⁶⁴. En Irlande, la préservation de la neutralité reste un souci majeur pour les décideurs mais plus encore pour l'opinion publique, ce que l'on retrouve dans la prééminence accordée au discours de communication à l'attention de cette

⁶² Pascal Vennesson, « Competing Visions for the European Union Grand Strategy », *European Foreign Affairs Review*, vol. 15, n° 1, 2010, p. 57-75. Pour Vennesson, il existe quatre modèles de « grande stratégie » pour l'UE : l'UE comme superpuissance, l'euro-atlantisme, l'euro-neutralisme (dont l'Irlande est selon lui partisane, ce qui mérite en réalité d'être nuancé), et l'UE comme puissance civile. Ce qui domine serait essentiellement un mélange de puissance civile et d'euro-atlantisme.

⁶³ Voir par exemple la notion de puissance humanitaire développée par Christoph O. Meyer, *The Quest for a European Strategic Culture: Changing Norms on Security and Defence in the European Union*, *op. cit.* Pour un réaliste comme Asle Toje par exemple, cette prééminence du maintien de la paix peu robuste fait en réalité de l'UE une petite puissance, plus proche en fait d'un modèle à l'irlandaise, Asle Toje, *The European Union as a Small Power: After the Post-Cold War*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010.

⁶⁴ Bastien Irondele, « European Foreign Policy: The End of French Europe? », *Journal of European Integration*, vol. 30, n° 1, 2008, p. 153-168.

dernière. Le discours de coordination est en revanche moins central, dans la mesure où les acteurs concernés sont moins nombreux et leur préoccupation principale reste l'ONU davantage que l'UE. Cela ne veut pas dire pour autant que la PSDC n'est pas un enjeu politique important. En particulier, l'article 42.7 du traité de Lisbonne a introduit une clause de défense collective dont l'intitulé exact est le suivant :

« Au cas où un État membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies. Cela n'affecte pas le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres ».

Certes l'article précise indirectement que cette clause n'affecte pas la neutralité de certains États membres de l'UE, ce qui est également réaffirmé dans le protocole annexé au traité et qui concernait les revendications irlandaises concomitantes du second référendum de 2009. À la différence de l'article 5 du traité de l'Atlantique nord, le traité UE ne mentionne pas non plus l'usage de la force militaire comme moyen d'assistance. Mais il n'en reste pas moins que cet article représente une brèche importante sur la question de la défense commune, qui pourrait à terme rebondir dans les débats publics sur la neutralité en Irlande.

4. Européanisation et capacités : les acteurs nationaux et européens dans le fonctionnement de la PSDC

Introduction

Le fonctionnement de la PSDC est caractérisé par l'interaction d'une multiplicité d'acteurs et de différents niveaux de pouvoir, national et européen. En dernier lieu, ce sont les exécutifs nationaux qui prennent les décisions, y compris au niveau européen, par l'entremise du Conseil de l'UE. Mais au quotidien, les hiérarchies entre les acteurs sont plus fluides, et les dynamiques souvent informelles, ce qui laisse une certaine marge de manœuvre aux acteurs bureaucratiques dans leurs pratiques¹. Cette marge de manœuvre est un élément important, car ce sont ces acteurs de la PSDC qui ont pour mission de trouver l'équilibre juste entre les demandes qui émanent du niveau national et les exigences du compromis au niveau européen. Dans la mesure où la PSDC reste une politique intergouvernementale, ce système de gouvernance à niveaux multiples accorde une responsabilité particulière aux représentations permanentes des États membres à Bruxelles. Leurs fonctionnaires, pour la plupart délégués des ministères nationaux des affaires étrangères ou de la défense (pour ce qui concerne la PESC/PSDC), interagissent directement avec leurs homologues des autres États membres au sein des comités et groupes de travail à Bruxelles. Plus haut dans la hiérarchie, les

¹ Per M. Norheim-Martinsen, « Beyond Intergovernmentalism: European Security and Defence Policy and the Governance Approach », *Journal of Common Market Studies*, vol. 48, n° 5, 2010, p. 1351-1365. Voir chapitre 2 pour plus de détails.

représentants permanents, des diplomates de rang ambassadorial, se rencontrent également plusieurs fois par semaine, ce qui entretient la dynamique transgouvernementale de la PSDC². Avec le développement des opérations de la PSDC, ces représentations permanentes ont également vu apparaître un certain nombre de conseillers militaires délégués par les ministères de la défense, une nouveauté dans le paysage bruxellois³.

Pour les institutions et les administrations nationales, le développement de ces nouvelles politiques européennes représente un ensemble d'opportunités, mais aussi de contraintes. Même si la PSDC n'est pas une politique qui contraint les États à adapter leurs politiques publiques, comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, son existence modifie les façons de faire et la distribution des ressources étatiques, puisqu'une partie des politiques de défense est désormais menée « à Bruxelles »⁴. La PSDC n'est que faiblement institutionnalisée d'un point de vue formel, mais elle représente un nouveau domaine de l'activité politique, un champ transnational au sein duquel différentes organisations nationales et européennes se regroupent pour agir⁵. Selon les travaux de sociologie organisationnelle de Di Maggio et Powell qui inspirent une telle conceptualisation, un champ organisationnel tend à générer de « l'isomorphisme institutionnel » : comme il est défini par un enjeu commun (ici les opérations militaires de l'UE), et que les différentes organisations membres sont

² Stephanie Hofmann, « CSDP: Approaching Transgovernmentalism? », *op. cit.*

³ Niagalé Bagayoko-Penone, « L'eupéanisation des militaires français: socialisation institutionnelle et culture stratégique », *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 1, 2006, p. 49-77.

⁴ Pour mieux comprendre la nuance, on peut faire un détour simplificateur par la distinction faite en anglais entre *policy*, *politics* et *polity*, où le premier terme évoque la définition et conduite *des* politiques publiques, le second le jeu politique entre les acteurs de l'État (*la* politique), et le troisième les différents niveaux et institutions de gouvernance (*le* politique). Voir Jean Leca, « L'État entre politics, policies et polity », *Gouvernement et action publique*, vol. 1, n° 1, 2012, p. 59-82.

⁵ Sur la notion de champ organisationnel, voir la contribution théorique classique de Paul J. Di Maggio et Walter W. Powell, « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », *American Sociological Review*, vol. 48, n° 2, 1983, p. 147-160.

interdépendantes, le champ incite ces organisations à homogénéiser leurs comportements, pour réduire l'incertitude et définir des moyens d'action communs et légitimes.

Si l'on prend cette suggestion théorique au sérieux, la PSDC génère donc une forme de pression pour les organisations étatiques qui y prennent part. Or la littérature sur le sujet, si elle ne se place pas nécessairement dans la perspective de la sociologie organisationnelle de Di Maggio et Powell, confirme l'existence de telles dynamiques. Concernant l'UE en général, Wolfgang Wessels et ses collègues ont par exemple montré que les systèmes politiques des États membres s'adaptent tous d'une manière ou d'une autre à l'UE. Mais ces adaptations dépendent de la culture organisationnelle ou administrative nationale traditionnelle : unitaire, centralisée, pluraliste ou consensuelle⁶. Il existe donc différents modèles, mais tous ont en commun de chercher à renforcer la coordination entre les acteurs nationaux et européens, en raison de la fusion administrative qui s'opère progressivement entre les différents niveaux de gouvernance.

Dans le domaine de la PESC, cette logique de fusion a d'ailleurs été largement renforcée par le traité de Lisbonne : en créant le SEAE et le nouveau poste de Haut(e) représentant(e) pour la PESC, et en supprimant la distinction entre pilier communautaire et pilier PESC, le traité a en quelque sorte consacré cette fusion administrative, qui consiste à regrouper acteurs nationaux, acteurs européens de la Commission et acteurs européens du Conseil pour mener en

⁶ Wolfgang Wessels, Andreas Maurer et Jurgen Mittag (dir.), *Fifteen into One? The European Union and Its Member States*, Manchester, Manchester University Press, 2003. Voir également Robert Harmsen, « The Europeanization of National Administrations: A Comparative Study of France and the Netherlands », *Governance*, vol. 12, n° 1, 1999, p. 81-113.

commun les politiques de sécurité de l'UE⁷. Dans le domaine de la PSDC, ces dynamiques d'évolution bureaucratiques sont également à l'œuvre en raison de la mise en œuvre des opérations civiles et militaires communes : à Bruxelles, des organes de gestion de crises ont été créés, qu'il faut pourvoir en personnel ; au niveau national, ces nouvelles opérations de gestion de crises modifient l'équilibre au sein des ministères, avec une montée en puissance des ministères de la défense sur les questions de politique étrangère et de sécurité de l'UE⁸. Plus généralement, la PSDC crée également des nouvelles routines bureaucratiques, y compris dans le domaine moins institutionnalisé de la défense.

Ces diverses études montrent que les États ne sont pas tous soumis aux mêmes défis. Bien sûr, il existe tout d'abord une question de capacités matérielles, certains États disposant de beaucoup plus de moyens financiers ou humains que d'autres, comme nous le verrons avec la France et l'Irlande ci-dessous. La littérature sur les « petits » États de l'UE montre que ces derniers sont sans surprises davantage contraints que les « grands », car ils n'ont pas suffisamment de ressources administratives pour couvrir en profondeur tous les dossiers européens⁹. C'est notamment le cas dans la PSDC, où les « petits » subissent le pouvoir de mise sur agenda des « grands », et la tendance de ces derniers à se consulter en parallèle et de façon informelle entre eux¹⁰. Le déséquilibre capacitaire oblige alors ces petits États à opter

⁷ Wolfgang Wessels et Franciska Bopp, *The Institutional Architecture of CFSP After the Lisbon Treaty: Constitutional Breakthrough or Challenges Ahead?*, *op. cit.* Le SEAE notamment est une institution située entre le Conseil, la Commission et les États membres.

⁸ Sophie Vanhoonacker, Hylke Dijkstra et Heidi Maurer, « Understanding the Role of Bureaucracy in the European Security and Defence Policy: The State of the Art », *European Integration online Papers*, vol. 14, n° 1, 2010, p. 1-33 ; Sophie Vanhoonacker et An D. Jacobs, « ESDP and Institutional Change », *op. cit.* ; An D. Jacobs, « Explaining Institutional Europeanisation in Security and Defence: The German Administration under Schröder and Merkel », *European Security*, vol. 21, n° 3, 2012, p. 414-431.

⁹ Baldur Thorhallsson et Anders Wivel, « Small States in the European Union: What Do We Know and What Would We Like to Know? », *op. cit.*, p. 659.

¹⁰ Comme en témoignent le format Weimar Allemagne-France-Pologne ou l'accord franco-britannique de Lancaster House en 2010.

pour des stratégies particulières : mobiliser les ressources matérielles (finances, administration, expertise) sur un nombre restreint de dossiers où les intérêts nationaux sont en jeu, agir comme médiateurs, favoriser le consensus, construire des coalitions¹¹.

Mais dans la perspective qui m'intéresse, et qui consiste à montrer que l'eupéanisation est un phénomène plus complexe qu'il n'y paraît, on peut remarquer que même pour les grands, la PSDC peut présenter des difficultés. C'est le cas notamment pour les États dont le système administratif est rigide, par exemple l'Allemagne, ce qui peut constituer un frein à l'adaptation, et générer de la résistance de la part des organisations qui perdent du pouvoir (notamment les ministères des affaires étrangères)¹². À l'inverse, il ne suffit pas de dire que les petits États souffrent de désavantages structurels, car en réalité certains s'adaptent beaucoup mieux que d'autres, indépendamment de leurs ressources matérielles. C'est notamment le cas lorsqu'ils ont une administration plus flexible et mieux coordonnée entre le niveau national et l'UE ou lorsqu'ils sont capables de valoriser une expertise sur un sujet particulier¹³.

La suite de ce chapitre aborde donc successivement les cas français et irlandais avec pour objectif de montrer en quoi ils divergent en termes de ressources matérielles et institutionnelles, mais surtout comment les acteurs impliqués gèrent et mettent à profit ces différentes ressources (ou ces différents capitaux : économique, social, institutionnel). Si l'analyse fait ressortir sans surprise que la France a une bien plus grande capacité d'influence que l'Irlande dans le fonctionnement de la PSDC, il est intéressant de mettre l'accent sur les

¹¹ Anders Wivel, « The Security Challenge of Small EU Member States: Interests, Identity and the Development of the EU as a Security Actor », *Journal of Common Market Studies*, vol. 43, n° 2, 2005, p. 408.

¹² An D. Jacobs, « Explaining institutional Europeanisation in security and defence », *op. cit.*

¹³ Diana Panke, *Small States in the European Union: Coping With Structural Disadvantages*, Aldershot, Ashgate, 2010. Pour un exemple d'expertise mobilisée avec succès, voir les pays nordiques et la dimension civile de la PSDC : Peter Viggo Jakobsen, « Small States, Big Influence: The Overlooked Nordic Influence on the Civilian ESDP », *op. cit.*

stratégies d'influence et de positionnement des Irlandais pour parvenir malgré tout à faire valoir leurs préférences. Par conséquent, le cas irlandais occupera une place légèrement plus importante que le cas français ici, car il est moins connu dans la littérature et plus contre-intuitif.

4.1. Le cas français

La France est un des États membres qui a le plus de capacités pour influencer la conduite des politiques de l'UE dans le domaine de la sécurité. Quelques chiffres, à comparer avec ceux de l'Irlande dans la section suivante, suffisent à illustrer cette idée. En 2013, le ministère des affaires étrangères, qui joue traditionnellement le rôle principal en matière de PESC, compte près de 15 000 employés, et le ministère de la défense environ 285 000 (incluant les forces armées)¹⁴. L'importance de ces effectifs permet également à la France de disposer d'une des représentations permanentes à Bruxelles qui compte le plus de personnel (avec l'Allemagne), soit environ 200 employés. Pour ce qui nous intéresse ici, la section « Action extérieure » de la représentation française compte en 2013 22 personnes, et la section « Politique de sécurité » 23 personnes, dont 13 pour la représentation militaire¹⁵. Pour ce qui concerne la défense, les effectifs des forces armées d'active se montent en 2013 à 228 850 personnes, ce qui place la France en première position au sein de l'UE, avec des effectifs comparables au Royaume-Uni

¹⁴ Direction du budget, « Loi de finance initiale. Le budget de l'État voté en 2013 en quelques chiffres ». Disponible sur : <http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/> (consulté le 2 juin 2013).

¹⁵ Site Internet de la représentation permanente de la France auprès de l'UE : <http://www.rpfrance.eu/Organigramme-.html> (consulté le 2 juin 2013). À titre de comparaison, la représentation permanente de l'Allemagne dispose de 24 personnes qui travaillent sur la politique de sécurité, dont 9 sur les questions militaires.

et à l'Allemagne là encore¹⁶. Au sein de ces forces armées, 17 700 sont déployées à travers le monde¹⁷. En 2012, le budget de la défense s'élève à 45,8 milliards d'euros, soit 2,3% du PIB, le troisième pourcentage le plus élevé des membres de l'UE, derrière le Royaume-Uni et la Grèce¹⁸. Ces quelques chiffres montrent que le discours français d'une Europe ambitieuse sur la scène internationale, évoqué dans le chapitre 3, s'accompagne d'un investissement considérable en termes de ressources financières et humaines.

La logique d'influence

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la France se considère comme une puissance qui fait preuve de *leadership* dans la PSDC. Et c'est aussi la perception qu'en ont les autres acteurs européens, qui reconnaissent à la France la volonté de porter un discours politique ambitieux pour l'Europe, et la capacité d'agir sur de nombreux dossiers de la PSDC à la fois : opérations civiles ou militaires, développement du marché européen de l'armement, réformes institutionnelles, etc.¹⁹. Si l'on rapproche cela de l'eupéanisation sociologique telle qu'elle est présentée par Jacquot et Woll, on peut considérer que le comportement des acteurs français correspond à une logique d'influence, c'est-à-dire à une volonté de « peser sur le

¹⁶ International Institute for Strategic Studies, « Chapter Four: Europe », *The Military Balance*, vol. 113, n° 1, 2013, p. 131. Allemagne et Royaume-Uni ont moins de forces actives, mais davantage de forces de réserve.

¹⁷ *Ibid.* À noter que parmi ces forces, la grande majorité est stationnée en permanence dans les départements et territoires d'outre-mer ou pré-positionnée dans le cadre des accords de défense ou de coopération militaire avec des États tiers.

¹⁸ Base de données du SIPRI « Military expenditures », Disponible sur : http://www.sipri.org/research/armaments/milex/milex_database (consulté le 2 juin 2013).

¹⁹ Frédéric Charillon et Frédéric Ramel, *Action extérieure et défense : l'influence française à Bruxelles*, Paris, Institut de recherche stratégique de l'École militaire, coll.« Cahiers de l'IRSEM », n° 1, 2010, p. 24.

processus politique dans son ensemble », sur ses orientations et son contenu²⁰. Dans le domaine de la PSDC, cette recherche de l'influence fait souvent l'objet d'une grande préoccupation de la part des élites politiques françaises, comme en témoignent dans les années 2000 les nombreux rapports réalisés sur le sujet par l'Assemblée nationale, ou commandés aux instituts de recherche comme l'IRSEM ou son prédécesseur le C2SD²¹. Cette préoccupation s'accompagne d'ailleurs souvent d'un discours teinté de désenchantement, et qui regrette les conséquences de l'élargissement sur la capacité réduite de la France à occuper des postes de pouvoir à Bruxelles, le déclin de la langue française, ou encore l'incapacité chronique des Français à s'approprier la culture bruxelloise des lobbies et des négociations informelles²².

Les entretiens menés auprès des représentants français en poste à Bruxelles ou dans les délégations « européennes » dans les ministères nationaux reflètent la nature de ce débat dans la PESC/PSDC post-traité de Lisbonne. À Bruxelles, un officier de la représentation militaire n'hésite pas à dire qu'« objectivement, on reste très bien représentés. Au sein du SEAE, on est la première ou la deuxième nationalité »²³. Les chiffres de l'étude de l'IRSEM vont dans le même sens, en affirmant que les Français occupent en moyenne 10 à 15% des postes dans les organisations et agences de l'UE qui traitent de la PESC²⁴. Dans cette étude comme dans les

²⁰ Sophie Jacquot et Cornelia Woll (dir.), *Les usages de l'Europe: acteurs et transformations européennes*, *op. cit.*, p. 25.

²¹ Pour un résumé succinct de ces contributions voir Frédéric Charillon et Frédéric Ramel, *Action extérieure et défense : l'influence française à Bruxelles*, *op. cit.*

²² Pour un bon exemple de ce discours voir Pierre-Henri D'Argenson, « L'influence française à Bruxelles : les voies de la reconquête », *Politique étrangère*, Hiver, n° 4, 2008, p. 857-870. Un des mérites de l'étude de Charillon et Ramel citée ci-dessus est précisément de nuancer fortement ce propos décliniste dans le domaine de la PESC.

²³ Entretien avec un membre de la représentation militaire française auprès de l'UE (F12-M). Bruxelles, 17.02.2012. Chaque personne interviewée s'est vue attribuer un code, « F » désignant un Français, « I » un Irlandais, et « M » étant éventuellement ajouté pour désigner un militaire. De plus, le masculin générique est utilisé pour toutes les personnes rencontrées, y compris lorsqu'il s'agit d'une femme, et ce par souci d'anonymat.

²⁴ Frédéric Charillon et Frédéric Ramel, *Action extérieure et défense : l'influence française à Bruxelles*, *op. cit.*, p. 18.

entretiens menés auprès de civils et de militaires, il se dégage par ailleurs un fort consensus autour des Français en poste à Bruxelles qui comptent ou ont compté dans le développement PSDC : bien sûr le général Henri Bentégeat, président du CMUE de 2006 à 2009 (un autre Français, le général Patrick de Rousiers, occupe le poste à partir de fin 2012), le général Jean-Paul Perruche, directeur général de l'EMUE de 2004 à 2007, mais également, dans le domaine diplomatique, Pierre de Boissieu, Claude-France Arnould ou Christine Roger, ainsi enfin qu'Arnaud Danjean, qui préside la sous-commission « sécurité et défense » du Parlement européen à partir de 2009.

D'autres personnes rencontrées lors de la recherche dressent cependant un tableau moins flatteur depuis les derniers élargissements et le traité de Lisbonne. C'est par exemple le cas d'un général français qui regrette qu'« après Bentégeat, c'est le désert »²⁵. Il poursuit en expliquant que les Français ont fait preuve d'une certaine incohérence, en réalisant un gros effort de représentation sur la sécurité et la défense au début des années 2000, mais sans poursuivre par la suite. Citant l'exemple de Claude-France Arnould, il ajoute également que le fait d'avoir occupé les postes les plus prestigieux et visibles n'est pas nécessairement un vecteur d'influence accrue, car en raison des quotas et des règles d'attribution, cela oblige à renoncer à d'autres postes. Par exemple, dans les instances militaires, la répartition se fait par étoiles : si on occupe le poste quatre étoiles de direction du CMUE, on a très peu de chances d'avoir un autre poste; pour des questions d'influence, il peut être préférable d'occuper deux postes une étoile ou deux étoiles à la tête des directions de l'EMUE par exemple.

²⁵ Entretien avec un général français (F2-M). Paris, 5.01.2012. À noter que l'entretien a été réalisé avant la nomination du général De Rousiers au CMUE.

Charillon et Ramel voient dans cette façon de procéder une manifestation de l'habitus des acteurs français qui consiste à rechercher les postes de prestige, alors que les Britanniques par exemple recherchent davantage les postes de conseillers ou de coordination, moins visibles et moins hauts placés, mais pas nécessairement moins influents²⁶. Un autre fonctionnaire de la représentation permanente illustre les difficultés et incompréhensions que cela peut occasionner. Dans le système institutionnel post-Lisbonne, indique-t-il, les Français souhaitaient au départ maintenir les structures de gestion de crises hors du SEAE et sous le contrôle des États et du COPS²⁷. Ils ont ensuite accepté de se rallier à la position contraire, majoritaire, pensant notamment que ces structures seraient « parrainées » par le secrétaire général exécutif du SEAE, le Français Pierre Vimont. Or, deux secrétaires généraux adjoints ont été nommés avec pour mission de s'occuper de la PSDC et de la réponse aux crises. La France y a donc perdu un moyen d'influence sur la conduite des opérations de gestion de crises. Cet exemple confirme également les conclusions de la plupart des recherches qui portent sur les dimensions organisationnelle et administrative de l'eupéanisation en France. Ces recherches mettent l'accent sur la culture française d'un système administratif centralisé et présidentiel, qui accorde la primauté à l'exécutif dans la conduite des politiques européennes²⁸. Par conséquent, la France cherche traditionnellement à donner du pouvoir aux

²⁶ Frédéric Charillon et Frédéric Ramel, *Action extérieure et défense : l'influence française à Bruxelles*, op. cit., p. 20.

²⁷ Entretien avec un fonctionnaire de la représentation permanente française (F9). Bruxelles, 13.02.2012.

²⁸ Voir par exemple Andrea Szukala, « France: The European Transformation of the French Model », dans Wolfgang Wessels, Andreas Maurer et Jürgen Mittag (dir.), *Fifteen Into One? The European Union and its Member States*, Manchester, Manchester University Press, 2003, p. 216-247 ; Olivier Rozenberg, « France: Genuine Europeanization or Monnet for Nothing? », dans Simon Bulmer et Christian Lequesne (dir.), *The Member States of the European Union*, 2^e éd., Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 57-84. Dans la majorité des politiques de l'UE, cette primauté de l'exécutif accorde une place centrale au Secrétariat général aux affaires européennes (SGEAE) du premier ministre. Dans le domaine de la PESC et la PSDC, c'est cependant le ministère des affaires étrangères et celui de la défense qui ont le rôle principal.

structures européennes intergouvernementales, au détriment des structures communautaires ou supranationales dans le fonctionnement de la PSDC.

En dépit de ces quelques bémols, il n'en reste pas moins que la bonne représentation d'ensemble des Français à Bruxelles sur les dossiers sécurité et défense, et leur présence en nombre dans les différentes institutions, sont des facteurs essentiels d'influence dans le processus décisionnel. Cette stratégie d'influence à travers les nationaux en poste à Bruxelles est clairement revendiquée par la représentation permanente, dont une des fonctions est d'animer ces réseaux²⁹. Un officier précise : « je pense par exemple au président de la sous-commission sécurité et défense du Parlement, M. Arnaud Danjean, qui joue un rôle extrêmement efficace sur la promotion de l'Europe de la défense »³⁰. Avant d'être élu au Parlement européen, Arnaud Danjean a occupé de nombreuses fonctions liées à la résolution des conflits dans les Balkans et en Afghanistan, au sein du ministère de la défense puis du ministère des affaires étrangères, depuis le milieu des années 1990. Il est donc très proche des réseaux français impliqués sur ces questions.

Un autre membre de la représentation permanente explique plus en détail comment cette stratégie d'influence et de réseaux est concrètement mise en œuvre au quotidien. Il s'agit essentiellement, explique-t-il, d'alimenter le réseau avec des idées, de pousser des initiatives, d'écrire des papiers et de les faire circuler pour essayer de promouvoir des propositions et d'avoir de l'influence en amont de la négociation, « ce qui fait que quand quelque chose arrive sur l'agenda du COPS, ou en amont des groupes de travail, on est rarement surpris »³¹. La représentation permanente est bien au cœur de ce système, car elle est le point de contact entre

²⁹ Entretien avec un membre de la représentation militaire française (F12-M).

³⁰ *Ibid.*

³¹ Entretien avec un fonctionnaire de la représentation permanente française (F9).

les interlocuteurs au niveau national et « les Français dans les institutions, avec qui on travaille ». Or il s'agit bien d'une spécificité française, si l'on en croit ce fonctionnaire :

« Ce qui fait la spécificité du travail de la représentation française par rapport à beaucoup d'autres représentations, c'est qu'en général quand il y a quelque chose qui arrive sur l'agenda de ces groupes, c'est parce qu'on l'a poussé en amont. On essaie toujours d'orienter en amont le plan de travail du SEAE et des structures de gestion de crises. [...] Il y a beaucoup d'États membres qui ne sont pas du tout dans ce positionnement là, qui sont beaucoup plus dans une position de réaction par rapport à l'agenda qui leur est proposé »³².

Ajoutons enfin qu'un des freins éventuels à cette influence française pourrait être la question de la langue, avec la généralisation de l'anglais et le déclin du français comme langue de travail. Mais en réalité, la situation reste nuancée : d'une part, le principal problème est celui de la mauvaise maîtrise de l'anglais de la part des représentants français, mais c'est un problème qui tend à se réduire avec les plus jeunes générations; d'autre part, le français reste une langue de discussion importante dans certains comités³³. Lors d'entretiens, deux membres de la représentation irlandaise expliquent qu'au COPS et dans les groupes de travail PESC, il n'y a pas de traduction; le français reste une langue de travail officielle et utilisée la moitié du temps par un certain nombre de représentants (Belges, Espagnols, Grecs, Italiens... souvent par politesse à l'égard des Français)³⁴. La connaissance au moins passive de la langue française est donc souvent indispensable, et ces deux fonctionnaires ajoutent que c'est un élément qui reste important dans le recrutement. L'un d'eux ajoute également avoir bénéficié de cours à l'Alliance française de Bruxelles, cours financés par le gouvernement français et spécialement à l'attention des fonctionnaires et diplomates de l'UE. Y compris sur cet aspect

³² *Ibid.*

³³ Frédéric Charillon et Frédéric Ramel, *Action extérieure et défense : l'influence française à Bruxelles*, op. cit., p. 22-23.

³⁴ Entretiens avec des fonctionnaires de la représentation permanente irlandaise (I13, I15). Bruxelles, 8.02.2011 et 16.02.2012.

linguistique souvent mis en avant pour argumenter du déclin de l'influence française, on constate que le tableau n'est en réalité pas si négatif.

Dossiers prioritaires et partenaires privilégiés

La France tâche de contribuer activement à l'ensemble des dossiers liés à la PSDC, sans réellement fixer de priorités. Elle peut se le permettre grâce à ses ressources financières, administratives et d'expertise sur de nombreux sujets. Cependant, certains enjeux restent plus importants que d'autres. C'est notamment le cas du chapitre « sécurité » dans le partenariat entre l'UE et l'Afrique, sur lequel la France met beaucoup l'accent³⁵. Un conseiller de la représentation permanente indique qu'il y a sept ou huit États membres qui sont intéressés à l'Afrique, dont une partie à une sous-région seulement ou à un enjeu particulier ; rares sont ceux qui comme les Français ont une vision globale du continent africain³⁶. La France cherche à promouvoir l'agenda du lien sécurité-développement dans les discussions des groupes de travail et au Conseil, et s'appuie pour cela sur deux ressources : son engagement financier, puisque dans le neuvième Fonds européen de développement multi-annuel, la contribution française représente 25% du total ; et son expertise, car la France dispose d'un réseau diplomatique plus développé que l'UE en Afrique, ce qui permet de faire remonter des informations du terrain³⁷. D'ailleurs, le fonctionnaire interrogé a été lui-même conseiller pendant plusieurs années au sein de l'ambassade d'un État africain en guerre avant d'être affecté à la représentation permanente, et il affirme que la connaissance du terrain est une

³⁵ Voir le chapitre 6 pour plus de détails.

³⁶ Entretien avec un fonctionnaire de la représentation permanente (F10). Bruxelles, 13.02.2012.

³⁷ *Ibid.*

grosse plus-value dans les discussions à Bruxelles, « car la plupart de mes collègues n'ont pas d'expérience africaine ». Un autre fonctionnaire rencontré lors de la recherche, affecté aux travaux préparatoires du COPS, a quant à lui été employé au sein des directions Afrique et ONU du ministère des affaires étrangères à Paris, en charge des opérations de maintien de la paix. Ainsi, il n'est a priori pas rare que cette expertise africaine soit mobilisée professionnellement au niveau de l'UE, ce qui n'est pas étonnant au regard du nombre d'opérations PSDC déployées sur le continent africain depuis la deuxième moitié des années 2000³⁸. C'est également une tendance que l'on constate au niveau militaire, dans la mesure où huit officiers français (pour la plupart des généraux) ont occupé des fonctions de commandement d'opérations de la PSDC en Afrique entre 2003 et 2013³⁹.

La disponibilité des ressources et la volonté d'avoir un regard sur l'intégralité des dossiers PSDC ont également pour conséquence que la France multiplie les échanges et discussions avec l'ensemble des membres. Cependant, « les partenaires incontournables dans les discussions ce sont les Anglais, avec qui on se parle tous les jours. On se connaît par cœur »⁴⁰. Les Allemands sont également un interlocuteur privilégié, qui reste cependant moins central sur les questions de défense. Mais dans la mesure où la relation franco-britannique tourne parfois à la confrontation, il faut également rechercher des appuis ailleurs. Les Français se

³⁸ De la même manière, plusieurs employés de la direction des Nations unies au ministère des affaires étrangères français ont une expérience africaine dans leur carrière ou une expertise sur le sujet. Entretien avec un diplomate du ministère des affaires étrangères (F6). Paris, 9.01.2012.

³⁹ ISIS Europe, « CSDP note – Head of missions ». Disponible sur : <http://isis-europe.eu/publications/csdp-notes> (consulté le 3 juin 2013). Les officiers britanniques sont beaucoup plus présents sur les opérations non-africaines, à l'exception d'EUNAVFOR Atalanta.

⁴⁰ Entretien avec un fonctionnaire de la représentation permanente (F9).

tourment souvent vers les Belges, les Espagnols, les Grecs ou les Italiens, qui partagent généralement les mêmes objectifs sur la PSDC⁴¹.

Avec les élargissements progressifs et le manque d'avancées marquantes de la PSDC à la fin des années 2000, les Français ont également relancé la coopération bilatérale ou multilatérale, mais de façon informelle, hors des structures de l'UE. Cette forme de « directoire »⁴² de la défense européenne a connu sa manifestation la plus visible ces dernières années avec la signature de l'accord franco-britannique de Lancaster House en 2010. Cet accord se penche principalement sur la coopération bilatérale en matière de renforcement des capacités militaires et sur le partage des capacités disponibles, le pari étant à terme d'inciter les autres États européens qui le souhaitent à rejoindre le mouvement⁴³. Alors que cette coopération bilatérale porte essentiellement sur les capacités matérielles, la France s'est parallèlement impliquée dans la relance du discours politique sur la PSDC à la fin de l'année 2012. Mais plutôt que d'intervenir directement au niveau du Conseil, cette relance se fait de plus en plus, en préalable, aux côtés des États partenaires du format « Weimar plus », un « club des cinq » qui regroupe, outre les traditionnelles Allemagne, France et Pologne, l'Espagne et l'Italie, c'est-à-dire les principales puissances militaires de l'Europe (si l'on excepte le Royaume-Uni donc, ainsi que la Suède)⁴⁴. Cette tendance à la consultation formelle en amont des institutions témoigne là encore de la volonté de *leadership* sur la PSDC.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Frédéric Charillon et Frédéric Ramel, *Action extérieure et défense : l'influence française à Bruxelles*, op. cit., p. 32.

⁴³ Dick Zandee, *Bridging the Channel. British-French Defence Cooperation as the Core of European Military Capabilities*, The Hague, The Clingendael Institute, coll. « Clingendael Policy Brief No.10 », 2012.

⁴⁴ Nicolas Gros-Verheyde, « La déclaration de Paris du “Club des Cinq”, commentée ». *Bruxelles2*, 16.11.2012. Disponible sur : <http://www.bruxelles2.eu/defense-ue/defense-ue-droit-doctrine-politique/la-declaration-de-paris-du-club-des-cinq-commentee.html> (consulté le 18 juin 2013). Voir aussi entretien avec un fonctionnaire de la représentation permanente (F9).

4.2. Le cas irlandais

Interrogé sur la nature de son travail et informé de l'objet de ma recherche, un conseiller de la représentation française compare :

« On fait pas le même travail que les Irlandais. Le travail d'un délégué irlandais, c'est d'aller dans trois groupes de travail le même jour, et son challenge c'est d'essayer d'envoyer trois comptes-rendus de trois groupes différents où il est allé. Mais quand vous faites ce travail là, c'est évident que vous n'allez pas pouvoir non plus le matin aller prendre des rendez-vous avec les gens dans les institutions et leur dire : voilà ce qu'on voudrait faire, et comment on peut vous aider, etc. [...] Pour eux, c'est un travail de course, et ils se retrouvent parfois dans des réunions où ils ne sont pas tout à fait préparés à ce qui va s'y passer »⁴⁵.

Cette déclaration témoigne d'une réalité évidente, mais dont quelques chiffres permettent de mesurer l'ampleur : l'Irlande est un État membre de l'UE dont les capacités sont très limitées. En 2013, les effectifs du ministère des affaires étrangères et du commerce s'élèvent à 1200 personnes environ, et ceux de la défense à 10 500⁴⁶. C'est plus de dix fois moins que la France pour ce qui concerne les affaires étrangères, et près de 30 fois moins pour la défense. Quant à la représentation permanente à Bruxelles, 14 personnes sont impliquées sur les dossiers « Politique de sécurité », dont cinq sur les questions militaires⁴⁷. C'est évidemment moins que la France, mais reste un chiffre dans la moyenne si l'on compare par exemple avec la Finlande, État membre de taille similaire et qui compte 13 représentants COPS et CMUE. Les enjeux de politique étrangère et de sécurité occupent une place relativement importante dans le

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ Department of finance, « Expenditure Report 2013 ». Disponible sur : <http://budget.gov.ie/Budgets/2013/2013.aspx> (consulté le 3 juin 2013).

⁴⁷ Site Internet de la représentation permanente de l'Irlande auprès de l'UE : <http://www.irelandrepbrussels.be/home/index.aspx?id=44998> (consulté le 3 juin 2013). Certains conseillers ont cependant plusieurs fonctions, voir ci-dessous.

fonctionnement de la représentation irlandaise. Enfin, du point de vue militaire, les forces armées d'active comprennent en 2013 environ 9000 soldats, dont 440 sont déployés⁴⁸. Le budget de la défense s'élève en 2012 à 900 millions d'euros (rappelons en comparaison que le budget français s'établit à près de 46 milliards d'euros). C'est un chiffre faible non seulement en valeur absolue mais également en proportion du PIB, puisqu'il s'établit à 0,6%, soit le pourcentage le plus faible des membres de l'UE, à égalité avec Malte⁴⁹. Ce très grand écart de ressources financières et humaines avec les principaux États membres oblige, comme nous allons le voir dans cette section, à adopter des stratégies d'action différentes.

La logique de positionnement

À la différence d'une logique d'influence, une logique de positionnement consiste pour les acteurs à maintenir leur position dans un réseau d'action européen pertinent⁵⁰. Il s'agit alors d'afficher sa participation, d'occuper le terrain, de montrer son existence sans que cela réoriente nécessairement la direction d'une politique nationale. Cela ne veut pas dire que les acteurs en question ne cherchent pas à défendre leurs priorités, mais plutôt que cette défense des intérêts passe également par une participation régulière à l'ensemble des discussions, pour apparaître comme un interlocuteur crédible et bien intentionné. Ce type de logique d'action correspond bien à la démarche des Irlandais sur la PSDC.

⁴⁸ International Institute for Strategic Studies, « Chapter Four », *op. cit.*, p. 145. À noter que ces troupes déployées sont actuellement à leur plus faible niveau historique, la moyenne annuelle étant traditionnellement d'environ 800-900 soldats.

⁴⁹ Base de données du SIPRI « Military expenditures », Disponible sur : http://www.sipri.org/research/armaments/milex/milex_database (consulté le 3 juin 2013).

⁵⁰ Sophie Jacquot et Cornelia Woll (dir.), *Les usages de l'Europe: acteurs et transformations européennes*, *op. cit.*, p. 26.

La première raison d'une telle démarche est la contrainte organisationnelle et administrative que représente l'implication dans la PSDC pour un État comme l'Irlande. Alors que la France a pu intégrer la PSDC à des structures du ministère de la défense déjà existantes (et qui ont du coup gagné en importance), les changements ont été plus importants en Irlande :

« Traditionally, the department of foreign affairs ran defence policy, more or less (taking decisions on overseas operations, etc.). And the discussion of defence would have been quite limited purely to 'how many personnel?' and 'which operation?'. With the evolution of CSDP, the department [of defence] had to evolve a whole new policy-making function. So, we went from kind of probably three people dealing with overseas operations to twelve to thirteen people [including Brussels office and Dublin office], working on international security and defence policy. For a department of our size, that's very significant. That's about twice the size of any other policy area in the department »⁵¹.

Au ministère des affaires étrangères également, la PSDC représente un défi important dans la charge de travail. Comme l'indique un fonctionnaire, sa division « politique de sécurité » emploie cinq personnes, qui doivent gérer à la fois la PESC/PSDC (civile et militaire), les opérations de maintien de la paix de l'ONU, et le Pfp de l'OTAN⁵². Il ajoute qu'en raison du rythme bihebdomadaire des rencontres du COPS, la PSDC occupe la plus grande part du travail, et que la PSDC a également contribué au développement de nouveaux domaines de travail pour les employés de la division. C'est en particulier le cas de la gestion civile des crises, que l'Irlande n'avait pas l'habitude de faire auparavant. Au niveau des affaires étrangères et de la défense, l'eupéanisation représente donc une forme de pression administrative sur le fonctionnement des ministères, comme ce fut déjà le cas dans les autres

⁵¹ Entretien avec un fonctionnaire du ministère de la défense irlandais (I1). Dublin, 17.01.2011.

⁵² Entretien avec un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères irlandais (I7). Dublin, 18.01.2011. Sur les conséquences de l'eupéanisation de la PESC sur le fonctionnement des ministères en Irlande, voir aussi Nicole Alecu de Flers, *EU foreign policy and the Europeanization of neutral states*, op. cit., p. 36-45.

ministères après que l'Irlande soit devenue membre de l'UE dans les années 1970⁵³. Peu de nouvelles institutions ont été créées, et il a donc fallu s'adapter avec les moyens disponibles, tout en renforçant le poids de l'exécutif pour faire valoir les préférences nationales à Bruxelles.

Pour les membres de la représentation permanente irlandaise à Bruxelles, la PSDC représente également des défis en raison du nombre élevé de réunions et de dossiers à suivre. L'apprentissage de ces sujets peut certes se faire par l'entremise de formations au CESD, mais c'est essentiellement de l'apprentissage par la pratique, « *on the job* », qui s'opère. Quoi qu'il en soit, comme l'indique un conseiller : « *For anybody to come in to this area, it's about six to eight months before you can say you're actually productive, or up to an optimum level* »⁵⁴. Acquérir une connaissance du mode de fonctionnement et des enjeux de la PSDC n'est pas plus complexe pour un Irlandais que pour un Français, plusieurs acteurs français ayant d'ailleurs témoigné de difficultés comparables lorsqu'ils eurent à gérer les dossiers PSDC à leurs débuts. Ce qui diffère entre Français et Irlandais, c'est avant tout la charge de travail et le degré de spécialisation. Car pour ces derniers, qu'ils soient fonctionnaires nationaux ou représentants à Bruxelles, les effectifs plus limités obligent souvent à porter plusieurs chapeaux. Par exemple à Dublin, le directeur politique du ministère de la défense, en charge de la politique de sécurité internationale, a sous sa responsabilité à la fois les opérations de la PSDC, celles de l'ONU, le PfP de l'OTAN, les missions de l'OSCE, l'AED, ainsi également

⁵³ Brigid Laffan, « Ireland: Modernisation via Europeanisation », dans Wolfgang Wessels, Andreas Maurer et Jürgen Mittag (dir.), *Fifteen Into One? The European Union and its Member States*, Manchester, Manchester University Press, 2003, p. 248-270.

⁵⁴ Entretien avec un fonctionnaire de la représentation permanente irlandaise (I12). Bruxelles, 8.02.2011. Également entretien avec un conseiller de la représentation militaire irlandaise auprès de l'UE (I11). Bruxelles, 8.02.2011.

que le règlement des litiges avec le médiateur⁵⁵. Avant d'arriver au ministère de la défense en 2000, le directeur politique était en charge des fonds structurels de l'UE au ministère des finances, ce qui démontre également que les profils ne sont pas aussi spécialisés tout au long de la carrière qu'en France. Un membre de la représentation permanente confirme cette idée :

« You'll find it from every small member state and any small defence force. We tend to get a bit of experience in a whole lot of areas. We do something of everything over a period of 20-30 years. Whereas in the bigger forces indeed, like France, you're in the one stream. And there's a lot of specialisation. We can't afford to do that because we're too small »⁵⁶.

Un aspect intéressant qui ressort du travail de terrain est que les acteurs irlandais considèrent cette dimension multitâches de leur travail à la fois comme une force et comme une faiblesse. En réalité, ce qu'ils gagnent en largeur de vue, ils tendent à le perdre en profondeur. Comme l'illustre un fonctionnaire :

« Size does count as well. With five people, we will not be able to, for instance, go through a 400 pages OPLAN for an operation. We will not be able to go to Annex B. We will look at the overall picture. [...] We try to follow everything, to have a view. But of course, we look more carefully to some issues »⁵⁷.

Dans les ministères, la multiplicité des tâches à gérer peut également empêcher d'approfondir les relations avec les homologues des autres États. Par exemple, le directeur politique du ministère de la défense fait relativement moins de rencontres bilatérales que la plupart de ses collègues européens, car ces derniers sont à plein temps sur la PSDC alors que lui doit gérer les autres partenariats internationaux⁵⁸.

⁵⁵ Entretien avec un fonctionnaire du ministère de la défense irlandais (I1).

⁵⁶ Entretien avec un membre de la représentation militaire irlandaise auprès de l'UE (I14-M). Bruxelles, 16.02.2012.

⁵⁷ Entretien avec un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères irlandais (I7).

⁵⁸ Entretien avec un fonctionnaire du ministère de la défense irlandais (I1).

En revanche, assister à de nombreuses réunions, sur des dossiers différents, permet d'acquérir de l'information plus rapidement et de se faire une idée des différents enjeux qu'implique une décision. Par exemple, si une décision est prise de lancer une opération PSDC, les directions politiques aux affaires étrangères et à la défense savent immédiatement si c'est compatible avec les objectifs et moyens de l'ONU ou non, puisque ce sont les mêmes personnes qui siègent dans les réunions ONU :

« If you are in Brussels, the attitude of countries in NATO and the same countries in the EU can be significantly different. Because quite clearly there's a lack of internal coordination in a number of these countries. We don't have that lack of coordination because we coordinate with ourselves! »⁵⁹.

Ainsi, un État comme l'Irlande reste souvent dans une position réactive plutôt que proactive. Mais la capacité à réagir vite face à un imprévu, de façon flexible et coordonnée, est régulièrement mise en avant comme un atout par les acteurs⁶⁰. En effet, être peu nombreux au sein du ministère des affaires étrangères a pour conséquence que tout le monde se connaît, et qu'il est facile pour un membre de la représentation permanente de prendre le téléphone, parfois dix minutes avant une réunion importante, pour parler à quelqu'un à Dublin et solutionner rapidement un problème inattendu⁶¹. Si les faibles ressources humaines sont parfois problématiques dans la conduite des discussions à Bruxelles, elles permettent également une certaine souplesse administrative bénéfique.

⁵⁹ Entretien avec un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères irlandais (I7).

⁶⁰ C'est un aspect d'ailleurs mis en avant dans la littérature sur les stratégies irlandaises au sein de l'UE. Voir Brigid Laffan et Jane O'Mahony, « Managing Europe from an Irish Perspective: Critical Junctures and the Increasing Formalization of the Core Executive in Ireland », *Public Administration*, vol. 85, n° 1, 2007, p. 167-188.

⁶¹ Entretiens avec des membres de la représentation permanente irlandaise (I13, I15).

Dossiers prioritaires et partenaires privilégiés

En dernier lieu, ce manque de ressources incite également les Irlandais à laisser certains dossiers liés à la PSDC. L'accent mis sur le nombre restreint de dossiers suivis de près est d'ailleurs une des stratégies centrales des petits États européens vis-à-vis de l'UE, afin de conserver une certaine influence⁶². Si la logique de positionnement impose de rester présent sur l'ensemble des discussions au niveau politique, il existe naturellement pour les plus faibles puissances européennes des dossiers prioritaires, sur lesquels davantage de ressources sont investies.

Du point de vue des forces armées, une telle stratégie existe déjà au niveau national, où les ressources financières sont très limitées :

« Small countries are not a scalable version of big countries. Big countries have major strategic interests, and they have the full panoply of capabilities. [...] When you're a small country, it doesn't make sense, because you can't have half a submarine, or a quarter of an aircraft carrier. There's not much point in having a squadron of fighter aircrafts of maybe four aircrafts because that's all you can afford. You're better off not having that but having a better capability somewhere else. So when you start reducing down the size of your country, and therefore the size of your GDP, you apply your resources in a completely different way »⁶³.

Cette stratégie de spécialisation est mise en œuvre à Bruxelles également, notamment au sein de l'AED, où « *we've made the conscious decision that there are certain areas we don't need to be involved with* », par exemple les opérations spatiales ou les questions de transport aérien⁶⁴. Les Irlandais n'ayant pas d'intérêts et de capacités militaires en jeu sur ces questions,

⁶² Baldur Thorhallsson et Anders Wivel, « Small States in the European Union: What Do We Know and What Would We Like to Know? », *op. cit.*

⁶³ Entretien avec un fonctionnaire du ministère de la défense irlandais (I1).

⁶⁴ Entretien avec un conseiller politique du ministère de la défense (I5). Dublin, 17.01.2011.

il est inutile de mobiliser des ressources administratives et financières dans ces groupes de travail.

Des stratégies semblables sont également à l'œuvre dans le domaine diplomatique et de la politique étrangère. Comme la plupart des représentants rencontrés lors de la recherche l'indiquent, « *we tend not to raise issues unless we have to* »⁶⁵. L'attitude privilégiée pour les Irlandais consiste à faire preuve d'abstention constructive sur la plupart des discussions, voire d'agir comme médiateur ou facilitateur des décisions, afin de pouvoir exprimer ses positions et rallier des soutiens sur les quelques dossiers d'importance⁶⁶. Parmi ces dossiers de politique étrangère, il y a notamment la question de l'aide au développement et le partenariat avec l'Afrique. Ce sont des priorités sur lesquelles France et Irlande se retrouvent, ce qui est un aspect important de cette recherche. L'Irlande est un des pays au monde qui consacre la plus grande proportion de son PIB à l'aide au développement, un peu plus de 0,5%⁶⁷. Son réseau diplomatique en Afrique reste faible dans l'absolu, mais il est relativement important en comparaison des autres continents (en 2013, l'Irlande possède dix ambassades sur le continent africain, douze en Asie, notamment au Proche et Moyen-Orient, mais seulement cinq sur le continent américain).

Naturellement, cet objectif ambitieux est promu à Bruxelles également, en particulier dans les programmes de coopération au développement avec le continent africain, dans le partenariat stratégique avec l'UA. Et pour bénéficier d'une certaine influence sur le sujet, les Irlandais ont

⁶⁵ Entretien avec un conseiller de la représentation permanente (I11).

⁶⁶ Le cas irlandais offre ici une confirmation empirique de l'argument développé notamment par Anders Wivel, « The Security Challenge of Small EU Member States: Interests, Identity and the Development of the EU as a Security Actor », *op. cit.*

⁶⁷ Derrière cependant des pays comme la Norvège, la Suède, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Danemark. Voir les statistiques de l'OCDE : <http://www.oecd.org/dac/stats/donorcharts.htm> (consulté le 4 juin 2013).

fait le choix d'y investir d'importantes ressources humaines. Dans la structure institutionnelle post-Lisbonne, l'Irlande a obtenu que le groupe de travail Afrique (le COAFR) soit présidé par un diplomate irlandais, ce qui était un choix stratégique de la part du ministre des affaires étrangères, dont le *lobbying* a été dirigé en ce sens⁶⁸. Lors de la mise en place de ce système post-Lisbonne, l'Irlande a également bénéficié de la nomination de David O'Sullivan comme directeur général administratif du SEAE (ce qui en fait en quelque sorte le numéro trois). De plus, si l'on se penche sur le parcours professionnel de membres de la représentation permanente, il n'est pas rare que l'expertise des sujets liés à l'Afrique y occupe une place importante⁶⁹. Enfin à l'EMUE, c'est un officier irlandais qui a pendant longtemps dirigé la cellule de liaison avec l'ONU, ce qui témoigne là encore des priorités nationales et de l'expertise mobilisée sur le sujet.

Les préoccupations principales de l'Irlande en matière de politique étrangère et de défense se retrouvent également dans les partenariats mis en œuvre au niveau européen. En effet, pour l'Irlande comme pour toute autre petite puissance européenne, l'influence passe par la coalition d'intérêts avec d'autres États membres, de préférence dans le cadre institutionnalisé de l'UE, afin de contrer la tendance des grandes puissances européennes à agir par directoire et direction informelle en amont⁷⁰. Sur les questions de défense, les trois autres États neutres de l'UE (ainsi que la Suisse) apparaissent comme les partenaires a priori les plus naturels de l'Irlande, ceux qui partagent la même vision (*like-minded*). Cependant, comme l'explique un

⁶⁸ Entretien avec un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères (I6). Dublin, 18.01.2011.

⁶⁹ Un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères interviewé a par exemple été responsable Afrique du ministère avant d'être envoyé à la représentation permanente puis de revenir à Dublin en charge de la résolution des conflits ; une conseillère COPS de la représentation permanente à quant à elle connu plusieurs années d'expérience sur l'Afrique du Nord à Bruxelles et en ambassade sur le terrain.

⁷⁰ Alyson J.K. Bailes et Baldur Thorhallsson, « Instrumentalizing the European Union in Small State Strategies », *Journal of European Integration*, vol. 35, n° 2, 2013, p. 99-115.

fonctionnaire du ministère de la défense, les Irlandais se sentent en réalité plus proches des Autrichiens et des Suisses, la Finlande et la Suède s'étant écartés de la neutralité dans les années 2000, et ne faisant pas mystère qu'une coopération accrue en matière de défense européenne n'est pas un problème pour eux⁷¹. La Suède en particulier, ajoute-t-il, compte parmi les principaux partisans de la mutualisation et du partage des ressources (*pooling and sharing*) dans le domaine des capacités militaires. Ainsi, et comme le montre la littérature récente, il ne faut pas surestimer l'homogénéité de la catégorie « États neutres » lorsque l'on aborde les stratégies de ces derniers dans la PSDC⁷². Si les Irlandais restent malgré tout proches des États scandinaves, c'est également pour leur sensibilité commune en ce qui concerne les normes liées à la coopération internationale, au développement et aux approches non coercitives de la sécurité. Par conséquent, l'Irlande est souvent alignée avec les Nordiques dans les discussions au COAFR quand ces dernières portent sur la politique étrangère de l'UE en Afrique ; et c'est même un des rares sujets sur lesquels un dialogue multilatéral dit « Nordique plus » s'établit également en dehors des institutions bruxelloises, car ces pays ne veulent pas être bridés par des objectifs de développement revus à la baisse dans le consensus à 28⁷³.

Cependant, le commentaire qui ressort de loin le plus fréquemment des entretiens, c'est que les coalitions avec les autres États membres en ce qui concerne la PSDC sont très flexibles, et totalement dépendantes de l'enjeu et du contexte : « *different people would favour the Irish*

⁷¹ Entretien avec un fonctionnaire du ministère de la défense irlandais (I1).

⁷² Voir notamment Laura C. Ferreira-Pereira, *Inside The Fence but Outside the Walls: The Military Non-allied States and the Security Architecture of Post-Cold War Europe*, *op. cit.* ; Jessica L. Beyer et Stephanie C. Hofmann, « Varieties of Neutrality: Norm Revision and Decline », *Cooperation and Conflict*, vol. 46, n° 3, 2011, p. 285-311.

⁷³ Entretiens au ministère des affaires étrangères et à la représentation permanente (I6, I15).

position at different times, but for very different reasons »⁷⁴. Les principaux partenaires sont loin d'être toujours les neutres, et peuvent aussi bien être ceux qui au contraire cherchent à maintenir un rôle fort de l'OTAN dans la sécurité européenne, et donc à s'opposer à un renforcement des capacités militaires de l'UE ; typiquement : les Britanniques sur le refus du financement commun des opérations militaires de la PSDC, ce que les Irlandais ne veulent pas non plus. En revanche, sur les règles d'engagement (RoE) et d'usage de la force, ou sur les programmes d'acquisition des armements discutés à l'Agence européenne de défense, les Irlandais s'opposent aux Britanniques et sont plutôt du côté des Allemands⁷⁵. Au final, les États que les Irlandais consultent régulièrement peuvent être aussi bien les Scandinaves que la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Pologne, la Hongrie ou les Pays-Bas, selon les enjeux et documents discutés au COPS, à l'EMUE ou dans les groupes de travail politico-militaires. Dans le cas de l'Irlande, c'est la dynamique de flexibilité et de coordination souple, que favorise le mode de gouvernance de la PESC/PSDC tourné vers la recherche du compromis, qui l'emporte largement pour faire valoir les préférences nationales⁷⁶.

Conclusion

La question des capacités matérielles et institutionnelles est sans doute celle à propos de laquelle l'eupéanisation se manifeste avec le plus de différences en France et en Irlande.

⁷⁴ Entretiens au ministère de la défense et à la représentation permanente (I1, I12).

⁷⁵ Entretien avec un membre de la représentation militaire irlandaise auprès de l'UE (I14-M).

⁷⁶ Pour une analyse comparable sur le cas de la Belgique voir Skander Nasra, « Governance in EU Foreign Policy: Exploring Small State Influence », *op. cit.*

Deux tendances principales émergent : d'une part à Bruxelles, la France met en œuvre une approche globale, soutenue par ses moyens importants et sa volonté de négocier, souvent avec efficacité, sur tous les dossiers, alors que l'Irlande adopte quant à elle une approche plus ciblée, dite « *pick-and-choose* », où les représentants ne se mobilisent activement que lorsque les intérêts sont en jeu⁷⁷. D'autre part dans les capitales nationales, l'Irlande subit plus fortement, au niveau organisationnel et administratif, les conséquences du développement de la PSDC. Elle doit faire avec des effectifs limités, ce qui peut conduire à une surcharge de travail et une connaissance moins approfondie de certains dossiers. D'un point de vue général donc, si l'on s'en tient à ces dimensions matérielle et institutionnelle, la France est plus en mesure que l'Irlande de projeter ses préférences nationales à l'échelle de l'UE.

Il faut toutefois noter que l'Afrique et la dimension militaire opérationnelle de la PSDC sont deux sujets importants pour les Irlandais, car ils correspondent à des priorités traditionnelles de la politique étrangère et de défense. Y compris sur ces sujets, les Irlandais ne jouissent évidemment pas d'une position aussi influente que les Français. Cependant, ce sont des enjeux sur lesquels ils mobilisent une partie importante de leurs ressources et réseaux. Si l'on ajoute à cela la capacité des représentants à faire preuve de flexibilité et d'une coordination rapide dans les négociations, l'Irlande est dotée d'un certain nombre de moyens d'actions qui lui permettent de rééquilibrer quelque peu son déficit en matière de capacités matérielles et institutionnelles. Le panorama dressé dans ce chapitre reste général, mais il permet d'opérer la transition vers un cas précis d'application des ces dynamiques : l'opération EUFOR

⁷⁷ Leendert J. Bal, « Member States Operating in the EU Council of Ministers: Inside Impression », dans Paul W. Meerts et Franz Cede (dir.), *Negotiating European Union*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2004, p. 127-142.

Tchad/RCA, qui constitue l'essentiel de la démonstration empirique dans les deux chapitres qui suivent.

5. Européanisation et socialisation : le contexte des opérations militaires et le cas d'EUFOR Tchad/RCA

Introduction

Les deux chapitres précédents ont abordé les dimensions idéelles et matérielles de l'européanisation de la défense en France et en Irlande. De ces deux chapitres, il ressort différents éléments importants pour la suite de l'analyse. Certes, il existe des différences significatives dans la nature et l'utilisation des ressources idéelles et matérielles dans les deux cas étudiés, ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'ils ont été sélectionnés sur cette base. Mais on note surtout que les dynamiques de projection des préférences et d'adaptation – deux phénomènes de l'européanisation – diffèrent selon que l'on observe la question du discours ou celle des capacités. Dans le premier cas, la France comme l'Irlande projettent leurs préférences à l'échelle européenne, en raison de l'ambiguïté du discours européen sur la PSDC ; dans le second, l'Irlande est confrontée à davantage de contraintes et d'adaptations que la France, en raison de ressources humaines ou financières moindres. Ces deux chapitres démontrent surtout la fausseté d'une vision simpliste de l'européanisation qui voudrait qu'une « grande » puissance comme la France soit en mesure d'imposer ses préférences à une « petite » puissance comme l'Irlande dans l'élaboration des politiques de l'UE.

À travers l'exemple de l'opération EUFOR Tchad/RCA, ce chapitre a pour objectif d'appliquer ces observations générales à un cas particulier, à partir des questions suivantes : qu'en est-il de ces dynamiques d'eupéanisation lorsque l'on entre dans le feu de l'action, c'est-à-dire dans le contexte des opérations militaires de la PSDC? Pour des États aussi différents que la France et l'Irlande, le fait de participer à ces opérations donne-t-il lieu à des phénomènes de socialisation, d'apprentissage, d'adaptation, voire de convergence? Après la projection et l'adaptation, rappelons que la convergence est la troisième tendance possible de l'eupéanisation des politiques étrangères et de sécurité identifiée dans la littérature, une tendance inspirée par la littérature constructiviste¹. Ce chapitre débute par un certain nombre de rappels théoriques sur le rôle de la socialisation dans l'eupéanisation, et les conditions dans lesquelles cette socialisation est susceptible de s'opérer et d'avoir des effets significatifs. La deuxième partie du chapitre est ensuite l'occasion d'introduire plus en détail le contexte choisi pour l'analyse empirique, à savoir EUFOR Tchad/RCA, en revenant sur les raisons de l'implication et sur le rôle de la France et de l'Irlande dans cette opération. Ce deuxième temps permet de faire le lien entre la question des ressources idéelles et matérielles et leur mobilisation dans le cas particulier d'EUFOR Tchad. Enfin dans un troisième temps, l'analyse se penche sur les dynamiques de socialisation dans trois sous-contextes différents : Bruxelles, lieu de la décision politique relative à EUFOR, l'état-major opérationnel, situé au Mont-Valérien en bordure de Paris, au sein de bâtiments de l'état-major de l'armée française (EMA), et le terrain de l'opération. J'insisterai particulièrement sur ces deux derniers sous-contextes, car ils sont beaucoup moins abordés dans la littérature sur l'eupéanisation et sur la PSDC.

¹ Reuben Wong, « The Europeanization of Foreign Policy », *op. cit.* ; Eva Gross, *The Europeanization of National Foreign Policy: Continuity and Change in European Crisis Management*, *op. cit.*

Ce chapitre a donc avant tout une ambition empirique qui consiste à décrire les interactions sociales des acteurs impliqués dans la conduite d'une opération militaire de l'UE.

Commençons par un bref retour théorique sur l'apport du constructivisme aux réflexions sur l'europanisation et la socialisation dans le cadre de l'UE (voir aussi chapitre 2 pour rappel). Une des références académiques sur le sujet est l'ouvrage collectif dirigé par Jeffrey Checkel en 2007². Celui-ci pose clairement les termes du débat et met surtout l'accent sur les conditions de réalisation de cette socialisation européenne et ses mécanismes, ce qui permet d'opérationnaliser la démarche. Checkel définit classiquement la socialisation comme « *a process of inducting actors into the norms and rules of a given community* »³. L'ouvrage ne porte pas directement sur l'europanisation en tant qu'approche, mais sur la socialisation européenne dans son ensemble, incluant également des réflexions empiriques sur d'autres organisations « européennes » comme l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ou l'OTAN. Mais c'est précisément un des intérêts de l'ouvrage dans la perspective théorique des pratiques défendue dans cette recherche. L'analyse de Checkel et ses collègues confirme en effet que la nature et l'étendue de la socialisation européenne ne dépendent pas uniquement de ce qui se passe au sein de l'UE et ses institutions, mais également des expériences préalables des agents dans d'autres cadres institutionnels nationaux ou internationaux⁴. Cela est tout à fait compatible avec l'accent mis par les pratiques sur l'ensemble des ressources et représentations acquises et solidifiées par les acteurs au cours des

² Jeffrey T. Checkel (dir.), *International Institutions and Socialization in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007. L'ensemble des contributions est initialement paru dans un numéro spécial de la revue *International Organization* en 2005.

³ *Ibid.*, p. 5.

⁴ Voir par exemple la contribution de Liesbeth Hooghe sur le rôle que joue la socialisation nationale antérieure dans le degré de socialisation des acteurs au sein de la Commission européenne, ou la notion de « *multiple embeddedness* », nationale et internationale, développée par Jan Beyers dans son étude des groupes de travail du Conseil.

diverses expériences d'interaction sociale vécues dans une carrière professionnelle. C'est ici l'occasion de rappeler que ma réflexion théorique considère les pratiques des acteurs comme des *explanans*, des manières de faire qui influencent la socialisation et l'eupéanisation lorsque ces acteurs interagissent dans un contexte UE. Un autre intérêt de l'ouvrage de Checkel, qui permet là aussi de faire le lien avec l'approche par les pratiques, tient à la volonté de ses contributeurs d'insister sur le rôle de l'agent dans le processus de socialisation, un aspect parfois mis de côté dans la littérature constructiviste en relations internationales. Ainsi, le cadre d'analyse proposé par Checkel et ses collègues repose sur trois formes possibles d'internalisation des normes : premièrement, lorsque les acteurs opèrent un calcul stratégique et instrumental ; deuxièmement, lorsqu'ils apprennent et jouent un rôle considéré comme approprié dans le contexte donné ; et troisièmement, lorsqu'ils intègrent les normes de la communauté ou de l'organisation comme un acquis. Le reste de l'ouvrage détermine les conditions de réalisation de ces trois types possibles de socialisation. Pour résumer, les différents contributeurs identifient une série de conditions dans lesquelles une socialisation significative (une internalisation plus forte des normes) est susceptible de se produire : lorsque le contexte de l'interaction est incertain ou peu habituel pour les acteurs concernés, lorsque ces derniers s'identifient à ce contexte, lorsque ce contexte est moins politisé et plus isolé des tensions politiques, lorsque les acteurs ont peu de croyances préalables, et lorsqu'il n'existe pas de mécanisme d'application des normes. Parmi les différentes contributions, notons en particulier l'analyse de Jeffrey Lewis sur le Comité des représentants permanents (COREPER), qui établit que la densité et l'intensité des interactions et l'isolement de la scène politique nationale sont les conditions principales de la socialisation, une socialisation qui existe bel et bien mais ne conduit pas nécessairement à un transfert de loyauté politique à

« Bruxelles »⁵. Cette contribution mérite d'être notée, car la volonté de comparer dans ce chapitre ce qui se passe à Bruxelles avec ce qui se passe au sein de l'état-major d'une opération et sur le terrain permettra précisément de déterminer dans quelle mesure l'isolement du niveau politique et décisionnel dans l'espace (en s'éloignant de Bruxelles) et dans le temps (en observant la mise en œuvre des décisions sur le terrain) est un facteur accru de socialisation.

Si Checkel et ses collègues ne se positionne pas dans le débat sur l'eupéanisation en tant qu'approche, ses arguments sont utiles dans l'analyse de l'eupéanisation comme phénomène social. Pour Reuben Wong, la convergence des préférences et des identités des acteurs impliqués dans les politiques européennes est une conséquence directe de la socialisation⁶. Plusieurs auteurs reprennent cet argument constructiviste dans leurs études sur l'eupéanisation des politiques de sécurité. C'est par exemple le cas de Pernille Rieker qui utilise la distinction, également faite par Checkel, entre adaptation (ajustement stratégique) et apprentissage (changement d'identité) dans les cultures de sécurité nationale des pays nordiques ou de la France en réaction au développement de la PESC⁷. Si la socialisation est à l'origine d'adaptations parfois importantes – par exemple en ce qui concerne la définition de la puissance française ou de la neutralité irlandaise, comme on l'a vu précédemment – elle n'entraîne pas nécessairement la convergence vers une identité ou une culture commune. Plusieurs autres auteurs d'inspiration constructiviste ou sociologique ont montré les limites

⁵ Jeffrey Lewis, « The Janus Face of Brussels: Socialization and Everyday Decision Making in the European Union », *International Organization*, vol. 59, n° 4, 2005, p. 937-971.

⁶ Reuben Wong, « The Europeanization of Foreign Policy », *op. cit.*

⁷ Pernille Rieker, « From Common Defence to Comprehensive Security: Towards the Europeanization of French Security Policy? », *op. cit.* ; Pernille Rieker, *Europeanization of National Security Identity*, *op. cit.*

d'une culture stratégique européenne commune⁸. Christoph Meyer offre par exemple une vision optimiste et considère que les cultures stratégiques nationales en Europe se sont rapprochées les unes des autres, en particulier à propos du bien-fondé des interventions militaires à vocation humanitaire. Cela est dû au fait que cet aspect humanitaire a une forte dimension médiatique qui résonne dans les opinions publiques et incite à l'action. Pour autant, Meyer reconnaît aisément que cette base commune reste étroite, et qu'en ce qui a trait aux interventions militaires de plus haute intensité ou aux moyens concrets à mettre en œuvre, il reste de fortes divergences entre les États membres.

Il est surtout intéressant de noter dans la recherche de Meyer que ce ne sont pas uniquement les institutions européennes dédiées à la PESC et la PSDC qui créent de la socialisation et une certaine convergence, mais aussi l'apprentissage qui résulte de la gestion de crises en commun. Meyer développe peu cet aspect dans son analyse empirique, mais il a au moins le mérite d'ouvrir une brèche dans cette direction. En effet, l'immense majorité des recherches qui portent sur la socialisation dans la PSDC se concentre sur ce qui se passe à Bruxelles, en particulier au sein du COPS⁹. Le problème est que les généralisations qui sont tirées de ce seul contexte social d'interaction bruxellois sont nécessairement limitées. Afin de dépasser ce cadre réducteur, certains ont opté pour une analyse empirique microsociologique, basée sur les

⁸ Voir par exemple Bastian Giegerich, *European Security and Strategic Culture: National Responses to the EU's Security and Defence Policy*, *op. cit.* ; Christoph O. Meyer, *The Quest for a European Strategic Culture: Changing Norms on Security and Defence in the European Union*, *op. cit.* ; Frédéric Mérand, *European Defence Policy: Beyond the Nation State*, *op. cit.* ; Alessia Biava, *Vers une culture stratégique européenne?*, *op. cit.*

⁹ C'est le principal objet d'étude empirique de Meyer ou d'Alessia Biava, cités ci-dessus. Voir également Simon Duke, « The Linchpin COPS: Assessing the Workings and Institutional Relations of the Political and Security Committee », *EIPA Working Paper*, n° 05/W/2005, 2005 ; Ana Juncos et Christopher Reynolds, « The Political and Security Committee: Governing in the Shadow », *op. cit.* ; Ana E. Juncos et Karolina Pomorska, « Invisible and Unaccountable? National Representatives and Council Officials in EU foreign Policy », *Journal of European Public Policy*, vol. 18, n° 8, 2011, p. 1096-1114 ; Ana E. Juncos et Karolina Pomorska, « Playing the Brussels Game: Strategic Socialisation in the CFSP Council Working Groups », *op. cit.* ; Jolyon Howorth, « Decision-making in security and defense policy », *op. cit.*

individus et l'analyse de réseaux¹⁰. Cela permet alors de réintroduire la dimension stratégique du comportement des acteurs dans la socialisation européenne, et démontre l'influence centrale à Bruxelles des acteurs qui jouissent d'une position dominante au niveau national¹¹. Une autre initiative notable est la contribution de Mai'a K. Davis Cross qui met en perspective la socialisation et la constitution de communautés épistémiques dans différents contextes sociaux de la sécurité européenne : les diplomates, les militaires, ou encore les fonctionnaires qui travaillent dans le domaine de la sécurité intérieure¹². Il s'agit d'un des rares efforts de comparaison sur le sujet, dont il ressort que les hauts gradés militaires à Bruxelles représentent une communauté épistémique particulièrement soudée. Mais dans ce cas comme dans celui de l'analyse de réseaux, la perspective reste centrée là encore quasi exclusivement sur Bruxelles. Les contributions qui portent sur les dynamiques d'eupéanisation et de socialisation à partir de l'apprentissage et de l'expérience de la gestion des crises de l'UE sur le terrain restent à ce jour très peu nombreuses¹³.

Dans la suite de ce chapitre, un des objectifs sera donc de montrer en quoi la nature de la socialisation dans le domaine de la PSDC dépend assez largement de ce que l'on observe, à savoir les acteurs pris en considération et le contexte dans lequel ils interagissent. Je vais dans un premier temps présenter l'apport de la France et de l'Irlande à EUFOR Tchad/RCA, après avoir brièvement évoqué les raisons de leur implication dans cette opération. Au risque de paraître trop descriptif, cette première étape me semble une bonne façon d'illustrer à travers

¹⁰ Frédéric Mérand, Stéphanie Hofmann et Bastien Irondelle, « Governance and State Power: A Network Analysis of European Security », *op. cit.*

¹¹ Voir aussi Yves Buchet de Neuilly, *L'Europe de la politique étrangère*, *op. cit.*

¹² Mai'a K. Davis Cross, *Security Integration in Europe. How Knowledge-based Networks Are Transforming the European Union*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2011.

¹³ Pour des exceptions voir Michael Merlingen et Rasa Ostrauskaite (dir.), *European Security and Defence Policy: An Implementation Perspective*, New York, Routledge, 2008 ; Eva Gross et Ana E. Juncos (dir.), *EU Conflict Prevention and Crisis Management*, *op. cit.*

un exemple concret les préférences des acteurs français et irlandais, ainsi que les ressources qu'ils mobilisent lors des interventions de la PSDC. Ensuite, je me pencherai successivement sur les dynamiques de socialisation dans mes trois sous-contextes : Bruxelles, l'état-major, et le terrain. L'analyse débouche sur plusieurs observations : premièrement, la socialisation dans le contexte des opérations militaires de l'UE, qu'il s'agisse d'une adaptation stratégique à un contexte particulier ou d'un apprentissage plus profond, existe bel et bien. Cependant, cela ne conduit pas à un reniement des loyautés politiques et des singularités professionnelles nationales de la part des acteurs impliqués. Deuxièmement, plus on se rapproche du terrain, c'est-à-dire plus on s'éloigne du lieu et du moment de la décision politique, plus la socialisation est forte. C'est en particulier le cas pour les militaires déployés sur le terrain, chez qui les différences nationales persistent, mais tendent à être diluées dans un sentiment d'appartenance collective et « européenne » plus fort. Après avoir mis en évidence cette dynamique, il restera à s'interroger sur le contenu de cette européanisation en contexte, en regardant de plus près le cas des acteurs militaires et leurs pratiques. Ce sera l'objet du chapitre suivant.

5.1. La France et l'Irlande dans l'EUFOR Tchad/RCA

Cette première section se penche sur les raisons de l'implication respective de la France et de l'Irlande dans l'opération militaire EUFOR Tchad/RCA et sur le rôle joué par chacun lors de l'opération. EUFOR Tchad est avant tout une initiative française, observation largement partagée par les acteurs européens impliqués. Ce rôle moteur a d'ailleurs conduit les Français,

parfois malgré eux, à devoir assumer le poids du succès de l'opération de façon plus décisive qu'ils ne l'avaient envisagé au départ. Cependant, la France n'a pas agi seule au Tchad et en RCA, et elle a pu compter sur le soutien d'une vingtaine d'États membres qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'opération. Un État comme l'Irlande a vu dans EUFOR une opportunité de jouer un rôle important dans la conduite d'une opération militaire européenne et une occasion de faire valoir son image et sa réputation favorable d'acteur du maintien de la paix. Les ressources matérielles de la France ont contribué de façon significative au succès de l'opération, mais les ressources idéelles et symboliques de l'Irlande (légitimité, réputation) également.

La France, l'Afrique et EUFOR Tchad/RCA : des ressources indispensables

La culture française de l'exceptionnalisme, abordée dans le chapitre 3, a trouvé dans la relation avec le continent africain une illustration particulièrement évocatrice. Pendant les décennies qui ont suivi la vague d'indépendance au début des années 1960, la politique de la Françafrique a été caractérisée par le maintien d'un grand nombre de liens privilégiés et de domination (économique, militaire, culturelle) avec les anciennes colonies. La Françafrique poursuivait en cela des logiques héritées de la mission civilisatrice française en Afrique. Elle relevait le plus souvent du domaine réservé du chef de l'État et de ses propres conseillers, et a eu tendance à reproduire des relations de clientélisme qui existaient déjà dans la période coloniale. Ces logiques ont poussé, parfois jusqu'à la caricature, l'application de l'exceptionnalisme dans la politique étrangère française, mais ont aussi contribué de fait au

maintien d'une stature internationale de la France comme grande puissance¹⁴. À partir des années 1990, et dans la foulée des échecs français lors des conflits des Grands Lacs, le système de la Françafrique a été progressivement réformé. Cependant, les vieilles pratiques ont continué de perdurer sous de nouvelles formes, telles que la multilatéralisation des interventions militaires, l'administration de programmes d'aide sous le regard des institutions financières internationales, ou l'ouverture à l'Afrique non francophone¹⁵.

Concernant la dimension militaire qui m'intéresse ici, le programme RECAMP (Renforcement des capacités africaine de maintien de la paix) est une bonne illustration de cette évolution sous forme d'ajustement progressif plutôt que de rupture. RECAMP fut développé au milieu des années 1990 comme un programme français, mais dans le cadre de l'ONU, pour contribuer à la réforme des secteurs de sécurité et à l'amélioration des capacités des armées africaines dans la gestion des crises sur le continent¹⁶. Si le programme avait une ambition multilatérale, il était très dépendant des ressources françaises, les formations étant assurées par les instituts militaires français à Paris et les Écoles nationales à vocation régionales sur le terrain. Au cours des années 2000, le programme RECAMP a été européenisé et, selon un interlocuteur français, il « n'appartient plus à la France aujourd'hui »¹⁷. Mais en dépit des premiers cycles européens de formation lancés à partir de 2008, l'ambiguïté persiste sur le

¹⁴ Xavier Renou, « A New French Policy for Africa? », *Journal of Contemporary African Studies*, vol. 20, n° 1, 2002, p. 5-27 ; Jean-François Médard, « France and Sub-Saharan Africa: A Privileged Relationship », dans Ulf Engel et Gorm Rye Olsen (dir.), *Africa and the North: Between Globalization and Marginalization*, London and New York, Routledge, 2005, p. 38-54.

¹⁵ Klaus Schlichte, « La Françafrique – Postkolonialer Habitus und Klientelismus in der französischen Afrikapolitik », *Zeitschrift für Internationale Beziehungen*, vol. 5, n° 2, 1998, p. 309-343 ; Xavier Renou, « A New French Policy for Africa? », *op. cit.* ; Maja Bovcon, « Françafrique and Regime Theory », *European Journal of International Relations*, vol. 19, n° 1, 2013, p. 5-26.

¹⁶ Rachel Utley, « Franco-African Military Relations: Meeting the Challenges of Globalization? », *Modern and Contemporary France*, vol. 13, n° 1, 2005, p. 25-40 ; Axel Augé, « Les réformes du secteur de la sécurité et de la défense en Afrique sub-saharienne: vers une institutionnalisation de la gouvernance du secteur sécuritaire », *Afrique contemporaine*, vol. 218, n° 2, 2006, p. 49-67.

¹⁷ Entretien avec un général français (F7-M). Paris, 9.01.12.

degré réel d'européanisation de RECAMP. D'un côté, plusieurs officiers français font preuve d'un certain scepticisme quant à cette européanisation, même s'ils perçoivent le renforcement des capacités africaines comme l'indispensable contrepoids au désengagement militaire français sur le continent, avec la réduction et le redéploiement des forces prépositionnées :

« La France qui connaissait très bien ce dossier [RECAMP] a fourni une architecture pour suivre [l]e premier cycle qui a été conséquente, avec un général français, une équipe européenne, mais très aidée par tout ce qu'on connaissait. [...Ensuite] l'appropriation s'est mal faite. Les Français sont très concernés par ce sujet, parce qu'ils le connaissent et parce qu'ils en sont à la base. Mais si vous n'avez personne pour animer, si vous enlevez les Français, et que personne n'anime, ça s'éteint »¹⁸.

Ce constat est repris dans les études récentes sur le sujet, qui montrent que l'européanisation des programmes de formation des armées africaines en reste largement au stade de l'expérimentation¹⁹. De l'autre côté, vu de Bruxelles, l'européanisation de RECAMP est considérée par les Français comme un élément clé de la mise en œuvre du partenariat stratégique Afrique-UE de 2007. Le chapitre « paix et sécurité » du partenariat y est par exemple décrit comme le « joyau de la couronne », à la fois ce qui marche le mieux et ce qui est le plus visible, d'où l'investissement considérable des Européens dans les cycles actuels de formation ou le financement de certaines opérations africaines comme l'AMISOM en Somalie ou la MICOPAX en RCA²⁰.

Quoi qu'il en soit, l'implication française dans l'européanisation de RECAMP mais aussi dans les premières interventions de l'UE sur le continent africain en République démocratique du

¹⁸ *Ibid.* Lors du premier cycle européen EURORECAMP, dit « Amani Africa » pour les années 2008-2010, la France est restée nation cadre. Le deuxième cycle est en cours à l'heure de la rédaction de cette recherche, et au dire même des personnes interrogées, il est trop tôt pour se prononcer sur son efficacité.

¹⁹ Voir par exemple Bastien Nivet, « Du laboratoire au miroir: quand l'Afrique subsaharienne construit l'Europe stratégique », *Politique africaine*, vol. 127, n° 3, 2012, p. 135-153.

²⁰ Entretien avec un fonctionnaire de la représentation permanente française (F10).

Congo (RDC), en 2003 puis en 2006 (respectivement *Artémis* et EUFOR RDC), ont rapidement mené à la conclusion que le développement des politiques militaires de l'UE en Afrique était un moyen parmi d'autres pour les Français d'y conserver une influence importante²¹. Comme en témoigne le cas de l'opération *Artémis*, l'implication française dans la PSDC en Afrique combine en réalité une volonté d'incarner l'UE dans des projets concrets sur le terrain, et une mobilisation indispensable des ressources militaires et de l'expérience nationale du maintien de la paix en Afrique pour garantir aux Européens que la PSDC n'ira pas à l'échec. Les Européens, en d'autres termes, ne peuvent pas réellement se passer de la France, même s'ils le souhaitent, ce qui n'est d'ailleurs pas le cas²².

Ces différents aspects fournissent une partie de l'explication quant aux raisons pour lesquelles la France a promu une action européenne au Tchad et en RCA en 2006-2007. À la suite des indépendances nationales, la France a signé un accord de défense avec la RCA en 1960, et un accord de coopération militaire avec le Tchad en 1976. Entre 1962 et 1995, parmi les 19 interventions militaires que la France effectua en Afrique, une s'est produite en RCA (en 1979), et pas moins de quatre au Tchad²³. De plus, dans le cadre des accords militaires avec ces deux pays, la France conserve en 2013 une présence militaire permanente au Tchad à travers l'opération *Épervier* (950 soldats), et en RCA avec l'opération *Boali* (environ 200

²¹ Eric Remacle et Marta Martinelli, « La RDC, laboratoire des actions militaires et de police européennes », dans Eric Remacle, Valérie Rosoux et Léon Saur (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs. Des conflits à la paix?*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2007, p. 203-240 ; Bruno Charbonneau, *France and the New Imperialism: Security Policy in Sub-Saharan Africa*, Aldershot, Ashgate, 2008 ; Catherine Gegout, « The West, Realism and Intervention in the Democratic Republic of Congo (1996-2006) », *International Peacekeeping*, vol. 16, n° 2, 2009, p. 231-244 ; Gorm Rye Olsen, « The EU and Military Conflict Management in Africa: For the Good of Africa or Europe? », *International Peacekeeping*, vol. 16, n° 2, 2009, p. 245-260 ; Tony Chafer et Gordon Cumming, « Beyond Fashoda: Anglo-French Security Cooperation in Africa since Saint-Malo », *International Affairs*, vol. 86, n° 5, 2010, p. 1129-1147.

²² Entretien avec un général français (F7-M).

²³ Shaun Gregory, « The French Military in Africa: Past and Present », *African Affairs*, vol. 99, n° 396, 2000, p. 437.

soldats en soutien de la MICOPAX). Même après les réformes des années 1990, la France a continué de jouer les faiseurs de roi dans les deux pays, en favorisant le maintien au pouvoir des chefs d'État dans certaines circonstances (Ange-Félix Patassé en RCA jusqu'en 2003, Idriss Déby au Tchad lors des tentatives de coup d'État en 2006 et en 2008), ou au contraire en retirant son soutien à d'autres dirigeants (par exemple lors du renversement de François Bozizé en RCA en 2013). Plus généralement, le Tchad et la RCA sont deux États dont l'histoire postcoloniale a été fortement influencée par la mainmise de la France sur ce qu'elle a longtemps considéré comme son « pré carré »²⁴.

Au-delà de ces considérations politico-stratégiques, le Tchad étant également perçu par les militaires français comme un « porte-avion » indispensable pour les forces armées au milieu de l'Afrique centrale²⁵, deux autres facteurs ont joué dans l'initiative diplomatique de la France : la médiatisation du conflit au Darfour et la nomination de Bernard Kouchner comme ministre des affaires étrangères au printemps 2007. Dès l'automne 2006, la France et le Royaume-Uni, en tant que membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, tachèrent de promouvoir le déploiement d'une force de maintien de la paix à vocation humanitaire dans l'est du Tchad et le nord-est de la Centrafrique. L'objectif était de lutter contre les conséquences néfastes de la guerre au Darfour sur l'insécurité régionale et de proposer un pis-

²⁴ La place manque ici pour aborder en détail cette question des relations entre la France, le Tchad et la RCA. Parmi les ressources utiles à consulter, voir Mario J. Azevedo, *Roots of Violence: A History of War in Chad*, Amsterdam, Gordon and Breach, 1998 ; Pierre Kalck, *Historical Dictionary of the Central African Republic*, 3^e éd., Lanham, Scarecrow Press, 2005 ; Simon Massey et Roy May, « The Crisis in Chad », *African Affairs*, vol. 105, n^o 420, 2006, p. 443-449 ; International Crisis Group, *République centrafricaine: anatomie d'un Etat fantôme*, Bruxelles, International Crisis Group, 2007 ; Patrick Berg, *The Dynamics of Conflict in the Tri-border Region of Sudan, Chad and the Central Africa Republic*, Berlin, Friedrich Ebert Stiftung, 2008 ; Marco Boggero, « Local Dynamics of Security in Africa: The Central African Republic and Private Security », *African Security Review*, vol. 17, n^o 2, 2008, p. 15-27 ; Marielle Debos, « Fluid Loyalties in a Regional Crisis: Chadian “Ex-Liberators” in the Central African Republic », *African Affairs*, vol. 107, n^o 427, 2008, p. 225-241 ; International Crisis Group, *Chad Powder Keg in the East*, Bruxelles, International Crisis Group, 2009 ; Marielle Debos, *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*, Paris, Karthala, 2013.

²⁵ Entretien avec un officier français (F16-M). Paris, 5.03.12.

aller au refus du président soudanais Omar el-Béchar de voir des troupes non-africaines se déployer au Darfour²⁶. Or, le président tchadien Idriss Déby voyait lui aussi d'un mauvais œil une intervention onusienne sur son sol, craignant un mandat qui obligerait au dialogue politique avec l'opposition, alors qu'en RCA François Bozizé y était plus favorable. Une fois nommé ministre des affaires étrangères, Bernard Kouchner mit alors tout son poids dans la balance, défendant ses convictions traditionnellement pro-interventionnistes et mobilisant ses réseaux au sein des ONG et groupes de pressions favorables à une action pour le Darfour – pour convaincre Déby et les dirigeants français et européens de faire intervenir l'UE²⁷. Kouchner n'hésitera d'ailleurs pas à considérer un an et demi plus tard EUFOR Tchad comme l'une de ses premières priorités en tant que ministre, et le principal succès de son début de mandat²⁸.

Les premières déclarations du Conseil « Affaires générales et relations extérieures » de l'UE relatives à EUFOR confirment également l'importance de la rhétorique du Darfour dans la prise de décision européenne. Le 23 juillet 2007, la première déclaration du Conseil qui mentionna la possibilité d'une intervention armée de l'UE en soutien de l'ONU au Tchad et en RCA souligna « qu'il [est] urgent de se pencher sur les incidences déstabilisatrices de la crise du Darfour sur la situation dans les pays voisins, tant du point de vue humanitaire qu'en matière de sécurité »²⁹. Avant 2006, la situation au Tchad et en RCA n'avait fait l'objet

²⁶ Jérôme Tubiana, *The Chad-Sudan Proxy War and the « Darfurization » of Chad: Myths and Reality*, Geneva, Small Arms Survey, 2008. Voir l'introduction de cette recherche.

²⁷ Bruno Charbonneau, « What Is So Special about the European Union? EU-UN Cooperation in Crisis Management in Africa », *op. cit.* ; Frédéric Mérand et Haingo Mireille Rakotonirina, « La force européenne au Tchad et en Centrafrique: le baptême du feu », *op. cit.* ; Giovana Bono, « The EU's Military Operation in Chad and the Central African Republic: An Operation to Save Lives? », *op. cit.*

²⁸ Bernard Kouchner, « La France est de retour (entretien) », *Politique internationale*, n° 121, 2008.

²⁹ Conseil de l'Union européenne, « Communiqué de presse. 2817ème session du Conseil Affaires générales et relations extérieures ».

d'aucune déclaration du Conseil, alors même que les difficultés politiques y étaient déjà centrales, ce qui confirme que c'est bien la médiatisation croissante du cas du Darfour, reprise notamment par la France, qui a mis ces deux pays africains sur la carte des préoccupations de l'UE.

Cette attitude proactive de la France, déjà aperçue lors d'*Artémis* et EUFOR RDC, a également été centrale pour convaincre les autres États membres de voter en faveur de l'intervention puis de s'y impliquer³⁰. Une bonne partie de ces derniers hésitait en effet entre la volonté de démontrer la capacité de l'UE à « faire quelque chose » pour le Darfour, tout en étant assuré que la France assurerait le *leadership* de l'initiative, et la crainte que ce *leadership* ne serve les intérêts français en Afrique. Lors des premières discussions dans les groupes de travail et au Conseil au printemps 2007, l'Allemagne exerçait la présidence tournante de l'UE et montra très peu d'enthousiasme à faire avancer le dossier. La présidence portugaise qui suivit se montra cependant plus ouverte à l'initiative française. Plus généralement, les dirigeants européens, en particulier britanniques et allemands, décidèrent de ne pas bloquer la proposition française pour ne pas s'aliéner la nouvelle présidence de Nicolas Sarkozy, mais ils furent très explicites sur le fait qu'ils ne contribueraient pas à l'opération sur le terrain³¹.

Ainsi la France, qui voulait également profiter du cadre européen pour partager le fardeau de l'intervention, s'est retrouvée à devoir assumer l'essentiel de la charge financière et humaine de l'opération. Au plus fort de l'engagement européen fin 2008, à pleine capacité opérationnelle, EUFOR comptait un total de 3628 militaires, dont 1958 français (voir tableau

³⁰ Sur le cas de l'Irlande, voir ci-dessous.

³¹ Hylke Dijkstra, « The Military Operation of the EU in Chad and the Central African Republic: Good Policy, Bad Politics », *op. cit.*

3 ci-dessous)³². Vingt-six États participèrent à l'opération, mais comme le note le général Jean-Philippe Ganascia, commandant de la force, au final la France fournit 57% des effectifs, alors qu'elle ne voulait pas faire autant au départ, ayant déjà fourni l'état-major de l'opération au Mont-Valérien³³. « On ne prête qu'aux riches et on nous croit riches », ajoute-t-il, expliquant que les si les autres Européens ont fini par offrir les contributions suffisantes au lancement de l'opération, c'est parce qu'ils considéraient qu'il était normal que la France contribue à hauteur de 50% du total. Alexander Mattelaer explique qu'il fallut ainsi cinq conférences intergouvernementales de génération de forces entre novembre 2007 et janvier 2008 pour parvenir au chiffre de 3700 soldats réclamés dans le CONOPS et l'OPLAN (concept d'opérations et plan d'opération) de l'état-major pour lancer l'opération³⁴.

³² Björn H. Seibert, *Operation EUFOR Tchad/RCA and the European Union's Common Security and Defense Policy*, *op. cit.*, p. 125.

³³ Entretien avec le général Jean-Philippe Ganascia (F1-M). Paris, 2.01.2012. Le général Ganascia et le général Patrick Nash, commandant en chef d'EUFOR Tchad/RCA, sont les deux seules personnes nommées dans la recherche, en raison de leur responsabilité particulière dans l'opération.

³⁴ Alexander Mattelaer, *The Strategic Planning of EU Military Operations - The Case of EUFOR Tchad/RCA*, *op. cit.*, p. 23-25.

Tableau 3 : Contributions nationales à EUFOR Tchad/RCA

| Pays | État-major opérationnel | État-major de la force | Forces | Total |
|----------------|--------------------------------|-------------------------------|---------------|--------------|
| Allemagne | 4 | 0 | 0 | 4 |
| Autriche | 4 | 13 | 156 | 173 |
| Belgique | 6 | 4 | 68 | 78 |
| Bulgarie | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Chypre | 2 | 0 | 0 | 2 |
| Croatie | 0 | 0 | 15 | 15 |
| Espagne | 3 | 3 | 81 | 87 |
| Finlande | 2 | 2 | 58 | 62 |
| France | 69 | 114 | 1775 | 1958 |
| Grèce | 3 | 2 | 0 | 5 |
| Hongrie | 3 | 0 | 0 | 3 |
| Irlande | 18 | 10 | 422 | 450 |
| Italie | 4 | 2 | 97 | 103 |
| Lituanie | 2 | 0 | 0 | 2 |
| Luxembourg | 0 | 2 | 0 | 2 |
| Pays-Bas | 3 | 5 | 66 | 74 |
| Pologne | 4 | 5 | 409 | 418 |
| Portugal | 2 | 0 | 0 | 2 |
| Roumanie | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Rép. Tchèque | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Royaume-Uni | 2 | 2 | 0 | 4 |
| Suède | 4 | 5 | 1 | 10 |
| Slovaquie | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Slovénie | 1 | 1 | 24 | 26 |
| <i>Albanie</i> | <i>0</i> | <i>0</i> | <i>63</i> | <i>63</i> |
| <i>Russie</i> | <i>0</i> | <i>0</i> | <i>79</i> | <i>79</i> |
| Total | 141 | 173 | 3314 | 3628 |

Toutefois, la France a également profité de cette responsabilité particulière pour imposer certains choix. Le général Ganascia explique ainsi les raisons pour lesquelles il fut choisi comme commandant de la force : en France, dit-il, il y a un état-major de force dédié à l'UE et entraîné aux procédures européennes au sein de l'état-major de l'armée de terre (EMAT). Or, Ganascia lui-même travaillait à l'EMAT, s'occupant du transfert de RECOMP à l'UE. Il avait donc une bonne expertise sur le sujet. Et au moment des discussions sur EUFOR, la France annonça clairement qu'elle voulait obtenir l'état-major de force, car le président tchadien

Déby avait posé comme condition de son acceptation du mandat de l'ONU un général français sur le terrain. C'est dans ces circonstances que Ganascia fut sélectionné par le chef d'état-major des armées³⁵.

Les paragraphes qui suivent seront l'occasion de développer plusieurs autres exemples ayant trait à l'importance des ressources matérielles et humaines offertes par la France dans la conduite d'EUFOR. Pour conclure cette section, citons cependant un exemple en apparence plus anecdotique, mais qui illustre bien la façon dont ces ressources, et la connaissance française du terrain, ont permis de débloquent de nombreuses situations délicates dans la gestion d'EUFOR au quotidien : le ciment. Dix-huit mille tonnes de béton furent en effet nécessaires à la construction ou à l'amélioration des infrastructures locales, en particulier le prolongement de la piste d'atterrissage de l'aéroport d'Abéché à l'est du Tchad. Or ce fut, selon les dires d'un officier, « le ciment le plus cher de toutes nos opérations »³⁶. En raison de l'absence de cimenterie au Tchad et des énormes besoins des Européens, il fallait acheter des stocks de ciment dans les régions périphériques, ce qui fit rapidement grimper les prix de 50%. Pour se charger de ces achats, les Européens firent appel à la SATOM, un réseau de filiales africaines du groupe français Vinci, très implanté sur place, dont le président Déby était un client important et un interlocuteur privilégié pour le directeur des opérations de l'entreprise sur place. Cette implantation locale d'une entreprise française permit de s'assurer auprès des autorités locales que les délais de constructions seraient tenus, et aussi de faire appel à des travailleurs tchadiens plutôt que chinois, pourtant 30% moins chers mais dont la non-maîtrise des langues française ou anglaise était problématique pour la communication avec l'état-major

³⁵ Entretien avec le général Ganascia (F1-M).

³⁶ Entretien avec un lieutenant colonel français (F8-M). Bruxelles, 11.02.2012.

et avec Bruxelles³⁷. À la lumière de ce bref exemple, on comprend en quoi la bonne gestion d'une opération militaire sur un terrain éloigné et parfois méconnu de nombreux Européens peut difficilement se passer de l'expérience et des connaissances des acteurs historiquement présents sur place – c'est-à-dire les Français.

L'Irlande, l'Afrique et EUFOR Tchad/RCA : réputation et expérience

La littérature sur les pays neutres (ou les « petits » pays plus généralement) met souvent l'accent sur le rôle que jouent ces derniers comme entrepreneurs de normes dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationale. Si les États neutres ne sont généralement pas dotés de fortes capacités matérielles, ils disposent souvent d'un pouvoir social et symbolique important – c'est-à-dire d'une légitimité qui leur est reconnue par les autres acteurs impliqués – en raison de leurs stratégies d'action fondées sur le multilatéralisme et la négociation, et de leur respect des règles internationales³⁸. Dans le domaine du maintien de la paix, la neutralité n'a pas qu'une dimension réaliste (se protéger des menaces en évitant de prendre parti), mais surtout une fonction idéaliste (contribuer à la réduction de la violence internationale). Cette dernière fonction s'est concrétisée par une participation active des neutres aux politiques de maintien de la paix de l'ONU dès la guerre froide, politiques qui

³⁷ À noter pour l'anecdote que l'achat du ciment manquant donna lieu à un appel d'offre européen remporté par une entreprise portugaise, qui envoya alors ses produits par bateau vers le port de Douala au Cameroun, avant un transport par la route.

³⁸ Christine Ingebritsen, « Norm Entrepreneurs: Scandinavia's Role in World Politics », *Cooperation and Conflict*, vol. 37, n° 1, 2002, p. 11-23 ; Christine Ingebritsen, Iver B. Neumann, Sieglinde Gstöhl et Jessica Beyer, *Small States in International Relations*, *op. cit.*

tendaient alors à être délaissées par les grandes puissances³⁹. Le cas de l'Irlande illustre parfaitement cette logique, avec une participation aux deux premières missions de l'ONU, à Suez en 1956 puis au Congo en 1960, puis aux opérations ultérieures, notamment au Liban⁴⁰. Cette implication durable et permanente a eu deux conséquences. Premièrement, le maintien de la paix est en quelque sorte devenu la « raison d'être » de l'armée irlandaise, grâce à laquelle les forces armées nationales ont pu progressivement se moderniser à la hauteur des standards internationaux⁴¹. Deuxièmement, les Irlandais se sont retrouvés à souvent intervenir dans des pays qui étaient d'anciennes colonies. Le fait pour eux de ne pas avoir eu d'intérêts coloniaux par le passé, et d'avoir eux-mêmes subi la domination impériale britannique, leur a permis d'être « *an acceptable interlocutor* » dans les situations de gestion de crises⁴².

Cette question coloniale est d'ailleurs intéressante, car elle fut l'occasion d'oppositions entre l'Irlande et la France en matière de politique étrangère durant la guerre froide. Par exemple, l'Irlande exprima avec vigueur son soutien à l'auto-détermination de l'Algérie à l'ONU, au moment de la guerre entre 1955 et 1962⁴³. Dans le cadre de la CPE, l'Irlande fut aussi un des plus vifs partisans de sanctions accrues envers le régime d'apartheid en Afrique du Sud, pendant que la France tâchait de préserver la stabilité du régime en raison notamment de ses

³⁹ Laurent Goetschel, « Neutrals as Brokers of Peacebuilding Ideas? », *Cooperation and Conflict*, vol. 46, n° 3, 2011, p. 312-333.

⁴⁰ Katsumi Ishizuka, *Ireland and International Peacekeeping Operations 1960-2000. A Study of Irish Motivation*, London, Frank Cass, 2004.

⁴¹ Ray Murphy, « International Security and United Nations Peacekeeping: The Irish Experience », dans Ben Tonra, Michael Kennedy, John Doyle et Noel Dorr (dir.), *Irish Foreign Policy*, Dublin, Gill and MacMillan, 2012, p. 169-182. Voir chapitre 6 pour plus de développements sur cet aspect.

⁴² Entretien avec un fonctionnaire du ministère de la défense irlandais (I1).

⁴³ Christophe Gillissen, « Ireland, France and the Question of Algeria at the United Nations, 1955-62 », *Irish Studies in International Affairs*, vol. 19, n° 1, 2008, p. 151-167.

intérêts économiques sur les mines d'uranium⁴⁴. Plus généralement, la politique étrangère anticolonialiste de l'Irlande a contribué à l'émergence d'une importante politique de coopération au développement, les fonds de l'agence gouvernementale *Irish Aid* ayant souvent transité par les ONG sur le terrain afin précisément de ne pas financer les régimes politiques au pouvoir, par exemple en Afrique du Sud⁴⁵. Plusieurs personnes rencontrées aux ministères des affaires étrangères et de la défense ont expliqué que la politique actuelle de l'Irlande, très centrée sur l'Afrique et sur le Moyen-Orient, est en réalité une continuation assez directe de l'activité des missionnaires catholiques du 19^e siècle, qui ont progressivement été remplacés par des ONG religieuses puis laïques poursuivant des objectifs similaires.

C'est cette double préoccupation pour le maintien de la paix multilatéral et les politiques d'aide humanitaire et au développement qui ont constitué l'attrait irlandais pour EUFOR Tchad/RCA. Mais il serait faux d'y voir une décision politique pensée de longue date. C'est avant tout un ensemble de circonstances qui ont conduit à cette décision. Un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères rappelle que le Tchad et la RCA ne sont pas des zones prioritaires de la politique de développement irlandaise :

« Africa is probably the continent in which we have the greatest foreign policy interest. And the reason for that is that approximately 60% of our development cooperation budget is spent on our program countries, our bilateral aid. And all of our program countries with the exception of Timor Leste and Vietnam are in Africa. [... But] Chad would not be a traditional partner for cooperation for Ireland in Africa. We have tended to concentrate rather on East Africa, Anglophone Africa, with a little bit of

⁴⁴ Ben Tonra, « Ireland in European political Cooperation: The Victory of Substance over Form », *Irish Political Studies*, vol. 9, n° 1, 1994, p. 99-118 ; Jean-François Médard, « France and Sub-Saharan Africa: A Privileged Relationship », *op. cit.*

⁴⁵ Entretien avec un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères irlandais (I7).

Portuguese in Mozambique's case. [...] West Africa has not traditionally been a priority for us »⁴⁶.

Les deux raisons, indissociables l'une de l'autre, qui ont poussé l'Irlande à contribuer à EUFOR Tchad sont donc d'une part le contexte du Darfour et, d'autre part, la recherche d'une opération de maintien de la paix à laquelle contribuer au moment où le pays se désengageait de la MINUL (Mission des Nations unies) au Libéria :

« We had just completed the operation in Liberia, and we were starting to look at options for the next operation, for a contingent of approximately 400-500 people, because that was what we were taking out of Liberia. [...] So, we were looking for a new operation, and we were looking in Africa, because that's where people expect our troops to go. And... essentially, Chad came by... unexpectedly, at a time when we were looking for an operation, for that size of contingent »⁴⁷.

S'impliquer dans EUFOR Tchad permettait aux Irlandais de « *get our numbers up* » pour maintenir une contribution conforme aux engagements internationaux pris dans le cadre de l'accord UNSAS, après le désengagement du Libéria⁴⁸. D'un côté, un tel engagement au sein de l'UE représentait une nouveauté pour les Irlandais. Mais de l'autre, cela correspondait exactement à ce que les responsables politiques recherchaient comme type d'opération, et rentrait tout à fait dans les cordes de l'expérience irlandaise dans le maintien de la paix en Afrique⁴⁹.

Contribuer à EUFOR paraissait d'autant plus séduisant que la rhétorique de la guerre humanitaire au Darfour connaissait un écho important dans l'opinion publique irlandaise, sous

⁴⁶ Entretien avec un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères irlandais (I6). Parmi les nombreuses publications parues sur EUFOR Tchad/RCA, la majorité fait mention du rôle de la France et de ses motivations. En revanche, il n'existe pas à ma connaissance d'écrits sur le rôle de l'Irlande dans cette opération. Par conséquent, les lignes qui suivent sont essentiellement basées sur les entretiens réalisés au cours de la recherche.

⁴⁷ Entretien avec un fonctionnaire du ministère de la défense irlandais (I1).

⁴⁸ Entretien avec un fonctionnaire de la représentation permanente irlandaise (I11).

⁴⁹ Entretien avec un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères irlandais (I7).

la pression des ONG, de la couverture médiatique, ou encore des débats parlementaires sur le sujet :

« There was big issue about Darfur. We had been looking to contribute to the Sudanese mission when it became UN-hybrid, but effectively Sudan has a veto on anybody who was going to go there, and we weren't going to be welcomed. So in terms of where we could go, there were quite limited options, and as I said, Chad came along at that particular point in time. [...] We couldn't go to Darfur, so Chad was, like, 'the Darfur alternate' »⁵⁰.

« There was a lot of public pressure for Ireland to contribute to a solution to Sudan, to the Darfur »⁵¹.

Plusieurs recherches ont montré que dans les faits la thèse de la « darfourisation » du Tchad et de la RCA est largement un mythe, d'ailleurs souvent entretenu par les dirigeants tchadiens et centrafricains pour détourner les acteurs internationaux des réelles causes de l'insécurité structurelle et transfrontalière entre ces deux pays et le Soudan⁵². Mais c'est bien cet argument médiatique du Darfour qui a incité les Irlandais, comme d'autres Européens, à s'impliquer dans EUFOR Tchad.

Quant au fait de prendre en charge le commandement de l'opération, ce fut presque un choix par défaut, selon les mots du général Patrick Nash qui eut la responsabilité d'EUFOR, et une décision sur laquelle la France pesa fortement⁵³. Les Français ne voulaient ni ne pouvaient, pour des questions de légitimité, assurer le commandement de l'opération. La stratégie

⁵⁰ Entretien avec un fonctionnaire du ministère de la défense irlandais (I1).

⁵¹ Entretien avec un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères irlandais (I7).

⁵² Voir par exemple Roland Marchal, « Tchad/Darfour: vers un système de conflits », *Politique africaine*, vol. 102, 2006, p. 135-150 ; Jennifer Giroux, David Lanz et Damiano Sguaitamatti, « The Tormented Triangle: The Regionalisation of Conflict in Sudan, Chad and the Central African Republic », *LSE: Crisis States Research Centre Working Paper*, vol. 47, 2009 ; Jennifer L. De Maio, « Is War Contagious? The Transnationalization of Conflict in Darfur », *African Studies Quarterly*, vol. 11, n° 4, 2010, p. 25-44. Le Soudan, le Tchad et la RCA sont historiquement fortement liés l'un à l'autre, dans une relation d'interdépendance caractérisée par des alliances changeantes de coopération et de conflit, une fluidité des solidarités ethniques transfrontalières, d'importantes migrations, et des relations de clientélisme qui favorisent les guerres de clans. Cette interdépendance a alimenté de nombreux conflits entre les trois États depuis plusieurs décennies.

⁵³ Entretien avec le général Patrick Nash (I21-M). Dublin, 26.02.2012.

consistait donc à se tourner vers l'un de ces fameux États « petit » ou neutre, dont la réputation dans le maintien de la paix était avérée, et qui ne pouvait être accusé d'avoir un agenda caché au Tchad. Le choix fut d'abord porté sur la Suède, qui dirigeait à ce moment là le GTUE nordique d'astreinte. Mais le ministre des affaires étrangères Carl Bildt, après une visite sur le terrain, refusa. C'est alors, à l'automne 2007, que se produisit ce qu'un Irlandais décrit de façon anonyme dans un entretien comme « *the most expensive lunch in Ireland's history* » : Sarkozy et le premier ministre irlandais Bertie Ahern déjeunèrent ensemble à Paris, à l'occasion d'un match France-Irlande de la coupe du monde de rugby. Lors du déjeuner, le président français mit dans la balance le soutien français aux revendications irlandaises sur le traité de Lisbonne en échange d'une participation accrue de l'Irlande à EUFOR Tchad, incluant le commandement de l'opération⁵⁴. Si l'Irlande n'a pas été entraînée au Tchad de manière contrainte et forcée, loin de là, il faut donc reconnaître que la France sut jouer de sa position dominante au sein de l'UE pour imposer un commandement d'opération qui correspondait à ses besoins et à ceux de l'opération. L'Irlande de son côté put voir dans ce rôle qui lui était proposé une consécration de sa réputation d'acteur crédible et expérimenté du maintien de la paix en Afrique.

Notons pour terminer cette section que les dissensions internes en Irlande et les critiques envers l'implication aux côtés des Français furent relativement peu nombreuses. Au parlement, certaines discussions eurent lieu à propos du *leadership* français et du risque de confusion entre les forces françaises d'*Épervier* et celles d'EUFOR, confusion qui pouvait être nuisible à la sécurité des troupes irlandaises⁵⁵. Toutefois, dans la presse et dans l'opinion

⁵⁴ Les détails sont rapportés par le général Nash. *Ibid.*

⁵⁵ Entretiens avec des députés irlandais (I8, I9). Dublin, 19.01.2011.

publique, les critiques furent minimales, si l'on compare par exemple avec les débats importants qui eurent lieu en Autriche, autre pays neutre ayant participé à l'opération⁵⁶. Même la *Peace and Neutrality Alliance*, principale organisation pacifiste de la société civile, opposée à la participation de l'Irlande à la PSDC, n'a pas critiqué l'implication des Irlandais au Tchad⁵⁷. À l'échelle de ses moyens, EUFOR Tchad/RCA représenta un effort militaire et financier considérable pour l'Irlande, qui ne fut cependant jamais massivement contesté.

5.2. Bruxelles : la socialisation au niveau politique et décisionnel

Les recherches sur les dynamiques de socialisation à Bruxelles, au sein de différents comités et institutions – COPS, COREPER, CIVCOM, CMUE, groupes de travail du secrétariat général du Conseil – sont déjà très nombreuses en études européennes. La première sous-section de cette partie sera l'occasion de confirmer, à travers les entretiens menés pour cette recherche, certaines tendances mises en évidence dans cette littérature. J'illustrerai ensuite brièvement ces tendances avec l'exemple de la négociation du financement d'EUFOR Tchad/RCA.

Bruxelles ou « l'intergouvernementalisme supranational »

⁵⁶ En Autriche, les débats furent vifs entre le ministre de la défense Norbert Darabos et les principaux chefs de l'opposition lors des décisions de prolonger la présence des forces autrichiennes sur le terrain, ou lors de la décision très controversée d'utiliser des fonds de l'aide au développement pour contribuer au financement de l'opération. Voir par exemple : « Darabos für Verlängerung des Tschad-Einsatzes », *Der Standard*, 04/04/2008 ; Martin Staudinger, « Feindberührung beim Tschad-Einsatz », *Profil*, 21/06/2008 ; « Österreich ist Weiter an Tschad-Mission Beteiligt », *Kleine Zeitung*, 09/12/2008.

⁵⁷ Entretien avec un membre de la *Peace and Neutrality Alliance* (I20). Dublin, 24.02.2012.

C'est à Jolyon Howorth que l'on doit l'expression « intergouvernementalisme supranational » pour caractériser la socialisation européenne à Bruxelles dans le domaine de la PSDC⁵⁸. Dans sa contribution, Howorth opère un bilan de la littérature sur le sujet, partant des travaux de Checkel et d'autres chercheurs déjà cités plus haut dans ce chapitre. Son principal argument, qui est celui de la grande majorité de ces travaux, est que les États conservent la main sur la décision en dernier ressort, la PSDC restant intergouvernementale, mais qu'en terme de processus décisionnel en amont, ce sont des petits groupes d'individus très socialisés à Bruxelles qui font avancer les choses, sur un mode beaucoup plus supranational qu'intergouvernemental. En particulier, les différentes institutions bruxelloises sont des machines à créer du consensus et un esprit de corps pour les acteurs qui y participent. Les rencontres informelles jouent un rôle essentiel, dans le but de permettre le dépassement des blocages institutionnels. D'autres recherches démontrent que cet esprit de corps n'est pas identique dans tous les organes étudiés : les organes ou groupes de travail spécialisés et qui travaillent en amont, sans pouvoir décisionnel direct, sont généralement plus enclins à la socialisation que des institutions comme le COPS ou le COREPER, qui ont un rang ambassadorial et une fonction plus politique⁵⁹. Dans le domaine de la PSDC, le COPS reste marqué par une logique assez nationale.

Différents entretiens menés pour cette recherche confirment ces propos. Premièrement, le développement de la PESC et la PSDC a tout simplement accru les échanges entre les directions politiques des ministères des affaires étrangères nationaux, en particulier pour un pays comme l'Irlande, non membre de l'OTAN et qui n'avait donc pas de réelle enceinte où

⁵⁸ Jolyon Howorth, « Decision-making in security and defense policy », *op. cit.*

⁵⁹ Voir par exemple Christoph O. Meyer, *The Quest for a European Strategic Culture: Changing Norms on Security and Defence in the European Union*, *op. cit.* ; Mai'a K. Davis Cross, *Security Integration in Europe. How Knowledge-based Networks Are Transforming the European Union*, *op. cit.*

discuter des enjeux de la sécurité européenne avec les autres États avant la PESC⁶⁰. Deuxièmement, la socialisation informelle est souvent décrite par les acteurs bruxellois comme faisant partie du jeu ou du travail, quelle que soit l'enceinte considérée. L'expression « ça fait partie du jeu » est notamment utilisée par un membre de la représentation militaire française à Bruxelles, faisant référence à la fois aux réunions de travail informelles et aux dîners réguliers⁶¹. Plusieurs autres exemples de socialisation informelle mais en réalité très institutionnalisée sont donnés par divers acteurs irlandais : au COPS, plusieurs dîners sont organisés chaque semaine, réunissant habituellement une douzaine de personnes (incluant ou non les époux), à l'initiative d'un ambassadeur et pour tâter le terrain sur un sujet précis ; au CIVCOM, une des activités régulières consiste à aller au sauna, puis boire quelques bières (entre hommes bien sûr !) pour « renforcer les liens » ; au groupe Nicolaidis, dont la fonction est précisément d'agir comme facilitateur des discussions en amont du COPS, il est d'usage d'inviter ses collègues à déjeuner une fois toutes les deux semaines⁶². En tout état de cause, les représentants à Bruxelles reconnaissent l'importance à la fois des comités préparatoires et de la dimension informelle pour aider à la prise de décision :

« The way the European Union works is... everything happens in the committees. That's where the work is done, well, that's where the business is done ».

« The real work is done on margin of the meetings. The actual meeting itself then is just, the... kind of formalizing of it »⁶³.

Pour autant, cela n'efface pas les particularismes nationaux. Comme le rappelle un Français du SEAE avec une formule lapidaire : quoi qu'il arrive, « les Allemands n'aiment pas l'Afrique,

⁶⁰ Entretien avec un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères irlandais (I7).

⁶¹ Entretien avec un officier de la représentation militaire française (F12-M).

⁶² Entretiens à la représentation permanente irlandaise (I13, I15).

⁶³ Entretiens à la représentation permanente irlandaise (I11, I14-M).

et les Britanniques n'aiment pas l'Europe »⁶⁴. Donc dans le cas des opérations militaires de l'UE en Afrique, les compromis sont délicats. Cependant, le fonctionnement institutionnel bruxellois n'est que plus indispensable pour parvenir à la décision finale.

Un exemple : Athena et le financement d'EUFOR

Athena est le nom donné au mécanisme qui a en charge l'administration des coûts communs d'une opération militaire de l'UE⁶⁵. Rappelons que d'après l'article 41.2 du TUE, les opérations de la PSDC qui incluent une dimension militaire ne sont pas financées sur le budget PESC commun de l'Union. La règle générale est alors que chaque État qui contribue à une opération finance sa participation, selon le principe également en vigueur à l'OTAN que « les coûts sont imputables à leurs auteurs » (« *costs lie where they fall* »). Cependant, une partie des coûts, représentant en général environ 10% du total, ne peut être allouée individuellement aux États participants : coûts de transports ou de fonctionnement administratif de l'état-major durant une opération, personnels locaux recrutés, frais de communication ou de logement, etc. C'est ici qu'intervient *Athena*, mécanisme lancé en 2004, et auquel contribue financièrement l'ensemble des États membres (sauf le Danemark), au prorata de leur PNB. Ainsi, même un État qui n'envoie pas de forces dans une opération militaire de l'UE en finance une partie.

⁶⁴ Entretien au Service européen pour l'action extérieure (F14). Bruxelles, 1.03.2012.

⁶⁵ David Scannell, « Financing ESDP Military Operations », *European Foreign Affairs Review*, vol. 9, n° 4, 2004, p. 529-549.

En général, le mécanisme *Athena* fonctionne comme les trois côtés d'un triangle, qu'il faut coordonner dans le cas d'une opération⁶⁶. Il y a le comité spécial *Athena*, l'administration d'*Athena*, et le commandant de l'opération. L'ensemble du mécanisme est chapeauté par le COPS, où les ambassadeurs nationaux se rencontrent. Le comité spécial est l'organisme décisionnel d'*Athena*, composé de représentants civils ou militaires des ministères de la défense des États membres. Le commandant de l'opération propose les dépenses opérationnelles communes couvertes par le mécanisme et l'administrateur joue le rôle principal dans la mise en œuvre des décisions.

Les Français et les Irlandais rencontrés lors de la recherche⁶⁷ indiquent que politiquement, il existe au niveau du COPS deux camps à propos d'*Athena*, avec de nombreux pays qui naviguent entre les deux : d'un côté les pays du sud de l'Europe (essentiellement la France, la Grèce et l'Espagne), qui sont en faveur d'un accroissement de la part des coûts communs dans le financement des opérations militaires, et de l'autre côté le camp anglo-saxon et scandinave qui s'y oppose⁶⁸. La France est un des pays les plus favorables à cet accroissement, alors que l'Irlande fait partie des pays opposés, de crainte de se retrouver obligée de financer des interventions militaires qui ne correspondraient pas aux valeurs et intérêts stratégiques nationaux. Le financement des opérations militaires PSDC est un donc un enjeu éminemment politique au niveau du COPS. Ajoutons par ailleurs que dans le contexte économique actuel,

⁶⁶ Entretien avec un lieutenant colonel irlandais (I18-M). Dublin, 23.02.2012.

⁶⁷ Entretiens avec des lieutenants colonels français (F8-M et F11-M) et avec un lieutenant colonel irlandais (I18-M).

⁶⁸ Le mécanisme *Athena* est révisé régulièrement pour décider des éléments à inclure ou non dans les coûts communs. Cette démarche incrémentale fut d'ailleurs une stratégie délibérée, destinée à contourner les blocages politiques. Entretien au SEAE (F14). Pour plus de détails sur les débats actuels, voir le chapitre de conclusions de cette recherche.

même les pays traditionnellement en faveur des coûts communs tendent à adopter une position plus prudente, d'où une certaine stagnation du mécanisme depuis 2008⁶⁹.

Cependant, une fois qu'une opération est lancée, la dynamique entre les différents camps change. Au comité spécial chacun dispose d'une voix et:

« The normal voting pattern would be that if you're participating in an operation, you try to increase the common costs, because that decreases then the costs borne by participating states. And if you're not participating you try to reduce the common costs »⁷⁰.

Les votes sont donc très contingents et spécifiques à chaque opération. Un officier français ajoute :

« À partir du moment où les mecs ont des gars sur le terrain, sont impliqués physiquement, personnellement, et non pas uniquement politiquement à cocher des cases à Bruxelles, [...] effectivement on a vu changer ponctuellement des approches qui sont recadrées par la réalité du terrain »⁷¹.

Revenons brièvement sur le cas d'EUFOR pour illustrer cette question, à travers le récit fait par le général Nash⁷². Préalablement au vote de l'action commune par le Conseil de l'UE en octobre 2007, un certain nombre de missions d'évaluation furent envoyées sur le terrain, et elles estimèrent initialement les coûts communs à 400 millions d'euros. Mais dès les premières réunions entre l'état-major de l'opération et le comité spécial d'*Athena*, il fut évident que le comité n'accepterait jamais un montant aussi élevé⁷³. En particulier, le comité refusait

⁶⁹ Laurent Paccaud et Emmanuel Saliot, « Athéna sous l'impulsion d'opérations militaires de plus en plus complexes », *Défense nationale et sécurité collective*, vol. 65, n° 8-9, 2009, p. 35-46.

⁷⁰ Entretien avec un lieutenant colonel irlandais (I18-M).

⁷¹ Entretien avec un lieutenant colonel français (F8-M).

⁷² Voir aussi Alexander Mattelaer, *The Strategic Planning of EU Military Operations - The Case of EUFOR Tchad/RCA*, op. cit. ; Björn H. Seibert, *Operation EUFOR Tchad/RCA and the European Union's Common Security and Defense Policy*, op. cit.

⁷³ Entretien avec un lieutenant colonel irlandais (I18-M).

d'inclure le déploiement stratégique, très cher dans le cas du Tchad, dans les coûts communs. Dans une proposition ultérieure et finale, le montant fut donc ramené à 119,9 millions, dont 100 furent dépensés. Quoi qu'il en soit, EUFOR Tchad était un « ovni » en comparaison avec les autres opérations militaires PSDC, qui avaient jusque là coûté beaucoup moins cher⁷⁴. Et pour atteindre cette somme finale, de nombreuses négociations furent nécessaires entre l'état-major et le comité *Athena* à propos des éléments à inclure dans les coûts communs. Par exemple, l'officier irlandais interrogé évoque de longues discussions pour y inclure les denrées médicales pour l'hôpital de campagne Rôle 2 de l'opération (c'est-à-dire la structure de soutien médical pour une brigade sur le terrain, incluant un centre chirurgical), hôpital qui était fourni par la France et l'Italie mais sans lequel l'opération ne pouvait être lancée⁷⁵.

Les Irlandais durent donc, dans le contexte de leur participation à EUFOR, mettre de côté un certain nombre de leurs revendications politiques, comme le reconnaît un acteur impliqué dans les discussions :

« In Athena, on the financing, I actually had to argue against myself. I had to argue against myself in terms of getting some equipment. Because if we didn't get the equipment, the mission would be at risk. And so, I had to actually say: look, I'm a cost lie where they fall person, but I'm arguing now that you've commonly fund this. And fair enough, it happened. [...] Nothing is ever black or white. You have to be able to manoeuvre »⁷⁶.

Dans la conduite des négociations sur le montant des coûts communs, les Irlandais purent également s'appuyer dans leurs revendications sur la troisième pointe du triangle, à savoir l'administrateur d'*Athena*, le Français Thierry Boucher⁷⁷. Ce dernier aurait en effet joué un

⁷⁴ Entretien avec un lieutenant colonel français (F8-M).

⁷⁵ Entretien avec un lieutenant colonel irlandais (I18-M).

⁷⁶ Entretien avec un fonctionnaire de la représentation permanente irlandaise (I11).

⁷⁷ Entretien avec un fonctionnaire du Service européen pour l'action extérieure (F14).

rôle central d'interface entre le comité *Athena* et les acteurs, surtout français, en charge de la planification du financement au sein de l'état-major du Mont-Valérien. C'est lui qui imposa en partie une limite symbolique de 100 millions à effectivement dépenser en coûts communs, afin de faire accepter le financement de l'opération aux Britanniques et aux Allemands.

Cet exemple du financement d'EUFOR illustre la logique complexe de l'interaction sociale dans les institutions bruxelloises. D'un côté, de nombreux comités agissent comme courroie de transmission des revendications nationales, et il n'est nullement question d'un effacement de ces préférences nationales au profit d'une vision convergente des politiques à mener. De l'autre côté, le mode de fonctionnement de l'UE, basé sur la discussion permanente, la circulation de l'information d'une organisation à l'autre, et la logique du compromis, favorise incontestablement la prise de décision, même si ces compromis se font parfois au rabais, comme en atteste dans le cas d'EUFOR la réduction de la part des coûts communs ou du nombre de soldats déployés (aspect non abordé ici). Le cas des Irlandais démontre également que le pragmatisme l'emporte assez largement sur les prises de position politiques tranchées une fois dans l'action. Les deux sous-parties suivantes se penchent plus en détail sur cet aspect opérationnel, et sur ce qui les différencie de l'aspect décisionnel.

5.3. L'état-major du Mont-Valérien : la socialisation au niveau opérationnel

L'activation et la multinationalisation d'un état-major national sont l'une des trois options possibles pour la conduite d'une opération militaire de la PSDC⁷⁸. Cinq États européens se sont vu attribuer le statut de nation cadre, dont les structures de commandement peuvent être mobilisées par l'UE. Dans le cas d'une intervention militaire en Afrique, il s'agit en réalité de la seule option réellement disponible – l'option « Berlin + » qui fait appel aux structures de l'OTAN n'étant pas envisagée pour les opérations hors Europe, et le Centre d'opérations permanent de Bruxelles (troisième possibilité) n'offrant pas suffisamment de capacités dans le cas d'une intervention militaire. Après *Artémis* en 2003, l'état-major du Mont-Valérien fut donc mis à disposition par la France pour la conduite opérationnelle d'EUFOR Tchad/RCA, de juillet 2007 à mai 2009. Des civils et militaires de 23 États membres y occupèrent environ 150 postes, avec une rotation moyenne de 3 à 6 mois⁷⁹.

Observer le fonctionnement d'un tel état-major est une bonne façon de confirmer ou d'infirmer les arguments théoriques des partisans de la socialisation bruxelloise : d'un côté, le relatif isolement de l'état-major par rapport à Bruxelles, lieu de la décision politique, est censé contribuer à la convergence des pratiques au sein de ce contexte social ; de l'autre, Olof Ekman note dans son étude que la majorité des personnes qui travaillèrent au sein de l'état-major avaient moins d'expérience professionnelle multinationale préalable que les acteurs dans les institutions bruxelloises, et que la rotation y était plus rapide qu'à Bruxelles (quelques

⁷⁸ Nik Hynek, « EU Crisis Management after the Lisbon Treaty: Civil–military Coordination and the Future of the EU OHQ », *European Security*, vol. 20, n° 1, 2011, p. 81-102.

⁷⁹ Olof Ekman, « National Perspectives in Multinational Headquarters: The Case of EUFOR Tchad/RCA », *Journal of Contingencies and Crisis Management*, vol. 20, n° 4, 2012, p. 190-207. Olof Ekman est un officier suédois qui a travaillé pendant un an à l'état-major du Mont-Valérien, et qui a mis cette expérience à profit lors d'une recherche doctorale dont son article est issu.

mois contre plusieurs années), deux éléments qui constituent des freins à une européanisation plus poussée⁸⁰. De plus, le contexte particulier d'EUFOR Tchad, caractérisé par la présence d'Irlandais à la tête d'une opération à forte composante française, représenta plusieurs défis sur lesquels je vais à présent revenir en détail.

L'UE au cœur d'une structure opérationnelle française

La forteresse du Mont-Valérien, datant du 19^e siècle, est située à Suresnes, sur une colline qui surplombe Paris. Le Mont-Valérien est surtout l'un des hauts lieux de la mémoire militaire française, dont la charge émotionnelle est très forte. Occupé par les Nazis lors de la Seconde guerre mondiale, le Mont-Valérien doit en effet une bonne partie de sa célébrité au millier d'otages et de résistants français qui y furent fusillés entre 1941 et 1944. En mémoire de cette époque, le général De Gaulle fit ériger au pied de la forteresse en 1960 le Mémorial de la France combattante, qui rend hommage à la fois à la résistance et aux soldats français morts durant la Seconde guerre mondiale. En visitant les lieux, il est difficile de ne pas songer à la dimension symbolique d'un lieu où 23 États européens se retrouvent en 2008 à conduire une intervention militaire de « l'Europe », dans des bureaux dont certains donnent directement sur la clairière où des résistants français se faisaient fusiller par des soldats allemands 60 ans plus tôt⁸¹. Cependant, aucune personne interrogée lors de la recherche n'a fait mention de cet aspect et, à l'inverse, le personnel en charge de la visite du mémorial ne semble pas au courant que la

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ Au cours de ma recherche, j'ai tenté sans succès d'avoir accès à l'intérieur de la forteresse pour visiter les bâtiments de l'état-major. Une partie du site est cependant accessible au public, afin de visiter le mémorial et le musée.

forteresse avait hébergé à deux reprises des structures de commandement d'une opération militaire de l'UE. De toute évidence, la dimension symbolique ou politique d'un lieu comme celui-ci est davantage une préoccupation de politologue – peut-être obnubilé par son objet d'étude – que celle des acteurs impliqués sur place.

Au-delà de l'aspect historique, le principe de la nation cadre eut une influence majeure sur le fonctionnement de l'état-major à ses débuts. Ce dernier fut mis en route durant l'été 2007, puisque dans le processus de planification d'une opération, les premiers documents stratégiques (« concept de gestion de crises » et « options militaires stratégiques ») précèdent la décision officielle du Conseil⁸². Lors de cette phase de préactivation, ce sont exclusivement des Français, une cellule d'une trentaine de personnes du CPCO, le Centre de planification et de conduite des opérations de l'état-major des armées françaises, qui rédigèrent les premiers documents⁸³. À ce moment-là, en septembre 2007, le commandement de l'opération et les contributions nationales n'étaient pas encore connus. Ce n'est que plus tard que ce « noyau-clé » de Français sera progressivement remplacé par des Irlandais. Par exemple, le principal conseiller politique de l'état-major était au départ une Française, mais c'est ensuite un Irlandais, détaché de l'ambassade à Paris, qui épaula principalement le général Nash durant l'opération⁸⁴.

En termes de structure et de mode de fonctionnement, l'état-major d'EUFOR Tchad n'avait rien de particulier ou de typiquement français, dans la mesure où il fonctionnait selon les normes standardisées de l'OTAN, avec la nomenclature traditionnelle de J1 à J9 (chaque « J »),

⁸² Voir la chronologie dans Björn H. Seibert, *Operation EUFOR Tchad/RCA and the European Union's Common Security and Defense Policy*, *op. cit.*, p. 119.

⁸³ Entretien avec un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères français (F17). Paris, 6.03.2012.

⁸⁴ *Ibid.* Voir ci-dessous pour plus de détails.

pour « *Joint operation* », représentant une cellule spécialisée : personnel, renseignement, etc.). Dans le cas du Mont-Valérien, les différents « J » de l'état-major étaient répartis sur trois étages, avec la logistique (J4), le budget (J8), le groupe de commandement et les plus hauts gradés autour de Nash à l'étage supérieur⁸⁵. En dépit de cette structure standardisée, le général Nash observe qu'en raison de la phase initiale gérée par les Français du CPCO, il y avait une « *French methodology* » dans le travail, les façons de faire, les routines, et l'écriture des documents⁸⁶.

Les Irlandais durent alors faire leur marque en arrivant au sein de l'état-major. Cela représentait d'autant plus un défi que, même une fois que l'état-major fut complètement activé et doté d'un personnel européen, les ressources matérielles et humaines de la France restaient centrales dans le bon fonctionnement de la structure. Sur les 150 postes de l'état-major, environ la moitié étaient occupés par des Français⁸⁷. Les Français occupaient également l'ensemble des postes administratifs. Par ailleurs, l'état-major était totalement dépendant des moyens français sur certaines questions, par exemple le renseignement. Un Français n'hésite pas à dire « qu'au J2 [renseignement], personne ne connaissait le Tchad », et que l'officier suédois à la tête de la cellule était très envieux des prérogatives françaises sur la question⁸⁸. En effet, explique-t-il, quel que soit le canal utilisé – l'opération française *Épervier* sur le terrain, le CPCO, ou encore le Centre de situation (SitCen, centre de renseignement de l'UE) – toutes les informations venaient en fait des Français, qui étaient les seuls à avoir l'expertise et les ressources sur le terrain, par exemple des avions de chasse ou un drone. Comme l'analyse

⁸⁵ Entretien avec un lieutenant colonel irlandais (I18-M).

⁸⁶ Entretien avec le général Nash (I21-M).

⁸⁷ *Ibid.* Voir aussi Olof Ekman, « National Perspectives in Multinational Headquarters », *op. cit.*, p. 192.

⁸⁸ Entretien avec un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères français (F17).

d'Ekman citée ci-dessus le démontre également, établir la confiance et les relations de travail prit donc du temps au sein de l'état-major.

Des Irlandais au commandement

Le général Nash, à la tête de l'état-major, résume parfaitement la difficulté de la situation et du mandat qui lui fut confié. Pour s'assurer du succès de l'opération, dit-il :

« Number one: I had to make sure that I was an operation commander for Europe, not for France. Number two: that I would have had to uphold the ethos and philosophy of the EU security and defence policy. And yet, if this was to be a success, I had to make sure that France would always support me [...] but also to make sure that France was not running the mission »⁸⁹.

L'analyse empirique très pointue d'Ekman, fondée à la fois sur des entretiens, des sondages et de l'observation participante, démontre que les Français et les Irlandais sont les deux nationalités qui firent le plus preuve d'attitudes nationales dans leurs interactions sociales avec les autres membres de l'état-major, sans que cela soit d'ailleurs nécessairement perçu négativement par les autres officiers impliqués⁹⁰. Une des explications que l'on peut donner est le besoin pour les Irlandais de s'imposer non seulement comme un représentant comme un autre de l'UE, mais plutôt comme une « *lead nation* » au sein de l'état-major, face aux Français plus nombreux.

⁸⁹ Entretien avec le général Nash (I21-M).

⁹⁰ Olof Ekman, « National Perspectives in Multinational Headquarters », *op. cit.* Par attitudes nationales, Ekman entend le nombre de références aux intérêts nationaux dans les conversations, ou encore le nombre de contacts avec les états-majors ou ministères nationaux.

Un autre officier irlandais de l'état-major n'hésite pas à affirmer que « *there was a great perception at the start that it was a French mission* »⁹¹. Les Français ne manquèrent pas de remarquer ces craintes irlandaises, voyant que ces derniers semblaient à l'automne 2007 très méfiants, redoutant un agenda caché là où le seul intérêt français, d'après la personne interviewée, c'était de faire une mission de l'UE qui fonctionne⁹². Ainsi, lorsque Nash remplaça le général français Philippe Bras en novembre 2007 (ce dernier ayant eu en charge l'activation de l'état-major, et restant par la suite chef d'état-major de l'opération), « presque tout le monde s'est fait doubler par un Irlandais », Nash essayant de « parquer » les Français pour limiter leur influence, en dépit des moyens dont ils disposaient. La plupart des documents furent réécrits en anglais pour favoriser l'appropriation de l'opération par l'UE, et Nash réorganisa physiquement l'état-major, en plaçant des Irlandais à des postes clés dans les différents « J », et en changeant l'affectation de certains bureaux pour s'entourer de proches collaborateurs et pour pouvoir organiser des sous-réunions privées⁹³. La méfiance passa alors du côté des Français, comme en témoigne un officier irlandais présent sur place : « *In each of the main 'J's' there was also an Irish officer. The initial view was that we were the operation commander's spies, you know. But I think after a while it became accepted that we weren't reporting back to the Op' commander* »⁹⁴.

Nash ne fait d'ailleurs aucun mystère de cette stratégie mise en place au départ, confirmant largement les propos tenus ci-dessus, et le besoin d'imposer son autorité : « *For a period, French staff felt that I wasn't their boss. That the real boss was downtown Paris. So I had to nail it that I was the one giving the orders* ». Sachant qu'il n'avait à sa disposition que 17 ou

⁹¹ Entretien avec un lieutenant colonel irlandais (I18-M).

⁹² Entretien avec un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères français (F17).

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ Entretien avec un lieutenant colonel irlandais (I18-M).

18 Irlandais, beaucoup moins que le nombre de Français donc, la stratégie en question consista essentiellement à placer à des postes clés des individus dotés d'une forte expérience en opérations multinationales, et qui resteraient autant que possible pour toute la durée de l'opération, alors que la majorité des autres nationalités tournaient au bout de trois-quatre mois : « *I put key people in key sections. They were not at the top level, but they were key people who were influential and portrayed my philosophy and my approach* »⁹⁵. Nash explique que pour une bonne partie des officiers français de l'état-major, EUFOR Tchad constituait la première expérience multinationale, ces derniers n'ayant eu au préalable que des expériences nationales. À l'inverse, il prit donc soin de sélectionner du personnel expérimenté, ayant servi à l'ONU ou à l'état-major de Potsdam lors d'EUFOR RDC en 2006.

Or, cette expérience du maintien de la paix multinationale permit non seulement aux officiers irlandais de faire preuve de crédibilité et de légitimité dans les fonctions qui leur furent confiées, mais aussi contribua à établir progressivement la confiance au sein de l'état-major, y compris vis-à-vis des Français :

*« A lot of other nationalities wouldn't have the same experiences, or as many, over their careers. The French would have had a lot of deployments overseas with French missions, and not a lot of multinational experience. So I think, from the socialisation process, Irish going to the mission, we were a step ahead possibly at the start, because we would have known how to operate at multinational headquarter level. EUFOR, Kosovo, ISAF... All the UN missions. Whereas a lot of the French staff officers coming may not have had that experience, and it took them a bit time to come up a level with that integration, that, you know, it wasn't just French »*⁹⁶.

Et l'officier d'ajouter que lui et un certain nombre de ses collègues furent déployés pour toute la durée de l'opération, ce qui engendra une grande confiance de la part du chef d'état-major

⁹⁵ Entretien avec le général Nash (I21-M).

⁹⁶ Entretien avec un lieutenant colonel irlandais (I18-M).

Bras et de son adjoint (le colonel français Philippe Bény) quant à la continuité et la cohérence dans le fonctionnement de l'opération. « *I was the continuity there* », indique l'officier. D'ailleurs, lors d'un autre entretien à Bruxelles, cet officier fut pris en exemple par un fonctionnaire français du SEAE pour montrer comment les Irlandais avaient progressivement su s'imposer et gagner du pouvoir au sein de l'état-major, en restant sur place plus longtemps que les autres⁹⁷.

Expertise et langue anglaise : les ressources de l'influence irlandaise

La sélection des officiers aux postes clés au sein de l'état-major révèle que l'Irlande, bien qu'étant un « petit » pays avec peu de ressources, a su mettre à profit son expérience dans le maintien de la paix pour gagner en influence dans la structure de commandement d'EUFOR Tchad. Le chapitre 6, qui portera sur l'analyse comparative des pratiques des militaires français et irlandais, sera l'occasion de revenir plus en détail sur cet aspect. Dans l'immédiat, il est intéressant de noter comment la logique d'action des Irlandais, symbolisée ici par le cas du général Nash, reproduit au niveau de l'état-major les tendances déjà identifiées au chapitre 4 dans l'attitude irlandaise vis-à-vis de la PSDC plus généralement. On l'a vu précédemment, les Irlandais impliqués dans la PSDC considèrent souvent que leur manque de capacités nationales, qui les oblige à porter plusieurs chapeaux (travailler dans plusieurs comités à la fois), peut être une source d'expertise importante, de par la multiplicité des compétences acquises dans la pratique. Les Irlandais ont souvent une connaissance moins pointue d'un

⁹⁷ Entretien avec un fonctionnaire du SEAE (F14).

dossier particulier, mais plus exhaustive des enjeux adjacents. Or, c'est exactement le sens des propos de Nash lorsqu'il décrit son propre travail et celui de ses collègues à l'état-major :

« There is nothing as dangerous as the expert, because the expert is a person who knows everything about one subject, but doesn't know the implications. [...] We're so small that we have to dabble a little bit in every area in order to keep our organization as ongoing »⁹⁸.

Le concernant, Nash donne l'exemple de son diplôme en comptabilité et finance qui lui permit de prendre lui-même, et plus rapidement, les décisions sur un certain nombre de contrats concernant les infrastructures à construire sur le terrain, plutôt que de devoir faire appel à une expertise extérieure qui aurait fait perdre du temps.

Ces diverses compétences, qui dépassent les fonctions traditionnelles du métier militaire, sont en réalité indispensables à la bonne gestion d'un état-major opérationnel de l'UE. Le travail de Nash durant un an fut en réalité souvent celui d'un directeur des ressources humaines, ainsi que d'un « militaire-diplomate », pour reprendre le terme de Charles Moskos⁹⁹. Un général irlandais explique ainsi que Nash dut plus d'une fois « *go and fight at the EU level to get what he wanted* », notamment pour obtenir les 3700 soldats réclamés lors des conférences de génération de force, ou encore pour s'opposer à l'interférence de la Direction de planification stratégique de l'UE (CMPD en anglais) dans le fonctionnement de l'opération¹⁰⁰. Un autre exemple, apparu dès les débuts de l'opération, concerne la rédaction du CONOPS, qui réclama une intense activité de *lobbying* de la part de Nash auprès des représentants permanents à Bruxelles. Avec l'aide de l'EMUE, il fallait faire accepter l'ensemble des demandes

⁹⁸ Entretien avec le général Nash (I21-M).

⁹⁹ Charles C. Moskos, John Allen Williams et David R. Segal (dir.), *The Postmodern Military: Armed Forces after the Cold War*, New York, Oxford University Press, 1999. Voir aussi Niagalé Bagayoko-Penone, « L'eupéanisation des militaires français: socialisation institutionnelle et culture stratégique », *op. cit.*

¹⁰⁰ Entretien avec un général du ministère de la défense irlandais (I2-M). Dublin, 17.01.2011.

capacitaires aux États membres, en particulier l'obtention d'un certain nombre d'hélicoptères¹⁰¹. Au total, Nash indique s'être rendu à 47 ou 48 reprises à Bruxelles durant l'opération pour gérer ces divers dossiers.

L'autre source de pouvoir symbolique pour les Irlandais, vis-à-vis des Français en particulier, fut l'utilisation généralisée, et imposée par Nash, de la langue anglaise dans le fonctionnement de l'état-major. Avec la multinationalisation des opérations militaires de gestion de crises, l'anglais s'est affirmé comme la *lingua franca* des militaires. Si le niveau général s'est amélioré, cette question linguistique reste l'un des enjeux les plus problématiques dans ce type d'opérations, au niveau du commandement et sur le terrain¹⁰². Au sein de l'état-major d'EUFOR, l'usage de l'anglais n'avait donc rien de surprenant au regard du nombre d'États représentés. Mais rappelons qu'à l'exception du J2 (renseignement) et du J5 (planification et politique), « *normally cells were predominantly French, I'd say at least 50%* ». Le français était, de fait, une langue importante dans le quotidien de l'état-major, d'autant plus que les Français connurent quelques difficultés à trouver suffisamment d'officiers avec le niveau d'anglais requis¹⁰³. Comme sur d'autres aspects, Nash dut donc être clair sur le fait que la langue officielle de l'état-major était l'anglais : « *It was an English-speaking mission. And that was it. [...For the French] it was an issue. But... sorry!* ».

Cet usage généralisé de l'anglais créa quelques difficultés pour les Français, pour la rédaction écrite des documents davantage que pour les discussions orales. Dans une analyse comparative

¹⁰¹ Entretien avec un colonel irlandais (I22-M). Dublin, 27.02.2012.

¹⁰² Cees M. Coops et Tibor Tresch (dir.), *Cultural Challenges in Military Operations*, Rome, Nato Defence College, 2007 ; Andrea Van Dijk et Joseph L. Soeters, « Language Matters in the Military », dans Giuseppe Caforio, Gerhard Kümmel et Bandana Purkayastha (dir.), *Armed Forces and Conflict Resolution: Sociological Perspectives (Contributions to Conflict Management, Peace Economics and Development, Volume 7)*, Bingley, Emerald Group Publishing, 2008, p. 303-325. Pour ce qui est du terrain, voir la section suivante.

¹⁰³ Entretien avec un lieutenant colonel irlandais (I18-M).

des contingents de quatre pays européens (Allemagne, Espagne, France, Italie) au sein d'EUFOR Althea en Bosnie-Herzégovine, les chiffres démontrent que les militaires font de l'anglais l'enjeu le plus important du travail quotidien, avant la nationalité ou le rang¹⁰⁴. Le même sondage révèle que 28% des militaires interrogés « sont totalement d'accord » (et 49% plutôt d'accord) sur le fait que dans une opération, les individus qui sont les plus qualifiés en anglais sont ceux qui ont le plus d'influence. L'étude cite également un militaire français lors d'un entretien, qui indique que la mauvaise maîtrise de l'anglais peut bloquer certaines choses, ralentir le travail, alors qu'à l'inverse, « les Britanniques, eux, savent vraiment comment utiliser cette force. Ils se sentent tellement à l'aise qu'ils peuvent établir des contacts avec tout le monde. Ils sont très sociables »¹⁰⁵. Il est donc vraisemblable qu'une logique comparable se soit appliquée aux Irlandais, ayant pour effet de renforcer leur influence dans le fonctionnement de l'état-major. Ce fut également un des moyens mis en avant par Nash pour favoriser la socialisation.

Apprentissage et socialisation

Ekman note dans sa recherche que les réflexes nationaux français et irlandais qui s'exprimèrent surtout au début de l'opération n'empêchèrent pas qu'un degré élevé de confiance et d'appartenance collective se développent au sein des membres de l'état-major¹⁰⁶. Plus l'opération avançait, plus l'atmosphère fut décrite comme favorable par les acteurs

¹⁰⁴ Nina Leonhard, Giulia Aubry, Manuel Casas Santero et Barbara Jankowski (dir.), *Military Cooperation in Multinational Missions: The Case of EUFOR in Bosnia and Herzegovina*, Strausberg, SOWI - Sozialwissenschaftliches Institut der Bundeswehr, coll.« Forum International », n° 28, 2008.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 35.

¹⁰⁶ Olof Ekman, « National Perspectives in Multinational Headquarters », *op. cit.*

impliqués. Ekman parle d'un processus de familiarisation, la culture collective de l'état-major s'étant progressivement substituée aux particularismes nationaux. La personnalité charismatique de Nash semble avoir fait une grande différence, tout comme le *Work-Up Staff Training* (WUST), un séminaire d'introduction préparé conjointement par plusieurs branches de l'état-major qui était dispensé aux nouveaux membres de l'état-major qui arrivaient sur place.

Malgré tout, à la lumière des paragraphes qui précèdent, on constate que la socialisation au sein de l'état-major n'a rien de naturel. Amener les acteurs de 23 nationalités différentes à travailler les uns avec les autres dans un esprit collectif fut un autre grand défi de Nash. À ce sujet, le général irlandais revendique une approche plutôt vieille école, « *not rocket science* », ayant tout simplement consisté à accroître le dialogue direct¹⁰⁷. C'est la technique dite de la « *Nespresso machine, the most important member of the team* »¹⁰⁸. Nash explique avoir obligé les uns et les autres à préparer des présentations orales et à discuter des recommandations autour d'un café plutôt que par email : « *I'm from Luxemburg, and somebody else is from Romania. They were looking in, playing poker with their computers all day, and suddenly they now had to go and talk to each other* ». Plusieurs durent donc se faire violence et se forcer à la discussion en anglais au sein de l'état-major. Puis, presque naturellement, ajoute Nash, après trois ou quatre mois, ils commencèrent à socialiser les uns avec les autres, à aller boire et manger ensemble, etc. Et de fait, plusieurs autres personnes interrogées évoquent des sorties régulières rue Saint-Dominique, les fêtes de départ, la célébration des fêtes nationales ou de la

¹⁰⁷ Entretien avec le général Nash (I21-M).

¹⁰⁸ Entretien avec un lieutenant colonel irlandais (I18-M).

Saint-Patrick, ou encore les déjeûners collectifs organisés par chaque « J » environ une fois par mois.

Au final, l'interaction sociale au sein de l'état-major durant EUFOR Tchad/RCA offre donc une image contrastée. Initialement Français et Irlandais, en raison de leur rôle dans l'opération, et de la configuration particulière des rapports de force, semblent avoir témoigné d'une réelle méfiance les uns envers les autres. Cette méfiance démontre également que l'état-major reste un contexte social fortement politisé, où les représentants de différentes nationalités défendent à la fois un intérêt professionnel et européen commun, mais aussi des préoccupations particulières, ce qui donne lieu à des luttes de pouvoir et d'influence. Cependant, la recherche confirme que progressivement, ces tensions nationales se sont estompées au profit d'une logique d'action commune et européenne. Plusieurs officiers évoquent un sentiment d'appartenance collective fort au sein de l'état-major (voir chapitre 6 pour plus de détails). Cette identification progressive à l'Europe, et la priorité donnée au succès de l'opération sur les tensions nationales ou individuelles, donne en partie raison à la littérature sur la socialisation européenne, même si l'interaction sociale vécue durant une opération militaire reste trop brève pour engendrer une réelle convergence des normes des acteurs impliqués.

5.4. De N'Djamena à Abéché : la socialisation sur le terrain

Après avoir analysé en détail l'état-major du Mont-Valérien, cette dernière section se penche sur l'interaction sociale sur le terrain, ce qui inclut en réalité plusieurs lieux : l'état-major de la

force, basé principalement à Abéché dans l'est du Tchad, mais avec également une base arrière dans la capitale tchadienne N'Djamena, trois bataillons multinationaux installés respectivement à Iriba (dirigé par les Polonais), Forchana (dirigé par les Français) et Goz Beida (dirigé par les Irlandais), et un détachement français à Birao, au nord-est de la RCA. Certains enjeux qui vont être évoqués ici font écho à ce qui a déjà été mis en évidence au niveau de l'état-major : relations entre différentes nationalités, gestion de la prééminence de la France, questions linguistiques, etc. Cependant, il ressort de l'analyse que ces enjeux sont moins problématiques et politisés que dans le cas de l'état-major. Ils ont certes pu donner lieu à certaines controverses, mais ont dans l'ensemble été gérés avec moins de heurts, car ils n'apparaissaient que secondaires au regard du mandat à accomplir sur le terrain.

L'importance de l'isolement géographique

Si l'hypothèse constructiviste selon laquelle un contexte d'interaction sociale est davantage sujet à la socialisation lorsqu'il est isolé du niveau politique et de ses controverses, alors il n'y a sans doute guère de terrain plus fertile à cette socialisation qu'un camp militaire multinational au milieu du désert. La zone d'opération d'EUFOR Tchad couvrait un total de 300 000 km carrés, soit environ 400 km de large sur 800 km de long, l'essentiel des routes étant non goudronnées, et en partie inondées pendant la saison des pluies¹⁰⁹. L'état-major de la force à Abéché était lui-même situé à 800 km de N'Djamena à vol d'oiseau, soit plus de 1000 km de routes et pistes. Quant au détachement français de Birao en RCA, il se situait

¹⁰⁹ Les chiffres sont issus de Björn H. Seibert, *African Adventure? Assessing the European Union's Intervention in Chad and the Central African Republic*, op. cit. ; Nicolas Gros-Verheyde, « Dossier spécial: Mission EUFOR Tchad/RCA », *Europolitique*, n° 3517, 24 avril 2008.

littéralement au milieu de la jungle, dans une zone du pays qui n'est pas accessible par la route durant la moitié de l'année, et sur laquelle l'État centrafricain n'a pour ainsi dire aucun contrôle¹¹⁰. La zone d'opérations était également éloignée de près de 2000 km des mers les plus proches (Mer rouge, Méditerranée, Océan atlantique), ce qui créa de grandes difficultés en matière de transport logistique, accentuant d'autant les difficultés européennes en la matière. Björn Seibert conclut dans son étude que quelle que soit l'option retenue (voies aériennes ou maritimes puis routières), il fallait près de 50 jours pour acheminer tout le matériel d'EUFOR sur la zone d'opération.

La logistique nécessitait de disposer des infrastructures aéroportuaires et routières suffisantes, incluant le prolongement des pistes d'atterrissage à N'Djamena et Abéché, et impliquait aussi de tout construire sur place. Comme le dit un colonel français : « C'est simple, c'est un bout de désert sur lequel on doit faire pousser des petites villes. Il nous faut ainsi bâtir 3 petites villes de 600 habitants et une ville de 2000 habitants, à partir de rien »¹¹¹. Un officier irlandais du camp Ciara, situé à Goz Beida, décrit les difficultés pour construire ce grand village de tentes à partir de rien, et au milieu du désert : aplatir le sol, drainer, creuser des puits pour trouver de l'eau, cimenter certains endroits, faire venir de l'eau supplémentaire pour le cimentage, tout le matériel devant être acheminé de N'Djamena à 800 km de là¹¹². L'officier compare le Tchad avec son déploiement précédent avec l'ONU au Libéria, où le camp se situait dans un ancien complexe hôtelier, et à proximité de la capitale Monrovia, son port et son aéroport, ce qui avait par exemple permis de faire des stocks de nourriture, d'installer des frigos, etc. À l'état-major d'opération à Paris, les Européens sont arrivés dans un lieu déjà

¹¹⁰ International Crisis Group, *République centrafricaine: anatomie d'un Etat fantôme*, *op. cit.*

¹¹¹ Cité dans Nicolas Gros-Verheyde, « Dossier spécial: Mission EUFOR Tchad/RCA », *op. cit.*, p. 4.

¹¹² Entretien avec un lieutenant colonel irlandais, camp EUFOR de Goz Beida (I24-M). Par téléphone, 16.11.2012.

installé, prêt à l'usage, incluant du personnel français travaillant déjà sur place. Sur le terrain, il fallut tout construire de zéro. C'est une première différence notable entre ces deux contextes sociaux, le second étant plus favorable au développement d'un sentiment d'appartenance commun à un projet européen nouveau, dans des installations *ad hoc*.

Au Tchad, le confort était donc réduit à son minimum, avec un « retour aux fondamentaux de la vie militaire », comme l'indique un soldat du camp français de Forchana : rations de combats, latrines et lavabos en plein air, peu de climatisation¹¹³. Aussi, le fait d'être éloigné des centres urbains, ce qui était le cas pour les bataillons multinationaux mais pas pour l'état-major de la force (Abéché est la deuxième ville du Tchad, comptant environ 80 000 habitants), eut des conséquences sur la vie quotidienne pendant l'opération. Un militaire français du camp de Forchana décrit la zone comme un désert, en dépit du village de Farchana à proximité. Dans un cas comme celui-là, explique-t-il, on ne sort pas du camp, excepté pour partir en mission ou pour faire du sport (courir autour du camp). C'est très différent d'autres théâtres d'opération où l'on est en ville, et où l'on peut éventuellement avoir l'autorisation de sortir pour aller boire un verre ou aller à la piscine par exemple¹¹⁴. D'ailleurs, un autre soldat français déployé quant à lui sur le camp Europa (à proximité de l'aéroport de N'Djamena), base arrière de l'état-major de la force, indique être sorti trois ou quatre fois en ville, au restaurant ou en discothèque, sur une durée de six mois, ce qui reste peu mais illustre la différence¹¹⁵. La vie dans un camp d'EUFOR Tchad prête donc à l'isolement.

Pour le reste, et quel que soit le lieu, le quotidien à l'intérieur du camp est nécessairement confiné : « on est tous pratiquement les uns sur les autres. Vous voyez 400 personnes sur un

¹¹³ Cité dans Nicolas Gros-Verheyde, « Dossier spécial: Mission EUFOR Tchad/RCA », *op. cit.*, p. 8.

¹¹⁴ Entretien avec un militaire français, camp EUFOR de Forchana (F19-M). Par téléphone, 7.03.2012.

¹¹⁵ Entretien avec un militaire français, camp EUFOR de N'Djamena (F15-M). Paris, 2.03.2012.

terrain de football pendant six mois »¹¹⁶. Dans le cas du camp Europa de N'Djamena, cela prit d'ailleurs une allure bien physique et visuelle, le camp ayant été installé dans ce qui devait devenir une prison de la ville avant l'interruption du chantier de construction, dont il subsistait cependant les murs d'enceinte et les grillages (raison pour laquelle ce lieu fut choisi). Le confinement vaut également pour le logement, dans la mesure où pour les Français par exemple, l'installation type était une tente de 50 mètres carrés pour six lits et six armoires. Ce confinement dans un lieu clos et restreint a nécessairement pour conséquence une vie en communauté. Même si les soldats de chaque nation tendent à se regrouper entre eux, et que chaque contingent national a sa propre zone dans le camp, les échanges sont nombreux, les repas souvent pris en commun, etc.

Enfin, la gestion quotidienne est rendue difficile par plusieurs éléments, notamment la multinationalité des contingents et les règles complexes de financement, qui incluent une partie commune (couvrant l'installation des camps et le fonctionnement de l'état-major) et une partie à charge individuelle des contributeurs¹¹⁷. Pour des questions pratiques, une partie des tâches fut effectuée en commun, par exemple le transit aérien ou le ravitaillement en essence, et fut ensuite refacturée aux États selon leur utilisation. Ce système des coûts supportés par les États (« *nation borne costs* » dans le vocabulaire militaire) fut particulièrement utilisé dans le camp des Étoiles, installé à Abéché, pour couvrir l'essence, la restauration, ou encore l'entretien du camp. À Goz Beida en revanche, les Irlandais décidèrent de gérer eux-mêmes leurs dépenses¹¹⁸. Comme l'indiquent les militaires sur place, c'est en réalité une vraie gestion communale qui se met en place dans un camp, avec des services publics gratuits, des services

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Nicolas Gros-Verheyde, « Dossier spécial: Mission EUFOR Tchad/RCA », *op. cit.*, p. 11.

¹¹⁸ Entretien avec un lieutenant colonel irlandais (I18-M).

payants, des forfaits d'utilisation d'eau ou d'électricité, des contrats de sous-traitance à des entreprises locales, etc. Le vice est d'ailleurs poussé jusqu'à appliquer les normes communautaires CE : respect de la chaîne du froid ou interdiction de fumer à l'intérieur ou dans les locaux publics sont d'usage dans les camps d'EUFOR¹¹⁹. Pour les militaires présents sur place, ces différents éléments participent au sentiment d'appartenance collective au quotidien.

Les capacités françaises et le rôle d'Épervier

Certaines ressources et certains services des militaires français d'EUFOR furent requis par d'autres participants à l'opération. À la différence des Irlandais, les Polonais firent par exemple appel aux services des Français pour la mise en place de leur camp d'Iriba et pour la restauration. Les Albanais allèrent quant à eux jusqu'à utiliser les tenues vestimentaires des militaires français, ne disposant pas de tenues appropriées pour le désert. Mais c'est surtout la relation avec les Français déployés dans le cadre de l'opération *Épervier* (présente au Tchad depuis le milieu des années 1980) qui rendaient la situation complexe. EUFOR construisit ses propres installations et mena ses propres opérations sur le terrain durant un an. Mais à l'image du fonctionnement de l'état-major d'opération à Paris, le succès de l'opération sur le terrain reposait en partie sur les moyens fournis par la France et en particulier ceux d'*Épervier*. Cette relation était potentiellement problématique pour la réussite et la légitimité d'EUFOR.

¹¹⁹ *Ibid.*

Tous les officiers présents sur place avaient conscience qu'il fallait minimiser les échanges au maximum, mais que se priver des ressources françaises fournies par *Épervier* était impossible, et aurait gravement compromis l'opération¹²⁰. Au départ, explique un officier irlandais arrivé parmi les premiers au Tchad, EUFOR fut très dépendante de *Épervier* pour mettre en place l'état-major de la force, trouver un terrain, positionner les premières troupes et organiser leur approvisionnement en eau ou en nourriture¹²¹. Un officier français de *Épervier* confirme, ayant lui-même participé à la sélection des terrains et à la mise en place du camp des Étoiles à Abéché, situé à proximité du camp Croci de l'opération *Épervier*¹²². Les troupes d'entrée arrivées à Abéché furent d'ailleurs en partie hébergées dans le camp français les premiers jours. Si le lancement d'EUFOR n'avait pas été retardé, l'officier en question serait d'ailleurs lui-même passé sous mandat EUFOR par la suite, ce que d'autres soldats de *Épervier* ont fait. « C'est assez simple hein, dit-il. On met un badge 'UE', et on a des nouvelles règles d'engagement ». À Abéché, les soldats de *Épervier* durent donc faire de la place à EUFOR, et cessèrent leurs activités dans l'est du Tchad pendant l'opération européenne. Ils contribuèrent cependant au fonctionnement de cette dernière en passant en partie sous drapeau UE.

Par la suite, il fallut pour les Européens gérer l'équilibre délicat entre dépendance vis-à-vis de *Épervier* et volonté d'autonomie, en particulier à N'Djamena, où les deux forces étaient présentes. Les Européens firent donc en sorte d'installer le camp Europa à proximité de l'aéroport, mais en construisant une route qui permettait d'éviter de passer par le camp français Koseï de *Épervier*, lui aussi situé en bordure de l'aéroport¹²³. Ainsi l'UE restait dépendante des moyens français pour la gestion du trafic sur l'aéroport, mais pouvait ensuite

¹²⁰ Nicolas Gros-Verheyde, « Dossier spécial: Mission EUFOR Tchad/RCA », *op. cit.*

¹²¹ Entretien avec un colonel irlandais, camp EUFOR d'Abéché (I17-M). Dublin, 23.02.2012.

¹²² Entretien avec un capitaine français de l'opération *Épervier* (F16-M). Paris, 5.03.2012.

¹²³ Nicolas Gros-Verheyde, « Dossier spécial: Mission EUFOR Tchad/RCA », *op. cit.*, p. 4.

s'occuper du transport des équipements acheminés de façon autonome. À N'Djamena, l'UE dépendait également des Français pour le soutien médical et chirurgical Rôle 2, n'ayant pas construit de tels équipements dans le camp Europa. Dans l'ensemble, la coopération entre *Épervier* et EUFOR se poursuit donc tout au long de l'opération, allant du plus fondamental, le partage du renseignement par exemple, au plus anecdotique, par exemple fournir des treillis de rechange aux Français d'EUFOR quand ils en manquaient¹²⁴. Il arriva même à un des militaires interviewés de croiser, en faisant la navette entre l'aéroport et le camp Europa, des militaires de sa propre base en France qui étaient quant à eux sous mandat *Épervier*¹²⁵. À aucun moment cependant, dans l'organisation de la vie quotidienne, cette interaction ne semble avoir été vécue comme un réel problème, aussi longtemps que ces échanges restaient limités au strict nécessaire. Tout du moins, aucun entretien ne s'est fait l'écho de telles préoccupations. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, il en alla cependant autrement au niveau opérationnel et stratégique, où il fallut distancier plus clairement les Européens de la présence militaire française sur place.

Les défis du multinationalisme : apprentissage socioculturel, communication et stéréotypes nationaux

En sociologie militaire, de nombreux travaux ont été publiés sur les défis socioculturels des opérations multinationales, en analysant les opérations de l'OTAN, de l'ONU ou beaucoup

¹²⁴ Entretien avec un militaire français (F15-M).

¹²⁵ *Ibid.*

plus rarement de l'UE¹²⁶. Quatre conclusions ressortent de façon fréquente et relativement consensuelle de ces études : la frustration d'une partie des soldats lorsqu'ils sont impliqués dans des opérations qui ne relèvent plus toujours du métier militaire traditionnel (avec cependant une grande différence selon les cas d'étude considérés) ; le problème de la communication lié à l'usage généralisé de l'anglais, parfois problématique pour les militaires non-anglophones ; l'usage relativement massif de stéréotypes socioculturels dans la perception que les militaires ont les uns des autres ; et l'émergence très claire d'un double sentiment d'appartenance, à la fois national et multinational dans l'identité des militaires. Le premier de ces quatre aspects sera essentiellement abordé dans le chapitre suivant, mais voyons ce que le cas d'EUFOR Tchad nous enseigne sur les trois autres aspects.

En premier lieu, la question des stéréotypes nationaux est intéressante. Elle n'a pas fait l'objet d'une attention particulière dans mes questionnaires d'entretien, mais est revenue à quelques reprises dans les conversations, au travers d'exemples anecdotiques donnés par certains militaires, exemples pouvant concerner les autres nationalités mais la leur également : un Français moque par exemple l'étonnement des Polonais devant le fait que toutes les tentes françaises n'étaient pas climatisées ; un autre évoque avec envie les frigos des Slovènes, là où

¹²⁶ Voir par exemple Charles C. Moskos, *Peace Soldiers: The Sociology of a United Nations Military Force*, Chicago, University of Chicago Press, 1976 ; Jean Callaghan et Mathias Schönborn (dir.), *Warriors in Peacekeeping: Points of Tension in Complex Cultural Encounters; A Comparative Study Based on Experiences in Bosnia*, Münster, Lit Verlag, 2004 ; Cees M. Coops et Tibor Tresch (dir.), *Cultural Challenges in Military Operations*, *op. cit.* ; Nina Leonhard, Giulia Aubry, Manuel Casas Santero et Barbara Jankowski (dir.), *Military Cooperation in Multinational Missions: The Case of EUFOR in Bosnia and Herzegovina*, *op. cit.* ; Angela R. Febbraro, Brian McKee et Sharon L. Riedel (dir.), *Multinational Military Operations and Intercultural Factors*, Bruxelles, NATO Research and technology Organization, coll.« RTO technical report », 2008 ; Kobi Michael, David Kellen et Eyal Ben-Ari (dir.), *The Transformation of the World of War and Peace Support Operations*, Westport, Praeger, 2009 ; Joseph Soeters et Philippe Manigart (dir.), *Military Cooperation in Multinational Peace Operations: Managing Cultural Diversity and Crisis Response*, Routledge, 2009 ; Delphine Resteigne et Joseph Soeters, « Différenciation culturelle et stratégies de coopération en milieux militaires multinationaux », *Cultures & Conflits*, vol. 77, n° 1, 2010, p. 59-76 ; Anthony King, *The Transformation of Europe's Armed Forces. From the Rhine to Afghanistan*, *op. cit.* Plus généralement, voir les publications de la revue *Armed Forces and Society*.

les Français passent toujours pour les moins équipés ; un autre encore parle en souriant de la volonté des Suédois d'installer un sauna dans leur camp ; un Irlandais quant à lui évoque au contraire le confort légendaire des tentes allemandes climatisées, achetées pour l'occasion ; un autre mentionne « *the Irish joke* » lorsqu'il s'agit de décider s'il faut autoriser ou non la consommation de bière pendant l'opération (voir ci-dessous)¹²⁷. Ces divers exemples ne constituent pas des motifs sérieux de dissensions entre nationalités, mais sont surtout une façon de jouer, souvent avec humour, sur les stéréotypes et préconçus nationaux. Ainsi, des Français ont par exemple dessiné dans le bar du camp Europa à N'Djamena une version parodique de la carte du village gaulois d'Astérix encerclé par les Romains, où les irréductibles soldats gaulois tentent de résister aux garnisons « d'Européens » (« Irelandium », « Spagnium », « Austrium », etc.)¹²⁸.

Parfois, ces stéréotypes véhiculés par les militaires relèvent totalement du mythe collectif et non d'une réalité observée. Un militaire de l'opération française *Épervier* prête ainsi aux Allemands d'avoir critiqué l'absence de recyclage des déchets et la présence de toilettes « à la turque » dans les installations françaises d'EUFOR¹²⁹. Mais c'est oublier qu'il ne fut jamais question pour les Allemands d'envoyer des hommes sur le terrain au Tchad !

¹²⁷ Respectivement entretiens F16-M, F20-M, F17, I22-M, I24-M.

¹²⁸ Entretien avec un militaire français (F15-M).

¹²⁹ Entretien avec un capitaine français de l'opération *Épervier* (F16-M).

Figure 1 : Le bar du camp Europa



(Source : photographie personnelle d'un militaire d'EUFOR)

Parmi les différences culturelles qui sont parfois davantage que de l'ordre des stéréotypes, il en est une qui revient régulièrement dans les autres recherches menées sur ces sujets : celle de l'alcool. Ainsi des Belges parlant avec euphémisme d'une « différente culture de la boisson » par rapport aux Polonais au sein de la FINUL (Force des Nations unies) au Liban, où les Belges n'avaient pas accès au bar polonais, car leur consommation était limitée à deux canettes par jour alors que les Polonais pouvaient boire autant qu'ils voulaient¹³⁰. Ainsi également de la mauvaise perception des Suédois vis-à-vis des Irlandais au sein de leur bataillon conjoint dans la MINUL au Libéria, ces derniers étant accusés de trop boire et de ne

¹³⁰ Delphine Resteigne et Joseph L. Soeters, « Belgian Troops in UNIFIL », dans Cees M. Coops et Tibor Tresch (dir.), *Cultural Challenges in Military Operations*, Rome, Nato Defence College, 2007, p. 184-200.

pas savoir se comporter¹³¹. Ainsi encore de la FIAS (Force de l'OTAN) en Afghanistan, où tous les camps gérés par les Européens servaient de l'alcool dans les premières années, avant que l'arrivée de commandants américains ne change la donne et conduise à une interdiction totale¹³². Dans les deux cas cités ci-dessus de la FINUL et la MINUL, les recherches montrent que la socialisation entre les contingents nationaux étudiés était relativement réduite. Mais en réalité, dans un cas comme dans l'autre, les difficultés étaient essentiellement dues au problème de la communication en anglais, que j'aborderai ci-dessous dans le cas du Tchad¹³³.

Au Tchad, la problématique de l'alcool fut en fait réglée par les conditions du terrain, et non par les penchants nationaux éventuels des uns et des autres pour la boisson. Dans le camp de N'Djamena il y avait un bar, car la capitale était proche et l'approvisionnement en alcool aisé. Chez les Irlandais à Goz Beida, la chose fut envisagée, mais elle était logiquement impossible : sur les marchés locaux, il n'y avait pas suffisamment de bière disponible pour approvisionner un camp de 600 personnes, et les marchands refusaient de toute façon de la transporter, car les bières sont en bouteille et donc fragiles. Les autres options auraient consisté soit à faire venir la bière de N'Djamena à 800 km de là, soit à en transporter d'Europe en avion, ce qui dans un cas comme dans l'autre n'aurait jamais été accepté financièrement¹³⁴. Les officiers irlandais du camp durent donc se résoudre à abandonner l'option. L'absence d'alcool fut peut-être une occasion de moins pour socialiser, mais également une source de

¹³¹ Erik Hedlund, Louise Weibull et Joseph L. Soeters, « Swedish-Irish Cooperation in Liberia », dans Joseph Soeters et Philippe Manigart (dir.), *Military Cooperation in Multinational Peace Operations: Managing Cultural Diversity and Crisis Response*, Routledge, 2009, p. 153-165.

¹³² Entretien avec un lieutenant colonel irlandais (I24-M).

¹³³ Dans le cas de la FINUL, les Belges constataient une difficulté évidente à communiquer en anglais avec les Polonais ; dans le cas de la MINUL, les Suédois, ayant pourtant un bon niveau d'anglais, comprenaient mal l'accent et le dialecte des Irlandais.

¹³⁴ Entretien avec un lieutenant colonel irlandais (I24-M).

moins de tensions éventuelles parmi les différentes nationalités, si l'on se réfère aux autres recherches existantes.

Lors d'une étude sur les contingents allemand et italien au sein d'une brigade multinationale de la KFOR (Force de l'OTAN au Kosovo), Maren Tomforde démontre comment les militaires mettent l'accent dans leurs pratiques quotidiennes, sur les spécificités culturelles nationales des uns et des autres, présentées de façon souvent caricaturales et simplifiées – « les Italiens s'occupent de faire cuire les pâtes, les Allemands apportent la bière »¹³⁵. Elle y voit une façon pour les soldats de recréer une unité nationale au sein d'un environnement multinational inhabituel, et de solidifier l'identité du groupe. Néanmoins, cette attitude nationale n'empêche en aucune façon le développement en parallèle d'une identité multinationale, marquée par la poursuite d'un objectif commun en opération. La recherche citée précédemment et menée auprès des troupes européennes au sein d'EUFOR Althea en Bosnie-Herzégovine parvient aux mêmes conclusions, montrant dans une enquête de sondage comment les perceptions qu'ont les militaires des autres nations est une façon de valoriser l'identité sociale du groupe¹³⁶. Notons cependant que cette attitude n'exclut pas un certain degré d'autodérision, quand cela concerne les stéréotypes que les soldats s'appliquent eux-mêmes.

Le cas d'EUFOR Tchad semble assez largement confirmer cette littérature, démontrant à la fois une tentative de préservation des identités nationales, et un enthousiasme affiché pour le multinationalisme et l'esprit de corps. Comme le remarque un fonctionnaire du ministère de la

¹³⁵ Maren Tomforde, « How About Pasta and Beer? Intercultural Challenges of German-Italian Cooperation in Kosovo », dans Cees M. Coops et Tibor Tresch (dir.), *Cultural Challenges in Military Operations*, Rome, Nato Defence College, 2007, p. 155-164.

¹³⁶ Nina Leonhard, Giulia Aubry, Manuel Casas Santero et Barbara Jankowski (dir.), *Military Cooperation in Multinational Missions: The Case of EUFOR in Bosnia and Herzegovina*, op. cit.

défense français, le terrain favorise l'esprit de camaraderie, si l'on compare à l'état-major d'opération par exemple : la vie confinée en collectivité pendant plusieurs mois, et surtout le fait que des vies puissent être en jeu sont autant d'incitatifs à mettre de côté les dissensions nationales importantes¹³⁷. Tous les militaires interrogés lors de la recherche affirment avoir appris beaucoup au contact des autres nationalités et cultures lors de l'opération. C'est notamment le cas de ceux pour qui il s'agissait d'une expérience nouvelle (deux militaires français dans ce cas, les Irlandais rencontrés étant en moyenne plus hauts gradés et expérimentés). Les photos de fêtes et pots de départ, ou de soldats de différentes nationalités posant fièrement les uns avec les autres, et autres souvenirs rapportés du terrain, semblent également témoigner d'une certaine diffusion de « l'Europe » dans l'identité des militaires¹³⁸.

Quant à la question de la langue, pour conclure, elle reste un enjeu problématique. Cependant, le cas d'EUFOR offre un bilan nuancé, car l'anglais y a sans doute été moins central que dans d'autres opérations. Au niveau du commandement sur le terrain, le français et l'anglais étaient les deux langues officielles, dépendamment des cellules concernées. Ainsi, il pouvait arriver à des Français de donner des ordres en anglais à d'autres Français, mais ce n'était pas toujours le cas¹³⁹. Dès lors que plusieurs nationalités étaient concernées, l'anglais devenait la principale langue, la seule à être comprise par tous à un niveau acceptable. Le colonel interrogé à ce sujet déclare d'ailleurs avoir été agréablement surpris du niveau d'anglais général, en comparaison de ses affectations antérieures au Timor et dans les Balkans. Il n'hésite pas à l'inverse à pointer du doigt l'insuffisance linguistique des Irlandais en français, alors qu'à l'état-major de

¹³⁷ Entretien avec un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères français (F17).

¹³⁸ Deux des militaires rencontrés l'ont été à leur domicile et en ont profité pour partager des photos prises lors de leur déploiement. Chez l'un des deux militaires, dont c'était la première expérience multinationale, trônait également dans la bibliothèque du salon un écusson souvenir d'EUFOR fabriqué sur place en ailes de papillon et offert par le général Ganascia.

¹³⁹ Entretien avec un colonel irlandais (I17-M).

la force, 80% des officiers étaient français. Un militaire français du rang, présent à l'état-major à N'Djamena, admet avoir connu quelques difficultés avec l'anglais, mais indique que dans le travail quotidien, beaucoup de choses se passaient en réalité en français, notamment les discussions avec Ganascia ainsi qu'avec une majorité des membres de son bureau, puisque sur une douzaine de personnes, il y avait un seul non-Français (un Polonais)¹⁴⁰. Un élément intéressant est cependant que ce militaire considère l'usage de l'anglais comme un élément d'identification à l'Europe, car « tous les ordres sont en anglais. [...] Notre travail est réalisé principalement en anglais, au niveau de ce qu'on écrit : communication, les comptes rendus, les ordres ».

La question linguistique n'est pas non plus tranchée en ce qui concerne la relation avec les populations locales. D'un côté, une partie de la population, et notamment les élites locales, parle français, ce qui était nécessairement un plus pour les militaires français, les autres devant faire appel à des interprètes (les Irlandais avaient des soldats parlant français pour ce type de situations)¹⁴¹. De l'autre, les Français eux-mêmes devaient souvent faire appel à des interprètes parlant arabe (parfois là aussi des militaires du contingent), l'arabe étant généralement la langue la plus parlée dans les villages, à l'exception de dialectes plus locaux¹⁴². Au final donc, l'anglais est loin d'avoir été la langue unique et nécessairement dominante sur le terrain, à la différence d'autres opérations, mais aussi de la situation qui prédominait au sein de l'état-major à Paris. Dans la mesure où la littérature spécialisée considère que la difficulté à communiquer en anglais reste un des facteurs importants, sinon le principal, des tensions dans les opérations multinationales, cette importance moindre de

¹⁴⁰ Entretien avec un militaire français (F15-M).

¹⁴¹ Entretien avec un colonel français d'EUFOR, camp de Forchana (F20-M).

¹⁴² Entretiens I24-M et F19-M.

l'anglais dans EUFOR a sans doute été un élément favorable à une socialisation plus aisée sur le terrain.

Conclusion

L'analyse empirique d'EUFOR Tchad/RCA donne en partie raison à la littérature sur la socialisation telle que résumée par Checkel¹⁴³. Si l'on observe le déroulement de l'opération sur la durée, on constate effectivement que les acteurs impliqués ont su progressivement mettre de côté certains de leurs différents nationaux, et adopter un comportement non uniquement dicté par un calcul instrumental, mais également par un rôle approprié au contexte européen. Ce contexte, dans le cas d'EUFOR Tchad, est caractérisé à la fois par la recherche du compromis, le multinationalisme, et la logique professionnelle commune des militaires (accomplir un mandat, suivre les commandements, solutionner les défis du terrain, etc.). Toutefois, cette internalisation par les militaires français et irlandais des normes de la PSDC militaire ne conduit pas à une identité européenne commune et à un transfert de loyauté automatique à l'Europe, ce que Checkel appelle la socialisation « de type 2 ». Il s'agit plutôt d'une socialisation « de type 1 », moins profonde, consistant pour les militaires à apprendre et reconnaître le rôle approprié qu'ils doivent jouer dans le contexte européen.

Cette observation peut utilement être complétée par la littérature en sociologie militaire, qui met l'accent sur des dynamiques semblables. Anthony King résume un des arguments forts de cette littérature à travers la notion de transnationalisme appliquée aux forces armées

¹⁴³ Jeffrey T. Checkel (dir.), *International Institutions and Socialization in Europe*, *op. cit.*

européennes : les unités militaires nationales (états-majors, brigades, etc.) interagissent de plus en plus les unes avec les autres, ce qui crée une interdépendance accrue et une convergence des pratiques organisationnelles ; mais la souveraineté, les frontières nationales et le contrôle des États restent centraux¹⁴⁴. King ajoute que c'est essentiellement par la pratique sur le terrain, lors des opérations multilatérales et multinationales, que cette interaction se développe.

À la lumière du cas étudié ici, deux nuances doivent alors être apportées à la vision proposée par Checkel. Premièrement, la dimension stratégique du comportement des acteurs ne disparaît jamais au cours de l'interaction. Dans le cas d'EUFOR, on constate que les Français et les Irlandais n'ont pas mis l'accent sur les mêmes ressources pour avoir de l'influence dans le déroulement de l'opération : les Français ont mis à profit leurs capacités matérielles, leur statut de nation cadre de l'état-major d'opération, leurs réseaux sur le terrain, leur poids politique à Bruxelles ; les Irlandais ont misé sur leur expertise du multinationalisme dans le domaine du maintien de la paix, leur usage de la langue anglaise, leur légitimité politique. Le cas irlandais est particulièrement intéressant à cet égard, car il démontre la capacité d'un État dénué de ressources matérielles importantes à pouvoir néanmoins avoir une influence certaine dans le fonctionnement de l'Europe militaire.

Deuxièmement, l'analyse démontre également que la logique de socialisation ne doit pas être vue de façon homogène et univoque, car elle dépend aussi du contexte social que l'on observe. Plus on se rapproche du terrain, plus une logique professionnelle, celle des militaires en opération, se superpose à une logique nationale, et plus les dissensions politiques sont reléguées à l'arrière-plan. C'est donc avant tout sur le terrain, dans la mise en œuvre des

¹⁴⁴ Anthony King, « Towards a Transnational Europe: The Case of the Armed Forces », *European Journal of Social Theory*, vol. 8, n° 3, 2005, p. 321-340 ; Anthony King, *The Transformation of Europe's Armed Forces. From the Rhine to Afghanistan*, op. cit.

politiques, et dès lors que l'on s'éloigne du moment (temps) et du lieu (espace) de la décision politique, que l'eupéanisation en tant que processus de rapprochement des pratiques prend son sens. Des études supplémentaires seraient nécessaires pour valider cette observation, mais dans le cas d'EUFOR Tchad, plusieurs éléments lui donnent du crédit : le terrain était physiquement plus isolé des pressions politiques, il constituait un contexte social *ad hoc*, construit par les Européens eux-mêmes en arrivant sur place, et les enjeux principaux (logistiques, opérationnels, culturels) étaient de nature à privilégier une approche commune plutôt que des approches nationales divergentes. Sur ce point également, la sociologie militaire a mis en évidence la dimension « janusienne » de la culture militaire, caractérisée non seulement par des différences nationales, mais aussi par des différences de contexte : le contexte « froid » du militaire travaillant dans le ministère, la garnison ou l'état-major, dont les tâches relèvent souvent de la préparation, l'administration, la gestion ; et le contexte « chaud » du militaire sur le champ de bataille, dont l'enjeu est de gérer les crises mais aussi de protéger sa vie¹⁴⁵. Dans ce dernier cas, la tendance naturelle des militaires est de privilégier une solidarité et une cohésion du groupe plus fortes, alors que le contexte « froid » donne lieu à des luttes bureaucratiques très semblables à ce que l'on pourrait observer dans d'autres organisations : luttes de pouvoir, pressions politiques, conflits sur les budgets, etc. Certes le cas d'EUFOR ne se prête pas facilement à une dichotomie aussi simple, car le contexte « chaud » était en réalité relativement « tiède », avec un risque peu élevé dans l'ensemble. Cependant, les dynamiques sociales observées à l'état-major opérationnel et sur le terrain correspondent très largement à cette observation théorique.

¹⁴⁵ Joseph L. Soeters, Donna Winslow et Alise Weibull, « Military Culture », dans Giuseppe Caforio (dir.), *Handbook of the Sociology of the Military*, New York, Springer, 2006, p. 237-254.

D'ailleurs, certains propos tenus par Nash et Ganascia lorsqu'ils furent interrogés sur leurs relations, et les relations entre le terrain et le Mont-Valérien, confirment largement cette idée¹⁴⁶. Ganascia et Nash ont entretenu de nombreux liens durant l'opération : les cellules de l'état-major de la force communiquaient quotidiennement par téléphone ou Internet avec leurs homologues au Mont-Valérien, Ganascia avait au début de l'opération un contact hebdomadaire direct avec Nash, et il lui faisait également part de ses réflexions par écrit. Nash s'est rendu six fois sur le terrain au cours de l'opération, et Ganascia trois fois à l'état-major à Paris. Mais surtout, comme l'indique Ganascia : « Le plus important du travail du général Nash, qu'il a parfaitement bien fait car je n'ai pas été embêté par Bruxelles, c'est que lui était là pour me faire le parapluie pour que je puisse faire mon boulot sur le terrain ». Nash confirme avoir joué un rôle d'interface entre Bruxelles et le terrain, allant lui-même à Bruxelles pour gérer les tensions, mais aussi pour relayer les inquiétudes éventuelles de Ganascia au niveau politique, sans que ce dernier n'ait à s'en charger. Ainsi, Ganascia affirme n'avoir pas du tout ressenti le poids de l'administration bruxelloise sur le terrain pendant l'opération.

Ce chapitre montre donc la richesse des dynamiques d'interaction sociale à l'œuvre dans la conduite des opérations militaires de l'UE, et l'importance d'étudier l'eupéanisation en contexte. En effet, les dynamiques identifiées ne sont pas les mêmes selon que l'on place le regard à Bruxelles, dans un état-major d'opération ou sur le terrain. Ceci étant dit, la socialisation reste, comme je l'ai dit dans le chapitre théorique de cette recherche, un phénomène relativement indéterminé. Parler simplement de socialisation ne nous renseigne pas sur la forme et le contenu de cette eupéanisation du maintien de la paix. En d'autres

¹⁴⁶ Entretiens avec les généraux Nash et Ganascia (I21-M, F1-M).

termes, il s'agit d'une condition nécessaire mais non suffisante de l'eupéanisation. Par conséquent, le chapitre suivant se tourne vers la question des pratiques et des usages de l'Europe tels que les principaux acteurs concernés – les militaires français et irlandais – l'appréhendent.

6. Européanisation et usages : les pratiques de la PSDC chez les militaires en opération

Introduction

Le chapitre précédent a démontré l'importance des dynamiques de socialisation à l'œuvre dans la conduite des opérations militaires de gestion de crises de l'UE, en particulier lorsque l'on se rapproche du terrain et que l'on se concentre sur les militaires. Cette observation justifie que l'on analyse ces opérations militaires de l'UE comme un contexte social, ou un champ, à l'intérieur duquel s'exercent des dynamiques de pouvoir particulières entre les acteurs. Rappelons ici la conceptualisation de l'européanisation donnée par Fligstein et adoptée dans cette recherche, à savoir la création de nouvelles interdépendances et de nouveaux réseaux sociaux à l'échelle européenne, autour d'enjeux spécifiques¹. Dans ce chapitre, c'est la conduite de l'opération militaire EUFOR Tchad/RCA qui constitue l'enjeu central.

Cependant, l'analyse réalisée jusqu'ici ne suffit pas à identifier les caractéristiques de cette européanisation. C'est pour pallier la limite des approches constructivistes en termes de socialisation que ce dernier chapitre adopte une démarche plus sociologique, qui s'appuie

¹ Neil Fligstein, *Euroclash: The EU, European Identity and the Future of Europe*, *op. cit.*

théoriquement sur la notion « d'usages de l'Europe »², et empiriquement sur les militaires français et irlandais.

Avant de revenir sur ces éléments théoriques et empiriques, il faut noter qu'évoquer une européanisation des militaires est délicat, car cela consiste à caractériser un phénomène qu'il est très difficile de distinguer des évolutions plus générales vécues par les forces armées depuis la fin de la guerre froide. Dès les années 1950, les politiques de défense et les forces armées européennes ont été confrontées à des dynamiques aussi nombreuses que la multinationalisation, l'internationalisation, la transnationalisation, la professionnalisation, la privatisation, ou tout simplement la transformation du type de conflits et d'interventions³. Toutes ces dynamiques se sont accélérées depuis les années 1990. S'il est certain que l'UE a joué un rôle dans ces évolutions, aucune d'entre elles n'a attendu le développement de la PSDC pour se manifester. De plus, les militaires européens sont depuis les années 1950 impliqués dans divers cadres d'actions internationaux, qu'il s'agisse de l'ONU, de l'OTAN, d'autres organisations internationales, de coalitions *ad hoc* ou encore d'interventions unilatérales.

S'agissant de la coopération internationale entre les forces armées, on peut même remonter beaucoup plus loin que le 20^e siècle ! Lors d'un entretien, un officier irlandais a évoqué la longue histoire de la coopération militaire franco-irlandaise à travers les siècles, source de

² Sophie Jacquot et Cornelia Woll (dir.), *Les usages de l'Europe: acteurs et transformations européennes*, *op. cit.* ; Sophie Jacquot et Cornelia Woll, « Action publique européenne: les acteurs stratégiques face à l'Europe », *op. cit.*

³ Parmi les nombreux travaux publiés à ce sujet voir notamment Anthony Forster, *Armed Forces and Society in Europe*, *op. cit.* ; Janne Haaland Matlary et Øyvind Østerud, *Denationalization of Defence. Convergence and Diversity*, *op. cit.* ; Frédéric Mérand, *European Defence Policy: Beyond the Nation State*, *op. cit.* ; Kobi Michael, David Kellen et Eyal Ben-Ari (dir.), *The Transformation of the World of War and Peace Support Operations*, *op. cit.* ; Stephen J. Cimbala et Peter K. Forster, *Multinational Military Intervention. NATO Policy, Strategy and Burden Sharing*, *op. cit.* ; Anthony King, *The Transformation of Europe's Armed Forces. From the Rhine to Afghanistan*, *op. cit.*

respect mutuel entre les deux armées⁴. En effet, à partir du 17^e siècle, la rivalité franco-britannique a indirectement favorisé le rapprochement entre Français et Irlandais : le roi catholique Jacques II, chassé du trône d'Angleterre et d'Irlande en 1690, lors de la Glorieuse révolution, trouve refuge en France. Des partisans irlandais du roi le suivent et s'engagent dans les troupes de Louis XIV, créant une brigade irlandaise qui combattra aux côtés des armées françaises aux 18^e et 19^e siècles, dans l'espoir de favoriser la lutte pour l'indépendance de l'Irlande. Une exposition du Musée de l'armée à Paris a retracé en 2012 l'histoire de la coopération militaire franco-irlandaise, du 17^e siècle à EUFOR Tchad/RCA, en passant par les deux guerres mondiales⁵.

L'UE représente donc un nouveau cadre d'action de la coopération militaire internationale, mais cette coopération n'est en aucun cas une nouveauté pour les militaires. Quant à la situation actuelle, elle est caractérisée par une interaction forte entre les différents cadres organisationnels des opérations militaires multilatérales. Les recherches en relations internationales et en études européennes mettent l'accent sur cette interdépendance plus ou moins harmonieuse entre l'UE, l'OTAN, l'ONU ou l'OSCE⁶. En matière de planification et de conduite des opérations militaires, la PSDC reproduit les standards et structures de l'OTAN,

⁴ Entretien avec un colonel irlandais d'EUFOR, camp d'Abéché (I17-M).

⁵ Ruadhán MacCormaic, « Les Irlandais, frères d'armes longtemps négligés », *Courrier International (The Irish Times)*, 05/04/2012.

⁶ Voir par exemple Alexandra Gheciu, *Securing Civilization?: The EU, NATO and the OSCE in the Post-9/11 World*, New York, Oxford University Press, 2008 ; Joachim A. Koops (dir.), « Military Crisis Management: The Challenge of Inter-Organizationalism », *Studia Diplomatica*, vol. 52, n° 3, 2009 ; Joachim A. Koops, *The European Union as an Integrative Power: Assessing the EU's « Effective Multilateralism » with NATO and the United Nations*, Brussels, VUB Press, 2011 ; Niels Lachmann, « Partenaire mais distincte ? L'Union européenne et la coopération entre organisations multilatérales pour la gestion des crises internationales », *Études internationales*, vol. 43, n° 4, 2012, p. 521-537.

voire parfois sur ses capacités de commandement dans le cadre des accords « Berlin plus »⁷. Quant au type d'interventions et de mandats envisagés par l'UE, les concepts de gestion de crises sont proches des normes et standards développés à l'ONU⁸. Dans l'une des rares études approfondies consacrées à l'eupéanisation de la gestion de crises, Eva Gross démontre que cette eupéanisation n'efface pas les préférences nationales des principales puissances européennes, mais aussi que l'impact de l'UE au niveau national reste relativement faible en comparaison de celui de l'OTAN notamment⁹.

Par ailleurs la sociologie militaire, discipline qui s'est beaucoup intéressée à ces dynamiques de transformation des forces armées européennes, ne traite généralement pas spécifiquement de l'UE. Anthony King est un des rares à avoir opéré une ouverture en ce sens, en mentionnant le rôle joué par les projets de force de réaction rapide de l'UE (en particulier les GTUE) dans la concentration et la transnationalisation des forces armées européennes, au côté des initiatives multinationales (Eurocorps et autres) ou des initiatives de l'OTAN (*Nato Response Force*)¹⁰. Mais ses recherches ont ensuite essentiellement porté sur les armées européennes dans le contexte de l'OTAN¹¹. Plus généralement, les travaux de sociologie militaire traitent des forces armées comme un groupe socioprofessionnel, et abordent les

⁷ Alexander Mattelaer, « The CSDP Mission Planning Process of the European Union: Innovations and Shortfalls », *European Integration Online Papers*, vol. 14, n° 1, 2010. Sur la question d'un état-major permanent de l'UE, voir le chapitre de conclusions.

⁸ Joachim Krause et Natalino Ronzitti (dir.), *The EU, the UN and Collective Security*, *op. cit.*

⁹ Eva Gross, *The Europeanization of National Foreign Policy: Continuity and Change in European Crisis Management*, *op. cit.*

¹⁰ Anthony King, « Towards a Transnational Europe: The Case of the Armed Forces », *op. cit.*

¹¹ Anthony King, *The Transformation of Europe's Armed Forces. From the Rhine to Afghanistan*, *op. cit.*

différentes évolutions et transformations à l'œuvre indépendamment du cadre organisationnel dans lequel elles s'opèrent¹².

Se poser la question d'une spécificité éventuelle de l'UE en matière d'opérations militaires pour les soldats européens – ici français et irlandais – c'est donc se pencher sur deux aspects légèrement différents l'un de l'autre : premièrement, existe-t-il ou non, au-delà des spécificités nationales, des pratiques et usages communs des opérations militaires de la PSDC au sein des forces armées européennes ? Deuxièmement, en quoi ces pratiques et usages sont-ils ou non différents des dynamiques que l'on pourrait observer dans d'autres contextes organisationnels et sociaux (à l'OTAN ou à l'ONU notamment) ?

Le détour théorique opéré par l'approche des pratiques et des usages de l'Europe est un moyen de trancher ces diverses questions à partir d'une analyse empirique et « par le bas » des actions et représentations sociales des militaires français et irlandais. À partir de l'observation des usages dans un contexte social particulier – celui d'EUFOR Tchad/RCA – il est possible d'offrir un certain nombre de réponses quant à ce qui relève des pratiques nationales française et irlandaise, ce qui relève de pratiques développées dans le cadre de l'OTAN et de l'ONU puis importées dans le contexte européen, ou ce qui relève du contexte UE plus spécifiquement, et du développement éventuel de nouvelles pratiques. Rappelons que dans une perspective sociologique, l'eupéanisation est un phénomène d'interdépendance sociale à l'intérieur duquel on tâche d'identifier un ensemble de pratiques. Ces pratiques sont nécessairement inspirées en partie par d'autres contextes internationaux. Il ne s'agit donc pas d'opposer eupéanisation et internationalisation, mais de déterminer, *d'un point de vue*

¹² Voir par exemple les chapitres consacrés à la culture militaire, au déclin des armées de masse, ou au nouveau format des armées dans Giuseppe Caforio (dir.), *Handbook of the Sociology of the Military*, New York, Springer-Verlag, 2006.

empirique, quels sont les éléments de l'eupéanisation qui relèvent de l'international, du national, ou de l'UE.

La notion d'usages de l'Europe développée par Jacquot et Woll ayant déjà été présentée dans le chapitre 3 de cette recherche, il n'est pas utile d'y revenir en détail ici. Cependant, un bref résumé des « usages » et de la façon dont on peut les articuler avec le cadre théorique des pratiques, qui sert quant à lui de fil conducteur à l'analyse, permettra d'introduire plus facilement la démonstration empirique qui suit. Rappelons donc que les usages de l'Europe se définissent comme « des pratiques et des interactions politiques qui s'adaptent et se redéfinissent en se saisissant de l'Europe comme d'un ensemble d'opportunités de nature diverse – institutionnelles, idéologiques, politiques, organisationnelles »¹³. Les usages de l'Europe correspondent à ce que Jacquot et Woll appellent l'eupéanisation sans contraintes, où l'UE agit comme facteur éventuel de changement en dehors des règles formelles et des normes, à travers les choix opérés par les acteurs dans le contexte européen¹⁴. Ces choix peuvent être de trois sortes, correspondant à trois usages : cognitif, stratégique, et de légitimation. Dans la démonstration qui suit, ce découpage en trois temps sera appliqué au cas des militaires français et irlandais dans l'EUFOR Tchad/RCA. Rappelons également que Jacquot et Woll insistent bien sur le fait que la séparation entre ces trois usages est purement heuristique, dans la mesure où ils sont en réalité souvent liés.

Dans cette recherche, je m'écarte cependant du cadre analytique de Jacquot et Woll sur deux aspects. Le premier concerne la linéarité de leur modèle. Pour elles, l'usage cognitif émerge

¹³ Sophie Jacquot et Cornelia Woll (dir.), *Les usages de l'Europe: acteurs et transformations européennes*, *op. cit.*, p. 9.

¹⁴ Sophie Jacquot et Cornelia Woll, « Action publique européenne: les acteurs stratégiques face à l'Europe », *op. cit.*, p. 171.

lors de la problématisation et la définition des solutions, l'usage stratégique au moment du processus de prise de décision, et l'usage de légitimation lors de la justification de ces décisions par la suite. Cela correspond à leur volonté d'ancrer les usages de l'Europe dans l'analyse des politiques publiques européennes. Dans mon cas, cette linéarité est peu pertinente. L'analyse empirique montrera en effet que pour les militaires, la dimension cognitive de la PSDC évolue également à travers l'action et l'expérience du terrain. De plus, l'usage de légitimation ne se manifeste pas qu'a posteriori, mais dès les débuts du processus décisionnel d'EUFOR Tchad/RCA, afin de convaincre les acteurs nationaux ou européens du bien fondé de l'intervention. Le deuxième aspect qui diffère légèrement dans ma recherche concerne le public visé par l'usage de légitimation. Pour Jacquot et Woll, ce public est quasi exclusivement national – justifier des politiques publiques nationales en faisant usage de l'Europe. Dans ma perspective, c'est autant sinon davantage la façon dont les militaires européens tentent de légitimer leurs actions et leur rôle vis-à-vis des autres acteurs sur le terrain – par exemple, les humanitaires – et des autres acteurs européens qui m'intéresse. Les opérations militaires européennes de gestion de crises servent également aux militaires à définir leur position dans le système de la PSDC, pour y faire valoir leurs intérêts¹⁵.

Tel qu'indiqué dans le chapitre 2, les pratiques en relations internationales et les usages en études européennes ont plusieurs caractéristiques ontologiques et épistémologiques communes. Il existe cependant un certain nombre de différences entre ces deux approches, qui rend leur combinaison particulièrement intéressante dans le cas qui m'intéresse. Les usages insistent avant tout sur l'intentionnalité et les motivations des acteurs, alors que les pratiques

¹⁵ Antoine Rayroux, « Beyond Actorness in EU Crisis Management », *op. cit.* Voir le chapitre de conclusions à ce sujet.

se concentrent sur les positions et dispositions sociales de ces acteurs, qui influencent leurs intentions et motivations. L'usage est un ensemble d'actions volontaires, qui s'emparent des opportunités et ressources offertes par l'Europe pour les transformer en « pratiques politiques »¹⁶. L'usage n'est donc pas une action isolée, mais il « fait appel à *une pratique, un usage quotidien*. Au-delà d'une stratégie délimitée dans le temps, cet usage renvoie à une dynamique continue d'interaction entre les institutions et les acteurs »¹⁷. Ce que font les pratiques, c'est pointer le rôle que joue l'arrière-plan (*background knowledge*) ou l'*habitus* des acteurs dans cette dynamique d'interaction : « *Practices enable agency, namely, they translate structural background intersubjective knowledge into intentional acts and endow them with social meaning* »¹⁸. Cet arrière-plan lui-même est un « *unspoken know-how, learned in and through practice, and from which deliberation and intentional action become possible* »¹⁹. Le cadre des pratiques permet de comprendre qu'un acteur ne peut pas faire n'importe quel usage de l'Europe. Ces usages intentionnels sont en partie dépendants de son *habitus*, et de celui des autres membres du groupe social au sein duquel il agit, car c'est cet *habitus* qui influence la représentation sociale que les acteurs se font de cet usage, qui lui donne sens. Ainsi, certains usages de l'Europe militaire relèvent des habitudes professionnelles et des façons de faire des militaires en opération de paix quelle que soit leur nationalité (par exemple, le processus de retour d'expériences du terrain pour améliorer la formation des militaires en amont) ; d'autres usages relèvent des pratiques traditionnelles des militaires français (par exemple, des règles d'engagement plus robustes) ou irlandais (par exemple, la relation de proximité avec les

¹⁶ Sophie Jacquot et Cornelia Woll (dir.), *Les usages de l'Europe: acteurs et transformations européennes*, *op. cit.*, p. 10.

¹⁷ *Ibid.*, p. 16. Je souligne.

¹⁸ Emanuel Adler et Vincent Pouliot, *International Practices*, *op. cit.*, p. 15.

¹⁹ *Ibid.*, p. 16. Je souligne.

travailleurs humanitaires). Le cadre théorique de ce chapitre étant à présent plus clair, il est temps de se pencher plus en détail sur ces trois usages dans le cas d'EUFOR Tchad/RCA.

6.1. Usages cognitifs : la PSDC comme « ONU plus »

Avant de s'engager dans un usage stratégique de l'UE, un acteur doit être en mesure de donner sens à cette dernière. L'usage cognitif correspond à cette interprétation du contexte politique européen, à la façon dont un enjeu européen est défini, pour ensuite servir comme mécanisme de persuasion. Cette première section empirique s'interroge sur la signification de la PSDC pour les militaires français et irlandais dans le contexte d'EUFOR Tchad/RCA, sur la valeur ajoutée éventuelle de « l'Europe » par rapport aux autres contextes dans lesquels ces militaires sont susceptibles d'agir. Les Français comme les Irlandais, bien qu'à divers degrés, notent des différences significatives entre l'UE et l'ONU d'une part, l'UE et l'OTAN d'autre part. À partir de l'exemple d'EUFOR Tchad/RCA, on peut résumer le cadrage cognitif des militaires de la façon suivante : la PSDC permet à l'UE de s'affirmer comme ce que j'appellerais une « ONU plus », à savoir une organisation en charge d'opérations de maintien de la paix semblables à ce qui se fait dans le cadre de l'ONU, mais qui serait en mesure de contourner l'inefficacité onusienne en matières de capacités ou de flexibilité. Pour les militaires, la PSDC n'a pas vocation à être une alternative à l'OTAN dans ses missions, mais son mode de fonctionnement calqué sur cette dernière doit lui permettre d'être un acteur plus efficace du maintien de la paix.

Différences UE-ONU

Comme le dit abruptement un officier irlandais, entre l'UE et l'ONU, « *there is a world of difference. It's like night and day* »²⁰. En termes d'opérations militaires de gestion de crises, les plus grandes différences identifiées par les militaires concernent les structures de commandement, la flexibilité (planification ou financement), ou encore les capacités humaines. Le ton employé est souvent sans concessions, comme en témoigne la déclaration suivante de ce même officier irlandais :

*« In the EU, you have Brussels, then you have an operation HQ [headquarters], then you have a force HQ. In the UN, you have DPKO [Department of Peacekeeping Operations], and you have a force HQ on the ground. But you have an SRSG [Special representative of the Secretary general] stuck in the middle somewhere, who is really calling all the shots, including the technical military shots, and that's... it doesn't work quite simply. The logistics system is rubbish. It doesn't work. It's completely civilian run for the military missions, and it doesn't work »*²¹.

Ce jugement est d'autant plus sévère si l'on songe à l'implication historique continue de l'Irlande dans le maintien de la paix à l'ONU depuis les années 1960, et la très bonne connaissance acquise par les Irlandais du mode de fonctionnement de l'organisation²².

Pour les Irlandais comme pour les Français, la valeur ajoutée la plus évidente de l'UE par rapport à l'ONU est que lors d'une opération, l'UE possède des structures de commandement qui sont modelées sur celles de l'OTAN, en particulier des états-majors d'opération et de force

²⁰ Entretien avec un membre de la représentation militaire irlandaise auprès de l'UE (I14-M).

²¹ *Ibid.* Voir aussi Ray Murphy, *UN Peacekeeping in Lebanon, Somalia and Kosovo: Operational and Legal Issues in Practice*, 1^{re} éd., New York, Cambridge University Press, 2009 chapitre 4.

²² Katsumi Ishizuka, *Ireland and International Peacekeeping Operations 1960-2000. A Study of Irish Motivation*, *op. cit.*

standardisés. A l'ONU, comme le confirme un général français, le processus décisionnel et de planification est lourd et souvent inefficace :

« C'est très difficile d'être réactif comme on doit l'être dans des opérations de cette nature. [Après une résolution], si l'ONU ne trouve pas d'organisation multinationale ou de coalition pour conduire les affaires, elle prend à sa charge, désigne un représentant spécial du SG comme patron politique sur le théâtre, et on lui adjoint... même pas... parce qu'il n'y a pas une hiérarchie aussi claire... on met un militaire avec un mandat. Et il n'y a pas de chaîne de commandement. Donc c'est comme si nous on envoyait un général dans la FIAS en Afghanistan et on lui dit : 'faites pour le mieux avec ce que vous trouverez là-bas!' C'est des conceptions du 19^e siècle ça, ça marche plus »²³.

Pour donner un autre exemple allant dans le même sens, citons aussi le témoignage du Général Philippe Bény, chef d'état-major de la MONUSCO (Mission des Nations unies) en RDC en 2011, et auparavant à l'état-major d'EUFOR à Paris :

« En matière de commandement, à l'exception notable de la FINUL au Liban, le *Force Commander* est ainsi placé sous les ordres d'un Représentant Spécial du Secrétaire Général (RSSG), lui-même à la tête d'un *headquarters* civilo-militaire, sorte de conglomérat étrange où se mélange le meilleur et le pire, le fonctionnaire onusien motivé, expérimenté et compétent comme celui seulement concerné par le 'per diem' (la prime journalière qui n'est pas mauvaise...) se contentant d'un petit rythme de travail bien tranquille et routinier, même éventuellement au milieu du chaos. Cela permet certes une approche globale de la gestion de crise par le RSSG quand la situation s'y prête, mais s'avère très contraignant et même pire quand tout le monde se mêle de conseiller, de freiner, d'extrapoler, d'interpréter, de s'opposer à toute réorganisation du déploiement, de se cacher derrière New-York (le siège de l'ONU) ou de mal sérier les priorités opérationnelles du moment... »²⁴.

De plus, certains militaires irlandais soulignent que ce n'est pas seulement l'existence de structures de planification et de commandement pendant les opérations qui constitue une plus-

²³ Entretien avec un général français anciennement détaché à Bruxelles (F2-M).

²⁴ Cité par François Chauvancy, « Sur l'ONU au Congo, un témoignage pour éclairer ». *Défense et sécurité*, 15.12.2012. Disponible sur : <http://chauvancy.blog.lemonde.fr/2012/12/15/sur-lonu-au-congo-un-temoignage-pour-eclairer/> (consulté le 18 juin 2013). Il est fréquent que les opérations de l'ONU dans lesquelles le Conseil de sécurité ou le représentant du Secrétariat général interviennent directement dans la gestion militaire s'avèrent moins efficaces. Voir Lise M. Howard, *UN peacekeeping in civil wars*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

value européenne, mais également l'existence de comités et d'organisations militaires permanents à Bruxelles (CMUE, EMUE, groupes de travail...). Alors qu'à l'ONU, les opérations militaires sont toujours *ad hoc*, les structures permanentes de l'UE apportent plus de cohérence à terme :

« People rotate a lot in the UN, and because promotions are based on length of service at the UN, people could work in transport today, and be in planning tomorrow, or whatever. So, what the EUMC [EU Military committee] brings is a much more consistent approach from a very practical level to the men on the ground. You've got an expertise that is... even if a military officer, one of my officers, does three years out there, he's replaced by another military officer with the same standard of training, with the same background, and with the same professional input, to make military decisions, to give military advice »²⁵.

Une autre différence entre l'UE et l'ONU dans le domaine de la planification concerne le financement des opérations. Dans le cas d'EUFOR, le commandant de l'opération Patrick Nash loue la flexibilité du mécanisme *Athena*, qui a permis de débiter les investissements et la planification avant l'arrivée des troupes sur le terrain²⁶. Le général Nash y voit un élément clé du succès du déploiement de l'opération, cela ayant permis de mettre rapidement en place les infrastructures nécessaires à la transition rapide entre les forces d'entrée (forces spéciales), la capacité opérationnelle initiale, et la pleine capacité opérationnelle²⁷.

Au-delà des enjeux liés à la planification des opérations, l'autre différence majeure qui est mise en avant par les militaires concerne les capacités humaines et les contributions de troupes dans les opérations de paix de l'ONU. Les difficultés sont bien connues, mais là encore, la sévérité avec laquelle plusieurs officiers irlandais jugent la situation est significative. Par

²⁵ Entretien avec un général du ministère de la défense irlandais (I2-M). Également, entretien avec un colonel du ministère de la défense irlandais (I3-M).

²⁶ Voir chapitre 5 pour plus de détails.

²⁷ Entretien avec le général Patrick Nash (I21-M).

nature, toute intervention de l'UE est composée de troupes européennes qui disposent de standards otaniens. À l'inverse, les militaires considèrent que la plupart des opérations de l'ONU sont composées de troupes mal équipées et entraînées, venues de pays en développement. Un officier irlandais relate son expérience au sein de la mission MINUL au Libéria en 2004, lors de laquelle les troupes irlandaises étaient, aux côtés des Suédois, les seules forces armées non issues de pays en développement, la grande majorité des soldats provenant du Bangladesh, d'Éthiopie et du Pakistan. D'après cet officier, « *it was impossible to say which one was the best and which one was the worst in terms of getting the business done* »²⁸. Pour les militaires européens, ce problème des capacités humaines et matérielles est une des principales raisons de la méfiance envers le maintien de la paix à l'ONU.

La meilleure façon d'illustrer ces différences UE-ONU et les tensions qui peuvent en résulter est de se pencher brièvement sur les difficultés du transfert d'EUFOR Tchad à la MINURCAT. Rappelons que le mandat de la MINURCAT autorisait l'intervention militaire de l'UE pour une durée fixe d'un an, en tant qu'intervention de transition avant la mise en place d'une force de maintien de la paix de l'ONU. Un officier décrit la passation de pouvoir de la façon suivante :

*« It was... I suppose disastrous is too strong... but certainly it was not smooth. Because a lot of the UN enablers were not in place. The logistics was not in place, they almost ran out of fuel for vehicles, aircrafts. They almost ran out of water. Just because when the EU logistics chain was cut, the UN were still messing around »*²⁹.

Le commandant de la force EUFOR sur le terrain, le général Jean-Philippe Ganascia, évoque des critiques semblables, bien qu'il comprenne les réticences et le manque d'enthousiasme de

²⁸ Citation non attribuée.

²⁹ Entretien avec un membre de la représentation militaire irlandaise auprès de l'UE (I14-M).

nombreux experts à l'ONU envers la MINURCAT³⁰. En particulier, il pointe les faiblesses de la force de police de l'ONU qui était censée apporter la sécurité à l'intérieur des camps de réfugiés et de déplacés, tandis qu'EUFOR patrouillait dans les zones autour des camps. D'après lui, nombreux à New York étaient opposés à l'opération européenne, car la MINURCAT ne disposait pas d'un mandat politique et d'un soutien diplomatique suffisamment fort, ce qui eut pour conséquence que l'ONU n'était pas prête au transfert à temps. Une partie des soldats européens dut alors elle-même être transférée sous drapeau ONU, le temps pour cette dernière de mettre en place sa propre opération. Une fois le transfert à la MINURCAT effectué, Ganascia regrette également que les soldats de l'ONU n'aient pas su capitaliser sur les bénéfices enregistrés par EUFOR pendant un an : les Casques bleus étaient beaucoup moins proactifs dans leurs patrouilles que les soldats européens, en raison à la fois de leurs habitudes différentes (lorsque ce n'étaient pas des troupes européennes) et de leurs capacités d'action moindres. Le général Nash ajoute que les Européens durent fournir un énorme soutien logistique et financier à la MINURCAT pour assurer la survie de cette dernière. Par exemple, dit-il, il faut dans le système onusien six à huit mois entre la signature d'un contrat d'équipements médicaux de soins intensifs et sa livraison, alors que la force sur le terrain en avait besoin en trois mois. EUFOR fut donc contrainte d'étendre ses contrats à la MINURCAT. Un autre officier français ajoute qu'en 2012, trois ans après le transfert EUFOR-MINURCAT, il restait encore 25 millions d'euros en « bisbille » entre l'UE et l'ONU, cette dernière ayant récupéré les infrastructures construites par les Européens mais

³⁰ Entretien avec le général Jean-Philippe Ganascia (F1-M). Voir aussi Alexandra Novosseloff et Richard Gowan, *Security Council Working Methods and UN Peace Operations: The Case of Chad and the Central African Republic, 2006-2010*, New York, New York University - Center on International Cooperation, 2012.

n'ayant pas totalement rempli ses promesses de remboursement³¹. De tels conflits, d'après cet officier, contribuent à freiner l'enthousiasme des militaires européens pour de futures opérations militaires de transition UE-ONU.

Nombreux travaux ont été écrits sur les rapports inter-organisationnels UE-ONU dans le processus décisionnel³². Cependant, il n'existe pas de consensus académique sur la nature de cette relation. En 2008, l'UE a par exemple échoué à répondre à la demande de Ban Ki-Moon de venir prêter renfort à la MONUSCO pour contrer l'avancée des rebelles de Laurent N'Kunda³³. Quoiqu'il en soit de ces débats académiques, d'un point de vue militaire, le regard est beaucoup plus tranché et sceptique sur la valeur de ce partenariat, y compris chez les Irlandais.

Différences UE-OTAN

En termes de capacités, de planification et de conduite d'une opération militaire, la PSDC est plus proche des standards de l'OTAN que de ceux de l'ONU. Cela n'a rien d'étonnant si l'on considère que la transformation de la plupart des armées ouest-européennes s'est produite dans le cadre de l'Alliance atlantique, en suivant des standards d'interopérabilité communs. C'est la raison principale pour laquelle il est délicat de distinguer l'eupéanisation et

³¹ Entretien avec un officier français détaché à Bruxelles (F8-M). En réalité, s'est ajouté à cela le fait que le président tchadien Idriss Déby ne voulait pas que les infrastructures construites par les Européens aillent directement à l'ONU. La majorité passa donc sous contrôle tchadien avant d'être louée à l'ONU.

³² Joachim A. Koops (dir.), « Military Crisis Management: The Challenge of Inter-Organizationalism », *op. cit.* ; Thierry Tardy, *Cooperating to Build Peace: The UN-EU Inter-Institutional Complex*, *op. cit.*

³³ Richard Gowan, « From Rapid Reaction to Delayed Inaction? Congo, the UN and the EU », *International Peacekeeping*, vol. 18, n° 5, 2011, p. 593-611.

l'internationalisation dans le cas des interventions militaires³⁴. Même les États de l'UE non membres de l'OTAN, dont l'Irlande, sont concernés par cette évolution à travers leur participation PfP de l'OTAN (depuis 1999 pour l'Irlande). En effet, un des objectifs de ce programme est d'accroître l'efficacité des interventions de gestion de crises, en développant des programmes conjoints de planification, d'exercices, d'acquisition de capacités, etc. Pour l'Irlande comme pour les autres neutres ou non-alignés européens, intégrer le PfP fut un choix politique nécessaire pour éviter d'être marginalisé dans le développement du maintien de la paix européen³⁵. Pour les militaires français, l'OTAN est évidemment considérée comme une organisation beaucoup plus permissive que l'ONU, même si cela reste plus contraignant qu'une opération bilatérale. Un officier français d'EUFOR Tchad considère qu'une opération comme celle du Tchad est sans doute plus proche de l'OTAN que de l'ONU en termes de permissivité et de règles d'engagement³⁶.

Malgré cela, plusieurs militaires d'EUFOR ont une représentation très différente du rôle et de la nature d'une opération militaire de l'UE par rapport aux opérations de l'OTAN. En premier lieu parce que, comme le remarque le général Ganascia, la composition de la force diffère :

« On a constaté très vite [mon conseiller politique et moi] que la force que nous allions constituer l'était en grande partie de façon très originale. Ce n'était pas du tout une force du type classique 'OTAN déguisée en Europe', mais une force vraiment d'Européens, avec de nombreux pays à des postes importants »³⁷.

³⁴ Eva Gross, *The Europeanization of National Foreign Policy: Continuity and Change in European Crisis Management*, op. cit.

³⁵ Róisín Doherty, « Partnership for Peace: The Sine Qua Non for Irish Participation in Regional Peacekeeping », *International Peacekeeping*, vol. 7, n° 2, 2000, p. 63-82 ; Laura C. Ferreira-Pereira, *Inside The Fence but Outside the Walls: The Military Non-allied States and the Security Architecture of Post-Cold War Europe*, op. cit. L'importance du PfP est confirmée lors d'un entretien avec un colonel du ministère de la défense irlandais (I3-M).

³⁶ Entretien avec un capitaine français de l'opération *Épervier* (F16-M).

³⁷ Entretien avec le général Ganascia (F1-M).

Ganascia explique que la force de l'UE au Tchad et en RCA avait une forte tradition « neutraliste et parlementariste », incluant la présence de 19 États sur le terrain dont l'Irlande, mais également des pays comme l'Autriche, la Belgique, la Finlande, les Pays-Bas, la Suède, etc. En réalité, le propos de Ganascia mérite d'être nuancé si l'on considère que parmi les 3400 soldats effectivement sur le terrain fin 2008, 1700 étaient français, et que les autres contingents incluaient également la Pologne, l'Espagne, l'Italie, ou même la Russie ou l'Albanie, autant d'États qui n'ont pas une tradition neutre ou parlementaire³⁸. Il est toutefois significatif qu'en terme cognitif, ce soit cette dimension « particulière » qui domine pour le commandant de la force. Pour lui, EUFOR Tchad a constitué une incitation importante pour les pays neutres et non alignés de l'Europe à s'impliquer dans le maintien de la paix européen à l'avenir, tout en bénéficiant de meilleures capacités et structures que dans un cadre onusien.

Un autre officier français ayant occupé des responsabilités de commandement sur le terrain insiste d'ailleurs sur un certain nombre d'éléments semblables : pour lui, des opérations du type EUFOR Tchad – des opérations de transition sur une durée limitée – sont de toute évidence un « créneau » pour l'UE, dans la mesure où elles permettent aux Européens d'intervenir sur des terrains où l'OTAN ne peut pas ou ne veut pas aller³⁹. Il poursuit en expliquant qu'un pays comme la France ne peut pas se permettre aujourd'hui d'avoir une stratégie pour le Sahel ou pour la corne de l'Afrique seul, pour des questions à la fois de légitimité et de capacités. Il y donc un vide à combler pour l'UE, et le potentiel pour y réaliser une ambition politique, tout du moins en théorie. Mais ce n'est pas qu'une question stratégique, car dans un cas comme le Tchad, il y avait beaucoup moins d'intérêts en jeu que

³⁸ Voir tableau p.159.

³⁹ Entretien avec un colonel français d'EUFOR, camp de Forchana (F20-M). Paris, 15.11.12.

dans la corne de l'Afrique par exemple. Selon ses propres mots, les opérations comme EUFOR sont donc également une question « d'affichage » pour l'Europe, dans la mesure où elles tendent à résonner favorablement auprès des autorités locales en comparaison des interventions unilatérales à l'ancienne.

Enfin, un autre élément mérite d'être mentionné, qui a trait à la sacrosainte « approche globale » (*comprehensive approach*) revendiquée dans la SES de 2003. L'approche globale, dite également intégrée ou multidimensionnelle, n'est pas l'apanage exclusif de l'UE. Dès le début des années 2000 l'ONU a entamé une réflexion sur le développement d'une approche intégrée de la construction de la paix⁴⁰. L'objectif était alors de mettre la multiplicité des agences et des politiques de l'ONU au service d'une approche plus systémique, cohérente et civilo-militaire de la résolution des conflits. L'OTAN a elle aussi intégré l'approche globale dans son concept stratégique de 2010, sous l'impulsion du Danemark, de la Norvège ou du Canada dès le milieu des années 2000. Mais dans le cas de l'OTAN, les progrès ont au départ été lents, car l'Alliance ne dispose pas elle-même de capacités civiles, et doit donc se reposer sur la coopération avec l'ONU, l'UE ou les ONG pour mettre en œuvre des stratégies globales, ce que ses partenaires tendent à voir d'un mauvais œil⁴¹.

Alors donc qu'à la fois l'ONU, l'OTAN et l'UE se réclament de l'approche globale, c'est bien l'UE que les militaires tendent à considérer comme étant l'organisation la plus à même de la mettre en œuvre. Comme le dit un officier irlandais, « *we don't see the EU as competing or trying to match NATO. It's a different capability that the EU should bring to international*

⁴⁰ Cedric De Coning, « The United Nations and the Comprehensive Approach », *Danish Institute for International Studies - DIIS Report*, n° 14, 2008.

⁴¹ Peter Viggo Jakobsen, « A Work in Slow Progress: NATO's Comprehensive Approach to Crisis Response Operations », *Danish Institute for International Studies - DIIS Report*, n° 15, 2008.

peace and stability »⁴². Il précise ensuite que ce qu'il entend par là, à savoir une approche plus intégrée pour l'UE, contre des opérations de plus haute intensité pour l'OTAN. Un autre officier irlandais confirme :

*« What the EU brings certainly is the more comprehensive approach, the broader aspects. Other than the military instruments are readily available and hugely useful to an operation like the Chad mission. This whole political support, this whole diplomatic action that was taking place was hugely a part of the mission »*⁴³.

Pour expliquer son point de vue, il prend le cas du Kosovo : au Kosovo, dit-t-il, vous aviez l'OTAN qui s'occupait du pilier sécurité, mais aux côtés d'autres piliers comme la MINUK (Mission des Nations unies, gouvernance et état de droit), le HCR (pilier humanitaire) ou l'OSCE (démocratisation). Mais l'UE, elle peut faire tout ça à la fois, sous une autorité politique unique.

Les militaires français n'hésitent pas non plus à prendre certaines distances avec l'approche globale telle qu'elle a été conçue par l'OTAN dans le contexte de l'Afghanistan, où elle consiste essentiellement à gagner les cœurs et les esprits à travers la coopération civilo-militaire (CIMIC), c'est-à-dire la réalisation de projets civils et humanitaires par les militaires sur place. Le général Ganascia explique s'être opposé à ce schéma otanien dans le cas du Tchad, considérant que ce n'était pas le rôle de l'UE de se lancer dans ce genre de projets – par exemple construire des écoles – et que cela représentait un risque de s'aliéner la communauté humanitaire sur place. Dans le cas d'une intervention de l'UE, mieux vaut laisser faire les autres piliers présents sur le terrain.

⁴² Entretien avec un membre de la représentation militaire irlandaise auprès de l'UE (I14-M).

⁴³ Entretien avec un colonel irlandais de l'état-major d'EUFOR (I22-M).

Pour conclure, doit-on alors considérer que les usages cognitifs correspondent à des pratiques nationales différentes de la part des militaires français et irlandais, ou bien à des pratiques communes des militaires en tant que groupe professionnel ? D'un côté, il est certain que les représentations sociales des militaires français et irlandais restent marquées par des *habitus* différents, influencés par les cultures de sécurité nationales des deux États. La culture française de « l'exceptionnalisme » trouve naturellement un écho auprès des militaires. Comme le dit le général Ganascia, « l'armée française n'aime pas se retrouver bridée au-delà d'une certaine mesure »⁴⁴, d'où ses réticences envers l'ONU, et son attrait pour les opérations de la PSDC dans le but de s'émanciper des contraintes du maintien de la paix onusien⁴⁵. Pour les Irlandais, la culture de la neutralité active n'est pas non plus sans effets sur le cadrage cognitif de la PSDC qui est fait par les militaires. Aucun officier irlandais impliqué dans EUFOR Tchad/RCA n'a évoqué l'idée que cette opération pourrait être vue comme la manifestation d'une ambition politique européenne visant à s'émanciper de l'ONU. La PSDC est bien davantage considérée comme une ressource qui permet une gestion plus efficace des crises internationales. De l'autre côté, les différents éléments identifiés dans cette section tendent à démontrer que les militaires français et irlandais interrogés partagent également un *habitus* commun en tant que corps professionnel avec ses préoccupations concernant la conduite des opérations militaires. Chez les hauts gradés militaires, la préoccupation qui domine, quelle que soit la nationalité, est toujours celle de l'efficacité opérationnelle, et la priorité est de développer des capacités d'action plus robustes pour un maintien de la paix efficace. D'un point de vue cognitif, il est plus pertinent de parler « d'ONU plus » que

⁴⁴ Entretien avec le général Ganascia (F1-M).

⁴⁵ Rachel Utley, « A Means to Wider Ends? France, Germany and Peacekeeping », dans Rachel Utley (dir.), *Major Powers and Peacekeeping. Perspectives, Priorities and the Challenges of Military Intervention*, Aldershot, Ashgate, 2006, p. 63-80.

« d'OTAN moins » : pour les militaires européens, la PSDC n'a pas vocation à se substituer à l'OTAN, car elle ne concerne pas le même type d'interventions et de situations de conflits. En revanche, l'UE peut tout à fait s'approprier des interventions du type de celles de l'ONU, mais avec une plus grande efficacité. C'est en tout cas la perception qui se dégage chez les militaires impliqués dans les opérations de la PSDC.

6.2. Usages stratégiques : EUFOR Tchad/RCA comme expérience professionnelle

Dans l'approche défendue par Jacquot et Woll, les usages stratégiques de l'Europe sont les plus fréquents. Ils se ont trait à la façon dont les acteurs impliqués dans les politiques européennes tentent de mettre à profit cette implication pour renforcer leur influence, défendre leurs intérêts, et éventuellement agréger leurs préférences avec d'autres acteurs partageant ces mêmes intérêts. Cette section démontre précisément que d'un point de vue stratégique, les militaires français et irlandais se comportent de façon très similaire dans les opérations militaires de la PSDC. Leur appartenance professionnelle commune – être un militaire européen en opération – tend à prendre le pas sur les différences nationales⁴⁶. Les militaires interrogés mettent en avant des dynamiques semblables d'apprentissage à travers la participation à EUFOR Tchad ; ils tendent également à utiliser cette expérience pour donner du poids à leurs revendications professionnelles (en termes de besoins capacitaires ou financiers) ; enfin, ils valorisent leur expérience acquise lors de l'opération dans leur carrière future (militaire ou civile).

⁴⁶ Ce qui ne signifie pas que ces différences disparaissent, comme en témoigne la persistance des spécificités nationales liées à la culture, la langue, ou les traditions, évoquées dans le chapitre précédent.

L'apprentissage du terrain

Plusieurs recherches ont déjà montré comment la participation à des opérations militaires multilatérales contribue au développement de pratiques communes pour les forces armées occidentales. C'est notamment l'argument défendu par Anthony King, qui identifie des phénomènes communs de professionnalisation, concentration et transnationalisation, un rapprochement des modèles organisationnels des forces armées nationales interagissant les unes avec les autres en opération⁴⁷. Par ailleurs, Per Norheim-Martinsen considère que les opérations de maintien de la paix de l'UE, en particulier en Afrique, sont le « *testing ground* » par excellence de la PSDC, qui permet de mettre en pratique les formations et entraînements sur le terrain, de valider la réflexion stratégique, et de tirer les leçons des succès et des échecs⁴⁸. Les opérations contribuent à l'évolution de la réflexion stratégique en termes militaires, et représentent donc également un usage stratégique, au sens sociologique du terme cette fois-ci.

Dans le cas qui nous intéresse, il est intéressant de revenir en premier lieu sur les raisons pour lesquelles l'Irlande a décidé de s'impliquer dans EUFOR Tchad *d'un point de vue militaire*. L'Irlande ayant une petite armée avec peu de capacités matérielles, prendre part à une opération comme EUFOR Tchad est beaucoup plus exigeant que pour la France. Bien que les troupes irlandaises aient une grande expérience du maintien de la paix, EUFOR fut le premier déploiement lors duquel les Irlandais durent construire une base militaire de zéro, ou bien effectuer des patrouilles durant plusieurs semaines dans des zones très étendues (et pas

⁴⁷ Anthony King, *The Transformation of Europe's Armed Forces. From the Rhine to Afghanistan*, *op. cit.*

⁴⁸ Per M. Norheim-Martinsen, *The European Union and Military Force. Governance and Strategy*, *op. cit.*, p. 152.

uniquement dans les zones autour des bases). EUFOR a donc été une forme de test grandeur nature. Comme le dit un fonctionnaire du ministère de la défense détaché à Bruxelles : « *we regard sending our troops on peace support operations abroad as being absolutely invaluable training. It's the best training you'll ever give them* »⁴⁹. Plusieurs officiers confirment cette dimension d'apprentissage au contact des plus grandes puissances, en termes d'interopérabilité, de structures de commandement, ou de cohésion, apprises par exemple au sein de l'état-major du Mont-Valérien pendant l'opération, et ensuite mises en pratique au sein de l'état-major national⁵⁰.

La conduite de l'opération au sein de l'état-major, et l'apprentissage qui en résulte, sont un aspect fondamental de la PSDC pour tous les États européens participants (pas seulement les Français et les Irlandais). Le général Nash explique avoir ressenti au départ une grande frustration, due au fait qu'alors que lui et son équipe restèrent sur place 19 mois au total, les officiers détachés au Mont-Valérien changeaient très fréquemment : 450 personnes sont passés par l'état-major durant l'opération, pour 151 postes à couvrir. Faisant part de ces frustrations, on lui répondit alors que c'était au contraire un signe positif : les États membres constataient que l'état-major semblait fonctionner efficacement, et envoyaient des officiers pour y travailler trois à cinq mois, afin d'engranger de l'expérience pour les états-majors nationaux. « *So we became a kind of training establishment* », dit Nash. Et il ajoute :

« The best lessons learned will always be from the 450 who served there. Because they are the people who will spread the culture to other areas, where they work subsequently. [...] They will move on to other headquarters, and bring every little bit of EUFOR Chad with them, and bring that to their OHQs ».

⁴⁹ Entretien avec un conseiller de la représentation militaire irlandaise auprès de l'UE (I11).

⁵⁰ Entretiens I2-M, I22-M et I24-M.

Cette dynamique est totalement assumée par le ministère à Dublin, indépendamment des problèmes de cohérence et d'efficacité que cela peut poser (ce qui, rappelons-le, n'est pas le sujet ici) :

« The reality is, you get your junior leaders especially out on those missions, and it becomes a very good learning exercise, learning place for your junior leaders, both at NCO [non-commissioned officers] level and at officer's level. [...] What it has brought to us [CSDP] is a more coordinated approach obviously, from a European perspective: greater liaison between ourselves and various European armies in various ways, through battle groups, through EUFOR Chad. And I suppose what it brings is a template to be used in developing missions. [...] Independent neutral countries like us get dragged in under the template of a standard. What is the standard? You can only link up if you are interoperable, if your troops are exercised, equipped, and have proven themselves capable »⁵¹.

Sur le terrain, la situation diffère quelque peu. Là aussi, d'importantes dynamiques d'apprentissage existent. Mais elles ne signifient pas nécessairement une convergence et surtout, ne doivent pas faire oublier les importantes différences nationales qui persistent. C'est en particulier le cas des *caveats* nationaux vis-à-vis des règles d'engagements (RoE) fixées pour l'opération. Chaque opération militaire de gestion de crise a ses propres RoE, déterminées par les principaux documents stratégiques opérationnels (mandat de l'ONU, plan opérationnel, procédures opérationnelles standardisées). Les RoE ne sont pas définies de manière identique par toutes les organisations, mais d'un point de vue général, il s'agit des directives fixées aux commandants d'une opération, et aux forces sur le terrain, qui déterminent les limites et les circonstances de l'emploi de la force, au niveau légal, stratégique et tactique⁵². Par conséquent, les RoE engagent toutes les troupes présentes sur le terrain. Cependant, n'importe quel pays contributeur conserve la possibilité d'imposer des restrictions

⁵¹ Entretien avec un général du ministère de la défense irlandais (I2-M).

⁵² Martin Faix, « Rules of Engagement - Some Basic Questions and Current Issues », *Czech Yearbook of Public and Private International Law*, vol. 1, n° 1, 2010.

plus fortes à ses contingents, si le cadre légal national est plus contraignant – ce que l’on appelle les *caveats*. Ainsi, même dans le cas des opérations plus exigeantes de l’OTAN, des RoE plus robustes n’ont pas nécessairement une grande valeur, car en réalité, chacun tend à définir ses propres RoE nationales. Ray Murphy rapporte par exemple les propos d’un officier qui, lorsque les Irlandais participèrent à la KFOR au Kosovo, indiquait ne jamais avoir entendu parler des RoE de la KFOR, ces dernières n’ayant même pas été mentionnées durant les entraînements pré-déploiement⁵³. Des recherches montrent plus généralement que les États qui ont des systèmes institutionnels parlementaires et disposent d’un plus grand contrôle démocratique sur les déploiements militaires tendent à imposer des *caveats* plus importants⁵⁴.

Cette question n’est pas négligeable dans le cas d’une opération comme EUFOR Tchad/RCA, si l’on rappelle les propos du Général Ganascia sur la composition de la force (« neutraliste et parlementariste »). Un officier irlandais présent au Tchad est très clair sur le fait que chacun a des règles nationales différentes, avec lesquelles il faut composer⁵⁵. Il prend l’exemple de l’attaque d’un groupe rebelle dans la ville de Goz Beida en juin 2008, lors de laquelle les soldats irlandais et néerlandais d’EUFOR se retrouvèrent pris entre les feux des rebelles et de l’armée nationale tchadienne. La base irlandaise se trouvait à proximité de la ville, ainsi qu’un camp de réfugiés et des travailleurs humanitaires à protéger. Cette attaque fut le principal moment de tension pour les officiers irlandais, lors duquel il fallut trancher en quelques minutes sur la nature exacte du danger et le niveau de réponse approprié. Dans la loi irlandaise, explique l’officier, on ne peut tirer que pour défendre sa vie, alors que d’autres pays

⁵³ Ray Murphy, *UN Peacekeeping in Lebanon, Somalia and Kosovo*, *op. cit.* chapitre 5.

⁵⁴ Stephen M. Saideman et David P. Auerswald, « Comparing Caveats: Understanding the Sources of National Restrictions upon NATO’s Mission in Afghanistan », *International Studies Quarterly*, vol. 56, n° 1, 2012, p. 67-84.

⁵⁵ Entretien avec un colonel irlandais d’EUFOR, camp d’Abéché (I17-M).

(par exemple les Néerlandais) ont des règles plus robustes, permettant notamment de tirer pour dissuader l'ennemi. Un autre officier présent lors de l'incident explique que les soldats irlandais durent répondre à une ronde de tirs par une série de tirs défensifs, non parce qu'ils étaient eux-mêmes directement visés, mais parce qu'ils devaient défendre le camp de réfugiés situé à proximité. Heureusement, ajoute-t-il, l'offensive rebelle prit rapidement fin, ce qui permit aux soldats de ne pas créer de problème légal avec les RoE.⁵⁶ Ce cas est instructif, car il illustre l'idée selon laquelle EUFOR Tchad/RCA représenterait pour les militaires irlandais un contexte opérationnel différent, plus robuste et exigeant que les habituels déploiements onusiens, et qui à ce titre nécessitait certaines adaptations dans les pratiques sur le terrain. Toutefois, cela ne saurait *en aucun cas* constituer un reniement des règles et spécificités nationales en matière de règles d'engagement⁵⁷. Cet élément est donc important à rappeler dès lors que l'on évoque les dynamiques d'apprentissage sur le terrain, afin de ne pas tomber dans l'idée fautive que tous les militaires déployés feraient strictement la même chose et convergeraient vers des pratiques identiques.

Ceci étant dit, et si l'on excepte ces spécificités nationales essentielles, il existe malgré tout des dynamiques d'apprentissage issues du terrain. Le général Ganascia, responsable de la force sur le terrain, admet que créer de l'harmonie et de la cohérence au sein de la force fut l'un de ses défis principaux, dans la mesure où il était confronté à des contingents d'une douzaine de pays européens, ayant représenté au total 10 000 sur la durée de l'opération, avec des manières de faire différentes les unes des autres. Ganascia fournit ensuite quelques

⁵⁶ Telephone interview with Irish lieutenant colonel (I24-M).

⁵⁷ Dan Harvey, *Peace Enforcers. The EU Military Intervention in Chad*, Dublin, Book Republic, 2010. Dan Harvey était un officier irlandais à l'état-major de l'opération, porte-parole d'EUFOR Tchad/RCA et en charge de l'information. Dans ce livre témoignage publié en 2010, il revient notamment en détail sur l'incident de Goz Beida et plus généralement sur les défis particuliers pour les soldats irlandais sur place. Voir également ci-dessous.

exemples : les Irlandais ont une forte culture onusienne, dit-il, mais ils ne sont pas habitués à faire ce que les militaires français appellent la « nomadisation », c'est-à-dire quitter la base pour 15 jours, installer un camp et rayonner à partir de là pour aller fréquemment au contact des populations locales, nuit et jour, surveiller les marchés locaux, etc. Cela est très différent de la pratique onusienne classique, qui est plus réactive que proactive. D'après Ganascia, grâce à EUFOR « les Irlandais ont retrouvé, ou acquis, peut-être, une partie d'une forme de culture d'intervention qu'ils n'avaient pas »⁵⁸.

Un autre exemple qu'il développe est celui des « nouveaux » États comme la Pologne ou la Slovaquie, qui avaient peu voire pas d'expérience comparable du maintien de la paix en Afrique au préalable. Ici, les pratiques militaires développées dans d'autres contextes se sont heurtées avec le contexte opérationnel d'EUFOR Tchad : « [les Polonais] sortaient juste d'Irak et d'Afghanistan. Donc quand ils se déplaçaient il fallait qu'il y ait trois blindés, casqués-bottés-armés, mitrailleuse, etc. ». Ganascia explique qu'ils avaient une très mauvaise appréhension du risque, et que les relations ne furent pas bonnes avec les humanitaires au début⁵⁹. Mais les Polonais n'avaient pas le choix, car c'étaient les règles de sécurité fixées par leur hiérarchie nationale, fondée sur l'expérience acquise sur d'autres terrains. Un autre officier français indique d'ailleurs que les soldats polonais sont sans doute ceux qui ont retiré le plus de leçons du Tchad, dans la mesure où ils ont progressivement renoncé à leur approche dogmatique au contact du terrain⁶⁰.

⁵⁸ Cependant, les officiers irlandais interrogés n'ont pas spécialement évoqué cette dimension lors des entretiens, en réponse aux questions qui portaient sur leurs leçons apprises de l'opération.

⁵⁹ Le cas des militaires polonais est confirmé par l'employée d'une ONG française au Tchad, qui raconte comment les Polonais arrivaient en blindé aux réunions avec les humanitaires organisées par OCHA (le bureau des affaires humanitaires de l'ONU). Entretien (F18). Paris, 06.03.12.

⁶⁰ Entretien avec un officier français détaché à Bruxelles (F8-M).

Le cas des Slovènes, qui déployèrent une section aux côtés des Français au sein du bataillon multinational centre de Forchana, est comparable. Comme un autre officier au sein de ce bataillon l'explique, les Slovènes eux aussi débarquèrent avec bandanas et mitraillettes, influencés par leur déploiement précédent en Irak, au côté des soldats américains⁶¹. Mais Ganascia note « qu'au bout de quelques semaines, c'était une section française. Elle partait avec un officier français toute seule, et *elle travaillait à la française* » : bivouac, contact avec la population, rencontres avec le maire, échange casque-béret, partage des traditions, etc. Autant de nouvelles façons de faire qui peuvent ensuite être intégrées dans la formation au niveau national. La recherche n'a pas donné lieu à des entretiens avec des militaires slovènes qui auraient permis de confirmer ou infirmer ces propos. Toutefois, on peut noter que ce mode d'apprentissage semble tout à fait assumé, si l'on se fie à des recherches déjà effectués auprès de déploiements slovènes dans le cadre de l'OTAN, au Kosovo ou en Afghanistan⁶². Un pays comme la Slovénie a une armée trop petite pour être déployée seule et avoir sa propre zone de responsabilité dans une opération multilatérale. L'acquisition de standards professionnels accrus se fait donc nécessairement au contact d'unités et de bataillons d'autres pays, qui disposent de plus grandes armées et d'une plus grande expérience. Encore une fois donc, il ne s'agit pas de dire ici que les opérations de l'UE sont la seule source d'apprentissage. Mais il est certain que les défis d'un cas comme EUFOR Tchad, et l'apprentissage qui en résulte, n'ont rien à voir avec ceux de la FIAS en Afghanistan par exemple. Il y a donc des usages spécifiquement européens en termes d'expérience accumulée.

⁶¹ Entretien avec un colonel français d'EUFOR, camp de Forchana (F20-M). Pour quelques détails supplémentaires sur le cas polonais, voir le chapitre de conclusions.

⁶² Ljubica Jelušič, « Cultural Challenges for Small Countries in Missions Abroad », dans Cees M. Coops et Tibor Tresch (dir.), *Cultural Challenges in Military Operations*, Rome, Nato Defence College, 2007, p. 36-49.

De plus, les divers commentaires des officiers français ci-dessus suggèrent que ces expériences acquises au cours d'EUFOR Tchad/RCA correspondent en fait à des façons très françaises de faire de la gestion de crises en Afrique. C'est sans doute une conséquence de l'*habitus* des militaires français, notamment du commandant de la force Ganascia, un parachutiste de la légion étrangère dont la formation et les expériences passées ont inclus ce type d'opérations militaires. Interrogé sur cet aspect et sur le fait de savoir s'il confirmait une telle observation, Ganascia, après une brève réflexion, a admis que c'était effectivement sans doute le cas, d'une part parce que cela correspondait à sa façon de faire habituelle, et d'autre part parce qu'il considérait qu'en général, les Français savent bien comment gérer ce type d'interventions et de terrains. Nombreux officiers français expriment un certain scepticisme envers les forces armées très modernes, technologiques et suréquipées, qui souvent manquent de la flexibilité nécessaire pour ce type d'opérations de faible intensité⁶³. À l'inverse, il persiste une vision très « romantique » du maintien de la paix pour de nombreux militaires français, où l'on s'assied au pied de l'arbre du village pour manger le poulet avec les mains dans la bassine⁶⁴.

Alors que la grande majorité de la littérature suggère que la diffusion des pratiques militaires suit plutôt les standards très modernes de l'OTAN, un cas comme EUFOR Tchad montre que pour les forces armées européennes, il existe également des éléments d'apprentissage « à l'ancienne », inspirés des pratiques françaises plus traditionnelles. Cette observation confirme certaines recherches de sociologie militaire menées auprès des militaires français au sein de la FINUL au Liban, qui montrent comment ces derniers sont, à l'inverse de petits pays moins

⁶³ Entretien avec un colonel français d'EUFOR, camp de Forchana (F20-M).

⁶⁴ L'adjectif et l'exemple sont donnés par Ganascia.

expérimentés comme la Slovaquie, moins ouverts au multiculturalisme⁶⁵. Les militaires français tendent souvent à considérer qu'en raison de leur longue expérience de l'interventionnisme militaire, issu notamment de l'héritage colonial, ils « savent comment faire », comment se comporter vis-à-vis des populations locales par exemple, une conviction qui tend parfois à se traduire par une attitude paternaliste.

Ces éléments empiriques illustrent trois points mis en exergue au début de ce chapitre. Premièrement, ils montrent la façon dont des pratiques développées dans divers contextes sont importées dans celui de la PSDC. Deuxièmement, ils confirment l'idée selon laquelle la PSDC représente une forme hybride de pratiques héritées à la fois de l'ONU et de l'OTAN. Enfin troisièmement, ils démontrent l'imbrication étroite qui existe entre les différents usages de l'Europe. Ici, la pratique française du maintien de la paix en Afrique revêt à la fois une dimension stratégique – pour les Français, mettre à profit les ressources dont on dispose ; pour les autres contributeurs, apprendre de ces façons de faire et les intégrer à la formation – et une dimension cognitive, car le contexte d'EUFOR Tchad est interprété au regard d'expériences préalables vues comme comparables.

Plaider pour les investissements et financements européens

Pour les militaires, faire un usage stratégique de la PSDC consiste également à utiliser l'expérience du terrain pour revendiquer l'acquisition de capacités accrues et de meilleurs financements pour la conduite des opérations. En période de contractions budgétaires partout

⁶⁵ Saïd Haddad, « Teaching Diversity and Multicultural Competence to French Peacekeepers », *International Peacekeeping*, vol. 17, n° 4, 2010, p. 566-577.

en Europe, cela n'est évidemment pas innocent. Un élément qui a été mentionné à de nombreuses reprises au cours des entretiens avec les Français et les Irlandais concerne le financement des opérations de l'UE et le mécanisme *Athena*, déjà évoqué dans les chapitres précédents. Le processus de négociation du financement d'EUFOR, abordé dans le chapitre 5, a montré dans quelle mesure les logiques professionnelles communes des militaires sont susceptibles de dépasser les oppositions nationales qui s'expriment au niveau politique. D'un point de vue général, les militaires pointent un important biais financier et technocratique du fonctionnement d'*Athena*, dans la mesure où l'administrateur et les représentants au comité spécial sont pour la plupart des experts budgétaires qui travaillent pour les ministères nationaux et qui gardent la main sur les cordons de la bourse. Mais comme l'indique un officier français, ces experts français n'ont aucune connaissance du niveau opérationnel, ce qui a entraîné le recrutement d'un certain nombre d'experts militaires auprès d'*Athena* ces dernières années⁶⁶. La vérité, selon ce même officier, c'est que des militaires de pays différents se comprendront toujours mieux que des militaires et des diplomates d'un même pays.

Comme cela a été traité en détail par ailleurs⁶⁷, et précédemment dans cette recherche, la logistique fut un aspect central, peut-être le plus central pour les militaires, d'EUFOR Tchad. D'où l'importance d'un système de financement efficace. Il n'est pas utile de rappeler les défis déjà relatifs à la distance qui sépare le terrain d'opération des capitales européennes, son isolement au niveau des infrastructures, ou encore les faiblesses structurelles des armées européennes en matière de transport stratégique aérien. Les entretiens regorgent d'illustrations données par les militaires pour appuyer leur point de vue selon lequel l'UE devrait à tout prix

⁶⁶ Entretien avec un officier français détaché à Bruxelles (F8-M).

⁶⁷ Björn H. Seibert, *African Adventure? Assessing the European Union's Intervention in Chad and the Central African Republic*, op. cit. ; Björn H. Seibert, *Operation EUFOR Tchad/RCA and the European Union's Common Security and Defense Policy*, op. cit.

privilégier le maintien et le renforcement des coûts communs, le cas de la transformation de l'aéroport d'Abéché et ses défis ayant été évoqué plusieurs fois dans les conversations. Pour les Irlandais, il n'est pas étonnant que des préoccupations des militaires à l'état-major ou sur le terrain prennent le pas sur les réticences des acteurs politiques envers les coûts communs.

Pour les Irlandais, EUFOR Tchad a aussi été le déploiement le plus cher jamais effectué, en raison du principe « les coûts sont imputés à leurs auteurs », contrairement aux opérations de l'ONU où les coûts sont pris en charge par l'organisation. Pour les officiers, il est dès lors important de mettre l'accent sur les bénéfices tirés de l'opération, en termes de validation des politiques mises en œuvres durant les années précédentes. EUFOR Tchad est ainsi vue par plusieurs officiers comme la concrétisation de la stratégie de développement des capacités initiée dans le livre blanc sur la défense de 2000, et déjà mise à l'épreuve lors du déploiement au sein de la MINUL au Libéria quelques années auparavant⁶⁸. Un autre officier voit dans la participation de L'Irlande au GTUE nordique un élément ayant contribué au succès du déploiement au Tchad :

« Within twenty minutes of arrival to Chad, we could have desk to desk dialing with headquarters here [in Dublin]. We exercised that in the battle group in Sweden, above the Artic circle. The same capability. We would use missions and operations like the battle group to exercise capabilities and then bring them to fruition, realize them in places like Chad »⁶⁹.

Là encore, cet exemple n'est pas innocent si l'on songe aux critiques dont font l'objet ces GTUE au niveau politique, en raison des coûts engendrés et de leur non-utilisation⁷⁰.

⁶⁸ Entretien avec un colonel du ministère de la défense irlandais (I3-M).

⁶⁹ Entretien avec un général du ministère de la défense irlandais (I2-M).

⁷⁰ Esther Barbé et Elisabeth Johansson-Nogués, « Victims of 'Friendly Fire'? The NRF, the EU BG and Contested Identity Constructions within the Transatlantic Community », *European Security*, vol. 17, n° 2-3, 2008, p. 295-314 ; Laura Chappell, « Differing Member State Approaches to the Development of the EU Battlegroup

Pour les Français, les enjeux sont moins essentiels, mais les coûts engendrés par le déploiement furent considérables. Ce déploiement au Tchad dans le cadre d'EUFOR a coûté en 2008 aussi cher que la présence française en Afghanistan⁷¹. Pour les officiers, EUFOR a validé le fonctionnement du mécanisme *Athena*, notamment la relation étroite avec l'état-major pendant l'opération, et a démontré que la volonté française d'augmenter les coûts communs était la bonne stratégie⁷². Le général Ganascia ajoute que des employés d'*Athena* sont venus sur le terrain à plusieurs reprises, et que suite à l'opération, un nouveau manuel a été publié pour institutionnaliser certaines pratiques de l'opération. En par exemple, l'Économat des armées, un prestataire de services de l'armée française, qui a agi comme contractant exclusif lors de l'opération (en raison de sa connaissance du terrain liée à *Épervier*), s'est vu reconnaître un statut administratif officiel à l'UE, pour offrir ses services pour les interventions militaires futures.

Pour les hauts gradés de l'armée, français comme irlandais, utiliser l'expérience d'EUFOR permet donc de montrer la nécessité de maintenir un niveau élevé de dépenses militaires. C'est un usage avant tout stratégique, mais notons que cela revêt également une dimension de légitimation des dépenses effectuées, vis-à-vis des pouvoirs publics ou de l'opinion.

Concept: Implications for CSDP », *European Security*, vol. 18, n° 4, 2009, p. 417-439 ; Ludovica Marchi Balossi-Restelli, « Fit for what? Towards Explaining Battlegroup Inaction », *European Security*, vol. 20, n° 2, 2011, p. 155-184.

⁷¹ Roland Marchal, « An Assessment of EUFOR Chad/CAR », dans Walter Feichtinger et Gerald Hainzl (dir.), *EUFOR Tchad/RCA Revisited*, Vienna, Institut für Friedenssicherung und Konfliktmanagement, 2011, p. 28.

⁷² Entretien avec un colonel français d'EUFOR, camp de Forchana (F20-M).

EUFOR Tchad/RCA et les carrières professionnelles

Les pratiques et usages stratégiques de l'Europe incluent également une dimension individuelle, propre à chaque acteur. Cette sous-section s'attarde sur quelques exemples qui mettent en lumière la façon dont l'Europe militaire peut être valorisée dans les carrières professionnelles des militaires. Les rapides exemples donnés ici ne doivent en aucune manière être considérés comme une tendance généralisable à tous les militaires français et irlandais. Ils sont plutôt destinés à montrer comment un usage stratégique de l'Europe peut concrètement être intégré dans les pratiques d'un acteur militaire, et comment l'Europe peut faire évoluer ces pratiques.

En matière d'expériences internationales durant la carrière, les soldats français et irlandais ont souvent un parcours très différent. Interrogés sur leurs expériences avant EUFOR Tchad, la plupart des Irlandais évoquent en premier lieu la FINUL. Ce n'est pas surprenant dans la mesure où l'Irlande y a été présente en continu avec un bataillon (environ 500 soldats) de 1978 à 2001, et à nouveau après 2010. D'autres déploiements passés incluent la MINUL au Libéria, la SFOR (Force de l'OTAN) en Bosnie, diverses expériences au Kosovo – sous le drapeau de l'ONU (MINUK), de l'UE (EULEX) ou de l'OSCE (OMIK) – d'autres engagements avec l'OSCE (par exemple en Géorgie), ou encore la participation du GTUE nordique. Quant aux Français, les différentes expériences au sein de l'OTAN et des opérations bilatérales sont fréquemment mentionnées. Plusieurs militaires ont été déployés au sein de la KFOR au Kosovo ou de la FIAS en Afghanistan, mais les expériences incluent également des déploiements au sein d'*Épervier* au Tchad ou de l'opération *Licorne* en Côte d'Ivoire, ainsi que dans les départements français d'outre-mer (par exemple à la Réunion). Si tous les

officiers de haut rang rencontrés lors de cette recherche disposaient d'une expérience importante en matières d'opérations multilatérales, leurs parcours sont donc sensiblement différents.

En dépit de cela, on observe certaines tendances comparables. Par exemple, aussi bien un Français et un Irlandais ont été impliqués dans l'opération EUTM Somalie⁷³ suite à leur expérience dans EUFOR Tchad. L'officier français a été envoyé en Ouganda pour contribuer à la mise en place de l'état-major de la force et y passer des contrats de marché, car il avait fait de même pour le Tchad. L'expérience tchadienne s'est avérée utile :

« On se rend compte très rapidement en termes de réseau qu'on tombe toujours sur les mêmes personnes dans le processus décisionnel pour les opérations de l'UE. Quand on connaît les gens, qu'une relation de confiance s'établit, ça écrase beaucoup de difficultés »⁷⁴.

L'officier irlandais était quant à lui avec le bataillon national à Goz Beida au Tchad, et la raison de son déploiement en Somalie par la suite est là aussi directement reliée à son expérience. Pour sa hiérarchie militaire, il y a avait là une opportunité d'envoyer un officier dont on était certain qu'il pourrait apporter avec lui sa connaissance des opérations de l'UE, et en faire profiter les autres militaires sur place.⁷⁵ En termes de carrière professionnelle dans l'armée donc, on voit que l'expérience « UE » représente une valeur ajoutée dans le CV, mobilisable par la suite. Cela n'a en soi rien d'étonnant, mais représente une nouveauté dans les parcours professionnels des militaires européens, puisque cette opportunité de carrière n'existait pas quelques années auparavant.

⁷³ Opération de formation de 3000 soldats de l'armée somalienne, lancée en 2009. À noter qu'EUTM Somalie est dirigée sur le terrain par le Général irlandais Gerald Aherne, anciennement commandant adjoint de la MINURCAT, la force militaire de l'ONU qui prit la suite d'EUFOR Tchad en mars 2009.

⁷⁴ Entretien avec un officier français détaché à Bruxelles (F8-M).

⁷⁵ Entretien avec un lieutenant colonel irlandais d'EUFOR, camp de Goz Beida (I24-M).

De plus, cette expérience peut être mise à profit dans la carrière en tant que civil, une fois retraité de l'armée. Ici, les exemples de Nash et de Ganascia sont révélateurs, tous deux ayant quitté leurs fonctions militaires après EUFOR. Au moment de l'entretien (février 2012), le général Nash avait deux occupations principales. La première consistait à faire du tutorat pour un cours donné par le Dr. John Hemery à l'Académie Folke Bernadotte en Suède, cours dédié au rôle des conseillers politiques dans le contexte des opérations PSDC. L'Académie Folke Bernadotte est une agence gouvernementale suédoise et un institut de réflexion sur la paix internationale, dont les activités incluent entre autres des formations à la gestion des conflits et crises internationales. L'Académie est le membre suédois CESD. John Hemery dirige de nombreux cours et formations à l'attention des diplomates, fonctionnaires ou employés de la société civile, dont le contenu a ces dernières années beaucoup porté sur la préparation de la présidence tournante du Conseil de l'UE et la mise en place du SEAE. La contribution de Nash au cours en question portait sur les enjeux de *leadership* dans la conduite des opérations PSDC, et la façon dont il s'est inspiré de la gestion en entreprises pour diriger l'état-major d'EUFOR Tchad. Au passage, on peut noter que les questions liées au *leadership* charismatique font l'objet de nombreux cours dans la formation des officiers au sein des académies militaires, et constituent un sujet qui revient fréquemment dans les entretiens⁷⁶.

Par ailleurs, Nash était également membre d'un groupe consultatif spécial auprès du secrétariat général de l'ONU, portant sur le financement des opérations de maintien de la paix de l'ONU. Le groupe est dirigé par Louise Fréchette et composé de 20 membres, dont 15 diplomates, trois généraux, et un certain nombre de personnes hauts placées, tel que l'ancien

⁷⁶ David R. Segal et Morten G. Ender, « Sociology in Military Officer Education », *Armed Forces & Society*, vol. 35, n° 1, 2008, p. 3-15.

sous-secrétaire en charge des opérations de maintien de la paix Jean-Marie Guéhenno. Nash y représentait le groupe ouest-européen, et avait pour mandat de partager son expérience sur le financement européen des opérations de maintien de la paix et les raisons pour lesquelles les Européens tendent à questionner la rentabilité de l'ONU en la matière, dans la mesure où les pays ouest-européens sont parmi les principaux contributeurs financiers aux opérations de l'ONU, même s'ils n'envoient pas de troupes.

Le parcours du général Ganascia est également intéressant. En partie parce qu'il dit avoir connu certaines tensions avec les autorités françaises durant l'opération⁷⁷, Ganascia s'est tourné vers la communauté des ONG et le secteur privé lorsqu'il a quitté l'armée française. D'un point de vue personnel, son apprentissage principal lors d'EUFOR fut le travail au contact des humanitaires, ce qu'il n'avait pas eu l'occasion de beaucoup faire durant le reste de sa carrière militaire. Il a alors décidé de mettre à profit cette expérience auprès de différentes organisations : en contribuant à des formations au Haut commissariat aux réfugiés (HCR) de l'ONU, en réalisant des missions de consultant pour des ONG telles qu'Oxfam en République démocratique du Congo, Voice à Bruxelles ou la Croix Rouge à Genève. Ces diverses activités portaient essentiellement sur la façon dont les humanitaires peuvent améliorer leur façon de gérer un environnement militaire durant des opérations de gestion de crises. De fil en aiguille, Ganascia est devenu conseiller pour les relations civilo-militaires au sein du DCAF, un *think tank* basé à Genève qui se consacre à la gouvernance démocratique et la réforme du secteur de la sécurité (RSS) dans les États post-conflits. Au DCAF, sa première fonction fut de réaliser une mission d'évaluation des politiques de RSS en RCA.

⁷⁷ Cette question fait l'objet d'un plus long développement dans la section suivante.

Ces trajectoires individuelles illustrent comment « l'Europe » peut être significative et valorisée de diverses manières par les officiers. Dans le cas de Nash et de Ganascia, chacun a mis à profit des expériences qui étaient propres à leur rôle respectif et à leur position sociale durant EUFOR : questions de *leadership*, de gestion humaine et de finances à l'état-major de l'opération pour le premier, relations civilo-militaires et travail avec les humanitaires sur le terrain pour le second. Il s'agit ici d'un usage stratégique très direct de l'Europe, et qui contribue, sur une base individuelle, au développement de communautés épistémiques transnationales du maintien de la paix, où militaires, experts, acteurs politiques et membres de la société civile interagissent à propos des politiques de résolution des conflits internationaux. Des personnalités comme Nash ou Ganascia correspondent à l'image du « soldat-expert » ou du « soldat-consultant », qui font partie des nombreux profils identifiés par Moskos et ses collègues dans leur réflexion sur les évolutions de la fonction militaire dans un contexte postmoderne⁷⁸. Ces deux cas démontrent également que, si les habitudes et pratiques nationales des militaires restent un élément central dans leur façon d'appréhender la PSDC, elles n'empêchent pas l'émergence de logiques d'actions semblables et transnationales.

6.3. Usages de légitimation : EUFOR Tchad/RCA et la quête de l'impartialité

D'après Jacquot et Woll, l'usage de légitimation consiste à justifier des décisions ou actions politiques (ou leur absence) en faisant référence à l'Europe. Un usage de légitimation est un

⁷⁸ Charles C. Moskos, John Allen Williams et David R. Segal (dir.), *The Postmodern Military*, *op. cit.*

outil, souvent rhétorique, qui s'appuie à la fois sur la persuasion et sur la défense de certains intérêts. Donc, il est nécessairement lié aux usages cognitifs et stratégiques. Dans le cas qui m'intéresse ici, une précision d'importance est nécessaire : les acteurs sont des militaires en opération, et non des acteurs politiques impliqués dans un processus décisionnel de politique publique qu'ils devraient légitimer auprès d'autres acteurs politiques ou d'une opinion publique nationale devant lesquels ils seraient responsables. Il n'y a donc pas dans mon cas d'usage de légitimation au sens où Jacquot et Woll le définissent. Cependant, la logique d'action correspondante – légitimer des pratiques et des décisions vis-à-vis d'acteurs tiers – reste pertinente dans le cas d'EUFOR, vis-à-vis des autres acteurs présents sur le terrain (populations locales, travailleurs humanitaires), mais aussi plus indirectement vis-à-vis des opinions nationales, surtout dans le cas de l'Irlande⁷⁹. Dans n'importe quelle intervention, le premier enjeu pour les militaires est de remplir les objectifs fixés par le mandat de façon efficace. Cependant, dans le cas des opérations de maintien de la paix, un autre enjeu central est depuis la fin des années 1950 celui de l'impartialité sur le terrain⁸⁰. Or, en raison de l'historique colonial de la France au Tchad et en RCA, de son rôle central dans EUFOR, et de la présence des opérations *Épervier* et *Boali* en parallèle, cette question de l'impartialité est d'autant plus centrale dans l'analyse⁸¹.

⁷⁹ Sur le poids de l'opinion publique irlandaise par rapport à la PSDC, voir le chapitre 3.

⁸⁰ Dominick Donald, « Neutral Is Not Impartial: The Confusing Legacy of Traditional Peace Operations Thinking », *Armed Forces & Society*, vol. 29, n° 3, 2003, p. 415-448. Donald argumente de façon convaincante que les deux notions de neutralité et d'impartialité ont été à tort assimilées l'une à l'autre dans l'histoire du maintien de la paix. En réalité, il ne peut y avoir de neutralité dès lors qu'un acteur tiers intervient sur le terrain d'un conflit intra-étatique. Cependant, les propos rapportés dans les entretiens sont susceptibles d'entretenir la confusion, dans la mesure où les acteurs politiques et militaires eux-mêmes utilisent souvent les deux termes indifféremment.

⁸¹ Tobias Koepf, « The Problems of French-led Peace Operations in Francophone Sub-Saharan Africa », *International Peacekeeping*, vol. 19, n° 3, 2012, p. 333-347.

La relation étroite entre la France, le Tchad et la RCA entre naturellement en contradiction avec la tradition neutraliste de l'Irlande dans le maintien de la paix. La façon dont les militaires irlandais se perçoivent ne laisse d'ailleurs pas de place au doute :

« Probably because we're also a neutral country, we're acceptable probably in more countries around the world in pressure spots than other countries who maybe have an history in the area »⁸².

« Neutrality is a significant advantage for an Irish soldier. We have no vested interests in Africa, or Lebanon, or any other place. We're not going to stay there. [...] That the mission commander comes from a neutral country is a huge advantage. [...] Ireland had nine mission commanders over many years. For a small country like Ireland, that's not accidental, that's not removed from our neutrality I think »⁸³.

Les officiers irlandais insistent sur le fait que cette neutralité donne également une certaine réputation et influence à l'Irlande, et possède donc une dimension stratégique.

Une fois la décision prise d'envoyer des soldats irlandais au Tchad, il y eut donc pour ces derniers une nécessité absolue de démontrer l'impartialité de l'opération, à la fois pour le succès d'EUFOR et pour la réputation de l'armée irlandaise. Les premiers mois furent alors critiques, comme en témoigne le livre du commandant Dan Harvey :

« Conscious that Ireland was seen as an honest broker in international relations, and that the Irish Defence Forces has a hard-earned reputation as good peacekeepers world-wide, Nash was alert to avoid unwittingly becoming a pawn in the politics of former colonial or emerging colonial powers »⁸⁴.

⁸² Entretien avec un général du ministère de la défense irlandais (I2-M).

⁸³ Entretien avec un colonel du ministère de la défense irlandais (I3-M).

⁸⁴ Dan Harvey, *Peace Enforcers. The EU Military Intervention in Chad*, op. cit., p. 82-83.

Le premier test se produisit dès février 2008, au moment même du déploiement de l'opération. Alors que les forces d'entrée irlandaises (une cinquantaine de rangers de l'armée de terre) étaient tout juste sur le trajet vers l'aéroport de Dublin, prêtes à embarquer pour N'Djamena, la capitale tchadienne fut attaquée par une coalition de groupes rebelles tentant de renverser le président Déby, ce qui força les soldats irlandais à retourner à leur baraquements⁸⁵. La crainte fut alors de voir soit le gouvernement tchadien tomber, soit la France apporter un soutien trop ouvert et massif à Déby, discréditant ainsi la force européenne en plein déploiement. S'il est avéré que la France apporta un soutien décisif à la victoire de Déby, notamment en fournissant du renseignement aérien, en protégeant l'aéroport de N'Djamena (pour évacuer les ressortissants français, mais ce qui eut pour effet de protéger les hélicoptères de l'armée tchadienne), et sans doute en fournissant des munitions aux blindés de l'armée, elle évita une intervention directe, en partie pour préserver la légitimité de l'opération de l'UE⁸⁶. Une fois l'attaque passée, le déploiement d'EUFOR put reprendre.

Le second moment, plus important encore pour les Irlandais en termes d'impartialité, fut l'incident de Goz Beida en juin 2008, déjà évoqué plus haut. Lors de cet incident, le bataillon irlandais s'interposa entre le camp de réfugiés de Goz Beida et les combats entre armée tchadienne et rebelles. Une fois les forces de l'armée mises en déroute par les rebelles, la tension grimpa d'un cran pour les Irlandais, le tout étant d'anticiper le mouvement suivant des rebelles pour décider de l'usage éventuel de la force⁸⁷. C'est alors que l'échange de coups de

⁸⁵ Deaglán De Bréadún, « Irish Peacekeepers Return to Barracks due to Threat in Chad », *The Irish Times*, 01/02/2008 ; Mary Fitzgerald, « Rebel Attack Delays Irish Troop Deployment to Chad », *The Irish Times*, 06/02/2008.

⁸⁶ Philippe Bernard et Nathalie Nougayrède, « Tchad: Paris avait décidé de ne pas intervenir », *Le Monde*, 07/02/2008 ; Denis Tull, *The Chad Crisis and Operation EUFOR Chad/CAR*, Berlin, Stiftung Wissenschaft und Politik, coll.« SWP Comments 2/2008 », 2008.

⁸⁷ Dan Harvey, *Peace Enforcers. The EU Military Intervention in Chad*, op. cit., p. 163-176.

feux évoqué ci-dessus se produisit. Mais surtout, les rebelles pillaient pendant ce temps la ville de Goz Beida, ce qui obligea les travailleurs humanitaires sur place à demander aux soldats irlandais et néerlandais de les évacuer dans leur base de Camp Ciara⁸⁸. Les soldats irlandais ayant finalement réussi à faire fuir les rebelles, ils parvinrent à démontrer la capacité d'EUFOR à protéger les populations locales, tout en n'intervenant pas contre une des parties au conflit. Un fonctionnaire du ministère de la défense à Dublin confirme :

« The Irish operation commander was very clear that the sovereign status of Chad had nothing to do with the operation. It was a humanitarian operation to protect IDP [internally displaced people] camps and refugees. And provided the rebels didn't attack the IDP camps or whatever, or the local citizenry, then the rebels could do whatever they wanted. [...] Once the rebels understood that the EU force was not here to defend Déby, or to attack them, then they simply avoided them »⁸⁹.

Ce fonctionnaire ajoute que Déby ne fut pas le moins surpris et critique de cette impartialité de l'UE, s'étant attendu à davantage de protection.

Cette quête de l'impartialité n'a rien d'étonnant pour les militaires irlandais. Mais il est intéressant d'observer que cet enjeu a été tout aussi central pour les Français, dans la mesure où sans cette impartialité, tout le concept d'EUFOR, et la politique de sécurité de l'UE plus généralement, risquaient le discrédit. La position du général Ganascia, et les défis qui se sont présentés à lui, sont particulièrement révélateurs en ce sens. « Dès le premier jour, dit-il, j'ai pensé 'Européen' ». Il explique en détail la façon dont il a dû s'afficher comme un général européen et fier de l'être, et non un général français. Lorsque les rebelles attaquèrent N'Djamena en février 2008, Ganascia était sur place depuis quelques jours, en compagnie de quelques membres de son état-major, et ils attendaient les forces spéciales d'entrée – des

⁸⁸ 235 personnes, civils, travailleurs humanitaires et internationaux, furent ainsi accueilli dans le camp le temps de l'attaque. Entretien avec un lieutenant colonel irlandais d'EUFOR, camp de Goz Beida (I24-M).

⁸⁹ Entretien avec un fonctionnaire du ministère de la défense irlandais (I1).

Irlandais et des Autrichiens qui devaient se joindre à des forces spéciales françaises d'*Épervier* qui passaient sous commandement UE. Pendant ce temps, les forces spéciales irlandaises étaient en place à Abéché et attendaient avec anxiété la suite des événements. Comme l'explique Ganascia, il n'y avait aucune directive politique en provenance de Paris, indiquant la façon dont il fallait réagir face à la situation; à savoir : comment combiner les intérêts de la France – protéger le gouvernement de Déby – avec ceux de l'UE – assurer le déploiement d'EUFOR dans l'est du pays :

« J'ai dû tout de suite avoir une prise de position radicale. J'aurais peut-être été plus nuancé s'il n'y avait pas eu cette attaque rebelle. [...] J'aurais peut-être été plus influencé par les embarras de la politique français. Mais j'ai eu la conviction que sans cette prise de position, la force aurait implosé, car les contingents ne devaient arriver que quatre à six mois plus tard [note : les Irlandais et les Polonais], et il y a avait un risque que personne ne vienne. Donc je ne pouvais que dire : 'les rebelles, ils vont où ils veulent, ils viennent à N'Djamena quand ils veulent, tant qu'il n'attaquent pas les populations à l'est du Tchad dans ma zone d'opération. [...] Donc moi j'ai fait un choix. J'ai dit : ok, barre à droite, au moins je me sentirai à l'aise, parce que je ne vais pas jouer les schizophrènes pendant un an et demi. Donc barre à l'Europe »⁹⁰.

Ganascia remarque aussi que Déby déclara naturellement que cette force de l'UE était inutile, ce qu'il voit comme un signe qu'EUFOR parvenait à imposer son impartialité. Ganascia explique également comment ce choix initial compromit certaines de ses relations politiques avec la France, et l'amena à revoir son positionnement avec les autres acteurs sur le terrain :

« Je me suis très bien entendu avec l'ambassadeur d'Allemagne, parce que c'était pour moi une cible si je puis dire, sur le plan psychologique. Je me suis dit : il faut absolument que je sois très bien avec lui, parce que s'il y a quelqu'un que je dois convaincre de l'impartialité de cette mission c'est bien lui ».

Il poursuit l'explication en indiquant que l'Allemagne et la France sont les deux pays européens qui ont une ambassade à N'Djamena, et qu'ils y représentent l'UE en alternance.

⁹⁰ Entretien avec le général Ganascia (F1-M).

Lorsqu'il arriva au Tchad, c'était l'Allemagne. Donc pour la première conférence de presse, il invita l'ambassadeur d'Allemagne (en tant que représentant de l'UE), le directeur de la délégation de la Commission européenne, et le représentant de l'ONU, mais pas l'ambassadeur de France. À ce moment-là, ajoute Ganascia, il existait des tensions entre lui et l'ambassadeur français Bruno Foucher, ainsi qu'avec l'attaché militaire français de l'ambassade, « qui était inféodé totalement à Déby. Il admirait cet homme là, je sais pas... la légende de ces guerriers nomades, qui pour moi ne sont que des pillards ». Ganascia évoque alors ironiquement cette image digne de Lawrence d'Arabie, si éloignée de la réalité, la réalité étant que pour lui, le clan ethnique des Zaghawas, dont fait partie Déby, n'est rien de plus que des pillards plus forts que les autres, « des pillards avec des kalachnikovs ».

Ces propos sont moins anecdotiques qu'il n'y paraît. D'une part, ils confirment les analyses de Roland Marchal, spécialiste du Tchad, sur les détails de la relation franco-tchadienne au moment du déploiement d'EUFOR⁹¹. Ce dernier indique que l'ambassadeur Bruno Foucher, nommé en 2006, était un très proche collaborateur du directeur de la cellule Afrique au Quai d'Orsay. Ses relations avec Déby furent si bonnes qu'il hérita par ses collègues du surnom « d'ambassadeur du Tchad à N'Djamena ». Quant à l'attaché militaire de l'ambassade, il fut décrit par de nombreux officiels comme étant le réel chef d'état-major de l'armée tchadienne lors de l'attaque rebelle de février 2008, ayant dirigé une cellule de commandement opérationnel installée au sein du bâtiment présidentiel de Déby. Dans ce même texte, Marchal indique que les tensions furent telles entre l'ambassade de France et le commandement d'EUFOR que Ganascia aurait été proche d'être rappelé à Paris et remplacé. Le principal

⁹¹ Roland Marchal, « Understanding French Policy Towards Chad/Sudan? A Difficult Task ». *African Arguments*, 04.06.2009. Disponible sur: <http://africanarguments.org/2009/06/04/understanding-french-policy-toward-chadsudan-a-difficult-task-1/> (consulté le 18 juin 2013).

intéressé confirme la rumeur, et indique que selon c'est dit à l'époque, il aurait dû son salut au général Bentégeat, qui dirigeait alors le CMUE après avoir été chef d'état-major des armées françaises, et qui voulait à tout prix préserver la crédibilité d'EUFOR.

D'autre part, les propos de Ganascia concernant Déby et les Zaghawas sont intéressants à contraster avec celui d'un officier français présent sur le terrain, dans le cadre de l'opération *Épervier*, au moment de l'attaque rebelle de février 2008. Lui témoigne d'une forte admiration pour le président tchadien :

« Déby, c'est un vrai mec incroyable. Je pense que c'est le chef d'État le plus courageux qui existe. C'est un mec capable d'aller à un sommet de l'Union africaine, et deux jours après il est debout dans un *pick up* à la tête de ses hommes. C'est un mec qui force l'admiration vraiment. Il a un vrai courage militaire »⁹².

À l'inverse Dan Harvey, s'il reconnaît dans son livre les talents de chef de guerre de Déby, n'hésite pas à utiliser des mots durs pour qualifier son clan Zaghawa, ces « cowboys du désert » qui ont monopolisé les ressources économiques du pays à leur profit au détriment du reste de la population⁹³. Quoi qu'il en soit, il est donc intéressant d'observer la façon dont la position des officiers français d'EUFOR comme Ganascia est très proche de celle des Irlandais ou des autres contributeurs à l'opération, fondée sur une impartialité vis-à-vis du conflit en cours. Pour conclure, Ganascia précise que sa relation avec les autorités françaises s'arrangea nettement après juillet 2008, lorsque la France prit la présidence de l'UE. Des directives claires furent alors envoyées à l'ambassade de France, indiquant qu'il fallait faire d'EUFOR

⁹² Entretien avec un capitaine français de l'opération *Épervier* (F16-M). La recherche ne s'étant pas focalisée sur les militaires français au sein d'*Épervier*, il aurait fallu davantage d'entretiens pour vérifier si le propos de cet officier est représentatif. Mais il semble en tout cas confirmer les dires de Ganascia.

⁹³ Dan Harvey, *Peace Enforcers. The EU Military Intervention in Chad*, op. cit., p. 64.

un succès, et que l'ambassade devait y contribuer. « À partir de là, dit Ganascia en souriant, c'était cigare et whisky tous les dimanche soir, et on parlait »⁹⁴.

D'autres officiers français et irlandais ajoutent que l'impartialité consistait également à faire sa marque sur le terrain, à donner une identité concrète à « L'UE » vis-à-vis des populations locales et des groupes rebelles, distincte de l'opération française *Épervier*. À cet effet, plusieurs campagnes furent organisées par Nash pour informer les populations locales sur la nature et les buts de cette opération de l'UE⁹⁵. La première difficulté est que pour la grande majorité de ces populations, il est impossible de faire la différence entre un soldat « européen » et un soldat « français ». À titre d'anecdote, le journaliste Nicolas Gros-Verheyde rapporte les propos d'un lieutenant finlandais au Tchad : « Lorsque les Tchadiens comprennent que nous ne sommes pas français et que nous leur montrons le drapeau finlandais sur notre uniforme, ils le prennent généralement pour le drapeau du club de football marseillais »⁹⁶. De plus, cette distinction n'est pas fondamentale pour ces populations, la présence de soldats blancs étant avant tout vue comme une garantie de sécurité, et plus encore comme une opportunité économique permettant de générer de l'emploi (par exemple en travaillant comme cuisinier ou buandier dans les camps), ou d'accroître les revenus sur les marchés locaux (par la vente d'objets-souvenirs ou plus rarement de denrées alimentaires aux militaires, ce qui crée alors souvent une inflation dommageable)⁹⁷. La situation diffère

⁹⁴ Entretien avec le général Ganascia (F1-M).

⁹⁵ Entretien avec un colonel français d'EUFOR, camp de Forchana (F20-M).

⁹⁶ Nicolas Gros-Verheyde, « Au Tchad, "on nous prend pour des supporters de Marseille" ». *Bruxelles2*, 28.06.2008. Disponible sur : <http://www.bruxelles2.eu/zones/tchad-soudan/autchadonnousprendpourdessupportersdemarseille.html> (consulté le 18 juin 2013). Le club de football de l'Olympique de Marseille joue en bleu et blanc.

⁹⁷ Lorenz M. Stolz, « The Economic Effects of EUFOR/Chad-RCA on the Local Economy of Eastern Chad », dans Walter Feichtinger et Gerald Hainzl (dir.), *EUFOR Tchad/RCA Revisited*, Vienna, Institut für Friedenssicherung und Konfliktmanagement, 2011, p. 129-140.

également entre N'Djamena, où les locaux ont été habitués à la présence militaire des blancs (français) depuis le milieu des années 1980, et les villages isolés dans l'Est, où certains enfants voyaient des blancs pour la première fois de leur vie. Mais surtout, l'effort de communication des Européens a porté sur les groupes rebelles et sur les autorités locales – maires, préfets – qui ont quant à eux une connaissance au moins préliminaire d'EUFOR, car ils reconnaissent les véhicules, les badges, etc.⁹⁸. C'est à ce prix que les Européens ont su créer l'image d'une force impartiale sur le terrain.

EUFOR et les acteurs humanitaires

Un autre enjeu lié à l'impartialité, particulièrement sensible dans le contexte des opérations militaires multilatérales de maintien de la paix, est la relation entre les militaires et la communauté des travailleurs humanitaires sur le terrain⁹⁹. Ces interventions militaires contemporaines incluent en effet souvent une dimension humanitaire directe – par la participation des militaires eux-mêmes à des tâches de nature humanitaire – ou indirecte – garantir la sécurité pour faciliter le travail des humanitaires. Dans un cas comme dans l'autre, l'impartialité des ONG est mise à l'épreuve.

En raison de son mandat, EUFOR Tchad/RCA n'a pas échappé à ces questionnements, avec des différences significatives entre pratiques françaises et irlandaises. Comme l'observe le général Nash :

⁹⁸ Entretien avec un colonel irlandais d'EUFOR, camp d'Abéché (I17-M).

⁹⁹ Donna Winslow, « Strange Bedfellows: NGOs and the Military in Humanitarian Crises », *The International Journal of Peace Studies*, vol. 7, n° 2, 2002.

« The French would not be overly embracing of things like NGOs. The French military would be very military, and they would see the NGO areas as complementary but totally separate. That would not be the European Union's approach. The European Union would see its military forces and NGOs should have much more interaction. And that the military force should facilitate the NGOs in their day-to-day work »¹⁰⁰.

Dans ses propos, Nash offre en réalité une vision assez « irlandaise » de ce que devrait être la relation entre les militaires et les humanitaires. Sur le terrain cependant, les choses ne semblent pas avoir toujours fonctionné aussi harmonieusement, comme en témoigne un autre officier irlandais qui regrette le manque de communication et de coordination entre le pilier militaire et ECHO, l'agence humanitaire de l'UE, ainsi que les méfiances de certains travailleurs de cette dernière envers EUFOR¹⁰¹. Un certain manque de coordination est également évoqué par le général Ganascia, qui mentionne quant à lui la volonté politique, émanant notamment de Bernard Kouchner, d'organiser des convois militaires pour raccompagner les déplacés internes vers leurs villages. Or, les organisations humanitaires étaient totalement opposées à ce qu'EUFOR organise de tels convois, pour des raisons de sécurité insuffisante dans les zones rurales concernées¹⁰².

Plus généralement, les nombreuses réticences exprimées par les humanitaires durant l'opération furent là encore en bonne partie liées au rôle joué par la France au sein d'EUFOR, au Tchad et en RCA. Un travailleur humanitaire irlandais explique en détail la situation¹⁰³. Son ONG avait établi une base à Goz Beida en 2006, afin de coordonner ses efforts humanitaires dans l'est du Tchad et au Darfour avec les autres ONG, *Irish Aid* et ECHO. Lorsqu'EUFOR arriva sur place, la question de l'impartialité se posa immédiatement. En privé, les

¹⁰⁰ Entretien avec le général Nash (I21-M).

¹⁰¹ Entretien avec un colonel irlandais d'EUFOR, camp d'Abéché (I17-M).

¹⁰² Voir par exemple Human Rights Watch, *Chad. The Risk of Return. Repatriating the Displaced in the Context of Conflict in Eastern Chad*, New York, Human Rights Watch, 2009.

¹⁰³ Entretien avec l'employé d'une ONG irlandaise (I16). Dublin, 22.02.12.

humanitaires irlandais comme ceux des autres pays appréciaient l'arrivée des militaires, en raison de l'insécurité croissante subie entre 2006 et 2008. Mais les craintes étaient grandes d'une assimilation entre la force dite impartiale de l'UE et celle de la France, officiellement pro-Déby. Ce qui changea la dynamique entre les militaires et les humanitaires irlandais. Traditionnellement les relations entre les deux sont plutôt bonnes, et marquées par une forte cohésion nationale avant tout :

« In Ireland, if you look at other contexts where Irish troops have been, if you go back say 10, 20 years, and Irish have done UN peacekeeping missions, and [our NGO] has been there. Irish soldiers would always go to [our NGO] bases and, you know, there'd be a friendship, they'd be joining parties, and all of this, you know, socializing. [...] Because as far as Irish troops are concerned, well, we're all Irish in a foreign country ».

Mais au Tchad, les choses se passèrent différemment :

« So in fact it happened to us that, Irish soldiers, you know, at the time we had an office in Abeche, and the Irish soldiers arrived, and practically their first thing was... now our office was almost opposite the airport. So one day our country director had a knock on the door, and there were three or four Irish soldiers with their guns and everything, who would come to say hello: 'we've realised [your NGO] is in the area, so we've just arrived.' They were still thinking with the traditional line. But then the country director welcomed them in and he said: 'look you can't bring your weapons in, that's one first thing.' And then, it was interesting because I think the Irish soldiers had to get used to... and our country director at the time was French so, there wasn't an Irish connection... so he was trying very much to keep at arm's length, which they were kind of questioning saying 'well, this isn't what usually... usually it's kind of we're all pals together.' And he was trying to explain that well, there's a neutrality issue here, and we have to be very careful about that »¹⁰⁴.

Le travailleur humanitaire indique que ce contexte particulier d'EUFOR représentait une nouveauté pour les humanitaires et les militaires irlandais, dans la mesure où la neutralité de l'armée irlandaise favorise traditionnellement de bonnes relations. Il reconnaît cependant, et

¹⁰⁴ *Ibid.*

c'est un sentiment partagé par la grande majorité des ONG sur place¹⁰⁵, que la situation s'améliora progressivement avec les militaires. Premièrement, les humanitaires se devaient d'être pragmatiques, car ils avaient besoin des militaires en cas d'évacuation. Comme le dit un militaire français, la relation entre les deux est avant tout une question de contexte et de terrain, mais à l'est du Tchad les choses se passent plutôt bien, car les patrouilles d'EUFOR sont indispensables pour le sentiment de sécurité, et les humanitaires « apprécient d'avoir un 18 ou un 15 à appeler en cas de besoin »¹⁰⁶. Deuxièmement, il semble que la force européenne soit parvenue à légitimer son rôle vis-à-vis des ONG, notamment en se montrant à l'écoute des préoccupations de ces dernières. Suite à l'obtention d'hélicoptères russes à l'été 2008, EUFOR augmenta sa mobilité et le nombre de ses patrouilles pour dissuader rebelles et surtout les groupes de bandits d'attaquer les humanitaires et les populations civiles. Ganascia et son équipe CIMIC cherchèrent aussi à améliorer la circulation de l'information entre militaires et humanitaires. À travers la mise en place de réunions formelles hebdomadaires, les militaires européens partagèrent leurs renseignements et indiquèrent les zones qu'ils allaient couvrir la semaine suivante, ce qui permettait éventuellement aux humanitaires de se faire escorter dans certains lieux, mais à leur demande¹⁰⁷. Enfin, Ganascia fit également en sorte de minimiser le plus possible le nombre, la portée et la durée des projets humanitaires dits « à impact rapide », réclamés par l'état-major à Paris. Ces projets réalisés par les militaires d'EUFOR consistaient par exemple à reconstruire des écoles ou des terrains de sport dans les villages. Nash en était très partisan, bien qu'il s'agisse typiquement du style d'initiatives que les humanitaires

¹⁰⁵ Ute Kollies et Sophie Reck, « Security of Humanitarian Organizations », dans Walter Feichtinger et Gerald Hainzl (dir.), *EUFOR Tchad/RCA Revisited*, Vienna, Institut für Friedenssicherung und Konfliktmanagement, 2011, p. 155-169.

¹⁰⁶ Entretien avec un capitaine français de l'opération *Épervier* (F16-M). le 18 et le 15 sont les numéros d'urgence en France.

¹⁰⁷ Dan Harvey, *Peace Enforcers. The EU Military Intervention in Chad*, op. cit., p. 160.

observent avec une grande méfiance. Comme le notent deux responsables d'OCHA sur le terrain, suite à d'intenses discussions :

« Although under great pressure from troop contributing nations as well as headquarters in Brussels and Paris, EUFOR succeeded in limiting their projects to a minimum. This effort strongly contributed to the good relations between EUFOR and the humanitarian community »¹⁰⁸.

Au final, même si les activités de socialisation entre humanitaires et militaires furent volontairement évitées, un officier irlandais indique que des échanges réguliers et informels se produisaient. Par exemple, le camp irlandais disposait d'un « gymnase » que certains travailleurs humanitaires venaient utiliser quotidiennement sans que cela ne cause de problèmes¹⁰⁹. Les relations furent meilleures que dans d'autres contextes, en Afghanistan par exemple. L'observation intéressante à retenir est surtout qu'en raison des spécificités d'EUFOR Tchad, les Français comme les Irlandais durent légèrement modifier leurs pratiques traditionnelles, en adoptant une position plus nuancée et consensuelle, sans changement radical toutefois : les militaires irlandais durent mettre un frein à leurs relations de proximité traditionnelles avec les humanitaires, et les militaires français renoncer à la majorité de leurs activités CIMIC. Encore une fois, il s'agissait avant tout d'une série d'usages destinés à assurer la légitimité des militaires européens sur place. Mais cela devait aussi permettre une meilleure réalisation du mandat, et servait donc un objectif stratégique également.

¹⁰⁸ Ute Kollies et Sophie Reck, « Security of Humanitarian Organizations », *op. cit.*, p. 168.

¹⁰⁹ Entretien avec un lieutenant colonel irlandais d'EUFOR, camp de Goz Beida (I24-M).

Conclusion

Que peut-on dire de ces trois différents usages de « l'Europe militaire » à partir du cas d'EUFOR Tchad/RCA? Un premier bilan servira ici de transition avant les conclusions générales du chapitre suivant.

Premièrement, force est de reconnaître que, comme on pouvait s'y attendre au regard de la littérature existante, les différents usages cognitifs, stratégiques et de légitimation, si on les prend séparément, sont rarement uniques à l'UE. Par exemple, la quête de l'impartialité est un défi central des opérations de paix de l'ONU depuis les années 1960; et les dynamiques de retour d'expérience et de diffusion des bonnes pratiques issues du terrain ont déjà fait l'objet de nombreuses recherches dans le cas de l'OTAN. Cela confirme qu'en termes de pratiques et d'usages, un acteur n'agit pas dans le contexte « PSDC » sans être influencé par ses pratiques préalables dans d'autres contextes. Si l'on met ces trois usages ensemble, la PSDC militaire s'impose clairement comme une forme hybride entre ONU et OTAN. Cela est très marquant dans le cas de l'usage cognitif des militaires, qu'ils soient français ou irlandais. Ces derniers tendent à voir la PSDC comme une politique ayant vocation à faire du maintien de la paix plutôt robuste et susceptible d'éviter les dérives de l'ONU. Certains éléments attribués aux interventions militaires de l'UE sont plus proches de l'ONU – considérations humanitaires, impartialité, nature multidimensionnelle des opérations – alors que d'autres sont habituellement plutôt associés à l'OTAN – planification, structures de commandement, capacités. Mais les militaires français et irlandais, dont les États sont pourtant loin d'être les plus atlantistes dans l'UE, ne voient pas la PSDC comme un substitut à l'OTAN. La PSDC représente davantage une forme d'ONU amélioré, en termes d'efficacité militaire.

Deuxièmement, l'analyse empirique démontre que les trois usages faits par les militaires sont étroitement liés l'un à l'autre. Comme nous l'avons vu précédemment dans ce chapitre, insister sur l'impartialité d'EUFOR Tchad, pour les militaires impliqués, revêt à la fois une dimension de légitimation (vis-à-vis des autorités politiques européennes, des populations locales ou encore des ONG) et une dimension stratégique permettant la réalisation du mandat. De la même façon, mettre en avant les défis capacitaires et logistiques d'EUFOR est à la fois un moyen de plaider pour des investissements dans le domaine de la défense (usage stratégique) et une façon de justifier les dépenses déjà faites (usage de légitimation). Plus généralement, la volonté qu'ont les militaires de mettre l'accent sur la plus-value de la PSDC en termes d'opérations militaires de gestion de crises ne peut pas être ramenée uniquement à une dimension stratégique, cognitive ou de légitimation. Elle est les trois à la fois. L'analyse empirique confirme que le refus théorique de la distinction entre une logique des conséquences (d'essence rationaliste) et une logique de l'à propos (d'essence constructiviste) opéré par les approches sociologiques est tout à fait fondé. Du point de vue des acteurs, ces deux logiques vont de pair.

Troisièmement, comment peut-on déterminer si les pratiques des militaires dans le cas observé ici relèvent davantage des tendances communes d'un groupe professionnel cohésif ou plutôt des caractéristiques nationales de chacun des deux pays étudiés? Au risque de décevoir, la réponse se situe entre les deux. D'un côté, il est certain que les actions et représentations sociales des militaires français et irlandais dans le contexte d'EUFOR Tchad sont influencées par leur arrière-plan respectif et par les pratiques qu'ils ont développées dans d'autres contextes. Ces contextes ont été historiquement forts différents pour ces deux pays et leurs forces armées. On y trouve d'un côté le contexte d'une « petite » puissance, caractérisé au

niveau militaire par la neutralité, la participation au maintien de la paix onusien, et l'absence d'intérêts à défendre; et de l'autre, le contexte d'une « grande » puissance, incluant la participation à des opérations multilatérales de haute intensité type OTAN, mais aussi de multiples interventions bilatérales afin de défendre des intérêts économiques et stratégiques dans des zones d'influence. Ces contextes différents ont naturellement des conséquences importantes sur la façon dont les militaires agissent sur le terrain. On se situe une fois encore dans les pratiques comme *explanans*, c'est-à-dire la façon dont les pratiques militaires acquises antérieurement et dans d'autres contextes influencent les usages qui sont faits de l'Europe militaire dans le contexte d'EUFOR Tchad/RCA.

D'un autre côté, les pratiques ne sont pas déterministes. Elles représentent un ensemble de compétences des individus (ici les militaires), et la façon dont ils adaptent stratégiquement leurs actions en contexte en choisissant parmi ces compétences. Ce chapitre a démontré la façon dont le contexte d'EUFOR Tchad/RCA a obligé les Français comme les Irlandais à adapter certaines de leurs pratiques : pour les Irlandais, se distancier des ONG sur le terrain ou faire preuve de davantage de robustesse militaire que dans un contexte ONU; pour les Français, se distancier des acteurs politiques français sur place ou renoncer aux politiques de coopération civilo-militaire. Mais ces adaptations se font à la marge, sans remettre en question les fondements de l'action militaire de ces deux États. Les Français conservent et ont su inculquer des façons de faire du maintien de la paix en Afrique inspirées de leur expérience du terrain, et les Irlandais ont mis à profit leur expérience de l'impartialité dans le maintien de la paix onusien pour gérer les moments de tension lors de l'opération.

Surtout, on n'assiste pas à une « domination » des Français sur les Irlandais en matière d'usages de l'Europe militaire sur le terrain, en dépit du fait que les Français étaient largement majoritaires et fournissaient l'essentiel des ressources. Certes, il n'est pas question de nier le capital matériel dont jouissent les militaires français, qui dépasse très largement celui des autres forces armées sur le terrain. Mais de la même façon que dans le chapitre précédent, on constate que les Irlandais sont en mesure de mettre à profit l'important capital symbolique dont ils disposent, fondé sur leur légitimité, leur bonne réputation militaire dans le maintien de la paix, et l'image positive dont ils bénéficient auprès des acteurs présents sur place. Le cas d'EUFOR Tchad/RCA démontre que dans le cas des opérations de maintien de la paix, y compris celles de l'UE, les pratiques militaires ne sont pas qu'une question de ressources matérielles.

Pour finir, il reste à s'interroger sur le développement éventuel de nouvelles pratiques communes et « européennes » (au sens de : issues de l'UE), c'est-à-dire des pratiques comme *explanandum*, développées dans le contexte d'EUFOR Tchad/RCA et susceptibles de structurer les actions militaires futures de la PSDC. Évidemment, le cas étudié est trop restreint pour prétendre identifier des modes d'actions définitifs. Il conviendra de procéder à des analyses comparatives avec des cas ultérieurs d'opérations PSDC, incluant également des forces armées autres que française et irlandaise. Les particularités du contexte d'EUFOR Tchad/RCA en termes d'enjeux politiques, de terrain d'opération, d'événements durant la période 2008-2009, ou encore de composition de la force, doivent eux aussi nous inciter à la prudence dès lors qu'il s'agit de généraliser.

Toutefois, il semble utile de proposer quelques tendances et directions qui pourront servir de point de départ à des recherches futures sur le sujet. En dépit des particularités du contexte d'EUFOR Tchad/RCA, il est en effet probable que les interventions futures de la PSDC en Afrique présenteront un certain nombre de caractéristiques comparables : approche globale en partenariat avec l'ONU ou les organisations régionales africaines, dimension humanitaire, enjeux d'impartialité dus à la surreprésentation de forces armées européennes issues d'États anciennement coloniaux et ayant des intérêts en jeu, etc. Ainsi, ce qui pourrait au premier regard paraître comme une « mission atypique », pour reprendre les propos de Raphaël Pouyé, conseiller politique du général Ganascia durant l'opération, est peut-être riche d'enseignements pour l'avenir¹¹⁰. Les propos de Pouyé sont d'ailleurs intéressants dans la perspective des pratiques militaires de l'UE, car ils permettent d'illustrer la nouveauté et la spécificité éventuelles de ces dernières. Pour lui, si l'EUFOR a su faire preuve d'impartialité, c'est paradoxalement grâce à la faiblesse politique du mandat de l'ONU et des autres piliers (non UE) de l'intervention. EUFOR n'ayant pas eu de réel ennemi à combattre, et de mandat politique à remplir, les forces ont pu se concentrer uniquement sur la protection des civils, en ayant donc une pure fonction militaire, plutôt que civilo-militaire ou intégrée. En effet, dans le cas du Tchad, il n'appartenait pas à EUFOR, ni même à l'UE plus généralement, de prendre en charge l'amélioration de la sécurité à long terme, les tâches de police, ou toute autre fonction de ce type, incluant une dimension politique importante. Il a donc été plus facile pour les militaires européens de renoncer aux tâches non traditionnelles des forces armées (du type CIMIC) et au contraire de se concentrer sur des défis purement militaires – protection, patrouilles, défis logistiques, etc. – sans prise de position politique. Or comme le note Pouyé,

¹¹⁰ Raphaël Pouyé, « L'EUFOR Tchad/RCA et la protection des civils. Les leçons militaro-humanitaires d'une mission atypique », *Annuaire français des relations internationales*, vol. 11, n° 1, 2010, p. 1-14.

cette configuration particulière va totalement à rebours de la doctrine militaire contemporaine de la contre-insurrection ou du maintien de la paix onusien¹¹¹. Ces modes d'action différents, inscrits dans les strictes limites du métier militaire, ont entraîné une forme de désapprentissage de la part des militaires sur le terrain. Sans inscrire du tout son bilan dans la perspective théorique qui est la mienne ici, Pouyé parle notamment de la mise en place d'une « pratique de la protection » par l'EUFOR¹¹².

Toute la question est donc de savoir dans quelle mesure ces actions militaires très particulières, entreprises dans le cadre d'EUFOR Tchad/RCA, ont le potentiel de se reproduire dans des opérations futures et ainsi de se structurer en nouvelles *pratiques*. La question est d'importance, car ces actions militaires sont présentées comme une voie éventuelle à développer dans l'avenir de la PSDC¹¹³. Elles sont caractérisées par une réduction des tâches non militaires, et un recentrage autour des fonctions traditionnelles des forces armées. Mais elle ne signifie pas pour autant un retour au maintien de la paix traditionnel pré-années 1990. Comme il a été dit à maintes reprises dans ce chapitre, le maintien de la paix dans le cadre de la PSDC se distingue également par la volonté de développer des capacités d'actions robustes. Cela ne signifie pas nécessairement envoyer beaucoup d'hommes, mais surtout les équiper de manière conséquente et assurer un commandement adéquat, pour leur permettre de se déplacer, d'être proactifs et non seulement réactifs, d'assurer une présence dissuasive, etc. Autant d'éléments qui sont très délicats à mettre en œuvre au niveau de l'ONU, en raison des réticences politiques des pays non alignés à le faire (à la différence des pays européens), et du

¹¹¹ *Ibid.*, p. 8.

¹¹² *Ibid.*, p. 9.

¹¹³ Damien Helly, *Lessons from EUFOR Tchad/RCA*, Paris, Institut d'études de sécurité de l'UE, coll.« Seminar Reports », 2010.

manque de capacités de nombreux contributeurs aux opérations¹¹⁴. Cette forme nouvelle de maintien de la paix robuste pourrait donc bien devenir une caractéristique de l'UE, éventuellement reprise à l'ONU par la suite.

Pour terminer ce chapitre sur un ultime exemple révélateur de ces évolutions et qui concerne le Tchad, évoquons le témoignage du Général irlandais Gerald Aherne, commandant adjoint de la force MINURCAT qui a pris le relai d'EUFOR, sur l'élaboration du CONOPS de cette dernière¹¹⁵. Aherne indique que l'équipe chargée de la planification stratégique de la MINURCAT, arrivée tardivement sur le terrain, comprenait des officiers de pays non européens, qui ne connaissaient pas les standards de planification opérationnelle adoptés par EUFOR, calqués sur ceux de l'OTAN. Le processus de planification fut donc assez chaotique, car les documents stratégiques de la MINURCAT étaient directement repris de ceux d'EUFOR, terminologie y comprise. Mais cela montre l'influence que les pratiques militaires européennes sont susceptibles d'avoir sur les évolutions futures du maintien de la paix à l'ONU. Dans la suite de son témoignage, le général Aherne montre en effet comment le CONOPS de la MINURCAT, en dépit de ses faiblesses, a représenté un renouveau conceptuel pour l'ONU et les forces armées qui s'y sont impliquées : renoncement au format traditionnel statique des opérations sur le terrain au profit d'un format plus expéditionnaire, modernisation nécessaire des véhicules de transport rapide de troupes, nouvelles façons de faire (bivouac, repas prêts à consommer...), etc. Autant de pratiques qui représentent un défi pour les armées de nombreux pays en développement.

¹¹⁴ Thierry Tardy, « A Critique of Robust Peacekeeping in Contemporary Peace Operations », *International Peacekeeping*, vol. 18, n° 2, 2011, p. 152-167.

¹¹⁵ Gerald Aherne, « From EUFOR to MINURCAT Force - A MINURCAT Force Headquarters Perspective », dans Walter Feichtinger et Gerald Hainzl (dir.), *EUFOR Tchad/RCA Revisited*, Vienna, Institut für Friedenssicherung und Konfliktmanagement, 2011, p. 141-153.

Les modes d'action du maintien de la paix à l'européenne illustrés par le cas d'EUFOR Tchad/RCA incluent donc un certain nombre d'éléments novateurs. Ces derniers représentent là encore une forme hybride, qui mobilisent des compétences qui correspondent au modèle postmoderne du « soldat de la paix » (flexibilité, déploiement rapide, etc.), mais d'autres à l'inverse qui relèvent plutôt du modèle moderne, mettant en avant les fonctions traditionnelles du métier des armes¹¹⁶. Des recherches futures permettront d'en savoir davantage sur la possibilité de voir ces modes d'actions se structurer en pratiques des opérations militaires de l'UE. Dans l'attente, il est certain que ces pratiques et usages des militaires européens en opération, qu'ils soient français, irlandais, ou autres, font l'objet de revendications professionnelles de leur part. Si l'on a pu identifier dans ce chapitre une certaine européanisation des pratiques du maintien de la paix chez ces militaires, au sens d'usages communs de l'Europe, il reste donc à savoir si cette dynamique d'européanisation rejaillit ou non au niveau politique. Pour le dire plus simplement : les militaires européens parviennent-ils à faire valoir leurs intérêts communs au niveau politique et décisionnel ? L'européanisation sociologique génère-t-elle une européanisation politique accrue et une convergence entre États membres ? Ces réflexions font l'objet du chapitre de conclusions qui suit.

¹¹⁶ Charles C. Moskos, John Allen Williams et David R. Segal (dir.), *The Postmodern Military, op. cit.* ; Anders McD Sookermany, « What Is a Skillful Soldier? An Epistemological Foundation for Understanding Military Skill Acquisition in (Post) Modernized Armed Forces », *Armed Forces & Society*, vol. 38, n° 4, 2012, p. 582-603.

7. Conclusions

Un choix méthodologique important de cette recherche consiste à aborder plusieurs dynamiques et problématiques de la PSDC à travers l'analyse comparative approfondie de deux cas, et l'étude d'une opération militaire en apparence restreinte et spécifique. Ce chapitre de conclusions a donc pour objectif non seulement de résumer les principaux résultats de l'analyse et d'en relever les apports aux différents sous-champs auxquels cette recherche s'adresse – études européennes, études de sécurité, sociologie militaire – mais aussi de voir dans quelle mesure on peut généraliser le propos au-delà de cette analyse comparative. À cette fin, je reviendrai sur les défis de l'eupéanisation de la défense en tant que *processus de changement politique*. La recherche montre en effet que l'eupéanisation de la défense en tant que *processus sociologique* existe bel et bien, dans le sens où l'UE voit se développer un certain nombre de modes d'actions communs aux militaires, qui diffèrent en partie de ce qui se produit au niveau national ou dans d'autres contextes internationaux. Mais il reste à s'interroger sur l'impact politique éventuel de ces pratiques communes. J'évoquerai également de possibles recherches futures sur le sujet, portant à la fois sur des cas alternatifs et sur des analyses comparatives avec d'autres contextes des opérations de maintien de la paix internationales.

7.1. Les différents visages de l'europanisation

L'europanisation des opérations militaires de maintien de la paix a été analysée dans cette recherche en partant des postulats théoriques d'Adler et Pouliot en relations internationales et de Jacquot et Woll en études européennes, qui mettent l'accent sur les pratiques et les usages des acteurs en contexte. S'il ne fallait retenir qu'une conclusion de l'analyse empirique, ce serait que l'europanisation n'est pas un phénomène linéaire et homogène. D'une part, comme le rappellent Jacquot et Woll, tous les acteurs n'ont pas les mêmes motivations et logiques d'action, certains cherchant à justifier une politique, d'autres à se positionner au sein d'un groupe d'acteurs, d'autres encore à influencer le contenu ou l'orientation d'une politique¹. Les caractéristiques de l'europanisation varient selon les acteurs observés. D'autre part, la mise en œuvre et la conduite des opérations militaires de l'UE font intervenir une multiplicité d'acteurs qui agissent dans des sous-contextes différents, ces derniers n'étant pas soumis aux mêmes enjeux. Il est certain que le processus décisionnel à Bruxelles et l'exécution de l'opération militaire sur le terrain ne répondent pas aux mêmes exigences et luttes de pouvoir. Par conséquent, la logique d'europanisation ne procède pas là non plus de façon uniforme.

L'analyse empirique a été découpée en quatre chapitres, afin de mettre en lumière et de caractériser ces dynamiques différenciées de l'europanisation. Le premier temps de cette analyse, regroupant les chapitres 3 et 4, concerne les ressources idéelles et matérielles dont disposent les acteurs français et irlandais des politiques de maintien de la paix menées par l'UE. Ces deux chapitres montrent que si l'on s'en tient à la mobilisation des ressources, les

¹ Sophie Jacquot et Cornelia Woll (dir.), *Les usages de l'Europe: acteurs et transformations européennes*, op. cit., p. 25.

caractéristiques nationales des deux États analysés restent un élément déterminant de l'europanisation. L'UE ne représente pas les mêmes opportunités et contraintes pour la France et pour l'Irlande, mais pour autant, l'analyse est loin de conclure à une vision simpliste qui voudrait que la France soit en mesure de projeter et d'imposer ses préférences nationales à l'échelle européenne, alors que l'Irlande serait contrainte de s'adapter à la PSDC.

Certes, en termes de ressources matérielles et institutionnelles (chapitre 4), la France est beaucoup plus influente et puissante que l'Irlande, tout simplement car elle dispose comme chacun sait de davantage de moyens humains, administratifs ou financiers, au niveau national comme au niveau européen. Pour les Français, il est donc plus aisé d'avoir un regard sur l'ensemble des dossiers liés à la PSDC, d'y jouer un rôle proactif et d'y défendre ses intérêts. À Bruxelles, la France peut également compter sur un important réseau d'expertise, qui agit comme courroie de transmission des intérêts nationaux. Les Irlandais sont quant à eux contraints par leurs ressources limitées de choisir leurs combats, en privilégiant certains dossiers et en faisant preuve d'abstention constructive sur les autres, lorsque les intérêts ne sont pas en jeu. Toutefois, les acteurs irlandais de la PSDC ne sont pas totalement dépourvus d'influence. Premièrement, la dimension militaire de la PSDC constitue précisément un des domaines dans lesquels l'Irlande a choisi d'investir une partie de ses ressources, en raison de son expertise dans le domaine du maintien de la paix. Deuxièmement, les Irlandais ne sont pas seuls à défendre leur position d'État neutre mais actif dans la PSDC, et trouvent dans les coalitions avec d'autres États européens, les pays scandinaves notamment, une façon de faire valoir leurs préférences. Troisièmement, la faiblesse des ressources humaines est parfois vue par les acteurs irlandais comme une source d'expertise, car en obligeant à porter plusieurs chapeaux, à siéger dans plusieurs comités, elle inculque une vision d'ensemble de la PSDC.

En ce qui concerne les idées en revanche (chapitre 3), aussi bien l'Irlande que la France démontrent une capacité à projeter leurs discours et leurs préférences au niveau européen, alors que ces discours nationaux sur la PSDC sont pourtant très différents l'un de l'autre. Cette capacité des deux États à exporter leurs préférences à Bruxelles tient à deux éléments. Premièrement, l'ambiguïté du discours de défense de l'UE en ce qui concerne les menaces de sécurité, les priorités politiques, les partenariats ou les stratégies à mettre en œuvre, ambiguïté alimentée par le fonctionnement intergouvernemental de la PSDC et le besoin de créer du consensus. Deuxièmement, la forte cohésion interne du discours sur la PSDC en France et en Irlande, autour de communautés épistémiques tournées vers des priorités et objectifs communs : en France, la volonté de promouvoir une Europe politique forte, dotée d'importantes capacités militaires et d'un discours stratégique propre ; en Irlande, l'utilisation de la PSDC comme un outil au service du maintien de la paix dans le cadre du partenariat avec les Nations unies. Ainsi, la France comme l'Irlande parviennent à présenter la PSDC comme une continuation de leurs politiques de sécurité nationales.

Ce premier temps de l'analyse est riche d'enseignements empiriques sur le fonctionnement des opérations militaires de la PSDC. Il montre que contrairement à une image largement répandue dans les recherches sur le sujet, le fonctionnement de ces opérations ne repose pas uniquement sur les principales puissances militaires européennes, mais sur une configuration beaucoup plus complexe. Certes, le leadership d'un pays comme la France reste indispensable, tant pour des raisons de volontarisme politique et diplomatique au niveau de la mise sur agenda (décider d'une intervention de l'UE), que pour des raisons de ressources matérielles allouées à la conduite des opérations. Mais le soutien d'États aux capacités matérielles moindres est également nécessaire, car ces derniers peuvent agir, à l'image de l'Irlande,

comme une source d'expertise et surtout de légitimité politique pour la PSDC². Dans le cas d'une intervention comme EUFOR Tchad/RCA, en terrain africain anciennement sous la tutelle coloniale française, la France est en partie dépendante du bon vouloir et des ressources offertes par les États européens qui ne peuvent être soupçonnés de poursuivre des intérêts cachés via l'Europe. Dans le cas contraire, c'est la légitimité de l'UE qui est remise en question. Notons d'ailleurs que cela ne concerne pas uniquement les États neutres ou scandinaves. L'Allemagne a par exemple joué un rôle de commandement dans de nombreuses opérations civiles et militaires de l'UE depuis 2003, dans les Balkans ou en RDC en 2006 ; plusieurs puissance dites moyennes ou petites n'ont jamais hésité à contribuer régulièrement aux opérations de la PSDC (Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Pays-Bas notamment) ; et les « nouveaux » États membres d'Europe centrale et orientale, Hongrie et Pologne en particulier, s'y impliquent également de plus en plus³. Au-delà des ressources matérielles ou idéelles, c'est donc souvent le pouvoir symbolique, défini comme la capacité qu'a un acteur de jouir d'une position d'autorité grâce une mobilisation de ses diverses ressources vue comme légitime et conforme aux attentes des autres acteurs⁴, qui importe dans la conduite des interventions militaires de l'UE. Cette dimension symbolique agit comme un facteur d'influence des petits États dans la dynamique d'eupéanisation, ce qui permet de nuancer l'idée selon laquelle seules les principales puissances militaires européennes seraient les acteurs qui comptent dans la PSDC. Cela permet également de mettre en lumière l'intérêt stratégique que ces États moins puissants ont à contribuer à ces opérations, afin de conserver

² Pour un cas comparable voir le rôle joué par la Suède dans de nombreuses opérations militaires mais surtout civiles de la PSDC. Fredrick Lee-Ohlsson, « Sweden and Development of the European Security and Defence Policy. A Bidirectional Process of Europeanization », *Cooperation and conflict*, vol. 44, n° 2, 2009, p. 123-123.

³ Voir la section « CSDP notes » du *think tank* ISIS Europe pour des données à jour : <http://www.isis-europe.eu/publications/csdp-notes> (consulté le 17 juin 2013).

⁴ Michael C. Williams, *Culture and Security: Symbolic Power and the Politics of International Security*, *op. cit.*, p. 40.

une certaine influence dans le jeu politique européen, y compris dans le domaine de la sécurité. Dans la mesure où des opérations du type EUFOR Tchad/RCA seront sans doute amenées à se reproduire dans un avenir plus ou moins proche, ces observations empiriques doivent être gardées à l'esprit dans l'analyse de la PSDC.

Cependant, pour saisir la logique de l'eupéanisation au quotidien, dans les pratiques, il ne suffit pas d'évoquer les différentes ressources disponibles pour les acteurs. Encore faut-il déterminer la façon dont ils les mobilisent, avec plus ou moins de succès, dans des contextes particuliers. C'est la raison pour laquelle l'analyse empirique se penche dans un second temps, dans les chapitres 5 et 6, sur les dynamiques d'interaction sociale entre les acteurs français et irlandais dans le contexte de l'opération militaire EUFOR Tchad/RCA. Dans le chapitre 5, l'analyse procède en distinguant trois différents sous-contextes de l'opération, chacun étant caractérisé par ses propres enjeux : Bruxelles, où se prennent les décisions politiques, l'état-major de commandement de l'opération, et le terrain. La recherche démontre que plus on s'éloigne de Bruxelles et de la décision politique, plus les oppositions nationales laissent place à des clivages professionnels avec d'un côté les militaires, qu'ils soient Français ou Irlandais, et de l'autre les civils. L'état-major constitue à ce titre un entre-deux particulièrement intéressant à analyser : d'un côté, ses principaux membres sont des officiers militaires dont le mandat est de mettre en œuvre l'opération militaire ; mais de l'autre, l'état-major est caractérisé par des luttes de pouvoir semblables à ce que l'on pourrait observer dans d'autres organisations bureaucratiques. Ce caractère ambigu tient au fait que l'état-major conserve une fonction éminemment politique, dans la mesure où il est à l'intersection des demandes qui proviennent de Bruxelles et des besoins du terrain. L'analyse démontre toutefois qu'au fur et à mesure de l'opération, les acteurs militaires de l'état-major ont su mettre de côté leurs

différents et accroître leur coordination, grâce notamment à d'importantes dynamiques de socialisation interne.

Ce chapitre 5 montre donc que l'eupéanisation dépend non seulement des acteurs que l'on observe, mais aussi du contexte dans lequel ils agissent. Cependant, dans la mesure où des pratiques communes émergent chez les militaires français et irlandais, à l'état-major mais surtout sur le terrain, le chapitre 6 s'attache à les caractériser. L'application de la notion d'usages de l'Europe – cognitif, stratégique, et de légitimation – à la PSDC est alors riche de plusieurs enseignements. En premier lieu, on remarque qu'il est impossible d'isoler le phénomène d'eupéanisation de la transformation plus globale des forces armées européennes à l'œuvre depuis les années 1990. Les militaires français et irlandais agissent certes dans le cadre de l'UE depuis le début des années 2000, mais également dans celui de l'OTAN ou de l'ONU, et ce depuis plus longtemps. De plus, de nombreux programmes de formation multinationaux ont été mis en œuvre ces dernières décennies, et les structures de commandement, y compris au sein de l'UE, sont standardisées selon le modèle OTAN. En termes de doctrine ou de planification d'une opération militaire, il est donc illusoire de voir la PSDC comme une politique dont les normes de fonctionnement se démarqueraient par des façons de faire radicalement différentes. Dans la conduite des opérations sur le terrain, il existe toutefois un certain nombre de pratiques et usages spécifiques à l'UE de la part des militaires impliqués. Pour les militaires, la PSDC représente tout d'abord, aussi bien d'un point de vue cognitif que d'un point de vue stratégique, une sorte d'ONU améliorée : l'UE mène des opérations de maintien de la paix qui ne diffèrent pas fondamentalement dans leur nature de celles de l'ONU, mais avec des capacités matérielles et des structures de commandement

généralement meilleures qu'aux Nations unies⁵. Dans la mesure où les Européens contribuent de moins en moins aux opérations de paix onusiennes, l'UE représente un lieu privilégié d'apprentissage et d'évolution des pratiques du maintien de la paix, au contact des États expérimentés en la matière, qu'il s'agisse des Français ou des Irlandais dans le cas d'EUFOR Tchad. Par ailleurs, les contributions nationales aux opérations de la PSDC créent souvent un rapport de forces particulier : généralement des États qui ont des intérêts historiques, hérités de l'expansion impériale, se retrouvent en première ligne aux côtés d'autres États européens qui revendiquent quant à eux une approche impartiale ou désintéressée. C'était le cas au Tchad et en RCA avec le rôle moteur joué par la France, mais on peut également songer au rôle de la Belgique en RDC ou de l'Allemagne et de l'Autriche dans les Balkans. Pour les militaires, cette configuration présente des défis importants, car le succès des opérations européennes repose en grande partie sur la capacité à être perçu comme un acteur impartial sur le terrain. Au Tchad, cette nécessité a obligé les militaires de l'UE, y compris les Français, à également mobiliser des usages de légitimation auprès des acteurs locaux et des travailleurs humanitaires, afin de démontrer le bienfondé de la présence européenne. Enfin la PSDC, quoi que l'on pense de ses limites ou de son faible niveau d'ambition, s'est imposée comme une politique relativement active depuis 2003, y compris au niveau militaire. Pour les militaires européens, les opérations de l'UE représentent de plus en plus une opportunité professionnelle, et une expérience valorisée aussi bien dans la carrière militaire que lors d'éventuelles carrières civiles ultérieures. C'est un autre usage stratégique de l'Europe qu'il convient de ne pas négliger.

⁵ Les opérations militaires de l'UE sont même souvent des opérations de transition, l'UE passant ensuite le flambeau aux Casques bleus de l'ONU qui continuent alors à remplir un mandat similaire sinon identique. À l'inverse, la PSDC n'a pas vocation à se substituer à l'OTAN en menant des opérations militaires de haute intensité.

L'analyse identifie donc un certain nombre de pratiques et d'usages communs des militaires dans le cadre du maintien de la paix orchestré par l'UE. C'est une européanisation au sens sociologique du terme, d'une part parce que des modes d'action transnationaux se développent, qui transcendent les spécificités nationales, et d'autre part parce que ces modes d'actions ne sont pas identiques à ceux que l'on observe dans le cadre de l'OTAN ou de l'ONU par exemple. Ces observations ont des implications pour les travaux en études de sécurité et en sociologie militaire. D'un point de vue théorique, la recherche démontre que l'européanisation des politiques de défense n'est qu'une manifestation parmi d'autres de l'internationalisation, mais dont la nature diffère peu. Les processus et mécanismes de diffusion des normes du maintien de la paix transcendent les différents cadres organisationnels et circulent de l'un à l'autre. Et les dynamiques transnationales qui sont à l'œuvre dans une opération de l'UE, qu'il s'agisse par exemple du multinationalisme ou de l'approche civilo-militaire globale, diffèrent peu de ce que l'on retrouverait au niveau global. D'un point de vue empirique cependant, et si l'on part de l'analyse des acteurs sur le terrain et dans la mise en œuvre de l'opération, ce qui relève traditionnellement davantage de la sociologie militaire, on constate cependant que l'UE n'est pas toujours perçue et « pratiquée » de la même façon que l'ONU ou l'OTAN. Les militaires européens impliqués dans la PSDC y importent des pratiques venues d'autres contextes, mais en les adaptant, et ils développent également de nouveaux usages, liés au contexte particulier de l'UE

Ces pratiques et usages font aussi évoluer la façon dont les militaires européens perçoivent le maintien de la paix international. Elles accentuent la désaffection de ces derniers envers le maintien de la paix tel qu'il s'exerce à l'ONU, désaffection d'autant plus marquée que l'UE constitue désormais une alternative possible pour mener des opérations de nature similaire

(alternative certes pas exempte de limites et critiques pour autant). À rebours de ce que clame le discours officiel de l'UE dans ses documents stratégiques, il est donc loin d'être certain que la coopération entre l'ONU et l'UE dans le maintien de la paix s'inscrive dans un multilatéralisme efficace et harmonieux. Des recherches complémentaires sur le sujet mériteraient d'être menées à l'avenir, qui combindraient les réflexions théoriques des études de sécurité et l'approche empirique et méthodologique revendiquée par la sociologie militaire.

7.2. L'absence de convergence dans la PSDC

Le dernier chapitre empirique de la recherche montre également que les opérations de la PSDC sont aussi utilisées par les militaires impliqués sur le terrain pour revendiquer et justifier un certain nombre d'améliorations dans le domaine des politiques de défense, qu'il s'agisse des procédures de financement des opérations, des investissements dans les capacités matérielles (transports, logistique, renseignement...), ou encore de la coordination accrue dans le commandement des opérations. Mais ces demandes sont-elles suivies d'effet au niveau de la hiérarchie à Bruxelles et au niveau politique ? Font-elles évoluer le fonctionnement de la PSDC ? Génèrent-elles une forme de pression qui inciterait les représentants politiques nationaux à promouvoir une action commune plus ambitieuse en matière de maintien de la paix ? C'est en effet à ce prix que l'on pourrait parler d'eupéanisation de la défense comme convergence, au sens où l'entend une partie de la littérature dans les études européennes⁶.

⁶ Pour rappel, voir Reuben Wong, « The Europeanization of Foreign Policy », *op. cit.*

Du côté empirique, la question est délicate à trancher. Pour illustrer cette incertitude, revenons très brièvement sur deux dossiers qui ont été mis en avant par les officiers européens d'EUFOR Tchad dans la perspective d'un fonctionnement amélioré des opérations militaires de l'UE : le mécanisme *Athena* des coûts communs, et l'absence d'un quartier général permanent de l'UE. Premièrement, les officiers européens qui commandent les opérations de l'UE plaident dans l'ensemble (pas uniquement dans le cas d'EUFOR Tchad) pour une part accrue de financements communs, qui concernerait notamment le transport stratégique et la logistique au moment de la génération de forces. Il est intéressant de remarquer, comme le fait le commissaire-colonel Laurent Paccaud, ancien officier budget d'*Athena*, qu'entre 2004 et 2011, le mécanisme a été révisé cinq fois, pour y inclure à chaque fois davantage d'éléments⁷. Ainsi, le financement des opérations tend à évoluer de façon incrémentale et progressive, au regard des considérations opérationnelles du terrain et des différentes opérations de la PSDC. Par exemple, suite à EUFOR Tchad/RCA, *Athena* a été révisé pour inclure aux coûts communs le renseignement satellitaire ou l'approvisionnement en eau et en carburant⁸. Si l'on voit le verre à moitié plein, il s'agit d'une forme originale de *spillover* dans un domaine intergouvernemental, où les exigences de la mise en œuvre des politiques (ici, les besoins des militaires sur le terrain) obligent à des évolutions institutionnelles progressives vers davantage de mise en commun des ressources nationales. Mais à l'image de Laurent Paccaud, on peut également y voir le verre à moitié vide, pour deux raisons : d'une part, les modestes avancées institutionnelles de la PSDC restent alors otages du rythme des opérations, qui s'est considérablement ralenti après EUFOR Tchad ; d'autre part, les États membres ont repris la

⁷ Laurent Paccaud, « Athéna: chronique d'une mort annoncée », *Revue défense nationale*, Tribune, n° 214 et 217, 2012.

⁸ Laurent Paccaud et Emmanuel Saliot, « Athéna sous l'impulsion d'opérations militaires de plus en plus complexes », *op. cit.*

main sur *Athena* depuis la mise en œuvre du traité de Lisbonne, en refusant que le mécanisme soit transféré au SEAE, ce qui l'aurait en partie « supranationalisé » et aurait entraîné un droit de regard accru du (de la) Haut(e) représentant(e)⁹. Ce faisant, la planification des opérations militaires a, selon les officiers, perdu en cohérence, car les différents services – CMPD, EMUE, *Athena* – sont déconnectés les uns des autres. Cette observation démontre, si besoin était, que même dans le cas des opérations militaires, qui relèvent plus directement des États, les luttes bureaucratiques entre le Conseil, la Commission ou le SEAE s'exercent¹⁰.

Concernant la question d'un quartier général de l'UE, qui servirait au commandement des opérations militaires de la PSDC, la situation est là aussi ambiguë, mais pour des raisons différentes. Le cas d'EUFOR Tchad confirme que du point de vue de l'efficacité militaire, l'existence d'une structure permanente permettrait une mise en œuvre plus rapide des opérations et une action plus coordonnée, car il ne serait pas nécessaire de se reposer sur une structure *ad hoc* et des ressources nationales. Les officiers impliqués dans les opérations militaires de l'UE sont généralement en faveur d'une telle option¹¹. Mais cela n'empêche pas certains hauts gradés en poste à Bruxelles, et venus d'États membres traditionnellement hésitants voire hostiles à propos de cet enjeu, d'adopter une position plus nuancée. Par exemple, les officiers de la représentation permanente irlandaise perçoivent bien les bénéfices potentiels d'un tel quartier général, mais ils hésitent à franchir le pas car ils craignent les coûts

⁹ Laurent Paccaud, « Athéna: chronique d'une mort annoncée », *op. cit.*

¹⁰ Avant même la mise en œuvre du traité de Lisbonne et l'existence du SEAE, ces luttes de pouvoir entre ancien pilier communautaire et ancien pilier PESC, et entre approche civile et approche militaire au sein de ce dernier, ont déjà fait l'objet de recherches. Voir par exemple la politique de l'UE dans la région des Grands lacs dans Eric Remacle et Marta Martinelli, « La RDC, laboratoire des actions militaires et de police européennes », *op. cit.*

¹¹ Alexander Mattelaer, « The CSDP Mission Planning Process of the European Union: Innovations and Shortfalls », *op. cit.*, p. 11.

que cela pourrait engendrer¹². Le général britannique David Leakey, directeur général de l'EMUE de 2007 à 2010, s'est quant à lui toujours montré assez réticent envers la chose, privilégiant l'utilisation *ad hoc* des états-majors nationaux, ce qui reflète l'opposition politique du Royaume-Uni à la mise en place d'un quartier général permanent¹³. A l'image de ce qui a été démontré à propos des dynamiques d'interaction sociale dans le chapitre 5, le cas du quartier général européen démontre que les militaires ne constituent pas non plus toujours une catégorie homogène. Le contexte dans lequel ils agissent, la position professionnelle qu'ils occupent, influencent leur vision des choses. Et dès lors que l'on se rapproche du contexte décisionnel à Bruxelles, les considérations politiques nationales refont leur apparition, y compris chez les militaires. En ce qui concerne le quartier général permanent, le Royaume-Uni continue à bloquer toute avancée, en dépit de la pression exercée par la majorité des États membres de l'UE.

Ces deux exemples démontrent que le développement de pratiques communes chez les militaires en opération ne suffit pas en tant que tel à créer de la convergence politique dans le domaine de la PSDC¹⁴. Une des conclusions théoriques majeures de cette recherche est donc que l'eupéanisation ne s'accompagne pas nécessairement d'une internalisation des normes au niveau national, ou d'une diffusion des pratiques d'un contexte social à un autre. Tout en affirmant que la conduite des opérations militaires de l'UE donne lieu à des dynamiques d'interaction sociale largement plus complexes que ce que les tenants des approches du choix

¹² Entretien avec un officier de la représentation permanente irlandaise à Bruxelles (I14-M).

¹³ Nicolas Gros-Verheyde, « Gén. Leakey: le gène eurosceptique que j'avais est soigné ». *Bruxelles2*, 31.05.2010. Disponible sur : <http://bruxelles2.over-blog.com/article-gen-leakey-l-eurosceptique-genetique-que-j-etais-est-soigne-51372184.html> (consulté le 18 juin 2013).

¹⁴ Bien sûr, des exemples supplémentaires de blocage politique, ou en tout cas de manque de volontarisme, dans le volet militaire de la PSDC pourraient être développés. Par exemple la non-utilisation des groupements tactique de l'UE. Voir par exemple Richard Gowan, « From Rapid Reaction to Delayed Inaction? », *op. cit.* ; Ludovica Marchi Balossi-Restelli, « Fit for what? », *op. cit.*

rationnel tendent à admettre, cette recherche met également en lumière certaines faiblesses des approches constructivistes de l'eupéanisation¹⁵. Vis-à-vis des recherches qui se placent dans la perspective de la gouvernance multi-niveaux de la sécurité européenne¹⁶, cette recherche est une invitation à porter une plus grande attention aux spécificités des différents contextes ou « niveaux ». Ces spécificités doivent être comprises, dans une veine sociologique, comme l'enjeu, les règles du jeu et les positions et dispositions sociales particulières des acteurs qui agissent dans ces contextes. C'est à ce prix que l'eupéanisation de la PSDC pourra être mieux comprise.

7.3. Généralisation et pistes de recherches futures

Pour conclure, reste à s'interroger sur les recherches ultérieures qui pourraient être menées sur le sujet des opérations militaires de l'UE, afin de valider et enrichir la présente analyse. On pourrait envisager aussi bien d'aborder des cas supplémentaires d'États membres de l'UE dans le contexte des opérations militaires de l'UE, que de comparer le contexte d'EUFOR Tchad avec d'autres contextes opérationnels à l'ONU ou à l'OTAN.

Concernant les autres États européens dans le cas d'EUFOR Tchad, cette recherche a délibérément choisi d'ignorer les cas de l'Allemagne et du Royaume-Uni, car ils font déjà l'objet de nombreux travaux dans le domaine de la PSDC, et ne se sont pas ou peu impliqués dans EUFOR Tchad. J'ai à l'inverse pris le parti de comparer deux cas les plus opposés en

¹⁵ Jeffrey T. Checkel (dir.), *International Institutions and Socialization in Europe*, *op. cit.* ; Tanja A. Börzel et Thomas Risse, « From Europeanisation to Diffusion », *op. cit.*

¹⁶ Par exemple Emil Kirchner et James Sperling, *EU Security Governance*, *op. cit.*

Europe, le postulat méthodologique étant que si des pratiques communes existent chez les acteurs de ces deux États que tout oppose, il devrait en être de même pour des États membres de l'UE qui sont plus proches de l'un ou l'autre. Si les conditions matérielles de la recherche l'avaient permis, un troisième cas aurait cependant pu être ajouté à la comparaison franco-irlandaise : celui de la Pologne. En effet, la Pologne représente un cas de contraste très intéressant, en tant qu'État membre plus récent de l'UE, et puissance moyenne dont la culture de sécurité s'est orientée vers l'OTAN et le partenariat transatlantique dans les années 1990 et au début des années 2000¹⁷. Au Tchad, la Pologne a été le troisième contributeur important de l'opération, en envoyant 400 soldats, en ayant la gestion d'une des trois zones d'opération sur le terrain, et en plaçant le général Bogusław Pacek comme adjoint du général Nash à la tête de l'opération. Même si aucune recherche de terrain n'a été menée auprès des acteurs polonais lors de cette recherche, la littérature secondaire et les témoignages publiés sur la participation à EUFOR sont instructifs et aident à comprendre la façon dont la recherche pourrait être généralisée au-delà des deux cas étudiés ici. Les quelques lignes ci-dessous offrent un aperçu très rapide des directions qu'une telle comparaison élargie pourraient prendre.

D'un point de vue politique, l'implication de la Pologne dans une opération comme EUFOR Tchad/RCA correspond à la volonté de transcrire dans les faits le rapprochement progressif opéré vis-à-vis de la PSDC depuis 2007, suite au changement de majorité gouvernementale, et à ce qui fut alors perçu comme un besoin de rééquilibrer la politique de sécurité polonaise entre UE et OTAN après l'implication massive de la Pologne aux côtés des États-Unis en

¹⁷ Olaf Osica, « Poland: A New European Atlanticist at a Crossroads? », *European Security*, vol. 13, n° 4, 2004, p. 301-322.

Irak¹⁸. De fait, la Pologne est en 2013 un des membres les plus actifs de la PSDC, que ce soit au niveau de l'UE ou dans les rencontres multilatérales plus informelles que sont le format Weimar Plus (incluant notamment l'Allemagne et la France) ou le groupe de Visegrad avec les autres États membres d'Europe centrale. Dans la foulée de ce rapprochement avec l'UE s'opère donc une européanisation de la politique de sécurité polonaise, y compris dans le domaine de la réforme des forces armées¹⁹. Les travaux qui portent sur les réformes de l'armée polonaise montrent que ces dernières ont été entamées tardivement, essentiellement sous l'impulsion de l'intégration de l'OTAN en 1999²⁰. Auparavant, la Pologne disposait d'une imposante armée de masse, centrée sur la défense du territoire et très peu adaptée aux défis des interventions militaires expéditionnaires modernes. De nombreux programmes de modernisation des équipements ont été lancés entre 2001 et 2006, période durant laquelle des troupes polonaises ont également été déployées dans les Balkans, en Afghanistan, en Irak ou encore en RDC. Un processus d'apprentissage s'est alors opéré au travers de la participation à ces diverses opérations multilatérales, en particulier celles de l'OTAN. Mais selon les mots du chef d'état-major des armées Franciszek Gągor, dans la décennie des années 2000, c'est de loin l'engagement militaire en Irak qui a eu l'impact le plus important sur les pratiques des

¹⁸ Laura Chappell, « Poland in Transition: Implications for a European Security and Defence Policy », *Contemporary Security Policy*, vol. 31, n° 2, 2010, p. 225-248.

¹⁹ Rafał Domisiewicz, *Towards « new St.-Malo: » The Europeanization of Polish Security Policy*, Ph.D. thesis, Carleton University, Ottawa, 2012.

²⁰ Voir par exemple Andrew A. Michta, « Modernizing the Polish Military », *Defence Studies*, vol. 2, n° 2, 2002, p. 40-49 ; Olaf Osica, « Transformation through Expeditionary Warfare: Military Change in Poland », dans Terry Terriff, Frans Osinga et Theo Farrell (dir.), *A Transformation Gap? American Innovations and European Military Change*, Stanford, Stanford University Press, 2010, p. 167-186.

militaires polonais, notamment en matière de commandement, de CIMIC ou de contre-insurrection²¹.

Cette importance de l'engagement militaire irakien se fait sentir dans les pratiques polonaises au niveau de l'UE. Par exemple, le groupement tactique dirigé par la Pologne en 2010 a été composé en majorité de deux brigades de combat précédemment déployées en Irak²². Et comme il a été mentionné dans le chapitre 6, plusieurs unités présentes en Irak également été envoyées au Tchad, entraînant un certain nombre de mauvaises pratiques au début de l'opération, les mandats et défis du terrain étant très différents. EUFOR Tchad/RCA a représenté un apprentissage important pour les forces armées polonaises, car malgré leur participation croissante aux opérations de maintien de la paix de l'UE ou de l'ONU depuis les années 1990, leur expérience en Afrique notamment reste relativement réduite en comparaison d'États comme la France ou l'Irlande²³. Cependant, de la même manière que l'Irlande a su apporter son expertise dans EUFOR Tchad/RCA, les Polonais ont mobilisé des ressources qui leurs permettaient d'avoir une certaine influence dans le déroulement de l'opération, et d'y apparaître comme des acteurs crédibles. Ainsi, la moitié des troupes déployées provenaient des forces de gendarmerie polonaises, et ce pour deux raisons : premièrement, parce que ces mêmes forces avaient déjà été envoyées en RDC en 2006 et disposaient donc d'une certaine expérience, incluant le lieutenant-colonel Mark Gryga, qui a codirigé le contingent polonais au Tchad ; deuxièmement, parce que l'état-major polonais considérait que ces forces étaient les plus appropriées pour remplir le mandat fixé par l'ONU, basé sur la protection des civils, la

²¹ Cité dans Rafał Domisiewicz, *Towards « new St.-Malo: » The Europeanization of Polish Security Policy*, *op. cit.*, p. 162.

²² Marcin Terlikowski, « Polish-led EU Battle Group », *Polish Institute of International Affairs. Bulletin*, vol. 80, n° 3, 2010, p. 159-160.

²³ Błażej Popławski, « Polish Forces in Peacekeeping Operations in Sub-Saharan Africa », *Infos. Biuro Analiz Sejmowych*, vol. 2011, n° 19, 2011, p. 1-4.

dissuasion envers le banditisme, et le soutien à l'opération onusienne de formation de la gendarmerie tchadienne dans les camps de réfugiés et de déplacés²⁴. Une recherche de terrain serait nécessaire pour réellement aborder la question des pratiques et usages de l'Europe militaire chez les acteurs polonais de la PSDC. Mais on a tout lieu de croire qu'une telle recherche mettrait en lumière des dynamiques d'interaction semblables à ce que la comparaison entre France et Irlande a démontré, dynamiques fondées à la fois sur la socialisation, l'apprentissage et les luttes de pouvoir au niveau politique et sur le terrain.

Enfin, une autre façon de mettre à l'épreuve les résultats de la recherche serait naturellement de sortir du cas analysé dans cette thèse. Du côté des opérations de la PSDC, il n'y a pas eu d'équivalent comparable à EUFOR Tchad entre 2009 et 2013, ce qui rend la comparaison intra-UE délicate. Les interventions militaires ultérieures de l'UE, qu'il s'agisse de l'opération maritime EUNAVFOR Atalanta ou des opérations de formation des armées EUTM en Somalie ou au Mali sont de nature très différente. En revanche, on pourrait envisager de se pencher sur une comparaison entre France et Irlande dans le cas de l'UE et dans celui de l'ONU avec par exemple l'opération FINUL II au Liban. En effet, la FINUL constitue un rare cas d'opération onusienne dans laquelle les soldats européens sont massivement impliqués, et les débats stratégiques qui entourent l'opération ont essentiellement porté, ces dernières années, sur le renforcement de ses moyens d'action²⁵. Il serait alors possible de déterminer dans quelle mesure les pratiques développées dans le contexte de l'UE se diffusent ou non

²⁴ Voir les témoignages des officiers polonais dans le numéro de la revue militaire « PKW W Czadzie », *Przegląd Żandarmerii*, vol. 3, n° 3, 2008. Parmi ces témoignages, on note également des références aux difficultés liées à la logistique, à la communication avec les populations, ou encore à l'apprentissage des coutumes locales, ainsi que l'apprentissage qui résulte de ce type d'opérations en termes de planification militaire. Autant d'aspects qui ont été abordés à propos de la France et de l'Irlande lors de cette recherche.

²⁵ Benoît Michel, « Maintien de la paix robuste: le cas de la FINUL renforcée », *Politique étrangère*, Été, n° 2, 29 juin 2011, p. 403-414 ; Valentina Morselli, « La "Finul renforcée". Éléments de la formation de la culture stratégique européenne dans un contexte non-UE », *Études internationales*, vol. 43, n° 4, 2012, p. 539-556.

dans le contexte de l'ONU. Une autre possibilité enfin serait de s'intéresser au fonctionnement des états-majors opérationnels dans une perspective comparative avec les opérations de l'OTAN. Cela serait en effet une façon privilégiée d'aborder la question des luttes de pouvoir au sein de ce type particulier d'organisation que sont les états-majors en temps de gestion de crises, de déterminer si ces dynamiques de pouvoir sont semblables dans différents contextes ou non, et dans quelle mesure elles affectent la conduite des opérations militaires. Ces différentes pistes sont autant de propositions à explorer lors de recherches futures. Elles auront pour ambition de poursuivre l'entreprise de décloisonnement des différents sous-champs de la science politique revendiquée dans cette thèse, en faisant sortir les études sur l'UE des études européennes et de l'observation empirique du milieu bruxellois.

Bibliographie

Adebajo Adekeye et Whiteman Kaye (dir.), *The EU and Africa: From Eurafrique to Afro-Europa.*, London, C. Hurst & Co., 2012, 320 p.

Adler Emanuel, « The Spread of Security Communities: Communities of Practice, Self-Restraint, and NATO's Post-Cold War Transformation », *European Journal of International Relations*, vol. 14, n° 2, 2008, p. 195-230.

Adler Emanuel et Pouliot Vincent, *International Practices*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2011.

Adler-Nissen Rebecca, *Bourdieu in International Relations: Rethinking Key Concepts in International Relations*, New York, Routledge, 2013.

Aggestam Lisbeth, « Introduction: Ethical power Europe? », *International Affairs*, vol. 84, n° 1, 2008, p. 1-11.

Agius Christine et Devine Karen, « "Neutrality: A Really Dead Concept?" A Reprise », *Cooperation and Conflict*, vol. 46, n° 3, 2011, p. 265-284.

Aherne Gerald, « From EUFOR to MINURCAT Force - A MINURCAT Force Headquarters Perspective », dans Walter Feichtinger et Gerald Hainzl (dir.), *EUFOR Tchad/RCA Revisited*, Vienna, Institut für Friedenssicherung und Konfliktmanagement, 2011, p. 141-153.

Alecu de Flers Nicole, *EU Foreign Policy and the Europeanization of Neutral States: Comparing Irish and Austrian Foreign Policy*, New York, Routledge, 2012.

Alecu de Flers Nicole et Müller Patrick, « Dimensions and Mechanisms of the Europeanization of Member State Foreign Policy: State of the Art and New Research Avenues », *Journal of European Integration*, vol. 34, n° 1, 2011, p. 19-35.

Allen David, « Who Speaks for Europe? The Search for an Effective and Coherent External Policy », dans John Peterson et Helene Sjursen (dir.), *A Common Foreign Policy for Europe? Competing Visions of the CFSP*, Abingdon, Routledge, 1998, p. 41-58.

Ambrosetti David, *Normes et rivalités diplomatiques à l'ONU. Le Conseil de sécurité en audience*, Bruxelles, Peter Lang, 2009.

Andersen Morten S. et Neumann Iver B., « Practices as Models: A Methodology with an Illustration Concerning Wampum Diplomacy », *Millennium - Journal of International Studies*, vol. 40, n° 3, 2012, p. 457-481.

Anderson Stephanie B., *Crafting EU Security Policy: In Pursuit of a European Identity*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 2008, 235 p.

Archer Clive et Nugent Neill, « Introduction: Does the Size of Member States Matter in the European Union? », *Journal of European Integration*, vol. 28, n° 1, 2006, p. 3-6.

Aron Raymond et Lerner Daniel (dir.), *La querelle de la C.E.D. Essais d'analyse sociologique*, Paris, Armand Colin, 1956, 216 p.

Assemblée nationale, *Audition de M. Bruno Le Maire, secrétaire d'État chargé des affaires européennes, sur l'avenir de la France dans l'OTAN et la construction de l'Europe de la défense*, Paris, Assemblée nationale, 2009.

Assemblée nationale, *Audition de M. Arnaud Danjean, président de la sous-commission défense et sécurité du Parlement européen*, Paris, Assemblée nationale, 2009.

Assemblée nationale, *Audition (ouverte à la presse) de Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense, sur les progrès de l'Europe de la défense*, Paris, Assemblée nationale, 2005.

Assemblée nationale, *Table ronde sur l'Europe de la défense*, Paris, Assemblée nationale, 2003.

Augé Axel, « Les réformes du secteur de la sécurité et de la défense en Afrique sub-saharienne: vers une institutionnalisation de la gouvernance du secteur sécuritaire », *Afrique contemporaine*, vol. 218, n° 2, 2006, p. 49-67.

Azevedo Mario J., *Roots of Violence: A History of War in Chad*, Amsterdam, Gordon and Breach, 1998.

Bagayoko-Penone Niagalé, « L'eupéanisation des militaires français: socialisation institutionnelle et culture stratégique », *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 1, 2006, p. 49-77.

Bailes Alyson J.K. et Thorhallsson Baldur, « Instrumentalizing the European Union in Small State Strategies », *Journal of European Integration*, vol. 35, n° 2, 2013, p. 99-115.

Bal Leendert J., « Member States Operating in the EU Council of Ministers: Inside Impression », dans Paul W. Meerts et Franz Cede (dir.), *Negotiating European Union*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2004, p. 127-142.

Barbé Esther et Johansson-Nogués Elisabeth, « Victims of 'Friendly Fire'? The NRF, the EU BG and Contested Identity Constructions within the Transatlantic Community », *European Security*, vol. 17, n° 2-3, 2008, p. 295-314.

Bauer Harry et Brighi Elisabetta, *Pragmatism in International Relations*, London, New York, Routledge, 2009.

Berg Patrick, *The Dynamics of Conflict in the Tri-border Region of Sudan, Chad and the Central Africa Republic*, Berlin, Friedrich Ebert Stiftung, 2008, 49 p.

Bernard Philippe et Nougayrède Nathalie, « Tchad: Paris avait décidé de ne pas intervenir », *Le Monde*, 07/02/2008.

Beyer Jessica L. et Hofmann Stephanie C., « Varieties of Neutrality: Norm Revision and Decline », *Cooperation and Conflict*, vol. 46, n° 3, 2011, p. 285-311.

Biava Alessia, *Vers une culture stratégique européenne?*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, coll.« Publications de l'Institut européen de Genève », 2011, 291 p.

Bickerton Christopher J., *European Union Foreign Policy: From Effectiveness to Functionality*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011, 208 p.

Bigo Didier, « EU Police Cooperation: National Sovereignty Framed by European Security? », dans Florian Geyer et Elspeth Guild (dir.), *Security versus Justice? Police and Judicial Cooperation in the European Union*, Aldershot, Ashgate, 2008, p. 67-94.

Bigo Didier, « When Two Become One: Internal and External Securitizations in Europe », dans Morten Kelstrup et Michael C. Williams (dir.), *International Relations Theory and the Politics of European Integration. Power, Security and Community*, Abingdon, Routledge, 2000, p. 171-204.

Biscop Sven, *The European Security Strategy: A Global Agenda for Positive Power*, Aldershot, Ashgate, 2005, 152 p.

Bitsch Marie-Thérèse, *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*, Paris, Editions Complexe, 2008, 400 p.

Björkdahl Annika, « Norm Advocacy: A Small State Strategy to Influence the EU », *Journal of European Public Policy*, vol. 15, n° 1, 2008, p. 135 - 154.

Boggero Marco, « Local Dynamics of Security in Africa: The Central African Republic and Private Security », *African Security Review*, vol. 17, n° 2, 2008, p. 15-27.

Bono Giovana, « The EU's Military Operation in Chad and the Central African Republic: An Operation to Save Lives? », *Journal of Intervention and Statebuilding*, vol. 5, n° 1, 2011, p. 23-42.

Bono Giovanna, « The Impact of the Discourse of the "Politics of Protection": The Case of the EU and UN Policing and Military Missions to Chad (2007–2010) », *African Security*, vol. 5, n° 3-4, 2012, p. 179-198.

Börzel Tanja A. et Risse Thomas, « From Europeanisation to Diffusion: Introduction », *West European Politics*, vol. 35, n° 1, 2012, p. 1-19.

Börzel Tanja A. et Risse Thomas, « Europeanization: The Domestic Impact of EU Politics », dans Knud E. Jørgensen, Mark A. Pollack et Ben Rosamond (dir.), *Handbook of European Union Politics*, London, Sage Publications, 2007, p. 483-504.

Börzel Tanja A. et Risse Thomas, « When Europe Hits Home: Europeanization and Domestic Change », *European Integration Online Papers*, vol. 4, n° 15, 2000.

Bovcon Maja, « Françafrique and Regime Theory », *European Journal of International Relations*, vol. 19, n° 1, 2013, p. 5-26.

Bozo Frédéric, *La politique étrangère de la France depuis 1945*, Paris, Flammarion, coll.« Champs histoire », 2012, 310 p.

Bréadún Deaglán De, « Irish Peacekeepers Return to Barracks due to Threat in Chad », *The Irish Times*, 01/02/2008.

Bretherton Charlotte et Vogler John, *The European Union as a Global Actor*, 2^e éd., New York, Routledge, 2006, 273 p.

Brooks Stephen G. et Wohlforth William C., « Hard Times for Soft Balancing », *International Security*, vol. 30, n° 1, 2005, p. 72-108.

Browning Christopher, « Small, Smart and Salient? Rethinking Identity in the Small States Literature », *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 19, n° 4, 2006, p. 669-684.

Buchet de Neuilly Yves, *L'Europe de la politique étrangère*, Paris, Economica, 2005, 255 p.

Bulmer Simon et Lequesne Christian (dir.), *The Member States of the European Union*, 2^e éd., Oxford, Oxford University Press, 2012, 420 p.

Buton Philippe, « La CED, L'Affaire Dreyfus de la Quatrième République ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 84, n° 4, 2004, p. 43-59.

Caforio Giuseppe (dir.), *Handbook of the Sociology of the Military*, New York, Springer-Verlag, 2006, 508 p.

Callaghan Jean et Schönborn Mathias (dir.), *Warriors in Peacekeeping: Points of Tension in Complex Cultural Encounters; A Comparative Study Based on Experiences in Bosnia*, Münster, Lit Verlag, 2004.

Cardot Patrice, « Politique de sécurité de l'UE: perspectives et réalités 2010 », *Revue défense nationale*, Mars 2010, n° 728, 2010.

Chafer Tony et Cumming Gordon, « Beyond Fashoda: Anglo-French Security Cooperation in Africa since Saint-Malo », *International Affairs*, vol. 86, n° 5, 2010, p. 1129-1147.

Chappell Laura, *Germany, Poland and the Common Security and Defence Policy: Converging Security and Defence Perspectives in an Enlarged EU*, New York, Palgrave Macmillan, 2012.

Chappell Laura, « Poland in Transition: Implications for a European Security and Defence Policy », *Contemporary Security Policy*, vol. 31, n° 2, 2010, p. 225-248.

Chappell Laura, « Differing Member State Approaches to the Development of the EU Battlegroup Concept: Implications for CSDP », *European Security*, vol. 18, n° 4, 2009, p. 417-439.

Charbonneau Bruno, « What Is So Special about the European Union? EU-UN Cooperation in Crisis Management in Africa », *International Peacekeeping*, vol. 16, n° 4, 2009, p. 546-561.

Charbonneau Bruno, *France and the New Imperialism: Security Policy in Sub-Saharan Africa*, Aldershot, Ashgate, 2008.

Charillon Frédéric et Ramel Frédéric, *Action extérieure et défense : l'influence française à Bruxelles*, Paris, Institut de recherche stratégique de l'École militaire, coll.« Cahiers de l'IRSEM », n° 1, 2010, 77 p.

Chauvancy François, « Sur l'ONU au Congo, un témoignage pour éclairer ».

Checkel Jeffrey T. (dir.), *International Institutions and Socialization in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

Checkel Jeffrey T. et Katzenstein Peter J., *European Identity*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

Christiansen Thomas, Jørgensen Knud E. et Wiener Antje (dir.), *The Social Construction of Europe*, London, Sage Publications, 2001.

Cimbala Stephen J. et Forster Peter K., *Multinational Military Intervention. NATO Policy, Strategy and Burden Sharing*, Aldershot, Ashgate, 2010, 254 p.

Cohen Antonin, « Bourdieu Hits Brussels: The Genesis and Structure of the European Field of Power », *International Political Sociology*, vol. 5, n° 3, 2011, p. 335-339.

Coning Cedric De, « The United Nations and the Comprehensive Approach », *Danish Institute for International Studies - DIIS Report*, n° 14, 2008.

Conseil de l'Union européenne, *Action commune 2007/677/PESC du Conseil du 15 octobre 2007 relative à l'opération militaire de l'Union européenne en République du Tchad et en République centrafricaine*, Bruxelles, Conseil de l'UE, 2007.

Conseil de l'Union européenne, « Communiqué de presse. 2817ème session du Conseil Affaires générales et relations extérieures ».

Conseil de l'Union européenne, *Une Europe sûre dans un monde meilleur. Stratégie européenne de sécurité*, Bruxelles, Conseil de l'UE, 2003.

Conseil de sécurité des Nations unies, *Résolution 1778 (2007) adoptée par le Conseil de sécurité à sa 5748e séance, le 25 septembre 2007*, New York, Organisation des Nations unies, 2007.

Conseil européen, *EU-UN Cooperation in Military Crisis Management Operations. Elements of Implementation of the EU-UN Joint Declaration*, Bruxelles, Conseil de l'Union européenne, 2004.

Coops Cees M. et Tresch Tibor (dir.), *Cultural Challenges in Military Operations*, Rome, Nato Defence College, 2007.

Cowles Maria Green, Caporaso James et Risse-Kappen Thomas, *Transforming Europe: Europeanization and Domestic Change*, Cornell, Cornell University Press, 2001.

D'Argenson Pierre-Henri, « L'influence française à Bruxelles : les voies de la reconquête », *Politique étrangère*, Hiver, n° 4, 2008, p. 857-870.

Dáil Éireann, *Policy Priorities for International Co-operation, Humanitarian Aid and Crisis Response: Discussion with EU Commissioner*, Dublin, Dáil Éireann, 2010.

Dáil Éireann, *Vote 29 - International Co-operation (Revised)*, Dublin, Dáil Éireann, 2004.

Dáil Éireann, *Estimates for Public Services, 2000 - Vote 38 - Office of the Minister for Foreign Affairs (Revised)*, Dublin, Dáil Éireann, 2000.

Davis Cross Mai'a K., « Rethinking Epistemic Communities Twenty Years Later », *Review of International Studies*, vol. 39, n° 01, 2013, p. 137-160.

Davis Cross Mai'a K., *Security Integration in Europe. How Knowledge-based Networks Are Transforming the European Union*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2011, 292 p.

Davis Cross Mai'a K., *The European Diplomatic Corps: Diplomats and International Cooperation from Westphalia to Maastricht*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2007, 244 p.

Debos Marielle, *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*, Paris, Karthala, 2013, 264 p.

Debos Marielle, « Fluid Loyalties in a Regional Crisis: Chadian “Ex-Liberators” in the Central African Republic », *African Affairs*, vol. 107, n° 427, 2008, p. 225-241.

Delcourt Barbara et Remacle Eric, « Global Governance: A Challenge for Common Foreign and Security Policy and European Security and Defence Policy », dans Mario Telò (dir.), *European Union and Global Governance*, Abingdon, Routledge, 2009, p. 233-257.

Devine Karen, « Irish Political Parties' Attitudes and Policies Towards Irish Neutrality and the Evolution of the European Union's Foreign, Security and Defence Policies », *Irish Political Studies*, vol. 24, n° 4, 2009, p. 467-490.

Dijk Andrea Van et Soeters Joseph L., « Language Matters in the Military », dans Giuseppe Caforio, Gerhard Kümmel et Bandana Purkayastha (dir.), *Armed Forces and Conflict Resolution: Sociological Perspectives (Contributions to Conflict Management, Peace Economics and Development, Volume 7)*, Bingley, Emerald Group Publishing, 2008, p. 303-325.

Dijkstra Hylke, « The Military Operation of the EU in Chad and the Central African Republic: Good Policy, Bad Politics », *International Peacekeeping*, vol. 17, n° 3, 2010, p. 395-407.

Doherty Róisín, *Ireland, Neutrality and European Security Integration*, Aldershot, Ashgate, 2002.

Doherty Róisín, « Partnership for Peace: The Sine Qua Non for Irish Participation in Regional Peacekeeping », *International Peacekeeping*, vol. 7, n° 2, 2000, p. 63-82.

Domisiewicz Rafał, *Towards « new St.-Malo: » The Europeanization of Polish Security Policy*, Ph.D. thesis, Carleton University, Ottawa, 2012.

Donald Dominick, « Neutral Is Not Impartial: The Confusing Legacy of Traditional Peace Operations Thinking », *Armed Forces & Society*, vol. 29, n° 3, 2003, p. 415-448.

Dover Robert, *Europeanization of British Defence Policy*, Aldershot, Ashgate, 2007, 190 p.

Drake Helen, « France, Europe and the Limits of Exceptionalism », dans Tony Chafer et Emmanuel Godin (dir.), *The End of the French Exception? Decline and Revival of the 'French Model'*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2010, p. 187-202.

Duke Simon, « The Linchpin COPS: Assessing the Workings and Institutional Relations of the Political and Security Committee », *EIPA Working Paper*, n° 05/W/2005, 2005.

Dumoulin André et Remacle Eric, *L'Union de l'Europe occidentale: phénix de la défense européenne*, Bruxelles, Bruylant, 1998, 605 p.

Dyson Tom, *Neoclassical Realism and Defence Reform in Post-Cold War Europe*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2010, 352 p.

Ekman Olof, « National Perspectives in Multinational Headquarters: The Case of EUFOR Tchad/RCA », *Journal of Contingencies and Crisis Management*, vol. 20, n° 4, 2012, p. 190-207.

Exadaktylos Theofanis et Radaelli Claudio M. (dir.), *Research Design in European Studies: Establishing Causality in Europeanization*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012, 296 p.

Faix Martin, « Rules of Engagement - Some Basic Questions and Current Issues », *Czech Yearbook of Public and Private International Law*, vol. 1, n° 1, 2010.

Favell Adrian et Guiraudon Virginie, « The Sociology of the European Union: An Agenda », *European Union Politics*, vol. 10, n° 4, 2009, p. 550-576.

Featherstone Kevin et Radaelli Claudio M., *The Politics of Europeanization*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

Febbraro Angela R., McKee Brian et Riedel Sharon L. (dir.), *Multinational Military Operations and Intercultural Factors*, Bruxelles, NATO Research and technology Organization, coll.« RTO technical report », 2008.

Ferreira-Pereira Laura C., *Inside The Fence but Outside the Walls: The Military Non-allied States and the Security Architecture of Post-Cold War Europe*, Bern, Peter Lang, 2007.

Fitzgerald Mary, « Rebel Attack Delays Irish Troop Deployment to Chad », *The Irish Times*, 06/02/2008.

Fligstein Neil, *Euroclash: The EU, European Identity and the Future of Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2008.

Flockhart Trine, « Europeanization or EU-ization? The Transfer of European Norms across Time and Space », *Journal of Common Market Studies*, vol. 48, n° 4, 2010, p. 787-810.

Forget Amélie et Rayroux Antoine, « Introduction: La sécurité européenne et le tournant pratique en relations internationales », *Études internationales*, vol. 43, n° 4, 2012, p. 501-519.

Forsberg Tuomas, « What Drives European Security and Defence Policy? Towards a Research Agenda », dans Tuomas Forsberg, Timo Kivimäki et Liisa Laakso (dir.), *Europe in Context. Insights to*

the Foreign Policy of the EU, Helsinki, Publications of the Finnish International Studies Association, 2007, p. 37-49.

Forster Anthony, *Armed Forces and Society in Europe*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2006, 320 p.

France, *Livre blanc défense et sécurité nationale 2013*, Paris, Direction de l'information légale et administrative, 2013, 160 p.

France, *Défense et sécurité nationale: le Livre blanc*, Paris, Odile Jacob, coll.« La documentation française », 2008.

France, *Europe Taking Action to Meet Today's Challenges. French Presidency of the Council of the European Union. Work Program*, Brussels, Council of the European Union, 2008.

Friedrichs Jörg et Kratochwil Friedrich, « On Acting and Knowing: How Pragmatism Can Advance International Relations Research and Methodology », *International Organization*, vol. 63, n° 4, 2009, p. 701-731.

Gariup Monica, *European Security Culture. Language, Theory, Policy*, Aldershot, Ashgate, 2009.

Gegout Catherine, *European Foreign and Security Policy: States, Power, Institutions, and American Hegemony*, Toronto, University of Toronto Press, 2010, 266 p.

Gegout Catherine, « The West, Realism and Intervention in the Democratic Republic of Congo (1996-2006) », *International Peacekeeping*, vol. 16, n° 2, 2009, p. 231-244.

George Alexander L. et Bennett Andrew, *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*, Cambridge, MIT Press, 2005.

Gerring John (dir.), « Symposium: Interpretivism », *Qualitative Methods: Newsletter of the American Political Science Association Organized Section on Qualitative Methods*, vol. 1, n° 2, 2003, p. 2.

Gheciu Alexandra, *Securing Civilization?: The EU, NATO and the OSCE in the Post-9/11 World*, New York, Oxford University Press, 2008, 240 p.

Giegerich Bastian, *European Security and Strategic Culture: National Responses to the EU's Security and Defence Policy*, Baden Baden, Nomos, 2006.

Gilbert Mark, « Narrating the Process: Questioning the Progressive Story of European Integration », *Journal of Common Market Studies*, vol. 46, n° 3, 2008, p. 641-662.

Gillissen Christophe, « Ireland, France and the Question of Algeria at the United Nations, 1955-62 », *Irish Studies in International Affairs*, vol. 19, n° 1, 2008, p. 151-167.

Giraud Olivier, « Les défis de la comparaison à l'âge de la globalisation : pour une approche centrée sur les cas les plus différents inspirée de Clifford Geertz », *Critique internationale*, vol. 57, n° 4, 2012, p. 89-110.

Giroux Jennifer, Lanz David et Sguaitamatti Damiano, « The Tormented Triangle: The Regionalisation of Conflict in Sudan, Chad and the Central African Republic », *LSE: Crisis States Research Centre Working Paper*, vol. 47, 2009.

Glarbo Kenneth, « Reconstructing a Common European Foreign Policy », dans Thomas Christiansen, Knud E. Jørgensen et Antje Wiener (dir.), *The Social Construction of Europe*, London, Sage Publications, 2001, p. 140-157.

Goetschel Laurent, « Neutrals as Brokers of Peacebuilding Ideas? », *Cooperation and Conflict*, vol. 46, n° 3, 2011, p. 312-333.

Gowan Richard, « From Rapid Reaction to Delayed Inaction? Congo, the UN and the EU », *International Peacekeeping*, vol. 18, n° 5, 2011, p. 593-611.

Gregory Shaun, « The French Military in Africa: Past and Present », *African Affairs*, vol. 99, n° 396, 2000, p. 435-448.

Gros-Verheyde Nicolas, « La déclaration de Paris du “Club des Cinq”, commentée ».

Gros-Verheyde Nicolas, « Gén. Leakey: le gène eurosceptique que j’avais est soigné ».

Gros-Verheyde Nicolas, « Au Tchad, “on nous prend pour des supporters de Marseille” ».

Gros-Verheyde Nicolas, « Dossier spécial: Mission EUFOR Tchad/RCA », *Europolitique*, n° 3517, 24 avril 2008.

Gross Eva, *The Europeanization of National Foreign Policy: Continuity and Change in European Crisis Management*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009, 194 p.

Gross Eva et Juncos Ana E. (dir.), *EU Conflict Prevention and Crisis Management: Roles, Institutions and Policies*, Abingdon, Routledge, 2010, 192 p.

Guiraudon Virginie et Favell Adrian, *Sociology of the European Union*, London, Palgrave MacMillan, 2011.

Haas Ernst B., « International Integration: The European and the Universal Process », *International Organization*, vol. 15, n° 3, 1961, p. 366-392.

Haas Peter M. et Haas Ernst B., « Pragmatic Constructivism and the Study of International Institutions », *Millennium*, vol. 31, n° 3, 2002, p. 573-601.

Haddad Saïd, « Teaching Diversity and Multicultural Competence to French Peacekeepers », *International Peacekeeping*, vol. 17, n° 4, 2010, p. 566-577.

Haine Jean-Yves, « The Failure of a European Strategic Culture - EUFOR Chad: The Last of its Kind? », *Contemporary Security Policy*, vol. 32, n° 3, 2011, p. 582-603.

Hall Peter, « Aligning Ontology and Methodology in Comparative Research », dans James Mahoney et Dietrich Rueschemeyer (dir.), *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 373-404.

Harmsen Robert, « The Europeanization of National Administrations: A Comparative Study of France and the Netherlands », *Governance*, vol. 12, n° 1, 1999, p. 81-113.

Harvey Dan, *Peace Enforcers. The EU Military Intervention in Chad*, Dublin, Book Republic, 2010, 299 p.

Hearns Mark, « 'New' Versus 'No' World Order: Non UN Peacekeeping and the Implications for Conflict Resolution in the 21st Century », *Defence Forces Review*, vol. 2008, n° 1, 2008, p. 107-114.

Hedlund Erik, Weibull Louise et Soeters Joseph L., « Swedish-Irish Cooperation in Liberia », dans Joseph Soeters et Philippe Manigart (dir.), *Military Cooperation in Multinational Peace Operations: Managing Cultural Diversity and Crisis Response*, Routledge, 2009, p. 153-165.

Heinze Eric A., « The Rhetoric of Genocide in U.S. Foreign Policy: Rwanda and Darfur Compared », *Political Science Quarterly*, vol. 122, 2007, p. 359-383.

Hellmann Gunther (dir.), « Forum: Pragmatism and International Relations », *International Studies Review*, vol. 11, n° 3, 2009, p. 638-662.

Hellmann Gunther (dir.), « Are Dialogue and Synthesis Possible in International Relations? », *International Studies Review*, vol. 5, n° 1, 2003, p. 123-153.

Helly Damien, *Lessons from EUFOR Tchad/RCA*, Paris, Institut d'études de sécurité de l'UE, coll.« Seminar Reports », 2010.

Hill Christopher (dir.), *The Actors in Europe's Foreign Policy*, Abingdon, Routledge, 1996.

Hocking Brian et Batora Jozef, « Introduction: Diplomacy and the European Union », *The Hague Journal of Diplomacy*, vol. 4, n° 2, 2009, p. 113-120.

Hoffmann Stanley, « Towards a Common European Foreign and Security Policy? », *Journal of Common Market Studies*, vol. 38, n° 2, 2000, p. 189-198.

Hoffmann Stanley, *The European Sisyphus: Essays on Europe, 1964-1994*, Boulder, Westview Press, 1995.

Hoffmann Stanley, « Obstinate or Obsolete? The Fate of the Nation-State and the Case of Western Europe », *Daedalus*, vol. 95, n° 3, 1966, p. 862-915.

Hofmann Stephanie, « CSDP: Approaching Transgovernmentalism? », dans Xymena Kurowska et Fabian Breuer (dir.), *Explaining the EU's Common Security and Defence Policy. Theory in Action*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2012, p. 41-62.

Holmes Michael, « Irish Approaches to European Integration », dans Michael Holmes (dir.), *Ireland and the European Union: Nice, Enlargement, and the Future of Europe*, Manchester, Manchester University Press, 2005.

Hooghe Liesbeth et Marks Gary, *Multi-level Governance and European Integration*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2001, 251 p.

- Houben Marc, *International Crisis Management: The Approach of European States*, Abingdon, Routledge, 2005.
- Howard Lise M., *UN peacekeeping in civil wars*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.
- Howorth Jolyon, « Decision-making in Security and Defense Policy: Towards Supranational Inter-governmentalism? », *Cooperation and Conflict*, vol. 47, n° 4, 2012, p. 433-453.
- Howorth Jolyon, « Discourse, Ideas and Epistemic Communities in European Security and Defence Policy », *West European Politics*, vol. 27, n° 2, 2004, p. 211-234.
- Howorth Jolyon, « The CESDP and the Forging of a European Security Culture », *Politique européenne*, vol. 4, n° 8, 2002, p. 88-109.
- Howorth Jolyon, *L'intégration européenne et la défense: l'ultime défi?*, Paris, Institut d'études de sécurité de l'UE, coll.« Cahiers de Chaillot », n° 43, 2000.
- Howorth Jolyon et Keeler John T.S., *Defending Europe: The EU, NATO and the Quest for European Autonomy*, New York, Palgrave MacMillan, 2003.
- Howorth Jolyon et Menon Anand, « Still Not Pushing Back: Why the European Union Is Not Balancing the United States », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 53, n° 5, 2009, p. 727-744.
- Human Rights Watch, *Chad. The Risk of Return. Repatriating the Displaced in the Context of Conflict in Eastern Chad*, New York, Human Rights Watch, 2009.
- Hyde-Price Adrian, *European Security in the Twenty-First Century: The Challenge of Multipolarity*, Abingdon, Routledge, 2007.
- Hynek Nik, « EU Crisis Management after the Lisbon Treaty: Civil–military Coordination and the Future of the EU OHQ », *European Security*, vol. 20, n° 1, 2011, p. 81-102.
- Ingebritsen Christine, « Norm Entrepreneurs: Scandinavia's Role in World Politics », *Cooperation and Conflict*, vol. 37, n° 1, 2002, p. 11-23.
- Ingebritsen Christine, Neumann Iver B., Gstöhl Sieglinde et Beyer Jessica, *Small States in International Relations*, Washington, University of Washington Press, 2006.
- International Crisis Group, *Chad Powder Keg in the East*, Bruxelles, International Crisis Group, 2009.
- International Crisis Group, *République centrafricaine: anatomie d'un Etat fantôme*, Bruxelles, International Crisis Group, 2007.
- International Institute for Strategic Studies, « Chapter Four: Europe », *The Military Balance*, vol. 113, n° 1, 2013, p. 89-198.
- Ireland, *Strategy Statement 2011-2014*, Dublin, Department of Defence, 2011.
- Ireland, *Strategy Statement 2008-2010*, Dublin, Department of Defence, 2008.

Ireland, *Europeans - Working Together. Programme of the Irish Presidency of the European Union*, 2004.

Ireland, *White Paper on Defence*, Dublin, Department of Defence, 2000.

Irlande, *Programme de la présidence irlandaise du Conseil de l'Union européenne*, Bruxelles, Conseil de l'UE, 2013.

Irondelle Bastien, *La réforme des armées en France: sociologie de la décision*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2011, 338 p.

Irondelle Bastien, « European Foreign Policy: The End of French Europe? », *Journal of European Integration*, vol. 30, n° 1, 2008, p. 153-168.

Irondelle Bastien, « Europeanization Without the European Union? French Military Reforms 1991-96 », *Journal of European Public Policy*, vol. 10, n° 2, 2003, p. 208-226.

Irondelle Bastien, « Défense européenne et sciences sociales: où en est le débat théorique? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 2002/4, n° 48, 2002, p. 79-88.

Irondelle Bastien et Besancenot Sophie, « France: A Departure from Exceptionalism? », dans Emil J. Kirchner et James Sperling (dir.), *National Security Cultures: Patterns of Global Governance*, Abingdon, Routledge, 2010, p. 21-42.

Ishizuka Katsumi, *Ireland and International Peacekeeping Operations 1960-2000. A Study of Irish Motivation*, London, Frank Cass, 2004, 234 p.

Jachtenfuchs Markus, « The Governance Approach to European Integration », *Journal of Common Market Studies*, vol. 39, n° 2, 2001, p. 245-264.

Jackson Patrick Thaddeus et Nexon Daniel H., « Relations Before States: Substance, Process and the Study of World Politics », *European Journal of International Relations*, vol. 5, n° 3, 1999, p. 291-332.

Jacobs An D., « Explaining Institutional Europeanisation in Security and Defence: The German Administration under Schröder and Merkel », *European Security*, vol. 21, n° 3, 2012, p. 414-431.

Jacquot Sophie et Woll Cornelia, « Action publique européenne: les acteurs stratégiques face à l'Europe », *Politique européenne*, vol. 25, n° 2, 2008, p. 161-192.

Jacquot Sophie et Woll Cornelia (dir.), *Les usages de l'Europe: acteurs et transformations européennes*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Jakobsen Peter Viggo, « Small States, Big Influence: The Overlooked Nordic Influence on the Civilian ESDP », *Journal of Common Market Studies*, vol. 47, n° 1, 2009, p. 81-102.

Jakobsen Peter Viggo, « A Work in Slow Progress: NATO's Comprehensive Approach to Crisis Response Operations », *Danish Institute for International Studies - DIIS Report*, n° 15, 2008.

Jelušič Ljubica, « Cultural Challenges for Small Countries in Missions Abroad », dans Cees M. Coops et Tibor Tresch (dir.), *Cultural Challenges in Military Operations*, Rome, Nato Defence College, 2007, p. 36-49.

Jokela Juha, *Europeanization and Foreign Policy: State Identity in Finland and Britain*, New York, Routledge, 2011, 168 p.

Jones Seth G., *The Rise of European Security Cooperation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, 301 p.

Juncos Ana E. et Pomorska Karolina, « Playing the Brussels Game: Strategic Socialisation in the CFSP Council Working Groups », *European Integration Online Papers*, vol. 10, n° 1, 8 février 2012.

Juncos Ana E. et Pomorska Karolina, « Invisible and Unaccountable? National Representatives and Council Officials in EU foreign Policy », *Journal of European Public Policy*, vol. 18, n° 8, 2011, p. 1096-1114.

Juncos Ana et Reynolds Christopher, « The Political and Security Committee: Governing in the Shadow », *European Foreign Affairs Review*, vol. 12, n° 2, 2007, p. 127-147.

Jupille Joseph et Caporaso James A., « Institutionalism and the European Union: Beyond International Relations and Comparative Politics », *Annual Review of Political Science*, vol. 2, n° 1, 1999, p. 429-444.

Kaag John et Kreps Sarah, « Pragmatism's Contributions to International Relations », *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 25, n° 2, 2012, p. 191-208.

Kalck Pierre, *Historical Dictionary of the Central African Republic*, 3^e éd., Lanham, Scarecrow Press, 2005, 316 p.

Katzenstein Peter J., *The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics*, New York, Columbia University Press, 1996.

Kauppi Niilo (dir.), *A Political Sociology of Transnational Europe*, Colchester, ECPR Press, 2013, 298 p.

Kavanagh Ruairi, « Challenge, Change and Chad. An Interview with Defence Forces Chief of Staff, Lieutenant General Dermot Earley », *Signal*, vol. 7, n° 1, 2008, p. 8-15.

Keatinge Patrick et Tonra Ben, *European Security and Defence Policy and the Lisbon Treaty*, Dublin, Institute of International and European Affairs, 2009.

Keohane Daniel, *Making Sense of European Security and Defence Policy: Ireland and the Lisbon Treaty*, Dublin, Institute of International and European Affairs, 2009.

Keohane Robert et Nye Joseph S., « Transgovernmental Relations and International Organizations », *World Politics*, vol. 27, n° 1, 1974, p. 39-62.

Keukeleire Stephan et MacNaughtan Jennifer, *The Foreign Policy of the European Union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2008.

- King Anthony, *The Transformation of Europe's Armed Forces. From the Rhine to Afghanistan*, New York, Cambridge University Press, 2011, 326 p.
- King Anthony, « Towards a Transnational Europe: The Case of the Armed Forces », *European Journal of Social Theory*, vol. 8, n° 3, 2005, p. 321-340.
- Kirchner Emil et Sperling James, *EU Security Governance*, Manchester, Manchester University Press, 2007.
- Kluth Michael F., « The European Union and sub-Saharan Africa – From Intervention Towards Deterrence? », *African Security Review*, vol. 22, n° 1, 2013, p. 19-29.
- Koepf Tobias, « The Problems of French-led Peace Operations in Francophone Sub-Saharan Africa », *International Peacekeeping*, vol. 19, n° 3, 2012, p. 333-347.
- Kohler-Koch Beate et Rittberger Berthold, « Review Article: The “Governance” Turn in EU Studies », *Journal of Common Market Studies*, vol. 44, s1 Annual Review, 2006, p. 27-49.
- Kollies Ute et Reck Sophie, « Security of Humanitarian Organizations », dans Walter Feichtinger et Gerald Hainzl (dir.), *EUFOR Tchad/RCA Revisited*, Vienna, Institut für Friedenssicherung und Konfliktmanagement, 2011, p. 155-169.
- Koops Joachim A., *The European Union as an Integrative Power: Assessing the EU's « Effective Multilateralism » with NATO and the United Nations*, Brussels, VUB Press, 2011, 500 p.
- Koops Joachim A. (dir.), « Military Crisis Management: The Challenge of Inter-Organizationalism », *Studia Diplomatica*, vol. 52, n° 3, 2009.
- Kouchner Bernard, « La France est de retour (entretien) », *Politique internationale*, n° 121, 2008.
- Krahmann Elke, « Conceptualizing Security Governance », *Cooperation and Conflict*, vol. 38, n° 1, 2003, p. 5-26.
- Krause Joachim et Ronzitti Natalino (dir.), *The EU, the UN and Collective Security: Making Multilateralism Effective*, Abingdon, Routledge, 2012, 296 p.
- Krotz Ulrich et Maher Richard, « International Relations Theory and the Rise of European Foreign and Security Policy », *World Politics*, vol. 63, n° 03, 2011, p. 548-579.
- Kurowska Xymena, « ‘Solana Milieu’: Framing Security Policy », *Perspectives on European Politics and Society*, vol. 10, n° 4, 2009, p. 523-540.
- Kurowska Xymena et Kratochwil Friedrich, « The Social Constructivist Sensibility and CSDP Research », dans Xymena Kurowska et Fabian Breuer (dir.), *Explaining the EU's Common Security and Defence Policy. Theory in Action*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2012, p. 86-110.
- Lachmann Niels, « Partenaire mais distincte ? L'Union européenne et la coopération entre organisations multilatérales pour la gestion des crises internationales », *Études internationales*, vol. 43, n° 4, 2012, p. 521-537.

- Ladrech Robert, « Europeanization of Domestic Politics and Institutions: The Case of France », *Journal of Common Market Studies*, vol. 32, n° 1, 1994, p. 69-88.
- Laffan Brigid, « Ireland: Modernisation via Europeanisation », dans Wolfgang Wessels, Andreas Maurer et Jürgen Mittag (dir.), *Fifteen Into One? The European Union and its Member States*, Manchester, Manchester University Press, 2003, p. 248-270.
- Laffan Brigid et O'Mahony Jane, « Managing Europe from an Irish Perspective: Critical Junctures and the Increasing Formalization of the Core Executive in Ireland », *Public Administration*, vol. 85, n° 1, 2007, p. 167-188.
- Laïdi Zaki, *La norme sans la force: l'énigme de la puissance européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, 291 p.
- Larsen Henrik, « The EU: A Global Military Actor? », *Cooperation and Conflict*, vol. 37, n° 3, 2002, p. 283-302.
- Lavallée Chantal, « Le marché européen de défense: un nouvel espace de luttes », *Études internationales*, vol. 43, n° 4, 2012, p. 573-590.
- Leca Jean, « L'État entre politics, policies et polity », *Gouvernement et action publique*, vol. 1, n° 1, 2012, p. 59-82.
- Leonhard Nina, Aubry Giulia, Casas Santero Manuel et Jankowski Barbara (dir.), *Military Cooperation in Multinational Missions: The Case of EUFOR in Bosnia and Herzegovina*, Strausberg, SOWI - Sozialwissenschaftliches Institut der Bundeswehr, coll.« Forum International », n° 28, 2008.
- Lequesne Christian, *La France dans la nouvelle Europe: Assumer le changement d'échelle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- Lewis Jeffrey, « The Janus Face of Brussels: Socialization and Everyday Decision Making in the European Union », *International Organization*, vol. 59, n° 4, 2005, p. 937-971.
- Lijphart Arend, « Comparative Politics and the Comparative Method », *The American Political Science Review*, vol. 65, n° 3, 1971, p. 682-693.
- Lynggaard Kennet, « Discursive Institutional Analytical Strategies », dans Theofanis Exadaktylos et Claudio M. Radaelli (dir.), *Research Design in European Studies: Establishing Causality in Europeanization*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2012, p. 85-104.
- MacCormaic Ruadhán, « Les Irlandais, frères d'armes longtemps négligés », *Courrier International (The Irish Times)*, 05/04/2012.
- Maggio Paul J. Di et Powell Walter W., « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », *American Sociological Review*, vol. 48, n° 2, 1983, p. 147-160.
- Magnuszewki Pierre, « L'Europe - et sa PESD - ou l'OTAN? », *Défense nationale et sécurité collective*, Février 2008, n° 705, 2008.

- Mahoney James, « Qualitative Methodology and Comparative Politics », *Comparative Political Studies*, vol. 40, n° 2, 2007, p. 122-144.
- Maio Jennifer L. De, « Is War Contagious? The Transnationalization of Conflict in Darfur », *African Studies Quarterly*, vol. 11, n° 4, 2010, p. 25-44.
- Major Claudia, « *Europe is What Member States Make of it* »: *An Assessment of the Influence of Nation States on the European Security and Defence Policy*, PhD dissertation, University of Birmingham, Birmingham, 2008.
- Major Claudia, « Europeanisation and Foreign and Security Policy: Undermining or Rescuing the Nation State? », *Politics*, vol. 25, n° 3, 2005, p. 175-190.
- Manners Ian, « Normative Power Europe: A Contradiction in Terms? », *Journal of Common Market Studies*, vol. 40, n° 2, 2002, p. 235-258.
- Marchal Roland, « An Assessment of EUFOR Chad/CAR », dans Walter Feichtinger et Gerald Hainzl (dir.), *EUFOR Tchad/RCA Revisited*, Vienna, Institut für Friedenssicherung und Konfliktmanagement, 2011, p. 19-33.
- Marchal Roland, « Understanding French Policy Towards Chad/Sudan? A Difficult Task ».
- Marchal Roland, « Tchad/Darfour: vers un système de conflits », *Politique africaine*, vol. 102, 2006, p. 135-150.
- Marchi Balossi-Restelli Ludovica, « Fit for what? Towards Explaining Battlegroup Inaction », *European Security*, vol. 20, n° 2, 2011, p. 155-184.
- Marks Gary, Hooghe Liesbet et Blank Kermit, « European Integration from the 1980s: State-Centric v. Multi-Level Governance », *Journal of Common Market Studies*, vol. 34, n° 3, 1996, p. 341-378.
- Massey Simon et May Roy, « The Crisis in Chad », *African Affairs*, vol. 105, n° 420, 2006, p. 443-449.
- Matlary Janne Haaland et Østerud Øyvind, *Denationalization of Defence. Convergence and Diversity*, Aldershot, Ashgate, 2007.
- Mattelaer Alexander, « The CSDP Mission Planning Process of the European Union: Innovations and Shortfalls », *European Integration Online Papers*, vol. 14, n° 1, 2010.
- Mattelaer Alexander, *The Strategic Planning of EU Military Operations - The Case of EUFOR Tchad/RCA*, Institute for European Studies, VUB, 2008.
- McCarthy Kevin, « Irish Aid and the Defence Forces: A Synthesis of Humanitarian Forces or an Incompatible Union », *Defence Forces Review*, vol. 2009, n° 1, 2009, p. 33-43.
- Médard Jean-François, « France and Sub-Saharan Africa: A Privileged Relationship », dans Ulf Engel et Gorm Rye Olsen (dir.), *Africa and the North: Between Globalization and Marginalization*, London and New York, Routledge, 2005, p. 38-54.

- Menon Anand, « Power, Institutions and the CSDP: The Promise of Institutional Theory », *Journal of Common Market Studies*, vol. 49, n° 1, 2011, p. 83-100.
- Menon Anand, « La politique de défense européenne après le traité de Lisbonne: Beaucoup de bruit pour rien », *Politique étrangère*, Été, n° 2, 2011, p. 375-387.
- Mérand Frédéric, « Pierre Bourdieu and the Birth of European Defense », *Security Studies*, vol. 19, n° 2, 2010, p. 342-374.
- Mérand Frédéric, *European Defence Policy: Beyond the Nation State*, New York, Oxford University Press, 2008.
- Mérand Frédéric, Hofmann Stéphanie et Ironde Bastien, « Governance and State Power: A Network Analysis of European Security », *Journal of Common Market Studies*, vol. 49, n° 1, 2011, p. 121-147.
- Mérand Frédéric et Pouliot Vincent, « Le monde de Pierre Bourdieu: éléments d'une théorie sociale des relations internationales », *Revue canadienne de science politique*, vol. 41, n° 3, 2008, p. 603-625.
- Mérand Frédéric et Rakotonirina Haingo Mireille, « La force européenne au Tchad et en Centrafrique: le baptême du feu », *Politique africaine*, vol. 114, 2009, p. 105-125.
- Merlingen Michael et Ostrauskaite Rasa (dir.), *European Security and Defence Policy: An Implementation Perspective*, New York, Routledge, 2008.
- Meunier Sophie, *Trading Voices: The European Union in International Commercial Negotiations*, Princeton, Princeton University Press, 2007, 240 p.
- Meyer Christoph O., *The Quest for a European Strategic Culture: Changing Norms on Security and Defence in the European Union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2006.
- Michael Kobi, Kellen David et Ben-Ari Eyal (dir.), *The Transformation of the World of War and Peace Support Operations*, Westport, Praeger, 2009, 218 p.
- Michel Benoît, « Maintien de la paix robuste: le cas de la FINUL renforcée », *Politique étrangère*, Été, n° 2, 29 juin 2011, p. 403-414.
- Michta Andrew A., « Modernizing the Polish Military », *Defence Studies*, vol. 2, n° 2, 2002, p. 40-49.
- Milzow Katrin, *National Interests and European Integration. Discourse and Politics of Blair, Chirac and Schröder*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2012.
- Ministère de la défense, *Livre blanc sur la défense*, Paris, Ministère de la défense, France, 1994.
- Miskimmon Alister J., *Germany and the Common Foreign and Security Policy of the European Union: Between Europeanisation and National Adaptation*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2007, 265 p.
- Moravcsik Andrew, « Constructivism and European Integration: A Critique », dans Thomas Christiansen, Knud E. Jørgensen et Antje Wiener (dir.), *The Social Construction of Europe*, London, Sage Publications, 2001, p. 176-188.

- Moravcsik Andrew, *The Choice for Europe: Social Purpose and State Power from Messina to Maastricht*, Ithaca, Cornell University Press, 1998.
- Morselli Valentina, « La “Finul renforcée”. Éléments de la formation de la culture stratégique européenne dans un contexte non-UE », *Études internationales*, vol. 43, n° 4, 2012, p. 539-556.
- Moskos Charles C., *Peace Soldiers: The Sociology of a United Nations Military Force*, Chicago, University of Chicago Press, 1976.
- Moskos Charles C., Williams John Allen et Segal David R. (dir.), *The Postmodern Military: Armed Forces after the Cold War*, New York, Oxford University Press, 1999, 304 p.
- Moumoutzis Kyriakos, « Still Fashionable Yet Useless? Addressing Problems with Research on the Europeanization of Foreign Policy », *Journal of Common Market Studies*, vol. 49, n° 3, 2011, p. 607-629.
- Murphy Ray, « International Security and United Nations Peacekeeping: The Irish Experience », dans Ben Tonra, Michael Kennedy, John Doyle et Noel Dorr (dir.), *Irish Foreign Policy*, Dublin, Gill and MacMillan, 2012, p. 169-182.
- Murphy Ray, *UN Peacekeeping in Lebanon, Somalia and Kosovo: Operational and Legal Issues in Practice*, 1^{re} éd., New York, Cambridge University Press, 2009, 392 p.
- Nasra Skander, « Governance in EU Foreign Policy: Exploring Small State Influence », *Journal of European Public Policy*, vol. 18, n° 2, 2011, p. 164-180.
- Neumann Iver B., « Returning Practices to the Linguistic Turn: The Case of Diplomacy », *Millennium*, vol. 31, n° 3, 2002, p. 627-651.
- Neumann Iver B. et Pouliot Vincent, « Untimely Russia: Hysteresis in Russian-Western Relations over the Past Millennium », *Security Studies*, vol. 20, n° 1, 2011, p. 105-137.
- Nivet Bastien, « Du laboratoire au miroir: quand l’Afrique subsaharienne construit l’Europe stratégique », *Politique africaine*, vol. 127, n° 3, 2012, p. 135-153.
- Norheim-Martinsen Per M., *The European Union and Military Force. Governance and Strategy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
- Norheim-Martinsen Per M., « Beyond Intergovernmentalism: European Security and Defence Policy and the Governance Approach », *Journal of Common Market Studies*, vol. 48, n° 5, 2010, p. 1351-1365.
- Novosseloff Alexandra et Gowan Richard, *Security Council Working Methods and UN Peace Operations: The Case of Chad and the Central African Republic, 2006-2010*, New York, New York University - Center on International Cooperation, 2012.
- Nuttall Simon J., *European Political Co-operation*, Oxford, Oxford University Press, 1992.
- Nye Joseph S., *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, New York, Public Affairs, 2004.

O'Brennan John, « Ireland Says No (Again): The 12 June 2008 Referendum on the Lisbon Treaty », *Parliamentary Affairs*, vol. 62, n° 2, 2009, p. 258-277.

Lee-Ohlsson Fredrick, « Sweden and Development of the European Security and Defence Policy. A Bidirectional Process of Europeanization », *Cooperation and conflict*, vol. 44, n° 2, 2009, p. 123-123.

Øhrgaard Jakob C., « “Less Than Supranational, More Than Intergovernmental”: European Political Integration and the Dynamics of Intergovernmental Integration », *Millennium*, vol. 26, n° 1, 1997, p. 1-29.

Ojanen Hanna, « The EU and NATO: Two Competing Models for a Common Defence Policy », *Journal of Common Market Studies*, vol. 44, n° 1, 2006, p. 57-76.

Olsen Gorm Rye, « The EU and Military Conflict Management in Africa: For the Good of Africa or Europe? », *International Peacekeeping*, vol. 16, n° 2, 2009, p. 245-260.

Orbie Jan, « Civilian Power Europe: Review of the Original and Current Debates », *Cooperation and Conflict*, vol. 41, n° 1, 2006, p. 123-128.

Osica Olaf, « Transformation through Expeditionary Warfare: Military Change in Poland », dans Terry Terriff, Frans Osinga et Theo Farrell (dir.), *A Transformation Gap? American Innovations and European Military Change*, Stanford, Stanford University Press, 2010, p. 167-186.

Osica Olaf, « Poland: A New European Atlanticist at a Crossroads? », *European Security*, vol. 13, n° 4, 2004, p. 301-322.

Paccaud Laurent, « Athéna: chronique d'une mort annoncée », *Revue défense nationale*, Tribune, n° 214 et 217, 2012.

Paccaud Laurent et Saliot Emmanuel, « Athéna sous l'impulsion d'opérations militaires de plus en plus complexes », *Défense nationale et sécurité collective*, vol. 65, n° 8-9, 2009, p. 35-46.

Pajon Christophe, « L'Europe de la défense et la transformation des identités militaires: quelle européanisation ? », *Politique européenne*, vol. 10, n° 2, 2003, p. 148-171.

Panke Diana, « Small States in the European Union: Structural Disadvantages in EU Policy-making and Counter-strategies », *Journal of European Public Policy*, vol. 17, n° 6, 2010, p. 799-817.

Panke Diana, *Small States in the European Union: Coping With Structural Disadvantages*, Aldershot, Ashgate, 2010, 255 p.

Petiteville Franck, « Le rôle international de l'UE et les théories des relations internationales », dans René Schwok et Frédéric Mérand (dir.), *L'Union européenne et la sécurité internationale. Théories et pratiques*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, coll.« Publications de l'Institut européen de l'Université de Genève », 2009, p. 59-71.

Pierson Paul, « The Path to European Integration. A Historical Institutional Analysis », *Comparative Political Studies*, vol. 29, n° 2, 1996, p. 123-163.

Popławski Błażej, « Polish Forces in Peacekeeping Operations in Sub-Saharan Africa », *Infos. Biuro Analiz Sejmowych*, vol. 2011, n° 19, 2011, p. 1-4.

Posen Barry, « European Union Security and Defense Policy: Response to Unipolarity? », *Security Studies*, vol. 15, n° 2, 2006, p. 149-186.

Pouliot Vincent, « Methodology. Putting Practice Theory into Practice », dans Rebecca Adler-Nissen (dir.), *Bourdieu in International Relations: Rethinking Key Concepts in IR*, New York, Routledge, 2013, p. 45-58.

Pouliot Vincent, *International Security in Practice: The Politics of NATO-Russia Diplomacy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, 306 p.

Pouliot Vincent, « The Logic of Practicality: A Theory of Practice of Security Communities », *International Organization*, vol. 62, n° 02, 2008, p. 257-288.

Pouliot Vincent, « “Subjectivism”: Toward a Constructivist Methodology », *International Studies Quarterly*, vol. 51, n° 2, 2007, p. 359-384.

Pouyé Raphaël, « L’EUFOR Tchad/RCA et la protection des civils. Les leçons militaro-humanitaires d’une mission atypique », *Annuaire français des relations internationales*, vol. 11, n° 1, 2010, p. 1-14.

Przeworski Adam et Teune Henry, *The Logic of Comparative Social Inquiry*, London, Wiley-Interscience, 1970.

Radaelli Claudio M., « Européanisation », dans Laurie Bousaguet, Sophie Jacquot et Pauline Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, 3^e éd., Paris, Les Presses de Sciences Po, 2010.

Radaelli Claudio M., « Europeanisation: Solution or Problem? », *European Integration Online Papers*, vol. 8, n° 16, 2004.

Radaelli Claudio M., « Whither Europeanization? Concept Stretching and Substantive Change », *European Integration Online Papers*, vol. 4, n° 8, 2000.

Rasmussen Steffen Bay, « The Messages and Practices of the European Union’s Public Diplomacy », *The Hague Journal of Diplomacy*, vol. 5, n° 3, 2010, p. 263-287.

Rathbun Brian C., « Interviewing and Qualitative Field Methods: Pragmatism and Practicalities », dans David Collier, Henry E. Brady et Janet Box-Steffensmeier (dir.), *The Oxford Handbook of Political Methodology*, Oxford, Oxford University Press, 2008.

Rathbun Brian C., *Partisan Interventions: European Party Politics and Peace Enforcement in the Balkans*, Ithaca, Cornell University Press, 2004, 242 p.

Rayroux Antoine, « Beyond Actorness in EU Crisis Management: Internal Functions of External Peacekeeping », *Journal of European Integration*, vol. 0, n° 0, 2013, p. 1-18.

Rayroux Antoine, « Adaptation, projection, convergence? L’européanisation de la défense et l’intervention militaire EUFOR Tchad/RCA », *Politique européenne*, vol. 34, n° 2, 2011, p. 201-230.

- Rees Nicholas, « Europe and Ireland's Changing Security Policy », dans Michael Holmes (dir.), *Ireland and the European Union: Nice, Enlargement, and the Future of Europe*, Manchester, Manchester University Press, 2005, p. 55-74.
- Regelsberger Elfriede, Schoutheete Philippe de et Wessels Wolfgang, *Foreign Policy of the European Union: From EPC to CFSP and Beyond*, London, L. Rienner, 1997.
- Regelsberger Elfriede et Wessels Wolfgang, « The Evolution of the Common Foreign and Security Policy. A Case of an Imperfect Ratchet Fusion », dans Amy Verdun et Osvaldo Croci (dir.), *The European Union in the Wake of Eastern Enlargement. Institutional and Policy-making Challenges*, Manchester, Manchester University Press, 2005, p. 91-116.
- Remacle Eric et Martinelli Marta, « La RDC, laboratoire des actions militaires et de police européennes », dans Eric Remacle, Valérie Rosoux et Léon Saur (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs. Des conflits à la paix?*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2007, p. 203-240.
- Renou Xavier, « A New French Policy for Africa? », *Journal of Contemporary African Studies*, vol. 20, n° 1, 2002, p. 5-27.
- Resteigne Delphine et Soeters Joseph, « Différenciation culturelle et stratégies de coopération en milieux militaires multinationaux », *Cultures & Conflicts*, vol. 77, n° 1, 2010, p. 59-76.
- Resteigne Delphine et Soeters Joseph L., « Belgian Troops in UNIFIL », dans Cees M. Coops et Tibor Tresch (dir.), *Cultural Challenges in Military Operations*, Rome, Nato Defence College, 2007, p. 184-200.
- Rickli Jean-Marc, « European Small States' Military Policies After the Cold War: From Territorial to Niche Strategies », *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 21, n° 3, 2008, p. 307-325.
- Rieker Pernille, « From Common Defence to Comprehensive Security: Towards the Europeanization of French Security Policy? », *Security Dialogue*, vol. 37, n° 4, 2006, p. 509-528.
- Rieker Pernille, *Europeanization of National Security Identity: The EU and the Changing Security Identities of the Nordic States*, Abingdon, Routledge, 2006, 241 p.
- Rogers James, « From Civilian Power to Global Power: Explicating the European Union's Grand Strategy Through the Articulation of Discourse Theory », *Journal of Common Market Studies*, vol. 47, n° 4, 2009, p. 831-862.
- Rowell Jay et Mangenot Michael (dir.), *A Political Sociology of the European Union: Reassessing Constructivism*, Manchester, Manchester University Press, 2011, 272 p.
- Rozenberg Olivier, « France: Genuine Europeanization or Monnet for Nothing? », dans Simon Bulmer et Christian Lequesne (dir.), *The Member States of the European Union*, 2^e éd., Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 57-84.
- Rynning Sten, « Realism and the Common Security and Defence Policy », *Journal of Common Market Studies*, vol. 49, n° 1, 2011, p. 23-42.

Saideman Stephen M. et Auerswald David P., « Comparing Caveats: Understanding the Sources of National Restrictions upon NATO's Mission in Afghanistan », *International Studies Quarterly*, vol. 56, n° 1, 2012, p. 67-84.

Salmon Trevor C. et Shepherd Alistair J. K., *Toward a European Army: A Military Power in the Making?*, London, Lynne Rienner, 2003.

Santopinto Federico, « L'UE et la gestion de crises: le rôle de la Commission européenne », dans Barbara Delcourt, Marta Martinelli et Emmanuel Klimis (dir.), *L'Union européenne et la gestion de crises*, Bruxelles, Editions de l'Université libre de Bruxelles, 2008, p. 47-64.

Sartori Giovanni, « Bien comparer. Mal comparer », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n° 1, 1994, p. 19-36.

Saurugger Sabine, « Sociological Approaches in EU Studies », *Journal of European Public Policy*, vol. 16, n° 6, 2009, p. 935-949.

Saurugger Sabine, *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, 483 p.

Saurugger Sabine, « Europeanization as a Methodological Challenge: The Case of Interest Groups », *Journal of Comparative Policy Analysis: Research and Practice*, vol. 7, n° 4, 2005, p. 291-312.

Saurugger Sabine et Mérand Frédéric, « Does European Integration Need Sociology? », *Comparative European Politics*, vol. 8, n° 1, 2010, p. 1-18.

Scannell David, « Financing ESDP Military Operations », *European Foreign Affairs Review*, vol. 9, n° 4, 2004, p. 529-549.

Schlichte Klaus, « La Françafrique – Postkolonialer Habitus und Klientelismus in der französischen Afrikapolitik », *Zeitschrift für Internationale Beziehungen*, vol. 5, n° 2, 1998, p. 309-343.

Schmidt Peter et Zyla Benjamin (dir.), *European Security Policy and Strategic Culture*, Abingdon, Routledge, 2013, 232 p.

Schmidt Vivien A., « Discursive Institutionalism: The Explanatory Power of Ideas and Discourse », *Annual Review of Political Science*, vol. 11, n° 1, 2008, p. 303-326.

Schmidt Vivien A., « Trapped by their Ideas: French Elites' Discourses of European Integration and Globalization », *Journal of European Public Policy*, vol. 14, n° 7, 2007, p. 992-1009.

Schmidt Vivien A. et Radaelli Claudio M., « Policy Change and Discourse in Europe: Conceptual and Methodological Challenges », *West European Politics*, vol. 27, n° 2, 2004, p. 183-210.

Schmitt Burkard, *De la coopération à l'intégration: les industries aéronautique et de défense en Europe*, Paris, Institut d'études de sécurité de l'UE, coll.« Cahiers de Chaillot », n° 40, 2000.

Schoen Harald, « Identity, Instrumental Self-Interest and Institutional Evaluations Explaining Public Opinion on Common European Policies in Foreign Affairs and Defence », *European Union Politics*, vol. 9, n° 1, 3 janvier 2008, p. 5-29.

Schwok René, « Le rôle international de l'UE et les théories de l'intégration européenne », dans René Schwok et Frédéric Mérand (dir.), *L'Union européenne et la sécurité internationale. Théories et pratiques*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, coll.« Publications de l'Institut européen de l'Université de Genève », 2009, p. 43-57.

Segal David R. et Ender Morten G., « Sociology in Military Officer Education », *Armed Forces & Society*, vol. 35, n° 1, 2008, p. 3-15.

Seibert Björn H., *Operation EUFOR Tchad/RCA and the European Union's Common Security and Defense Policy*, Carlisle, Strategic Studies Institute. U.S. Army War College, 2010, 140 p.

Seibert Björn H., *African Adventure? Assessing the European Union's Intervention in Chad and the Central African Republic*, Boston, Massachusetts Institute of Technology, 2007.

Sil Rudra et Katzenstein Peter J., « Analytic Eclecticism in the Study of World Politics: Reconfiguring Problems and Mechanisms across Research Traditions », *Perspectives on Politics*, vol. 8, n° 02, 2010, p. 411-431.

Sjursen Helene, « What Kind of Power? », *Journal of European Public Policy*, vol. 13, n° 2, 2006, p. 169-181.

Smith Karen E., *European Union Foreign Policy In A Changing World*, 2^e éd., Cambridge, Polity Press, 2008, 288 p.

Smith Michael, « Still Rooted in Maastricht: EU External Relations as a 'Third-generation Hybrid' », *Journal of European Integration*, vol. 34, n° 7, 2012, p. 699-715.

Smith Michael E., *Europe's Foreign and Security Policy: The Institutionalization of Cooperation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, 291 p.

Soeters Joseph L., Winslow Donna et Weibull Alise, « Military Culture », dans Giuseppe Caforio (dir.), *Handbook of the Sociology of the Military*, New York, Springer, 2006, p. 237-254.

Soeters Joseph et Manigart Philippe (dir.), *Military Cooperation in Multinational Peace Operations: Managing Cultural Diversity and Crisis Response*, Routledge, 2009, 268 p.

Sookermany Anders McD, « What Is a Skillful Soldier? An Epistemological Foundation for Understanding Military Skill Acquisition in (Post) Modernized Armed Forces », *Armed Forces & Society*, vol. 38, n° 4, 2012, p. 582-603.

Staudinger Martin, « Feindberührung beim Tschad-Einsatz », *Profil*, 21/06/2008.

Straus Scott, « Darfur and the Genocide Debate », *Foreign Affairs*, vol. 84, n° 1, 2005, p. 123-133.

Strolz Lorenz M., « The Economic Effects of EUFOR/Chad-RCA on the Local Economy of Eastern Chad », dans Walter Feichtinger et Gerald Hainzl (dir.), *EUFOR Tchad/RCA Revisited*, Vienna, Institut für Friedenssicherung und Konfliktmanagement, 2011, p. 129-140.

Styan David, « EU Power and Armed Humanitarianism in Africa: Evaluating ESDP in Chad », *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 25, n° 4, 2012, p. 651-668.

Swidler Ann, « Culture in Action: Symbols and Strategies », *American Sociological Review*, vol. 51, n° 2, 1986, p. 273-286.

Szukala Andrea, « France: The European Transformation of the French Model », dans Wolfgang Wessels, Andreas Maurer et Jürgen Mittag (dir.), *Fifteen Into One? The European Union and its Member States*, Manchester, Manchester University Press, 2003, p. 216-247.

Tardy Thierry, *Cooperating to Build Peace: The UN-EU Inter-Institutional Complex*, Geneva, GSPC, 2011.

Tardy Thierry, « A Critique of Robust Peacekeeping in Contemporary Peace Operations », *International Peacekeeping*, vol. 18, n° 2, 2011, p. 152-167.

Terlikowski Marcin, « Polish-led EU Battle Group », *Polish Institute of International Affairs. Bulletin*, vol. 80, n° 3, 2010, p. 159-160.

Terpan Fabien, « La France et la PESD », dans Fabien Terpan (dir.), *La politique européenne de sécurité et de défense: l'UE peut-elle gérer les crises?*, Toulouse, Presses de l'Université des sciences sociales de Toulouse, 2004.

Thorhallsson Baldur et Wivel Anders, « Small States in the European Union: What Do We Know and What Would We Like to Know? », *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 19, n° 4, 2006, p. 651-668.

Toje Asle, *The European Union as a Small Power: After the Post-Cold War*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010, 272 p.

Toje Asle, « The Consensus-Expectations Gap: Explaining Europe's Ineffective Foreign Policy », *Security Dialogue*, vol. 39, n° 1, 2008, p. 121-141.

Toje Asle et Kunz Barbara (dir.), *Neoclassical Realism in European Politics: Bringing Power Back in*, Manchester, Manchester University Press, 2012, 272 p.

Tomforde Maren, « How About Pasta and Beer? Intercultural Challenges of German-Italian Cooperation in Kosovo », dans Cees M. Coops et Tibor Tresch (dir.), *Cultural Challenges in Military Operations*, Rome, Nato Defence College, 2007, p. 155-164.

Tonra Ben, « L'entente européenne », dans Jane Conroy (dir.), *Franco Irish Connections. Essays, Memoirs and Poems in Honour of Pierre Joannon*, Dublin, Four Courts Press, 2009, p. 336.

Tonra Ben, « Constructing the CFSP: The Utility of a Cognitive Approach », *Journal of Common Market Studies*, vol. 41, n° 4, 2003, p. 731-756.

Tonra Ben, *The Europeanisation of National Foreign Policy: Dutch, Danish and Irish Foreign Policy in the European Union*, Aldershot, Ashgate, 2001.

Tonra Ben, « Ireland in European political Cooperation: The Victory of Substance over Form », *Irish Political Studies*, vol. 9, n° 1, 1994, p. 99-118.

Tonra Ben, Kennedy Michael, Doyle John et Dorr Noel, *Irish Foreign Policy*, Dublin, Gill and MacMillan, 2012.

Treacher Adrian, « From Civilian Power to Military Actor: The EU's Resistable Transformation », *European Foreign Affairs Review*, vol. 9, n° 1, 2004, p. 49-66.

Treacher Adrian, *French Interventionism: Europe's Last Global Player*, Aldershot, Ashgate, 2003.

Tubiana Jérôme, *The Chad-Sudan Proxy War and the « Darfurization » of Chad: Myths and Reality*, Geneva, Small Arms Survey, 2008.

Tull Denis, *The Chad Crisis and Operation EUFOR Chad/CAR*, Berlin, Stiftung Wissenschaft und Politik, coll.« SWP Comments 2/2008 », 2008.

Utley Rachel, « A Means to Wider Ends? France, Germany and Peacekeeping », dans Rachel Utley (dir.), *Major Powers and Peacekeeping. Perspectives, Priorities and the Challenges of Military Intervention*, Aldershot, Ashgate, 2006, p. 63-80.

Utley Rachel, « Franco-African Military Relations: Meeting the Challenges of Globalization? », *Modern and Contemporary France*, vol. 13, n° 1, 2005, p. 25-40.

Vanhoonacker Sophie, Dijkstra Hylke et Maurer Heidi, « Understanding the Role of Bureaucracy in the European Security and Defence Policy: The State of the Art », *European Integration online Papers*, vol. 14, n° 1, 2010, p. 1-33.

Vanhoonacker Sophie et Jacobs An D., « ESDP and Institutional Change: The Case of Belgium », *Security Dialogue*, vol. 41, n° 5, 2010, p. 559-581.

Vennesson Pascal, « Competing Visions for the European Union Grand Strategy », *European Foreign Affairs Review*, vol. 15, n° 1, 2010, p. 57-75.

Verdier Daniel et Breen Richard, « Europeanization and Globalization: Politics Against Markets in the European Union », *Comparative Political Studies*, vol. 34, n° 3, 2001, p. 227-262.

Villumsen Berling Trine, « Bourdieu, International Relations, and European security », *Theory and Society*, vol. 41, n° 5, 2012, p. 451-478.

Vines Alex, « Rhetoric from Brussels and Reality on the Ground: The EU and Security in Africa », *International Affairs*, vol. 86, n° 5, 2010, p. 1091-1108.

Waal Alex De, « Darfur and the Failure of the Responsibility to Protect », *International Affairs*, vol. 83, n° 6, 2007, p. 1039-1054.

Waever Ole, « European Integration and Security: Analysing French and German Discourses on State, Nation, and Europe », dans David Howarth et Jacob Torfing (dir.), *Discourse Theory in European Politics: Identity, Policy and Governance*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2005, p. 33-67.

Warleigh Alex, « Learning from Europe? EU Studies and the Rethinking of "International Relations" », *European Journal of International Relations*, vol. 12, n° 1, 2006, p. 31-51.

Webber Mark, Croft Stuart, Howorth Jolyon, Terriff Terry et Krahmann Elke, « The Governance of European Security », *Review of International Studies*, vol. 30, n° 1, 2004, p. 3-26.

Weisbein Julien, « L'UE à contrepoint. Objets nouveaux et classicisme théorique pour les études européennes », *Politique européenne*, vol. 25, n° 1, 2008, p. 115-135.

Weiss Moritz, *Transaction Costs and Security Institutions: Unravelling the ESDP*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2011.

Wessels Wolfgang et Bopp Franciska, *The Institutional Architecture of CFSP After the Lisbon Treaty: Constitutional Breakthrough or Challenges Ahead?*, Bruxelles, Center for European Policy Studies, coll.« Challenge papers. N°10 », 2008.

Wessels Wolfgang, Maurer Andreas et Mittag Jurgen (dir.), *Fifteen into One? The European Union and Its Member States*, Manchester, Manchester University Press, 2003, 472 p.

White Brian, *Understanding European Foreign Policy*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2001, 208 p.

Williams Michael C., *Culture and Security: Symbolic Power and the Politics of International Security*, Abingdon, Routledge, 2007, 172 p.

Winslow Donna, « Strange Bedfellows: NGOs and the Military in Humanitarian Crises », *The International Journal of Peace Studies*, vol. 7, n° 2, 2002.

Wivel Anders, « The Security Challenge of Small EU Member States: Interests, Identity and the Development of the EU as a Security Actor », *Journal of Common Market Studies*, vol. 43, n° 2, 2005, p. 393-412.

Wong Reuben, « The Europeanization of Foreign Policy », dans Christopher Hill et Michael Smith (dir.), *International Relations and the European Union*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 134-153.

Wong Reuben et Hill Christopher (dir.), *National and European Foreign Policy: Towards Europeanization*, Abingdon, Routledge, 2011.

Young Helen et Rees Nicholas, « EU Voting Behaviour in the UN General Assembly, 1990-2002: The EU's Europeanising Tendencies », *Irish Studies in International Affairs*, vol. 16, n° 1, 2005, p. 193-207.

Zandee Dick, *Bridging the Channel. British-French Defence Cooperation as the Core of European Military Capabilities*, The Hague, The Clingendael Institute, coll.« Clingendael Policy Brief No.10 », 2012.

« Österreich ist Weiter an Tschad-Mission Beteiligt », *Kleine Zeitung*, 09/12/2008.

« Darabos für Verlängerung des Tschad-Einsatzes », *Der Standard*, 04/04/2008.

« PKW W Czadie », *Przegląd Żandarmerii*, vol. 3, n° 3, 2008.

Annexe : liste des entretiens

France

| Code | Fonctions | Date |
|-------------|---|-------------|
| F1-M | Général, ancien commandant de la force EUFOR | 02/01/12 |
| F2-M | Général français anciennement détaché à Bruxelles | 05/01/12 |
| F3 | Expert dans un <i>think tank</i> français | 05/01/12 |
| F4 | Expert dans un <i>think tank</i> français | 05/01/12 |
| F5 | Conseiller parlementaire défense | 06/01/12 |
| F6 | Fonctionnaire du ministère des affaires étrangères | 09/01/12 |
| F7-M | Général | 09/01/12 |
| F8-M | Officier français détaché à Bruxelles | 11/02/12 |
| F9 | Fonctionnaire de la représentation permanente | 13/02/12 |
| F10 | Fonctionnaire de la représentation permanente | 13/02/12 |
| F11-M | Officier français de la représentation militaire auprès de l'UE | 17/02/12 |
| F12-M | Officier français de la représentation militaire auprès de l'UE | 17/02/12 |
| F13 | Parlementaire européen | 28/02/12 |
| F14 | Fonctionnaire du Service européen pour l'action extérieure | 01/03/12 |
| F15-M | Militaire d'EUFOR Tchad, camp Europa | 02/03/12 |
| F16-M | Officier de l'opération <i>Épervier</i> | 05/03/12 |
| F17 | Fonctionnaire du ministère des affaires étrangères | 06/03/12 |
| F18 | Travailleur humanitaire | 06/03/12 |
| F19-M | Lieutenant d'EUFOR Tchad, camp de Forchana | 07/03/12 |
| F20-M | Colonel d'EUFOR Tchad, camp de Forchana | 15/11/12 |
| F21-M | Officier de l'état-major de l'UE | 21/11/12 |

Irlande

| Code | Fonctions | Date |
|-------------|--|-------------|
| I1 | Fonctionnaire du ministère de la défense | 17/01/11 |
| I2-M | Général du ministère de la défense | 17/01/11 |
| I3-M | Colonel du ministère de la défense | 17/01/11 |
| I4 | Fonctionnaire du ministère de la défense | 17/01/11 |
| I5 | Conseiller politique du ministère de la défense | 17/01/11 |
| I6 | Fonctionnaire du ministère des affaires étrangères | 18/01/11 |
| I7 | Fonctionnaire du ministère des affaires étrangères | 18/01/11 |
| I8 | Député | 19/01/11 |
| I9 | Député | 19/01/11 |
| I10 | Député | 19/01/11 |
| I11 | Conseiller de la représentation militaire auprès de l'UE | 8/02/11 |
| I12 | Fonctionnaire de la représentation permanente | 8/02/11 |
| I13 | Fonctionnaire de la représentation permanente | 8/02/11 |
| I14-M | Officier de la représentation militaire auprès de l'UE | 16/02/12 |
| I15 | Fonctionnaire de la représentation permanente | 16/02/12 |
| I16 | Travail humanitaire | 22/02/12 |
| I17-M | Colonel de l'état-major d'EUFOR | 23/02/12 |
| I18-M | Lieutenant-colonel de l'état-major d'EUFOR | 23/02/12 |
| I19 | Chercheur universitaire | 24/02/12 |
| I20 | Membre d'une organisation pacifiste | 24/02/12 |
| I21-M | Général, Ancien commandant en chef de l'opération EUFOR | 26/02/12 |
| I22-M | Colonel de l'état-major d'EUFOR | 27/02/12 |
| I23 | Fonctionnaire de la représentation permanente | 29/02/12 |
| I24-M | Lieutenant-colonel d'EUFOR, camp de Goz Beida | 16/11/12 |
| I25-M | Officier de l'état-major de l'UE | 21/11/12 |